J.A. FAN-L'EXPRESS, NEUCHATEL ★★

N° 211 (243me année) UN NUMÉRO 80 c. Jeudi 10 septembre 1981

FAN L'EXPRESS
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Vieille-Ville de Bienne pomme de discorde

(Page 13)

Le dossier de la N5

Le point sur une question importante

De notre rédacteur parlementaire :

Quel sera, en définitive, le sort de la route nationale 5. Comment sera-t-elle finalement réalisée ? La décision est suspendue provisoirement, tant que la question de l'achèvement de la N 1 entre Yverdon et Avenches n'est pas réglée. A notre avis, considérant notamment leur intérêt économique à long terme, le pays. Mais quelles sont les chances de cette lutte ?

Le Conseil fédéral, répondant récemment à ne question du syndic d'Yverdon, M. Pierre Duvoisin, conseiller national, a donné quelques renseignements sur la réalisation présente et future de la N 5, appelée à constituer entre Luterbach, à l'est de Soleure, et Yverdon, une

EXCLUSIF

les Neuchâtelois doivent sohaiter que « leur autoroute » soit construite dans la catégorie la plus haute possible, ce qui contribuera à mieux relier le canton au reste de la Suisse, à lutter plus efficacement contre les effets de la position relativement marginale de celui-ci dans bretelle de la N 1 qui reliera les régions de ces deux localités en passant par Berne, Morat et Payerne. En fait, les indications données par l'exécutif central ont surtout consisté à rappeler le lien existant entre la réalisation de la N 1 et celle de la N 5.

Etienne Jeanneret

(Suite en page 15)

Prochain article : LA N5 AUJOURD'HUI.

Routes nationales suisses

Etat des travaux de construction, fin 1980

Légende :

terminé

en construction

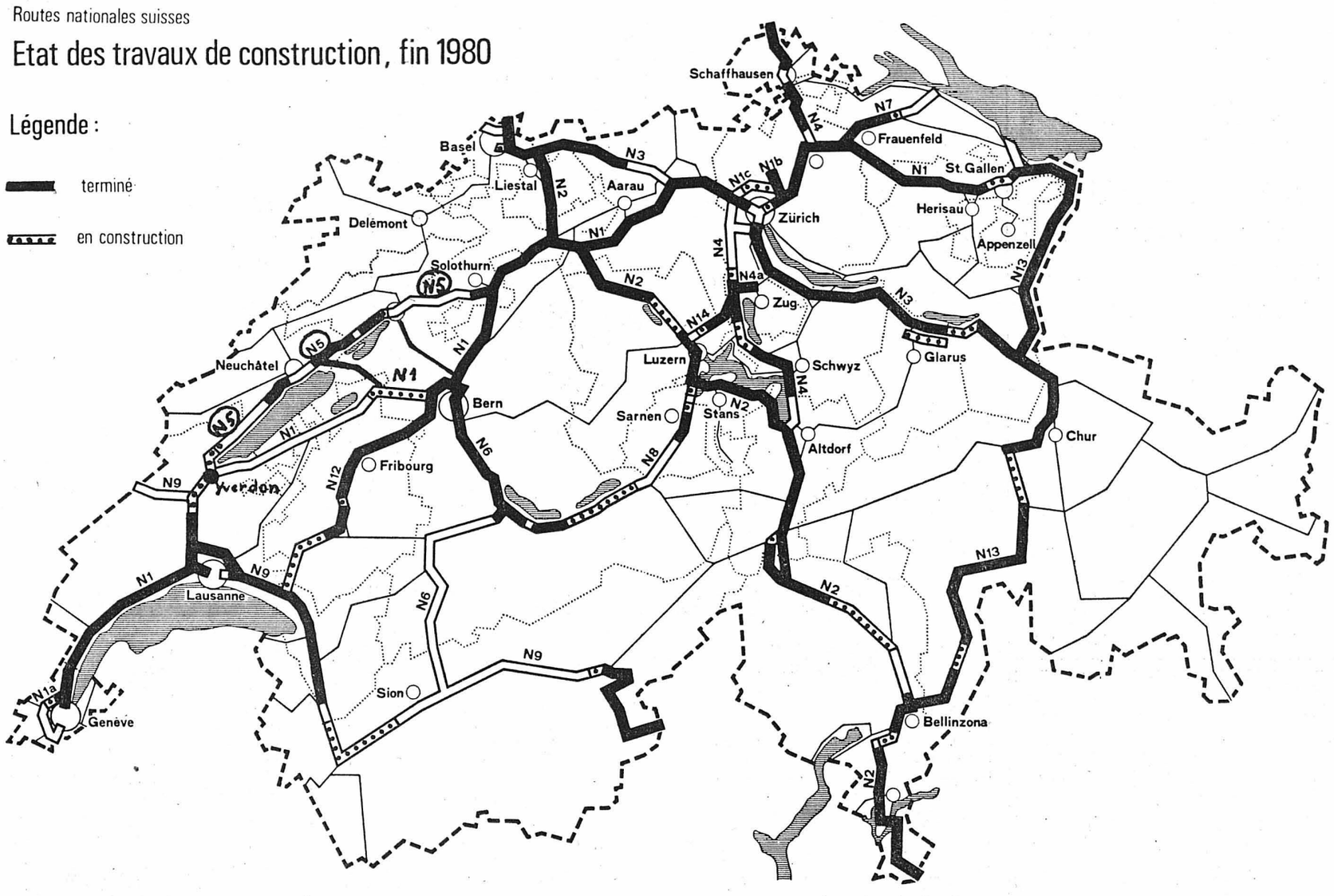

LES IDÉES ET LES FAITS

Dix ans après

« L'or est le soleil, le dollar la lune et les deux se trouvent l'un vis-à-vis de l'autre dans un rapport immuable ». Ainsi pensait encore M. John Connally, ministre américain des finances, lorsqu'il se rendait à la conférence du Groupe des Dix à Rome au début de décembre 1971. A cette époque pourtant, le dollar ne représentait déjà plus l'or puisque, depuis le 15 août, il n'était plus convertible en or. Mais il fallait procéder par étapes, tout cela n'étant que provisoire. Il fallait rassurer les possesseurs de dollars répartis dans le monde entier. D'ailleurs, depuis le mois de mars 1968 le dollar avait cessé d'être convertible pour les particuliers et la mesure du président Nixon ne concernait plus que les banques d'émission et les gouvernements étrangers, qui depuis longtemps avaient cessé de convertir leurs dollars en or pour ne pas entamer davantage les réserves américaines de métal jaune, tombées de vingt-trois milliards de dollars en 1957 à dix milliards en 1971, alors que les créances théoriquement convertibles s'élevaient à plusieurs dizaines de milliards.

Le système mis en place trente-six ans plus tôt à Bretton Woods prenait ainsi fin en s'embourbant dans le marécage du dérèglement général des monnaies dont le monde occidental n'est pas encore sorti. Bien au contraire, ce dérèglement s'est encore aggravé deux ans plus tard par la crise du pétrole et ses conséquences monétaires. Devant le cours des événements, on pouvait supposer depuis des années que les Etats-Unis prendraient un jour des mesures draconiennes pour mettre fin à une situation impossible. Ce jour-là était arrivé, qui a ouvert l'époque de ce que M. Valéry Giscard d'Estaing, à l'époque ministre des finances et de l'économie, définissait d'une manière imagée par le terme de « navigation chaloupée ».

Elle dure toujours, cette forme de navigation incertaine où dominent le chacun pour soi et la crainte d'une fausse manœuvre. Le flottement des monnaies n'a heureusement pas causé jusqu'à présent de dommages irréparables, mais il a contribué à affaiblir l'expansion économique et donc à accroître le chômage. La baisse du dollar a réduit les possibilités d'exportation des pays occidentaux et la Suisse en a particulièrement souffert. Mais la hausse du même dollar depuis le début de l'année renchérit les produits pétroliers et provoque une inflation importée dont on se passerait bien.

Depuis dix ans, il a fallu se faire à l'idée que l'expansion économique marque pour le moins un temps d'arrêt caractérisé par un fort ralentissement de la croissance industrielle devenue même parfois négative. De plus l'inflation reste forte partout et la Suisse malgré sa situation privilégiée n'y échappe pas. Les problèmes non résolus ne manquent pas. Quand et comment le seront-ils, qui peut le dire ? Une chose est certaine comme le dit Richard Nixon dans son livre « La vraie guerre » : « Le véritable danger, c'est l'anémie paralysante de la taxation, de la réglementation, de la nationalisation, de la socialisation ».

C'est contre cette maladie qu'il faut se prémunir pendant qu'il en est encore temps.

Philippe VOISIER

Prix abusifs

BERNE (ATS) – Surveillance permanente des prix pratiqués par les grandes concentrations d'entreprises contre surveillance générale mais limitée dans le temps: voilà ce qui oppose l'initiative populaire «pour empêcher les prix abusifs dans les concentrations économiques» au contre-projet que le Conseil fédéral a adopté hier. Il appartient maintenant au Parlement de définir ses mots d'ordre avant de soumette le sujet au souverain.

C'est en juin 1979 que ls organisations de consommatrices – Fédération romande des consommatrices, Forum des consommatrices de Suisse alémanique et Association des consommatrices de Suisse italienne – ont déposé leur initiative munie d'environ 130.000 signatures. Ce texte propose une nouvelle disposition constitutionnelle qui oblige la Confédération à surveiller les prix des biens et services offerts par les «entreprises et organisations qui occupent une position dominante sur le marché» (cartels et organisations analogues).

Le contre-projet du Conseil fédéral

Si des abus sont constatés, la Confédération doit avoir le pouvoir d'abaisser les prix.

POLITIQUE CONJONCTURELLE

Le contre-projet que le Conseil fédéral vient de soumettre au Parlement fait de la surveillance des prix un nouvel instrument de la politique conjoncturelle (en plus des mesures monétaires et fiscales et l'aide au développement régional).

Ainsi, la Confédération n'ordonnerait une surveillance des prix et, le cas échéant, l'abaissement de prix injustifiés que si la situation conjoncturelle l'exige, (en période de fort renchérissement). Elle doit toutefois avoir auparavant épuisé toutes ses autres possibilités d'intervention. En outre, la surveillance «version Conseil fédéral» serait limitée dans le temps et levée lorsque la hausse des prix redevient supportable. Elle ne se limite en revanche pas aux seules concentrations économiques.

Les auteurs de l'initiative partent de l'idée que seule une minorité des prix résultent du libre jeu de la concurrence, lit-on dans le communiqué publié hier par le département fédéral de l'économie publique (DFEP).

AVIS CONTRAIRE

Le Conseil fédéral est d'un avis contraire et pense que la concurrence joue de manière satisfaisante dans de larges secteurs du marché, importants pour le développement des prix. Il estime en outre qu'une intervention aussi profonde que celle suggérée par les auteurs de l'initiative est inadéquate aussi bien du point de vue du principe de notre régime économique que pour des raisons économiques et administratives.

Mise en garde du public: le Conseil fédéral, indique encore le communiqué du DFEP, est conscient de la grande popularité d'une surveillance des prix. C'est justement pourquoi «il aimerait mettre en garde contre les attentes exagérées qui sont volontiers mises dans cette mesure».

(lire également en page 31)

Le Haut-Doubs zone sinistrée

PONTARLIER, (AP). – La région du Haut-Doubs, et notamment le canton de Levier, est envahi depuis plusieurs semaines par des campagnols dont la présence et la multiplication provoquent d'importants dégâts, à tel point que la préfecture a pris un arrêté déclarant sinistrées la plupart des communes.

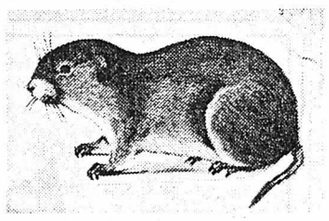

Le campagnol des champs (ARC)

Mardi les agriculteurs ont manifesté leur mécontentement à Pontarlier et à Levier et ont proposé la réhabilitation du renard, le meilleur prédateur de ces campagnols, ainsi que la protection des buses.

Ces petits rongeurs causent des dégâts dans les plantations des territoires de 230 communes. L'Institut national de la recherche agronomique (I.N.R.A.) et l'Institut Pasteur ont installé une antenne de recherches à Levier. Le campagnol est un mammifère rongeur. Il mesure environ 10 cm. Le rat est un campagnol.

IL ÉTAIT TEMPS !

Une des volontaires au secours des baleines. (Téléphoto AP)

Les cétacés vivants, d'une taille de sept mètres de long, ont été emmenés un par un au large à l'aide de petits bateaux, tandis que 300 écoliers en vacances munis de seaux formaient une chaîne pour apporter un peu de fraîcheur aux baleines encore sur la plage.

TASMANIE (Australie), (AFP). – 180 baleines qui s'étaient échouées sur une plage de la côte est de Tasmanie (Australie) ont été sauvées par des volontaires et des pêcheurs qui ont réussi à les remettre à la mer. Une centaine d'autres qui n'ont pas pu être déplacées sont mortes et seront enterrées dans une fosse commune sur la plage.

CHRONIQUE RÉGIONALE : pages 2, 3, 6, 9, 11 et 13.

CARNET DU JOUR : page 6.

INFORMATIONS SUISSES : page 15.

TOUS LES SPORTS : pages 17 et 18.

PROGRAMMES RADIO/TV : page 29.

NATATION : page 24.

JOUR « CUBIQUE »

PARIS, (AP). – Il faudra attendre le prochain siècle pour connaître une journée aussi remarquable que le 9 septembre 1981. Ce jour est en effet un cube parfait dans lequel le produit du quantième du mois et du mois lui-même (égaux entre-eux) est égal aux deux derniers chiffres de l'année en cours : 9 x 9-81. Le dernier jour « cubique » est survenu le 8 août 1964, et le prochain n'interviendra que le 1er janvier 2001.

DE PARIS
les dernières nouveautés
ROBES-BLOUSES
ensembles - jupes
VESTES MANTEAUX EN PEAU
JACK-POT
Concert 6
Neuchâtel
Tél. 24 60 40
22699-81

IMPOPULAIRE, MAIS À QUEL PRIX

Plus d'un Neuchâtelois en aura fait plusieurs fois l'expérience, s'il ne s'en plaint même quotidiennement: il est agaçant, énervant, irritant pour l'automobiliste, de réduire sa vitesse à 50 km à l'heure, à l'approche et pour la traversée de Bienne.

Prendre une mesure de ralentissement, décréter que la vitesse limite à l'intérieur des agglomérations doit descendre de 60 à 50 à l'heure, c'est être assuré d'avance d'un mouvement d'impopularité. La réaction de refus est partout la même, en Suisse, en Europe, dans le monde entier.

L'auto – quoi de plus naturel – est faite pour rouler, et pour avancer vite. Entraver sa vélocité, c'est contre nature. Quel individu sensé, actif, dynamique oserait prétendre le contraire? Le mouvement accéléré, c'est ... le progrès.

D'accord! Mais ... Quel prix doit-on payer ce progrès? La démonstration qui a été faite à Bienne et dans plusieurs autres villes répond à la question. Toutes les localités qui ont appliqué la limitation de la vitesse à 50 à l'heure ont vu baisser d'un sixième le nombre des victimes d'accidents imputables à la circulation automobile. A Bienne précisément, la régression du total de ces accidents a même été de plus d'un cinquième: 21% exactement.

Quelques résultats obtenus ailleurs par la mise en vigueur de cette réglementation restrictive – et impopulaire! – vous intéressent-ils? D'une enquête menée par la NOUVELLE GAZETTE DE ZURICH (NZZ), il ressort que dans cette ville, à Bâle et à Berne 3205 personnes furent tuées ou blessées au total en une année, à compter du 1er juillet 1980 «à la vitesse de 50 km». Mais il y en eut 3858 «à la vitesse de 60 km» durant la même période précédente de douze mois.

A Berne, le nombre de piétons accidentés a baissé de 34%! Pendant ce temps, le nombre des accidents enregistrés à Genève et à Lausanne, où le 60 à l'heure a été maintenu, a augmenté de 5% par rapport à l'année précédente.

Impopulaire, le 50 à l'heure? Sans doute. Pour en être tout à fait certain, il faudrait demander l'avis des victimes. Notamment celui des enfants et des personnes âgées, tués le plus souvent sur les ... passages protégés.

R. A.

AVIS TARDIFS

Fr. 4.– par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

ACTIONS discount viande fraîche...
- Jambon roulé fumé kg 14.90
- Langue de bœuf kg 8.90
- Salami Generoso tipo nostrano kg 13.90

Super-Centre Portes-Rouges
+ Centre Coop Fleurier
22840-76

SALAIRE ÉLEVÉ
à peintres en bâtiment
MAÇONS - MENUISIERS
Tél. (038) 24 31 31 30734-76

Notre poissonnier propose...
Notre force : la garantie fraîcheur !
- Veau de mer sans peau 100 g 1.50
- Filets de carrelets 100 g 1.-

Super-Centre Portes-Rouges
22841-76

Rôtisserie Hôtel Bar Dancing
Le Grenier
Les Geneveys-sur-Coffrane
Tél. 038 57 17 87
la grande révélation d'OZONE JAZZ 81
JAMES CON HIELO BAND
4 soirs, dès 22 heures,
jeudi 10, vendredi 11, samedi 12, dimanche 13 septembre
En complément de programme
MANDY'S FIVE
Entrée Fr. 8.-
Restauration chaude à toute heure
22832-76

LA NOUVELLE OPEL ASCONA est arrivée !
Venez la voir à notre exposition au PANESPO dès vendredi 11 septembre
GARAGE DU ROC
HAUTERIVE - ✆ 33 11 44
22831-76

Ett civil de Neuchâtel

Naissances.— 7 septembre. Mani, Jessica-Valérie, fille de Frédéric, Neuchâtel, et de Katia, née Brunner.

Décès.— 7 septembre. Siliprandi née Cachelin, Daisy-Hélène, née en 1908, Marin, épouse de Siliprandi, Alexandre-René. 8. Schmid, Charles-Henry, né en 1908, Corcelles, époux de Charlotte-Elisabeth, née Huber.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

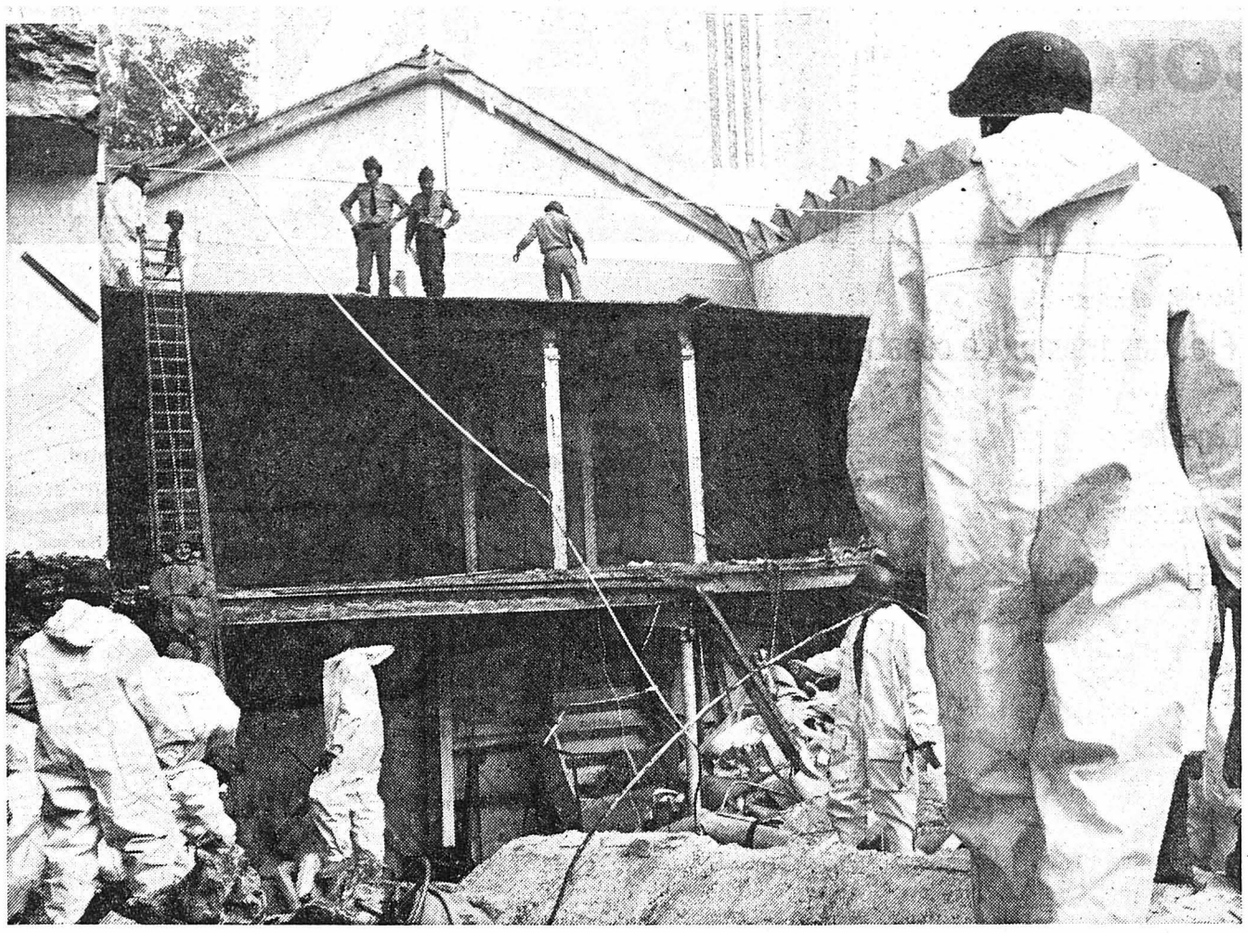

Les troupes de PA à l'œuvre à Champ-Coco. (Avipress-P. Treuthardt)

Toujours des démolitions pour la N5 à Neuchâtel

Les troupes du 5me bataillon de protection aérienne entrées en service il y a une semaine à Colombier et qui sont stationnées dans le canton pour leur cours de répétition annuel, se livrent actuellement à des exercices, entre autre à Neuchâtel.

Pour le compte de la future Nationale 5, elles entreprennent les derniers travaux de démolition dans la cuvette de Champ-Coco où, on le sait, sera construit l'échangeur central, pièce maîtresse de la N5 à Neuchâtel.

Ils en font de même à Vauseyon dont le carrefour devra être complètement restructuré en fonction précisément de la présence toute proche de l'échangeur qui recevra les routes des Gorges du Seyon et du Val-de-Travers via Peseux.

Naissances

Catherine et Jean-Luc CHOPARD-FERROT, ont la très grande joie d'annoncer la naissance de

Magali

le 9 septembre 1981

Maternité Pourtalès — *Petit-Berne 9 b Corcelles*

35236-77

Magali est heureuse d'annoncer la naissance de sa petite sœur

Emilie

le 9 septembre 1981

Eliane et Alain STOLLER-IETTER

Maternité de Pourtalès — *2, rue de Meuron 2074 Marin*

30735-77

David et ses parents ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Sandrine

le 9 septembre 81

Martine et Giorgio ARDIA-BOULE

Maternité de la Béroche — *Cortenaux 2 2034 Peseux*

22798-77

CORTAILLOD

Majorettes

(c) Les majorettes de Cortaillod ont accompli le dimanche 30 août leur course annuelle sous la conduite des membres du comité. But : le lac des Quatre-Cantons. Le dimanche suivant, elles se produisaient au Landeron dans le cadre d'une fête paroissiale. On aura l'occasion de les applaudir dans quelques jours lors du cortège de Boudrysia. Les plus grandes de ces jeunes filles se présenteront devant un jury d'examen dans le courant de l'automne prochain.

Une pianiste neuchâteloise dans la musique française

Monique Müller s'est depuis longtemps passionnée pour la musique française du début de ce siècle et pour ses précurseurs. On se souvient encore du concert qu'elle avait consacré à la musique pour piano de Bizet.

Elle vient de publier un enregistrement captivant de deux grandes partitions peu connues de musiciens que l'on considère à tort comme secondaires. Très représentatifs des deux courants qui ont marqué l'évolution de la musique française, Vincent d'Indy et Déodat de Séverac se retrouvent dans ce disque à point nommé pour une illustration des tendances de cette époque.(*)

Avec Vincent d'Indy, c'est surtout le maître austère et méticuleux de la « Scola Cantorum » qui transparaît dans son « Poème des montagnes » Op. 15, véritable fresque sonore, proche du poème symphonique, qui présente le meilleur de l'auteur.

Diamétralement opposée, l'inspiration de Déodat de Séverac (bien qu'il fût pendant longtemps l'élève du premier) s'imprègne du soleil méditerranéen et des senteurs du Languedoc et fuit les savantes combinaisons contrapuntiques. Il en résulte une musique qui, comme le disait Debussy, « sent bon » et jouit d'une grande liberté, comme en témoignent ces merveilles qui constituent la suite « Cerdana ».

Le jeu de Monique Müller fait ici toute une approche en couleur et en nuances. Elle sait doser avec bonheur la pédale et donne à son pianisme une lumière et un brillant attachants. De plus, elle a su se pénétrer de l'esprit de ces œuvres et le restituer avec conviction. Un enregistrement témoin. J.-Ph. B.

(*) Editions « Gallo » N° 30-199.

Le nouvel horaire des CFF et les TGV

Le nouvel horaire des CFF et des entreprises de transport entrera en vigueur le 27 septembre. Abstraction faite de quelques modifications introduites par des réseaux ou entreprises de transports touristiques, il ne présente pas de grands changements, indique-t-on aux CFF.

En ce qui concerne le trafic international, on remarque les changements dus à l'introduction des trains à grande vitesse (TGV) de la SNCF sur la ligne Paris-Lyon. Les deux trains Genève-Paris, par Bourg-en-Bresse et Dijon, seront donc supprimés et remplacés par une liaison avec le TGV, le soir et le matin, dans les deux directions. La durée du voyage entre Genève et Paris variera de 4 heures et quart à 4 heures et demie, au lieu de 6 heures et demie et 8 heures actuellement. La réservation des places est obligatoire et des suppléments de prix sont appliqués certains jours dans les rames TGV.

TGV de Genève et de Besançon

Voici les heures de départ et d'arrivée à Genève et Paris.

– Départ de Genève à 7 h 10, arrivée à Paris-Gare de Lyon à 11 h 34 (11 h 36 les samedis et dimanches). Départ de Genève à 18 h 10, arrivée à Paris à 22 h 37.

– Départ de Paris à 7 h 45, arrivée à Genève à midi. Départ de Paris à 19 h 12, arrivée à Genève à 23 h 27.

Quant aux liaisons Paris-Besançon par TGV, elles ne portent actuellement que sur une rame qui partira de la capitale comtoise à 7 h pour arriver à Paris à 9 h 59, le retour se faisant par un TGV quittant Paris à 19 h 35 et arrivant à Besançon à 22 h 34.

COMMUNIQUÉ

Thé-vente de la paroisse du Temple du bas

La paroisse du Temple du bas vous invite à participer à sa journée « Thé-vente » annuelle, samedi toute la journée. A midi : repas avec émincé de poulet. Tout le jour : tea-room à disposition avec divers stands, marché aux puces et pâtisserie. D'ores et déjà, nous vous souhaitons une cordiale bienvenue.

AVIS MORTUAIRE

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame Elvira Margiotta;
Les enfants Anne-Marie, Antonella et Luigi;
Le fiancé Michele Cofrancesco;
Parents, amis et connaissances,
ont le chagrin de faire part du décès subit de

Monsieur

Pietro MARGIOTTA

enlevé à leur affection mardi, dans sa 50me année.

La cérémonie aura lieu à l'église Notre-Dame, jeudi 10 septembre, à 9 heures. 35211-78

REMERCIEMENTS

La famille de

Monsieur

Jean LENAERS

très touchée des nombreux témoignages de sympathie reçus lors de son deuil remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages ou leur envoi de fleurs, l'ont entourée. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Colombier, septembre 1981. 35237-79

La famille de

Madame

Marguerite PORTA

profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'affection qui lui ont été adressés lors de son grand deuil, remercie très sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée de leur présence, leur don, leur envoi de fleurs ou leur message. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Cortaillod, septembre 1981. 22465-79

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

«Aimez-vous les uns les autres
Comme je vous ai aimés.»

Madame Henry Schmid et ses enfants;
Monsieur Jacques-André Schmid, à Neuchâtel;
Madame Marie-Claude Meylan et ses enfants, à La Tour-de-Peilz;
Monsieur Benoît Schmid, à Dombresson,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la grande douleur de faire part du décès de leur bien-aimé époux, papa et grand-papa chéri

Monsieur

Henry SCHMID
Notaire

2035 Corcelles, le 8 septembre 1981.
(Avenue Soguel 16.)

«Dieu est amour»

L'incinération aura lieu jeudi 10 septembre 1981, à 15 heures, à la chapelle du crématoire de Neuchâtel.

Le corps repose au pavillon du cimetière de Beauregard.

En lieu et place de fleurs, veuillez penser à l'hôpital de la Providence.
c.c.p. 20-1092

35483-78

†

Madame Pia Bearzi-Martin, à Neuchâtel;
Monsieur Paolo Bearzi, à Neuchâtel;
Monsieur et Madame Gildo Martin et leurs enfants, à Osais;
Monsieur et Madame Giuseppe Martin et leurs enfants, à Osais;
Monsieur Severino Bearzi, à Udine;
Madame Iside Bearzi, à Udine;
Madame Anna Capellari, à Vittorio-Veneto,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Elio BEARZI

leur très cher époux, père, beau-frère, oncle, neveu, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 47me année, après une longue maladie supportée avec courage.

2000 Neuchâtel, le 9 septembre 1981.
(Rue de la Dîme 88).

La messe de requiem sera célébrée en l'église Notre-Dame de Neuchâtel, vendredi 11 septembre, à 9 heures, suivie de l'inhumation au cimetière de Beauregard.

Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

30733-78

Dieu est amour.
1 Jean 4:8.

Monsieur et Madame Philippe Petter-Truttero et leurs enfants, à Morges;
Monsieur et Madame André Petter-Pierson et leurs enfants, à Aigle;
Madame Elise Menétrey-Tschantz, à Yverdon;
Monsieur et Madame Louis Tschantz, à La Croix-sur-Lutry;
Madame Hélène Tschantz et ses enfants, à Luins;
Les enfants de feu Aimé Tschantz, à Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Bienne;
Madame et Monsieur Robert Lassueur-Tschantz, à Yverdon;
Les enfants de feu Louis Cellier, aux USA,
ainsi que les parents, familles et amis,
font part du décès de

Madame

Marie-Louise CELLIER-PETTER
née TSCHANTZ

dans sa huitantième année.

Vous êtes sauvés par la grâce, par la foi, et cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu.
Eph. 2:8.

Le service mortuaire aura lieu à la chapelle du crématoire de Neuchâtel, le vendredi 11 septembre 1981, à 9 heures et suivi de l'ensevelissement au cimetière de Boudry, à 10 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

30732-78

La Société de laiterie d'Engollon a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame

René RUCHTI

mère de Monsieur Louis Ruchti, son dévoué président. 22857-78

Les Contemporains 1908 de Neuchâtel et environs sont informés du décès de leur cher et regretté ami

Henry SCHMID

Ils garderont de lui le meilleur souvenir.

22046-78

La direction, le personnel et les enfants du Centre pédagogique de Dombresson ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Henry SCHMID

papa de leur collaborateur Monsieur Benoît Schmid.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. 22038-78

†

Emil et Margrith Weltin-Schnalzger et famille, à Arbon;
Charles Weltin et sa famille, à Pratteln;
Hans et Frieda Weltin-Rechner, à Kreuzlingen;
Bertha Rieter-Weltin et sa famille, à Kreuzlingen;
Werner et Elly Weltin-Stierle et famille, à Eglisau;
Karl et Louise Kradolfer-Weltin et famille, à Donzhausen;
Kurt et Lydia Schweizer-Weltin et famille, à Kreuzlingen;
Ernst et Klara Zimmermann-Weltin, aux USA;
Albert et Bertha Weltin-Alther, à Goldach;
Severin et Lisa Lanter-Weltin et famille, à Heiden;
Ruedi et Paula Müller-Weltin, à Zurich,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle

Louise WELTIN

leur très chère et bien-aimée tante et marraine, enlevée à leur tendre affection, dans sa 93me année.

2053 Cernier, le 8 septembre 1981.
(Jonquilles 1).

Dieu est amour.
Je sais en qui j'ai cru.
2 Tim. 1, 12.

La messe de requiem sera célébrée vendredi 11 septembre, à 13 heures, en l'église catholique, suivie de l'ensevelissement (convoi automobiles).

Domicile mortuaire : hôpital de Landeyeux.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

30731-78

Le conseil de la paroisse catholique du Val-de-Ruz a le chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle

Louise WELTIN
ancienne gouvernante de cure

Nous garderons un souvenir reconnaissant de son inlassable dévouement pour la paroisse, de sa grande disponibilité et gentillesse envers chacun.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. 22855-78

Avis à nos abonnés

VACANCES ET CHANGEMENTS D'ADRESSE

Si vous désirez modifier l'adresse de votre abonnement, veuillez nous faire parvenir votre

ORDRE DE CHANGEMENT D'ADRESSE

uniquement au moyen d'un **BULLETIN DE VERSEMENT POSTAL VERT**

L'exiguïté de nos locaux provisoires pendant les travaux de rénovation ces prochaines semaines nous oblige à procéder de cette manière.

Sur le **BULLETIN DE VERSEMENT POSTAL VERT,** nous vous prions d'indiquer

- **AU RECTO**
  votre adresse actuelle ;
- **AU VERSO**
  – votre nouvelle adresse, temporaire ou définitive ;
  – le premier et le dernier jours auxquels le journal devra vous être envoyé à la nouvelle adresse.

Pour le calcul des frais, qui sont à payer à notre compte de chèques postaux **20-178,** veuillez appliquer le barème suivant :

SUISSE

taxe de mutation Fr. 3.–

ÉTRANGER

taxe de mutation Fr. 3.–
+ frais de port par voie de surface

Grande-Bretagne, Pays de l'Est	80 c. par jour =	Fr. ...
Autres pays d'Europe	50 c. par jour =	Fr. ...

Envoi par AVION : Veuillez demander le tarif au service des abonnements.

SUSPENSION PROVISOIRE DE LA DISTRIBUTION

A partir de **six** jours au minimum, sans frais
Bonification : dès **un** mois d'arrêt.

Les journaux ne pourront plus être conservés pendant l'absence des abonnés. Veuillez vous faire envoyer votre FAN en **poste restante** (taxe de mutation de Fr. 3.–).

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
Service de distribution

50765-80

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

TOUR DE VILLE

APPROCHE DU MONDE HANDICAPÉ AU SEIN DE LA ZONE PIÉTONNE

● VALIDES et handicapés: des termes antonymes qui s'appliquent néanmoins à des personnes qui ont une foule de choses en commun. Pour une seule différence, l'être humain peut se trouver cruellement dans une situation minoritaire où l'ignorance ou l'intolérance le confine généralement. Un état et un sentiment qui sont eux-mêmes des handicaps à l'entente et à la compréhension.

La journée de samedi, ce 12 septembre placée sous le signe de la rencontre des personnes handicapées et des personnes valides, devrait inciter la population à saisir l'occasion de mieux se connaître. La manifestation, qui se déroulera de 9h à 16h dans les rues de la zone piétonne, a été conçue de manière à donner au passant la possibilité d'établir une relation exempte de «pitié» et de «culpabilité», deux sentiments qui empêchent le dialogue d'égal à égal.

Une première étape de la connaissance du monde handicapé a été réalisée cette semaine, grâce à la bienveillance des commerçants de la ville qui ont accepté d'exposer certains appareils et du matériel d'information dans leurs vitrines. Cette démarche devait aller de pair avec une action plus directe. Ainsi, il sera possible d'établir des contacts aux divers stands montés sur les principales places de la zone piétonne, ce samedi. La fontaine de la Justice sera occupée par le groupe sportif de l'Association suisse des invalides, l'Association suisse des paraplégiques, Pro Infirmis, la Croix-Rouge, les Perce-Neige et la Société romande pour la lutte contre la surdité.

PARCOURS EN CHAISE ROULANTE

L'élément contact le plus original de la manifestation sera un rallye pour personnes valides, assorti d'un permis de conduire, en chaise roulante. Le départ sera donné devant le Temple du bas où les participants devront se grouper par deux, pour aider la personne en chaise roulante à passer les obstacles (rampes, marches, etc). Le parcours comprendra également des postes où les participants devront se déplacer les yeux bandés et faire un exercice de braille, ainsi qu'un magasin fictif où il sera possible d'apprécier les difficultés d'accès à certaines marchandises.

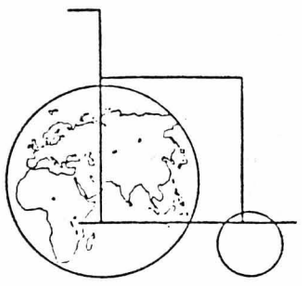

L'en-tête d'un « permis de conduire » tel qu'il sera délivré aux personnes valides qui participeront au rallye des chaises roulantes. Les photos figurant sur le permis seront prises le long du parcours.

Le programme de cette journée comprendra également de nombreuses démonstrations dont les principales, transfert d'une chaise roulante à une voiture, chiens d'aveugles, utilisation d'une imprimante et emploi d'une chenillette pour monter les escaliers, auront lieu près du Temple du bas. A l'intérieur du temple, les PTT présenteront un téléphone pour mal-entendant et un stand « Carba » permettra de faire connaissance avec les merveilleux appareils d'aide auxiliaire qui ont été inventés à l'intention des handicapés.

Cette journée, sans but lucratif, faut-il le préciser, a pour but de familiariser la population aux différents aspects de la vie quotidienne des handicapés qui ont à affronter, outre les barrières architecturales et de multiples questions pratiques, l'incompréhension et même l'indifférence des bien-portants à leur égard. A.T.

Pauvre chaton !

● Les mésaventures d'un chaton de trois mois montrent que souvent par inconscience, on fait preuve de cruauté à l'égard des animaux domestiques. Un habitant de Serrières avait adopté un chaton. Il partit pour une affaire familiale en l'abandonnant durant près de trois jours avec juste de la nourriture et de l'eau pour 24 heures. Le chaton, par ses cris alerta le voisinage. La police, prévenue, est intervenue avec une échelle, brisant les carreaux d'une fenêtre pour voler à son secours. La Société protectrice des animaux de Neuchâtel et environs a déposé une plainte pénale et a pris en charge le chaton. Relevons que la SPAN, qui ne dispose pas encore d'un refuge officiel, héberge actuellement un certain nombre de chiens et de chats abandonnés qui attendent avec impatience un nouveau foyer. (P.)

Tambours et clairons!

● DANS le cadre des activités de l'Union des musiques de la ville, la société de tambours et clairons «La Baguette» donnera un concert public ce soir jeudi dans le quartier des Beaux-Arts. Cette société se produira une nouvelle fois dimanche 13 septembre en fin de matinée quai Osterwald et gagnera aussitôt après Delémont, «La Baguette» devant participer au cortège de la Fête du peuple jurassien.

Reflets d'un congrès à la Cité universitaire

La créativité n'est pas du côté des chercheurs...

Réunis ainsi qu'on le sait en séances exceptionnelles, les 260 congressistes de l'Association pour la formation des enseignants en Europe (ATEE) poursuivent leurs importants travaux au chef-lieu à la Cité universitaire.

Revenons en premier lieu sur la journée de lundi, marquée en fin d'après-midi par l'accueil de la commune de Neuchâtel. A cette occasion, M. André Buhler, conseiller communal et directeur des affaires culturelles, a relevé l'opportunité des thèmes retenus par le congrès au moment où, à Neuchâtel et en Suisse romande, il est question de l'introduction du nouveau programme de français.

Mardi, lors de la cérémonie d'ouverture, le chef du service de l'enseignement secondaire, M. Jean-Philippe Vuilleumier apporta, lui, les souhaits de bienvenue de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'Instruction publique et de l'Etat de Neuchâtel. Saluant le mérite des enseignants, ce dernier dit notamment:

– Précurseurs d'un constant renouvellement de la pédagogie, ces «artisans» on forgé un style d'école largement ouvert à tous, posant peu à peu le jalon à cette innovation scolaire, sujet de vos préoccupations.

On assista par ailleurs à la présentation de deux exposés, l'un par M. Jacques-André Tschoumy, directeur de l'Institut romand de recherches et de documentation pédagogique (IRDP), l'autre par M. Claude Merazzi, directeur de l'Ecole normale de Bienne. Le directeur de l'IRDP a précisé les motifs qui l'ont conduit à proposer ce thème aux formateurs d'enseignants en Europe: les procédures de formation des enseignants étant souvent consécutives, voire étrangères aux mesures d'innovation, ces deux fonctions deviennent peu à peu simultanées et interactives.

Pour sa part, M. Merazzi s'est efforcé de dégager les thèmes essentiels qui ressortent des différentes contributions qui seront débattues au sein des groupes de travail. Lors d'un précédent article, on a déjà relevé à ce propos certaines convergences, telle la remise en question de l'apprentissage par simple imitation.

POINT FORT

Mais il convient de s'attarder sur le point fort de cette journée de mardi, à savoir la conférence de M. Louis Legrand, professeur à l'Université Louis-Pasteur, à Strasbourg, ancien directeur de recherche à l'INRP (Paris), sur le thème: «Expérimentation pédagogique et formation des maîtres».

Pour le conférencier, la formation classique des enseignants – en France évidemment – a montré son impossibilité de susciter et de prendre en compte l'innovation. Trop normative, trop figée, cette dernière ne s'est pas adaptée à l'évolution des sociétés. Certes, de plus forts éléments pédagogiques, psychologiques et sociologiques pourraient améliorer cette formation. Mais selon M. Legrand le programme classique est carenciel parce qu'on ne peut, lors de cours ex cathedra, apprendre du même coup les méthodes actives. Cette contradiction révèle aussi une insuffisance pour former l'enseignant à la recherche.

SCHÉMA DE BASE

Le conférencier émet une proposition de solution idéale à cette formation permanente. Il convient d'utiliser dans la formation initiale, mais surtout continuée, les techniques de la recherche-action: l'innovation contrôlée. Concrètement, la créativité est réclamée de tous les partenaires dès le départ d'un projet ou d'une innovation. Cette dernière ne concernera plus désormais les seuls spécialistes, mais ceux qui vivent concrètement « sur le terrain » y apporteront leur contribution.

– La créativité n'est pas du côté des chercheurs, remarque à ce propos M. Legrand, présents, eux, pour faire tomber les illusions... Elle part de la base, donc des enseignants eux-mêmes.

Vient ensuite le contrôle par les groupes qui travaillent d'une façon décentralisée et ensuite celui des chercheurs. L'ensemble du processus devrait donc être rivé à un schéma de base.

– Mais, ajoute M. Legrand, une innovation réussit parce qu'on y croit. Le fait d'y croire est fondamental. Et l'on ne peut vendre des marchandises toutes faites pour y parvenir: les enseignants ont besoin de participer à la création.

En somme les tâtonnements sont inévitables mais l'innovation n'a de chance d'aboutir que si chacun se sent concerné. Mo. J.

On ne s'étonnera pas ici de l'absence de commentaires quant aux éventuelles remarques des participants. Ces dernières ont fait l'objet de questions écrites qui seront incluses dans la synthèse finale, à l'issue des travaux.

DE GROSSES VOITURES QUI PASSENT

De grosses voitures, noires de surcroît, avec des fanions sur le capot, tout cela fait très officiel. Et elles l'étaient ces voitures de la Confédération qui ont traversé hier Neuchâtel: accompagnés du conseiller fédéral Chevallaz, le président de la République fédérale d'Autriche et Mme Kirschschlaeger se rendaient dans le canton de Vaud avant de prendre le bateau pour Genève, le président de la Confédération et Mme Furgler les ayant rejoints à l'embarcadère de Cully. (Avipress-P. Treuthardt)

D'autres informations page 6

AU TRIBUNAL DE POLICE DE BOUDRY

Il avait laissé traîner 50 kg ...d'explosifs !

Le tribunal de police de Boudry a siégé mercredi sous la présidence de M. François Buschini, assisté de Mme Jacqueline Freiburghaus qui remplissait les fonctions de greffier.

Dans la soirée du 11 juin dernier, deux jeunes gens fouinaient dans la carrière de Bois-Rond, près de Montmollin, en dépit de l'interdiction d'y pénétrer. Ils emportèrent un lourd carton et un rouleau de cordon qui étaient légèrement dissimulés sous une bâche de plastique. Puis, dans une forêt toute proche, ils tentèrent, mais heureusement en vain, de bouter le feu à leur trouvaille!

Ce ne sont pas ces jeunes gens qui comparaissaient hier, devant le tribunal pour y répondre de leur larcin. Mais, au contraire, celui qui avait laissé traîner là, en plein air et pratiquement sans protection, les cartons en question; ceci en raison de la nature de leur contenu: 50 kg d'explosifs et 15 mètres de cordon détonant!

Pourtant, S.C., qui était prévenu d'infractions à la loi fédérale sur les explosifs, est un mineur expérimenté. Il a participé au percement de tunnels renommés comme le Simplon et le Gothard ainsi que de galeries non moins prestigieuses telles que celles de l'Hongrin - Léman et de Zermatt. Depuis 10 ans, il est seul responsable de la manipulation des explosifs et des mesures de sécurité en cette matière pour le compte d'une entreprise neuchâteloise qui exploite plusieurs carrières.

– Ce jour-là, a expliqué l'accusé, nous avons eu des ennuis avec une machine. Quand, à 18 h, la fourgonnette de ramassage est passée, je n'ai pas voulu faire attendre mes camarades et comme je devais utiliser ces explosifs le lendemain matin, je les ai dissimulés dans un tas de vieux cartons recouverts d'une bâche de plastique au lieu de les ranger dans la baraque spécialement prévue à cet effet.

A notre époque où déferle un terrorisme aveugle pour lequel les explosifs de tous genres sont devenus un mode de revendication quasi quotidien, la faute commise par S.C. est grave, a estimé le procureur général. Elle peut être qualifiée d'intentionnelle au sens de la loi. Aussi, dans ses réquisitions écrites, réclamait-il à l'encontre du coupable une peine de 20 jours d'arrêt.

L'avocat de la défense a plaidé coupable, mais une culpabilité par négligence, assurant qu'aucun élément constitutif de la faute intentionnelle n'était réalisé en l'espèce.

Tenant compte de toutes les circonstances de la cause, le tribunal a estimé qu'il s'agissait là d'une aberration unique dans la vie du prévenu et a finalement condamné ce dernier à une amende de 200 fr. à laquelle s'ajoutent 70 fr. de frais.

« VOICI 20 FR., MESSIEURS LES GENDARMES, ET LAISSEZ TOMBER ! »

Le 14 juin dernier, une patrouille de gendarmerie eut son attention attirée par le comportement bizarre d'un cyclomotoriste, près de Cortaillod. Intercepté, le conducteur du «deux roues» fut emmené au poste et soumis au test de l'éthylomètre qui signala une alcoolémie de 1,95 pour mille.

Devant ce résultat, l'homme qui avait refusé de révéler son identité, refusa catégoriquement une prise de sang. Puis, sortant un billet de 20 fr., il déclara:

– Tenez, Messieurs les gendarmes, pour boire une verre! Vous me ramenez chez moi et vous laissez tomber cette affaire...

Pouvait-il alors apprécier la portée de ses paroles qui constitue une tentative de corruption? Dans ce cas, la responsabilité du prévenu était restreinte – a estimé le tribunal – car, il était bel et bien dans un état d'ébriété avancé, un second test au breathalyzer ayant accusé une alcoolémie de 2,1 pour mille!

Par conséquent, l'ivresse était, elle, patente. Malheureusement pour lui, le prévenu, un nommé P.F., a déjà été condamné à deux reprises pour conduite d'un véhicule en état d'ivresse, de sorte qu'une peine d'amende seule – comme il la sollicitait – n'était plus possible, de même qu'un sursis.

Aussi, P.F. s'est-il entendu infliger une peine ferme de 20 jours d'emprisonnement et devra-t-il payer 120 fr. de frais.

Lors de son divorce, M.V. a été condamné à payer à son ex-femme une pension alimentaire pour ses deux enfants. Il n'a jamais rien versé, de sorte que l'arriéré s'élève aujourd'hui à quelque 24.850 francs.

Il a déjà été condamné l'an dernier pour violation de cette obligation d'entretien. Comme cela n'a eu aucun effet, l'Office cantonal des mineurs a déposé une nouvelle plainte en juin dernier.

L'accusé ne s'est pas présenté à l'audience. Le tribunal a reconnu M.V. coupable de fainéantise et de mauvaise volonté et, par défaut, lui a infligé une peine de trois mois d'emprisonnement sans sursis et le paiement des frais se montant à 50 francs.

Du poivre au visage de son mari !

Les époux F. se sont réconciliés sur le banc des accusés. Lors d'une violente altercation, survenue à 5 h du matin, alors que Mme A.-M. F. venait de se lever pour se rendre à son travail, celle-ci a lancé du poivre au visage de son mari qui maugréait d'avoir été réveillé. Ce dernier, qui se plaignait aussi d'avoir reçu un coup de pied, a riposté par un coup ... de poing!

Une méthode originale pour se mettre en forme dès l'aube! Mais, ne jetons pas de l'huile sur le feu, puisque retrait des plaintes respectives il y a eu, après que mari et femme eurent pris l'engagement réciproque de ne plus user de violences à l'avenir pour aplanir leurs différends. Sur quoi, le dossier a été classé sans frais.

G.S. était, lui aussi, prévenu de lésions corporelles simples et voies de fait. Il a profité d'un retrait de plainte et le dossier a été classé sans frais.

M. B.

Elle s'était élancée sur la voie du tramway

Jeune fille blessée à Auvernier

Vers 18 h, M. F. N., domicilié à Boudry, circulait aux commandes d'une rame des TN de Serrières en direction d'Auvernier. A la hauteur de cette gare et alors que le convoi avait fortement ralenti pour s'arrêter, le wattman a été surpris par la jeune Irène Coulot, demeurant à Auvernier, qui s'était soudain engagée sur la voie du nord au sud.

M. F. N. a aussitôt actionné les freins, mais malgré cette manœuvre, l'avant gauche de l'automotrice a heurté la jeune fille. Blessée, celle-ci a été transportée à l'hôpital Pourtalès. Elle souffre d'une plaie au cuir chevelu et d'une légère commotion.

Cyclomotoriste blessé à Boudry

Un accident de la circulation s'est produit hier vers 19 h sur la N5, à la hauteur du garage des Jordils, à Boudry. Pour une cause qui sera établie par l'enquête, M. Marcel Rime, domicilié à Cortaillod, a fait une chute sur la chaussée alors qu'il circulait sur cette route à cyclomoteur. Blessé à la tête et au dos, M. Rime a été transporté à l'hôpital Pourtalès.

NEUCHATEL FÊTE DES VENDANGES

Si vous connaissez un garde-champêtre, écrivez à la Commune libre du Neubourg...

Cent géraniums valent bien le dernier pied de vigne de la Butte, il y manque certes un moulin mais l'avantage qu'a la Commune libre du Neubourg sur son aînée montmartroise, c'est de posséder six mairies.

-Soyons justes, reconnaît Aldo Bussi. Nos mairies, ce sont les six cafés du quartier...

Le Conseil municipal y siégera successivement, et plutôt deux fois qu'une, mais c'est à la «Tour » que s'est tenue lundi la première séance. Le moment peut être qualifié d'historique puisque les statuts de la commune ont été approuvés. C'est du sérieux: quatre pages en bonne et due forme précisant notamment qui est citoyen du Neubourg et la façon dont se recrutent les membres honoraires. Sans écharpe pour l'instant mais il en aura une, Aldo Bussi succède à lui-même, exemple à la fois parfait et rarissime du dynamisme dans la continuité.

LE SU-SUCRE...

On ne pourra naturellement se passer d'un garde-champêtre mais le tailleur du coin voudrait-il l'habiller qu'il serait bien embarrassé: on cherche toujours quelqu'un. Des pourparlers très secrets ont d'ailleurs été engagés avec « un éminent représentant de la police locale ». C'est donc qu'il y en a un.

Trente personnes assistaient à cette assemblée constitutive. C'est énorme pour une commune qui n'a qu'une rue et en parraine deux autres, mais on suppose que le seul civisme ne les avaient pas toutes poussées là.

- La convocation précisait, ajoute Michel Reber, un solide barbu en chemise à carreaux mais qui a l'étoffe d'un futur adjoint au maire, qu'un verre serait offert à la fin de la séance!

En politique plus qu'ailleurs, on n'a rien sans rien....

FONDUE ET SAUCISSON

C'est donc le plus officiellement du monde que la Commune libre du Neubourg et alentours participera une nouvelle fois à la Fête des vendanges. Puisque la fondue de l'année dernière avait marché comme sur des roulettes, on en refera une, toujours avec les caquelons et la complicité de l'Union suisse du fromage. Ceux qui n'aiment pas cela, et à condition qu'ils n'en dégoûtent pas les autres, pourront se consoler avec une assiette dite neuchâteloise, version locale, on l'a deviné, de l'assiette dite anglaise, et de la salade de pommes de terre. Dans l'assiette, il y aura du saucisson neuchâtelois. C'est encore une bonne idée. Au Neubourg, l'indécrottable saucisse de veau, cet oligochète blanchâtre qui envahit régulièrement la fête, est persona non grata. Merci du fond du coeur et paix à ses cendres!

La première séance du Conseil municipal : l'atmosphère semble être nettement plus détendue qu'au Conseil général...

(Avipress-P. Treuthardt)

Le Conseil municipal jure que les portions seront copieuses. Bussi va à confesse:

- Une façon de nous faire pardonner nos péchés! L'an dernier, les rondelles de saucisson se touchaient du coude dans les assiettes....

ET ILS ONT LEUR TROU !

Du pain, certes mais aussi des jeux. Le vendredi, l'orchestre de jazz de Jules Cerisier, sept bonshommes qui ont fait deux années de suite les beaux soirs d'Ozone-Jazz, jouera dans les rues du Neubourg. Le lendemain et pareillement aux chandelles, une formation plus « gemuetlich » donc viennoise, prendra la relève. Mais une semaine avant celle des vendanges, la fête de la commune libre sera prétexte à une grande répétition générale.

L'indépendance débute ainsi sous d'heureux auspices. Mais même libre et heureux de l'être, le Neubourg reste attaché à Neuchâtel. La preuve ? On vient d'y creuser un grand trou du même type et du même gabarit que ceux qui défoncent le reste de la ville.

-C'est le mien!, se rengorge Aldo Bussi. Ils enlèvent une vieille ligne électrique que je n'utilisais plus... Cl.-P. CH.

OPTIQUE des Arcades
Patrick & Marie-Anne LAMBOLEY
Opticien diplômé
Centre spécialisé en lentilles de contact
(certificat fédéral)
Instruments d'optique
FAUBOURG DE L'HÔPITAL 3
2000 NEUCHÂTEL - TÉL. (038) 25 11 38
132050 R

AVIS OFFICIELS

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

Restrictions de circulation à la rue de l'Evole à Neuchâtel

Comme déjà annoncé, les restrictions de circulation apportées à la rue de l'Evole sont nécessitées par les terrassements préalables ainsi que par les prochains travaux d'excavation du tunnel de Prébarreau.

Ces mesures restrictives entreront en vigueur le **jeudi 10 septembre 1981.**
Ils impliqueront :
- la fermeture de la rue de l'Evole à la circulation de transit, entre les rues de la Main et du Pommier, à l'exception des trolleybus, des véhicules d'urgence et des services publics, des taxis, des cycles et des cyclomoteurs. Le sens unique de la rue du Régional sera, par contre, maintenu.

Nous remercions les usagers de la route et, plus spécialement, les riverains de leur compréhension ; les restrictions imposées étant absolument indispensables pour la bonne marche et la sécurité du chantier.

Service d'information de la N5
Tél. 22 35 59
22573-20

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

A la suite d'une mutation, le Service des ponts et chaussées offre à repourvoir un poste de

CANTONNIER-CHAUFFEUR

rattaché au centre d'entretien de la N5, à Cressier, avec domicile dans le secteur situé entre Saint-Blaise - Marin - Le Landeron.
Il s'agit d'un emploi stable, bien rétribué, comportant des travaux variés au sein d'une équipe jeune et dynamique.
Possibilité de passer le permis poids lourds au frais de l'employeur.
Entrée en fonction : immédiate ou à convenir.

Conditions d'engagement :
- Etre citoyen suisse ou en possession d'un permis C
- Jouir d'une bonne santé
- Posséder, si possible, le permis poids lourds.

Traitement légal.
Indemnités diverses.
Caisse de pensions.

Adresser les offres de service, accompagnées d'un curriculum vitae, au Service des ponts et chaussées, case postale 1162, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 25 octobre 1981. 22572-20

Commune du Landeron

Pour cause de départ de la titulaire, le poste de

comptable-adjoint (e)

à l'Administration communale est à repourvoir.

Nous demandons
personne ayant de l'expérience, pour effectuer les travaux comptables et la facturation sur ordinateur, ainsi que diverses tâches des services annexes.

Entrée en fonction : 1er décembre ou date à convenir.

Horaire à déterminer.

Conditions et traitement : Selon aptitudes et statut du personnel.

Adresser offres manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae et copies de certificats au Conseil communal,
2525 Le Landeron.

Le Landeron, le 1er septembre 1981.

Conseil communal
21442-20

IMMEUBLES

VERBIER

A vendre

bel appartement

séjour avec cheminée + 2 chambres, vue grandiose - balcon ensoleillé, luxueux, prix intéressant.
Ecrire : Oscar, case postale 9 1936 Verbier. 22655-22

A vendre à **BEVAIX**

PARCELLE de 1300 m2 à Fr. 62.— le m2

équipée en zone villas.

Pour traiter, s'adresser à 21155-22

FIDUCIM S.A.
Gestion commerciale et immobilière
Tél. (038) 24 47 49. J.-J.-Lallemand 5, Neuchâtel

A vendre, à Saint-Aubin (FR)

PARCELLES DE TERRAIN

AMÉNAGÉES 1000 à 1300 m²

Prix avantageux, situation idéale, conditions favorables.

S'adresser au :

SECRÉTARIAT COMMUNAL 1566 SAINT-AUBIN / FRIBOURG

50445-22

A vendre à Neuchâtel

appartement

grand 2½ pièces (79 m²) + cave.
Situation tranquille et vue imprenable.

Adresser offres écrites à CM 1747 au bureau du journal. 22021-22

A VENDRE à Corcelles (NE)

maison familiale

6 pièces, avec confort, beau jardin arborisé, situation tranquille, vue imprenable sur lac et Alpes.
Fr. 280.000.—.

Ecrire sous chiffres PM 83-1252 à « ASSA » - Case postale 2073 - 1002 LAUSANNE. 22638-22

A vendre à Cortaillod

MAISON mitoyenne

6 pièces, grand sous-sol, garage, jardin.
Fr. 345.000.—.

Ecrire sous chiffres 28-300495 à Publicitas, Treille 9, 2001 Neuchâtel. 22667-22

A vendre à Neuchâtel

TERRAIN

de plus de 1000 m², proximité du centre, situation intéressante.
Discrétion demandée.

Renseignements et offres sous chiffres 28-300494 à Publicitas, Treille 9, 2001 Neuchâtel.
22669-22

Particulier vend à Neuchâtel-est

maison familiale

avec cachet (pierre d'Hauterive), 5 pièces, vue imprenable sur le lac et les Alpes, printemps 1982.

Adresser offres écrites à KW 1755 au bureau du journal. 35251-22

A Cheyres

à vendre

mobilhome

avec auvent.

Etat de neuf, 8 places.

Tél. (037) 24 83 41 ou (037) 26 29 72. 22636-22

Service de publicité FAN-L'EXPRESS Tél. (038) 25 65 01

Saint-Blaise.
A vendre à proximité immédiate du centre du village appartement de

6 pièces

comprenant 2 salles d'eau, 2 W.-C., cuisine entièrement équipée avec coin à manger, grande loggia, vue.
Jardin, piscine extérieure, salle de jeux, salle de bricolage et place de parc en PPE.
Agencement original.

Adresser offres écrites à 10.9-1318 au bureau du journal. 35412-22

JURA NEUCHÂTELOIS

À VENDRE

maison villageoise

en bon état
Grand appartement avec confort
Trois petits appartements
Caves, grenier, balcon, garage
Très belle situation
S'adresser à :

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 -
Tél. (039) 23 78 33
50142-22

Devenez propriétaire

dans un petit immeuble en construction à **Cortaillod**, très belle situation ensoleillée et calme

appartement 5 ou 6 pièces

vaste séjour avec cheminée, cuisine agencée, 2 salles d'eau, 3 ou 4 chambres à coucher, cave, galetas, places de parc ext., éventuellement garage.

PRIX DE VENTE DÈS FR. 210.000.—

SEILER & MAYOR S.A.
Tél. 24 59 59. 50389-22

SMSA

URGENT

cherche à acheter ou à louer

VILLA

avec vue sur le lac
(env. Fr. 600.000.—)
Région Neuchâtel.

Ecrire sous chiffres 93-30'255 à Assa Annonces Suisses SA, 2800 Delémont. 22338-22

A vendre, à Villars-Burquin, ch. de la Pièce

beau chalet

vue panoramique imprenable, arborisé et clôturé, comprenant :
- 1 salle de séjour avec cheminée
- 1 cuisine agencée
- 3 chambres à coucher
- 2 salles d'eau
- 1 carnotzet
- galetas, local et place de parc privée
- chauffage électrique

Prix Fr. 270.000.—

Tél. (024) 21 44 42. 22659-22

Ruée vers le Texas

INVESTISSEZ AU TEXAS

Pas nécessaire d'être millionnaire.
Devenez propriétaire d'un terrain à construire au prix de : **30 centimes le m²**, 20 % d'acompte solde de 3 à 10 ans.

Renseignements : **Case postale 13, 2000 Neuchâtel 7.**
Tél. (038) 24 46 00, le matin. 19129-22

Vous êtes cadre ou chef d'entreprise, vous cherchez à l'est de Neuchâtel une

MAISON FAMILIALE

spacieuse, de construction récente, bien entretenue, avec un jardin très soigné, dans une situation calme avec dégagement sur le lac et les Alpes :
nous avons ce qu'il vous faut ! 22558-22

construction service sa
038 25 61 01
(Renseignements sur répondeur automatique)

VILLAS À CONSTRUIRE Lotissement du Glado

zone est de Neuchâtel

Nous envisageons la construction de 10 maisons familiales
- nombreux modèles au choix, adaptés à votre goût, à vos moyens

et vos besoins
- parcelles de 850 m² environ
- zone partiellement arborisée située dans l'entre-deux-lacs

Facilités de financement

Pour prendre contact et obtenir plus de renseignements, SANS FRAIS ET SANS ENGAGEMENT, écrire sous chiffres 10.9-1319 au bureau du journal.
35420-22

NEUCHÂTEL PLEIN CENTRE

situation exceptionnelle

À VENDRE ET À LOUER

3 étages de

LOCAUX COMMERCIAUX

env. 150 m² par étage
pour bureaux-médecins-dentistes, etc.
vente dès Fr. 300.000.— par étage
location dès Fr. 120.— le m².
1 étage sous toit environ 160 m²
à combiner en appartement et bureau.

Offres à case postale 127, 2002 Neuchâtel.
22700-22

A LOUER

En vue d'une réforme de nos activités nous offrons

À LOUER 40 OUVRIERS DE VIGNE

situés sur le territoire de Colombier.

Faire offres sous chiffres 28-21124 à Publicitas, Treille 9, 2001 Neuchâtel. 50042-26

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

A louer à La Neuveville

MAISON FAMILIALE

construction récente. Accès facile, 7 chambres. Jardin.
Loyer Fr. 1200.— par mois.

Tél. (038) 51 35 64 ou (025) 63 21 91. 35486-26

Région Vue-des-Alpes, à louer à l'année, à l'exception de la période du 20 décembre au 5 janvier

MAGNIFIQUE CHALET

8 lits, 2 salles d'eau, salon avec cheminée, cuisine complètement équipée, vue sur le lac.

Renseignements auprès de :
Fiduciaire Michel BERTHOUD
Les Bourguillards 16
2072 Saint-Blaise
Tél. (038) 33 64 33. 22701-26

A louer à **MARIN**, centre du village, pour le 1er janvier 1982 ou date à convenir, locaux de 80 m² en 4 pièces et hall à l'usage de

BUREAU

Adresser offres à Société immobilière du Village S.A., à Marin. 20475-26

À LOUER
au centre de la ville,
dans immeuble neuf

MAGASIN de 44 m2

plus sous-sol.
Disponible mars 1982.

Etude Wavre, Hôtel DuPeyrou, Neuchâtel, tél. 24 58 24. 19833-26

La Chaux-de-Fonds

LOCAUX COMMERCIAUX

très bien situés, d'une suface d'environ 700 m² sont à louer tout de suite ou pour date à convenir.

Pour tous renseignements et visite, s'adresser à :
Roland Zwahlen, agent général
av. Léopold-Robert 53 -
La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 23 23 45. 21145-26

A louer : très

belle caravane

4 personnes, dans propriété viticole en Provence dès le 20 septembre 81 jusqu'à fin décembre.
Tél. 42 33 15, dès 18 heures. 35418-26

A louer

locaux

pour dépôt ou autre environ 50 m².

Tél. 47 14 45, heures des repas. 35164-26

CHAMBRES

Quartier Saars

à louer dès le 1er octobre 1981

chambre indépendante

non meublée, Fr. 117.70 par mois, charges comprises.

Pour visiter : tél. 25 93 21.
Pour traiter : tél. (021) 22 29 16. 22658-30

Baux à loyer au bureau du journal

ENCHÈRES

Vente aux enchères

samedi 12 septembre 1981
de 9 h 30 à 12 h 30 environ
(Visite une heure avant la vente)
pour cause de transformations, nous réalisons notre stock d'**antiquités**

MEUBLES D'ÉPOQUE ANCIENS DE STYLE du XIXe et XXe siècle

soit : **belle armoire chapeau de gendarme** cerisier, sculptée têtes d'oiseaux. **Armoire vaudoise**, noyer. **Morbier, XIXe.** Armoire 1 porte sapin, Ls XIII, bonnetière. **Table jeu**, Ls XVI. Secrétaire dos d'âne, Ls XVI. Chambre à coucher 1925. Coiffeuse merisier 1900 a/miroir. Chevets rustiques. **Grand tapis, genre Savonnerie (Beauvais). Armoire Bressane. Belle commode Ls Ph., noyer.** Armoire 1 porte sapin, ancien **Canapé Ls Ph.** Table ovale Nap. III. Table porte-feuille noyer. Table console, noyer. **Salle à manger 1930.** Buffet-desserte H II.
Divers : Pendule à suspendre avec incrustations nacre. Grand pique-cierge. Balance de marché. Diverses lampes à suspension à contre-poids et lampes à pétrole. Ancienne essoreuse à linge. **Banques de magasin, 1925.**
ET QUANTITÉ D'AUTRES OBJETS TROP LONGS À ÉNUMÉRER
1 voiture hippomobile coupé ¾ panoramique, Bologne, XIXe, avec 2 lampes plaq. argt. Verres biseautés, intérieur tissu marine, en parfait état.
Peintures, dessins : Bosshart, M. Barraud, Bonny, etc.
Chargé de vente : Daniel BENEY, commissaire-priseur, av. des Mousquines 2, 1005 Lausanne, tél. (021) 22 28 64.
Conditions : paiement comptant - sans garantie - enlèvement immédiat - vente à tout prix et prix minima - échute 2 %. 21119-24

DEMANDES À LOUER

URGENT
Nous cherchons
pour l'un de nos collaborateurs

appartement 4-5 pièces

Colombier - Neuchâtel - Hauterive ou environs jusqu'au Landeron, même immeuble ancien ; tranquillité et vue plus importantes que confort.

Offres :

Bureau du personnel de LA NEUCHÂTELOISE-ASSURANCES, rue de Monruz 2, 2002 Neuchâtel. Tél. 21 11 71, interne 535. 22687-28

AVIS DIVERS

DÉMÉNAGEMENTS
TRANSPORTS INTERNATIONAUX
TRANSPORTS DE PIANOS
Garde-meubles - Petits transports
Tél. (038) 25 35 90
D. ROTHPLETZ
Ch. des Trois-Portes 63 Neuchâtel
13487-A

PREMIÈRE MONDIALE

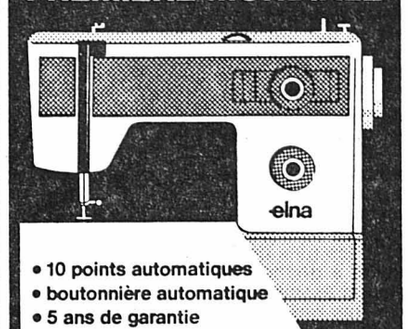

- **10 points automatiques**
- **boutonnière automatique**
- **5 ans de garantie**
- **un prix sensationnel:**

745.-
elna
PRIMULA 410
Démonstration sans engagement chez:
Mme M.-Th. Pitteloud
Saint-Honoré 2 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 58 93
50545-10

cabana
Tapis Teppiche

BROGGINI
Tapis – Rideaux – Revêtements de sols
Fontaine-André 1, Neuchâtel, tél. (038) 25 90 04
DEVIS SANS ENGAGEMENT
LIVRAISON GRATUITE. 144557-10

Salvenach

à cueillir soi-même

HARICOTS

Ouverture : lundi - samedi
9 h - 19 heures.

Salvenach près de Morat.
22661-10

Patinoire couverte de BELLE-ROCHE Fleurier

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE 1981, À 14 H

GALA DE PATINAGE

avec la participation de
DANIELLE RIEDER
championne du monde professionnelle 1981
championne suisse par couple 1980
et **MARTIN SOCHOR**
champion du monde professionnel 1980 et vedette de la revue Holiday On Ice

Match de hockey sur glace

H.-C. LA CHAUX-DE-FONDS - C.P. FLEURIER

renforcé par les anciens fleurisans Pousaz, Dubois, Vincent, Domeniconi, Courvoisier et Stalder

Prix des entrées, places assises Fr. 9.—
places debout Fr. 6.—
Etudiants, apprentis Fr. 4.—. Enfants Fr. 2.—.

Location :
Galeries du Vallon, Fleurier, tél. 61 10 72
Services Industriels, Fleurier, tél. 61 10 59
22705-10

Sélection exclusive

GUY LAROCHE

La nouvelle collection automne-hiver vous attend

21156-10

FAN-L'EXPRESS
Direction : F. Wolfrath
R. Aeschelmann
Rédacteur en chef : J. Hostettler

DEUX YEUX UN OPTICIEN

COMMINOT

maîtres opticiens - Hôpital 17
2000 Neuchâtel - Tél. 25 18 91

119049-A

Votre tapis d'Orient vous le choisissez chez

Masserey

Rortes-Rouges 131-133 Neuchâtel
Tél. 25 59 12

Pièces merveilleuses sur deux étages

21239-10

armourins

Votre Innovation à Neuchâtel

DISCOUNT

Jarret de porc entier le kg	**8.50**
Civet de renne St-Hubert s/os 100 g	**1.70**
Colin Norvégien le kg	**9.50**
Pain Milanais à la coupe 100 g	**-.35**
Fromage : Mélange pour fondue 100 g	**1.50**
Choux-fleurs du pays le kg	**1.45**

22709-10

Neuchâtel • Téléphone-service • Livraison à domicile

60me RETRAITE NEUCHÂTELOISE

à **La Prise-Imer** sur Corcelles (NE) du vendredi 18 septembre au lundi du Jeûne 21 septembre.

LE DIAPASON AVEC DIEU DANS L'ESPRIT, SECRET DE LA VRAIE CONNAISSANCE.

Avec Serge Tarassenko, Dr en Physique, et Marcel Graber.

Renseignements : G. Lebet, Jonchères 3, 2022 Bevaix. Tél. (038) 46 18 65. 21154-10

Voir TV-Spot **SEMA**

Garages préfabriqués

Box seul, alignement ou garage en sous-sol en béton armé coulé en une pièce avec dalle au sol. Meilleure qualité au meilleur prix. Nombreuses variantes. S'adaptent à tous les styles de maisons.

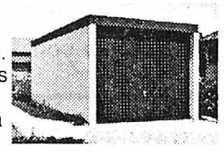

22634-10

Coupon 161

Nom
Rue
Localité/code
Téléphone

Demandez une documentation détaillée à

SEMA Garages préfabriqués
SEMA AG
Marktgasse 1
4900 Langenthal
063 22 95 95

DÉMÉNAGEMENTS TRANSPORTS - LIVRAISONS

locaux, suisses et internationaux

PHILIPPOZ-DUCOMMUN

Tél. (038) 25 29 95 - Neuchâtel

Un coup de fil, nous nous rendons à domicile. Devis sans engagement.

33380-10

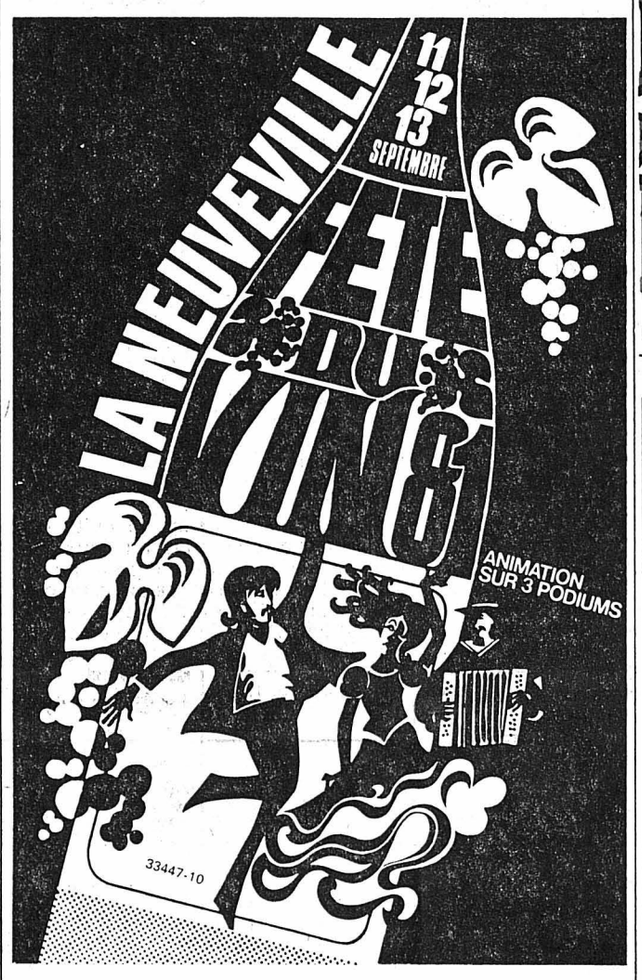

FAVRE Excursions Rochefort

DIMANCHE DU JEÛNE FÉDÉRAL

LE SCHILTHORN

Départ au port 8 h
Fr. 70.— AVS 66.—

DIMANCHE APRÈS-MIDI

LÜDERENALP

Départ au port 13 h 30
Fr. 27.— AVS 22.—

LUNDI DU JEÛNE
COURSE AVEC REPAS

LE SIMMENTAL - ALPES VAUDOISES

Départ au port 8 h
Fr. 56.— AVS Fr. 50.—
(repas compris)
APRÈS-MIDI

LA CÔTE VAUDOISE

Départ au port 13 h 30
Fr. 27.— AVS Fr. 22.—

Renseignements et inscriptions :
Tél. 45 11 61

22695-10

MODÈLES EXPOSITION

CONGÉLATEURS
LAVE-LINGE
FRIGOS
CUISINIÈRES
LAVE-VAISSELLE

AVEC GROS RABAIS

CRETEGNY & CIE

Comptoir ménager,
Fbg du Lac 43
Neuchâtel.
Tél. 25 69 21.

50942-10

SOS DETTES

Vous qui avez des problèmes. Intervention rapide et efficace.
GESTIFIN S.A.
021 / 93 24 45
1083 Mézières

21183-10

A vendre

pommes de terre comestibles

Désirée
sac de 30 kg
à Fr. 12.—.

A chercher dès 19 heures samedi toute la journée chez Hans Möri-Steiner, agriculteur, 3272 Epsachb/Aarberg. 22662-10

L'ANNONCE

efficiente devient facilement un

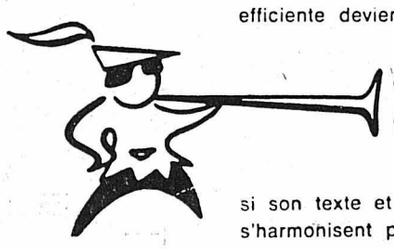

COUP DE CLAIRON

si son texte et sa présentation s'harmonisent pour attirer l'œil, d'autant plus si elle paraît dans

LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

OFFRES D'EMPLOIS

emploi libre

LIBRE EMPLOI
11, rue de l'Hôpital
2000 Neuchâtel
(038) 24 00 00

Engageons immédiatement pour travaux dans la région plusieurs professionnels ou aides expérimentés, Suisses ou « C »

- **couvreurs**
- **peintres**
- **mécaniciens**
- **électriciens**
- **manœuvres**

Emplois libres, stables ou temporaires. Salaires élevés, primes 13me salaire, plan de carrière. 22452-36

Nous cherchons :

ouvriers qualifiés du bâtiment et de la branche métallurgie

Excellent salaire.

SERVICE + MONTAGE

Hugistr. 3
Biel-Bienne
(032) 23 73 83

21466-36

sm

Cinquième dimension.

81.1.226.5.7f

Les 3 premières dimensions du confort: la longueur, la largeur et la hauteur. Puis la 4e: une détente «long courrier». Et enfin la 5e: une sobriété exemplaire – attestée entre autres par la Renault 5 TL: 4,9 l/100 km à 90 km/h, 6,8 l à 120 km/h, 6,3 l en ville (norme ECE).

Il existe une Renault 5 à partir de 9400 francs déjà! Venez l'essayer!

Renault 5

Renault. No 1 en Europe. No 1 en économie.

1 an de garantie, kilométrage illimité. 5 ans de garantie anticorrosion Renault ACP5.

21465-10

Aimeriez-vous devenir Coiffeuse?

Prenez contact avec nous, nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir,

des Jeunes Filles

désirant s'assurer un métier indépendant et créatif.

Formation assurée par nos soins, basée sur des méthodes modernes.

Prenez contact avec M. Vantaggiato, au No 038 - 24 66 88, qui vous donneras volontiers tous les renseignements qui peuvent vous intéresser.

Oly Neuchatel: Rue St-Honoré 12 4è étage Tél. 038-24 66 88

21181-36

Imes sa Fribourg

CHRONIQUE DU VAL-DE-RUZ

MALVILLIERS

Au centre pédagogique : vivement la routine !

En juin 1980, lors d'une première visite des lieux ouverts au réemménagement des pensionnaires, un ouvrier travaille à installer une rampe métallique le long de l'escalier tournant qui traverse les talus. Une année et deux mois plus tard, nouvelle visite pour parler un peu de la rentrée: l'ouvrier, (est-ce le même?) fignole encore la même rampe, une couche de rouge, une couche de blanc, puis du brun pour l'intégration au paysage. Construire, c'est aussi cela : sans mauvaise humeur, sans accusations ni irritation, c'est peaufiner à l'épreuve de la vie les mille détails de l'environnement.

Mais ils n'en peuvent plus d'inventer, de décider, d'améliorer, de polir, de finir, les habitants du Centre pédagogique de Malvilliers qui habitent depuis une année déjà leur nouvelle institution en forme de village. Construire pour 8 millions , avec coeur et doigté : c'est des dizaines de volées d'escaliers bordées de rampes... C'est pendant une année des ouvriers qui viennent faire une retouche, caller une dalle, mesurer un cadre de porte, arranger une charnière, limer une serrure qui coince. C'est, au moment pédagogiquement le moins opportun, un homme qui frappe à la porte, avec une échelle, et qui vient dépendre le lustre parce que c'est celui de la pièce d'à côté; c'est à l'arrivée en classe, au petit matin, découvrir que l'atelier de sciences naturelles constitué à grande peine et patience a été entassé dans un coin pour les besoins du chantier. Voilà le lot de toute nouvelle construction, de la villa familiale à l'hôpital, il n'y a rien là d'abracadabrant ou de scandaleux, mais c'est très fatigant et tous se réjouissent d'en avoir fini.

Car cette dernière année, ça a été aussi refaire le Vanel, de fond en comble : pour tailler l'espace nécessaire à l'ascenseur, qui permettra ultérieurement d'accueillir dans l'institution des handicapés se déplaçant en chaise roulante, il a fallu éventrer l'ancien internat. Du moment que les choses avaient pris cette tournure, sols et murs ont été rafraîchis, percés de vitrages à certains endroits, et les espaces utiles redistribués. Le bâtiment abrite désormais six classes autant que possible agencées à recoins, et deux appartements pour éducateurs et leurs familles, sous les combles. Le haut du quartier comporte sous les ramures de sapins un préau couvert, belle construction boisée qui invite à la fête champêtre, et en contrebas, la place de sport en dur reste à aménager. Tout sera prêt avant l'hiver, et on inaugurera officiellement l'an prochain.

UN VILLAGE QUI FONCTIONNE

En attendant, l'institution vit, et si elle a commencé une nouvelle année scolaire avec quelques douleurs musculaires à l'endroit où frotte le sac des travaux, elle n'en continue pas moins l'escalade. Et pour se redonner un coup de fouet vers le but, qui reste de donner un maximum de développement personnel, garant d'une bonne insertion sociale , à une soixantaine d'enfants handicapés dans leur premier développement , les éducateurs et enseignants peuvent se livrer à un certain nombre de considérations positives : l'ensemble architectural conçu pour le nouvel ensemble fonctionne bien, les choix ont été les bons en matière d'espaces, de communications, de répartition, de matériaux. Dalles, crépis, fenêtres, boiseries, chaque élément donne le maximum de présence à un environnement que l'on peut qualifier de tout sauf d'indifférent. La place du village, ses arcades, sa fontaine, les gradins de pierre qui la dominent, la présence des arbres et des plantes, jusqu'à l'oratoire-lieu de recueillement ou de rencontres tranquilles au jour tamisé d'un vitrail de Lermite, tout joue son rôle, tout fonctionne.

UNE PÉDAGOGIE ACCAPARANTE

Ce qui est une grande victoire de la rencontre architecture-pédagogie, mais ne simplifie pas la vie courante: le style de vie du centre de Malvilliers, depuis longtemps, en pédagogie, mais depuis une année en pédagogie et en architecture, évite l'encolonnement, l'éducation réflexe, et le tout-le-monde-à-la-ligne. Pour amener les enfants, les adolescents, à la plus grande autonomie possible, chacun d'eux doit pouvoir vivre ses propres données, les expérimenter, les confronter à celles des autres et à la réalité quotidienne. Les éducateurs sont là pour comprendre, indiquer, encourager et ... limiter les dégâts. Donc paradoxalement, tendre à une plus grande autonomie future revient à une plus grande prise en charge personnelle de l'élève. C'est au moment de partir en vacances, de prendre son congé du week-end ou d'aller au cours de répétition que rien de va plus... Tout ce petit monde, éducateurs et éduqués jadis plantés dans des comportements catégoriques, était alors facilement interchangeable. Aujourd'hui, fini ce confort : l'adolescent qui a l'habitude, le besoin de recevoir tel type d'attention, souffre et regimbe si on le déplace à tout propos, où si son répondant est absent. Quant au groupe, y insérer momentanément un nouvel élément n'est jamais sans problème. Alors , Malvilliers ça marche bien, mais c'est accaparant en diable.

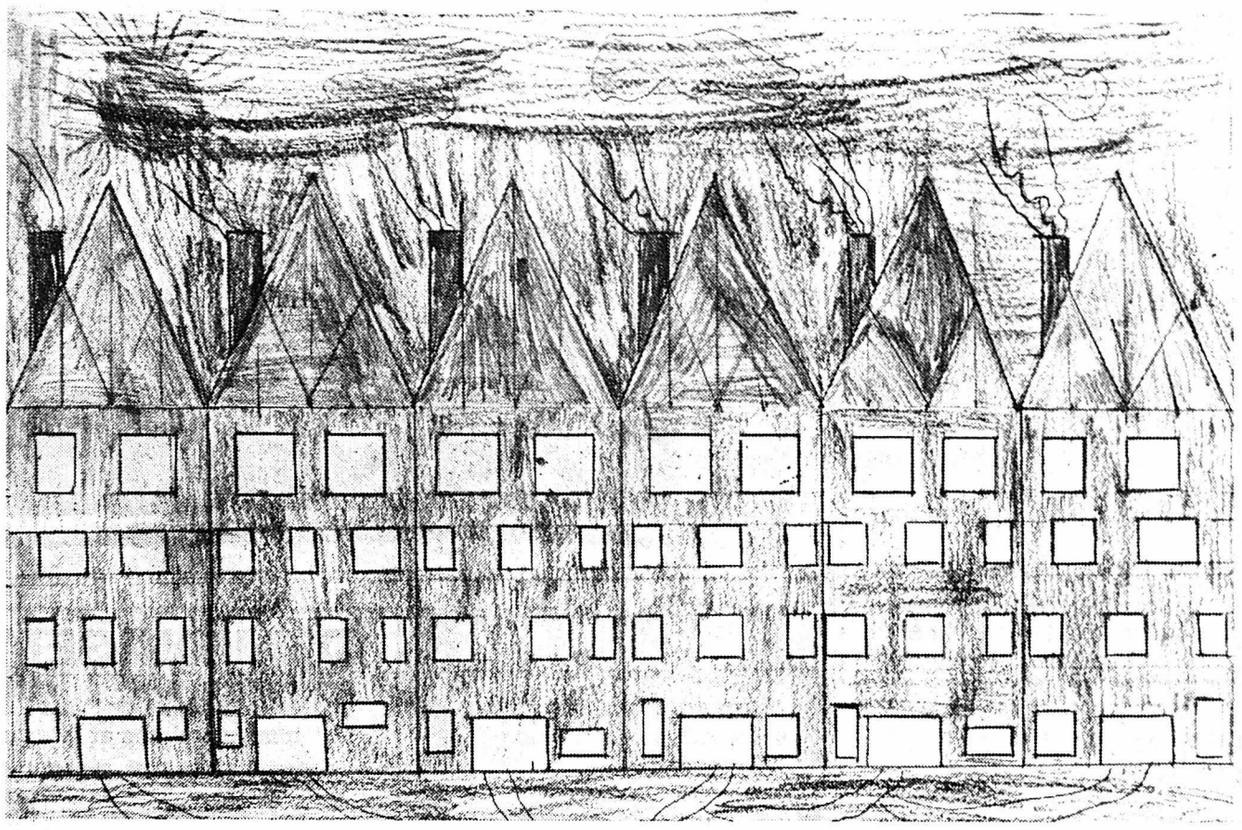

Le centre, comme le voyaient les enfants avant sa construction. (Avipress-P. Treuthardt)

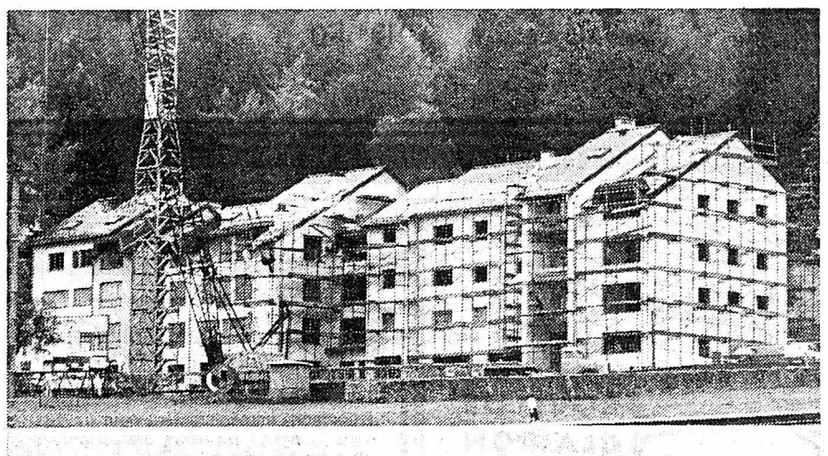

Au cours des travaux. (Avipress-P. Treuthardt)

Tout, tout, tout sur Le Louverain

(SPP) En 1980, le Louverain, centre de rencontre et de jeunesse de l'Eglise réformée neuchâteloise, a accueilli 149 groupes d'origine diverse: 28 groupes de jeunes, 53 groupes d'Eglise et 68 groupes divers. Il a enregistré 5176 nuitées réparties sur 277 jours et servi plus de 15.000 repas.

Outre la nuit du cinéma et la semaine de formation à la non-violence, le Louverain a organisé plusieurs sessions fréquentées par une moyenne de 120 personnes et traitant en particulier de la psychiatrie, du prix de la liberté, de la santé, de l'énergie, du renouveau charismatique, de la liberté de presse et du statut de saisonnier.

Avec le concours du pasteur Denis Muller et de M. Jean-Denis Renaud, sociologue, le Louverain poursuit aussi ses efforts dans le domaine de la formation biblique.

SAVAGNIER

L'école du dimanche

(c) Dimanche prochain, les enfants des deux paroisses, La Côtière-Engollon et Savagnier, sont conviés à un camp qui se déroulera à l'ancien collège du Col-des-Roches sous la direction des moniteurs et monitrices de l'école du dimanche. Le thème en sera : l'aventure de Jonas.

Du fait de ce camp, le culte des familles fixé d'ordinaire au deuxième dimanche du mois est reporté au 27 septembre. A cette occasion, la paroisse accueillera les enfants ayant commencé leur :scolarité en août dernier, les nouveaux catéchumènes et des participants à ce camp des 12 et 13 septembre en présenteront des échos.

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service : Marti, Cernier, tél. 53 21 72 ou 53 30 30.
Permanence médicale : votre médecin habituel.
Soins à domicile : tél. 53 15 31.
Aide familiale : tél. 53 10 03.
Hôpital de Landeyeux : tél. 53 34 44.
Ambulance : tél. 53 21 33.
Société protectrice des animaux : tél. 53 36 58.

DANSE. — **Les Geneveys-sur-Coffrane :** «Le Grenier», tous les jours sauf mardi.
Musée régional : château de Valangin, ouvert de 10 à 12h et de 14 à 17h, sauf le vendredi après-midi et le lundi.

EXPOSITION. — **Savagnier, aux Ateliers sylvagnins :** peintres du village, mercredi et samedi, 14h - 21h; jeudi et dimanche, 14h - 18h, jusqu'au 13 septembre.

Rédaction FAN du Val-de-Ruz
Mme Christiane Givord
2207 COFFRANE
Tél.: 038 57 11 25
Télex: 35 395

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Plus de mille participants à la Marche de la rose

Pour la première fois, la traditionnelle Marche de la rose avait changé d'itinéraire. En dirigeant ses vigoureux pas vers le Nord vaudois, elle a apporté sa modeste contribution au sauvetage du château de Grandson tout en faisant un pèlerinage sur le champ de bataille de Concise par-delà des sites variés d'une beauté incomparable. Et puis, un temps splendide et une organisation toujours parfaite, mise en place par la Société de tir de Vaumarcus. Tout cela a contribué dans une large mesure à l'énorme succès de cette belle manifestation vaumarcusienne 1981, 12me édition, à laquelle ont pris part plus de mille marcheurs de cinq à 86 ans, le plus jeune étant Nicolas Balmer, des Prises-sur-Gorgier.

M. Heer, conservateur du château de Grandson, qui est venu déjeuner dimanche à Vaumarcus, ne cachait pas sa satisfaction. Dans le cadre de la Marche de la rose, plus de 300 adultes ont profité de la réduction du prix d'entrée, et un nombre beaucoup plus important d'enfants auxquels la gratuité était offerte, pour visiter « son » château. De plus, une partie du bénéfice de la manifestation sera – on le sait – versée à la Fondation créée récemment pour la sauvegarde de cet édifice, témoin d'un riche passé.

C'est au pied de la fière et médiévale forteresse que les marcheurs ont pris le départ. Le parcours d'une quinzaine de kilomètres les emmenait tout d'abord le long de la rive du lac, puis, par la Poissine, montait à flanc de coteau vers les vignes de Bonvillars, où se trouvait le premier poste de contrôle et de ravitaillement.

Le second point de contrôle et de ravitaillement était installé sur le célèbre champ de bataille de Concise, où, le 2 mars 1476, le duc Charles-le-Téméraire et ses troupes bourguignonnes essuyaient leur première défaite contre les Confédérés. De là, les marcheurs gagnaient les roseraies Hauser, de Vaumarcus et, enfin, la ligne d'arrivée dans la cour du château.

Dans ce merveilleux panorama, inondé d'un éclatant soleil qui faisait resplendir les premières couleurs automnales, le parcours était si enchanteur qu'un couple soleurois, Mme et M. Hofer, n'a pas hésité à effectuer aller et retour, une fois samedi et une fois dimanche, soit un total de 60 kilomètres. !

L'un des plus jeunes marcheurs, Patrick Hayoz, 6 ans, de Grandson, a reçu une carte d'entrée, valable à vie, au château de Grandson, de même que M. Pierre Marggi, 86 ans, de Vevey, qui était parmi les participants les plus âgés avec M. Victor Hauser, 86 ans également, de Vaumarcus. On notait aussi la participation de deux Parisiens, habitués de la Marche de la rose, d'un groupe de Belges, d'un autre, plus nombreux, venu du Jura. Le groupe le plus important, celui de M. Fürrer, de Gorgier – 23 membres – a remporté une coupe.

Les participants inscrits ont remporté une magnifique médaille, frappée en couleur et représentant le château de Grandson. Mais, le stock des organisateurs, qui ne prévoyaient pas un tel succès, était épuisé samedi soir déjà. De sorte que nombre de marcheurs recevront leur médaille ultérieurement par la poste !

Tous ont cependant pu se « retaper » au château de Vaumarcus. Le service de restauration à toute heure a distribué quelque 300 litres de soupe aux pois, 50 kg de frites et une centaine de kilos de rôti ! Quant aux boissons, le compte n'a pu être établi...

Enfin, ceux qui conservaient le mollet vif ont pu danser, samedi, jusque tard dans la nuit aux sons d'un jeune orchestre de Concise, ceci dans une joyeuse ambiance champêtre.

M. B.

FAN L'EXPRESS

BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

* **jusqu'à fin décembre 1981 pour Fr. 42.—**
* MON ABONNEMENT EST RENOUVELABLE tous les 3, 6 ou 12 mois, sauf révocation écrite.

(* SOULIGNER CE QUI CONVIENT)

Les anciens abonnements «cessés impayés» sont préalablement exigibles.

Je payerai à réception de votre bulletin de versement.

Nom: _____
Prénom: _____
No et rue: _____
No postal: _____ Localité: _____
Signature _____

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non-collée affranchie de 20 centimes, à

FAN-L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN

MÉTÉO

Prévisions pour toute la Suisse

Un courant chaud et humide circule de l'Espagne aux Alpes et à la Baltique.

Prévisions jusqu'à jeudi soir, pour toute la Suisse : le temps sera souvent très nuageux et il y aura encore quelques pluies surtout en montagne. L'après-midi toutefois il pourrait y avoir un peu de soleil. La température en plaine sera voisine de 14 degrés la nuit et de 22 degrés l'après-midi. Limite du degré zéro vers 3500m. Vent modéré du sud ouest en montagne.

Evolution pour vendredi et samedi, Est : en partie ensoleillé sous l'influence du fœhn. Ouest et sud : souvent nuageux, quelques précipitations.

Observations météorologiques à Neuchâtel

Observatoire de Neuchâtel : 9 septembre 1981. Température: moyenne: 18,2; min.: 15,2; max.: 24,2. Baromètre: moyenne: 724,0. Eau tombée: 9mm. Vent dominant: direction: sud; force: faible. Etat du ciel: très nuageux, se clarifiant dans la journée.

Temps et températures Europe et Méditerranée

Zurich: nuageux, 23 degrés; Bâle: nuageux, 22; Berne: couvert, 22; Genève: nuageux, 24; Sion: nuageux, 22; Locarno: nuageux, 23; Saentis: nuageux, 8; Paris: nuageux, 22; Londres: nuageux, 24; Amsterdam: nuageux, 20; Francfort: nuageux, 23; Berlin: nuageux, 25; Copenhague: serein, 18; Oslo: nuageux, 17; Stockholm: nuageux, 18; Helsinki: nuageux, 18; Munich: nuageux, 24; Innsbruck: nuageux, 24; Vienne: serein, 25; Prague: peu nuageux, 24; Varsovie: serein, 21; Moscou: peu nuageux, 17; Budapest: peu nuageux, 24; Belgrade: peu nuageux, 23; Istanbul: nuageux, 21; Milan: peu nuageux, 25; Nice: nuageux, 24; Palma-de-Majorque: serein 29; Madrid: serein, 30; Lisbonne: nuageux, 29;

PRESSION BAROMÉTRIQUE À NEUCHÂTEL

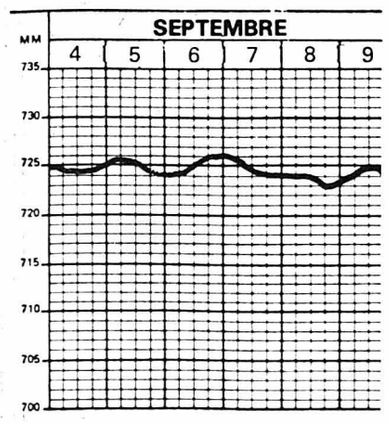

Niveau du lac, le 9.9.1981
429.26

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Cité universitaire : Conférence de l'Association pour la formation des enseignants en Europe.
Bibliothèque de la ville : lecture publique, lundi de 13 h à 20 h, du mardi au vendredi de 9 h à 20 h, samedi de 9 h à 17 h.
EXPOSITIONS. – Musée d'art et d'histoire : Musée des beaux-arts : Denis Brihat, photographies; céramistes slovaques; la flore du Jura de Philippe Robert.
Musée d'ethnographie : Exposition Naître, vivre et mourir.
Musée d'histoire naturelle.
Galerie Ditesheim : Silvia Morosoli, tapisseries.
Galerie de l'Atelier : L'habitat multicoque de Grataloup, et gravures.
Ecole-Club Migros : Oeuvres du peintre et graveur Yvan Moscatelli.
TOURISME. – Bureau officiel de renseignements : place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS. – Arcades : 15 h, 20 h 30, **Trois frères.** 12 ans.
Rex : 20 h 45, **On m'appelle Malabar.** 12 ans.
Studio : 15 h, 21 h, **Sphinx.** 12 ans.
Bio : 18 h 30, 20 h 45 **Vol au-dessus d'un nid de coucou.** 16 ans. 2me semaine.
Apollo : 15 h, 20 h 30, **La porte du paradis.** 16 ans. 17 h 45, **Le troupeau.** 14 ans. 2me semaine.
Palace : 15 h, 20 h 45, **Le choix des armes.** 16 ans. 18 h 30, **Tous les slips s'envolent.** 20 ans.
CONCERT. – Jazzland : Serge Raverson et son groupe malgache.
DISCOTHÈQUE : Kim's club.
DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h) L'ABC, L'Escale, La Rotonde.
DANCINGS (jusqu'à 2 h) Big Ben bar, Red Club, Bavaria, Au Vieux-Vapeur, Play-Boy (Thielle).
Parents informations : Tél. 25 56 46 le lundi de 20 h à 22 h et le jeudi de 14 h à 18 h.
Télébible: Tél. 46 18 78.
SOS Futures mères (24 h sur 24 h) : Tél. 66 16 66.
Urgences : La main tendue, tél. 143 (20 secondes d'attente).
Permanence médicale : En cas d'absence du médecin traitant, le N° de tél. 25 10 17 renseigne pour les cas urgents.
Soins à domicile : Centrale d'appels, tél. 24 33 44 (heures de bureau). Samedi, dimanche et jours fériés, renseignements par répondeur automatique.
Pharmacie d'office : G. Montandon, Epancheurs 11. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.
Service d'urgence des pharmacies : région Bevaix - Boudry - la Côte, Mme S. Marx, Cortaillod, tél. 42 16 44.

COLOMBIER

Cinéma Lux : Relâche annuelle.

CORTAILLOD

Galerie Jonas : Quatre femmes, quatre expressions.

CRESSIER

Maison Vallier : Salon des 3 Dimanches.

HAUTERIVE

Galerie 2016 : René Guignard, dessins, pastels, gravures, (le soir également).

LE LANDERON

Galerie Schneider : Erica Pedretti, sculptures et gouaches. Heinz Gerber, « Eléments ».

PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 45, **Les professionnels.**

Halle du Comptoir FRIBOURG
(bien chauffée)

Samedi 12 septembre à 20 heures

LOTO

encore jamais vu à Fribourg

Die Nummern werden auch auf deutsch ausgerufen

Abonnement : Fr. 13.—.
Carton : Fr. 2.— pour 3 séries.

Org. : Amis du City Fribourg

22635-80

OFFRES D'EMPLOIS

La Neuchâteloise Assurances
Neuchâtel

Souhaitez-vous
- **améliorer votre situation professionnelle ?**
- **garantir l'avenir ?**
- **avoir plus de responsabilités ?**

ou simplement
- **changer d'activité et d'environnement ?**

***

Notre entreprise offre actuellement des emplois attractifs.
Jugez-en vous-même :

Un poste nouveau est créé auprès de notre service

gérance d'immeubles

pour lequel nous cherchons un **collaborateur** ou une **collaboratrice**.
Cette personne doit être capable de prendre des initiatives et s'intéresser aux tâches comptables (contentieux, décomptes divers, travaux de bouclement). De nombreuses possibilités de contacts sont offertes dans cette activité indépendante et à responsabilités.
Langues : facilité d'expression en allemand et connaissances de français.
Age : 22 à 25 ans, environ.

***

Pour notre service

incendie, vol, glaces et eaux

nous désirons engager **un (e) employé(e) de commerce ou d'assurances** qui sera chargé (e) de tâches variées : vérification des propositions ; tarification et codification ; correspondance avec la clientèle et les agences ; téléphones.
Langue : l'allemand ou le français.

***

Nous engageons également **un (e) employé (e) d'assurances** pour notre

service des sinistres

afin de lui confier le traitement et la liquidation des dossiers dans les branches responsabilité civile, accidents et véhicules. Quelques années d'expérience dans le traitement des sinistres seraient très appréciées, de même que des qualités d'indépendance et d'initiative.
Langue : le français. Age : 25 à 30 ans environ.

***

Auprès de notre **secrétariat transports**, vous effectuerez en majeure partie de la

correspondance anglaise

sous forme de certificats d'assurance, lettres, rapports copiés ou sous dictée, réception et envoi de télex ainsi que l'expédition du courrier externe. Ces travaux sont occasionnellement en français. La sténo est peu utilisée à ce poste.
Langues : l'anglais, bien sûr, et le français.

***

Un (e) correspondancier (e) expérimenté (e)

pourra exercer ses pleines capacités auprès de notre service

comptabilité débiteurs

dans le traitement des dossiers d'impayés. Les contacts, sous forme écrite ou téléphonique sont nombreux, tant avec notre clientèle, nos agences que nos services internes. L'aisance dans l'expression orale et écrite – en allemand surtout – est la principale capacité requise. Le dictaphone est l'outil de travail privilégié.
Langues : l'allemand et le français ou l'italien.

***

Nous offrons d'excellentes conditions de travail et sommes prêts à vous renseigner de manière détaillée, sans engagement de votre part et en **toute discrétion**. M. Wagnières de notre service du personnel se tient à votre disposition.

Veuillez adresser vos offres à La Neuchâteloise-Assurances, rue de Monruz 2, 2002 Neuchâtel. Tél. (038) 21 11 71, interne 315. 22690-36

Accidents, Maladie, Vie, Transport, Incendie — Pertes d'exploitation, Dégâts des eaux, Bris des glaces, Vol, Responsabilité civile, Véhicules à moteur

valable dès le 10.9.81

api Boisson de table
- Orange
- Grapefruit

1 litre ~~-.75~~ **-.55** (+ dépôt -.50)

Sirop de framboises
1 litre ~~3.20~~ **2.75** (+ dépôt -.50)

Sacs à ordures
35 litre
Prix économique
20 pièces
seulement **1.95**

DENNER SUPERDISCOUNT

kaffee HAG
café soluble, lyophilisé
un délice sans regret!
200 g ~~11.70~~ **10.50**

Rast Tête de nègre
120 g ~~1.25~~ **-.95**
6 pièces

Rast express
boisson instantanée au cacao
400 g ~~2.85~~ **2.35** (100 g -.59)

ZWEIFEL Flips Cacahuètes
115 g ~~1.40~~ **1.10** (100 g -.95)

8x4 Deo-Stick
- tabac
- charme

40 g ~~3.45~~ **2.95** (10 g -.74)
22640-10

Toujours en vogue!

Préférence Collant-support avec Lycra ~~8.40~~ **7.40**

Mannequin Collant avec empiècement large ~~3.10~~ **2.60**

Edoo collant fantaisie **3.20**

DO-37/10.9.81

VonRoll

Le développement de nos affaires nous oblige à engager de nouveaux collaborateurs pour le montage de nos produits en Suisse et à l'étranger. Si vous possédez un CFC de

mécanicien ajusteur

ou de

mécanicien

vous êtes le **monteur** que nous cherchons.

Vous trouverez dans ce poste non seulement une activité variée et un développement professionnel, mais également des contacts humains et la possibilité de découvrir d'autres cieux.

Candidats connaissant la langue allemande et ayant éventuellement quelques années de pratique auront la préférence.

Entrée en service : à convenir.

Salaire correspondant aux qualifications et sécurité sociale de la grande entreprise.

S'adresser au chef du personnel de

VON ROLL S.A.
Les Rondez - 2800 DELÉMONT
Tél. (066) 21 12 11. 22449-36

Commerçants
Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.
Feuille d'avis de Neuchâtel

Bureau d'architectes de NYON vous offre places stables à responsabilités pour

CONDUCTEUR DE CHANTIERS

expérimenté en devis, soumissions, planification et gestion d'affaires.

DESSINATEURS QUALIFIÉS OU TECHNICIENS ARCHITECTES

au profit d'une bonne formation pour établissement d'intéressants dossiers d'exécution.
Vous bénéficierez d'excellentes conditions de travail, de bons salaires et prestations sociales dans une région attractive et en pleine expansion.

N'hésitez pas à faire vos offres détaillées, avec curriculum vitae, certificats, références et photos, à Jacques SUARD, architecte EPUL SIA, rue de la Colombière 28, à Nyon. 21377-36

FAVAG SA
Neuchâtel

cherche
pour son département exploitation

mécanicien régleur mécanicien d'entretien

Formation de base : mécanicien, mécanicien électricien pour le réglage de machines à injecter et pour l'entretien du parc machines de l'entreprise.

Pour son service construction d'outillage

un constructeur d'outillage

ayant une formation de base d'outilleur appelé à réaliser spécialement des moules pour l'injection de matière plastique et autres outillages de précision.

Les offres sont à adresser à Favag S.A. service du personnel « E ».

FAVAG S.A. Monruz 34, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 21 11 41. 22433-36

Si vous désirez

AMÉLIORER VOTRE REVENU PAR UNE ACTIVITÉ À TEMPS PARTIEL

et si vous habitez : Hauterive - Saint-Blaise - Marin - Auvernier - Travers - Couvet - Môtiers.

Nous vous offrons ;
- une formation complète
- un appui constant.

Nous cherchons des collaborateurs :
- dynamiques
- aimant le contact avec la clientèle
- disposant de 2 ou 3 soirs par semaine.

N'hésitez pas et retourner aujourd'hui encore le coupon ci-dessous à l'adresse suivante :

Helvetia Incendie
Case postale 1050
2001 Neuchâtel

à découper

NOM : Prénom :
Rue : Lieu :
Profession : Tél.

22663-36

armourins Neuchâtel

Nous cherchons pour date à convenir

RESPONSABLE

de notre rayon

FRUITS - LÉGUMES

Les personnes intéressées prennent contact par téléphone (038) 25 64 64 avec M. R. Perret. 22395-36

MIS
MARKETING INFORMATIQUE ET SERVICES S.A.
cherche pour son département
ÉTUDE DE MARCHÉS ET SONDAGES D'OPINION

enquêteurs et enquêtrices

Occupation secondaire dans la région de votre domicile, horaire libre, contacts humains.
Votre formation sera assurée par nos services.

Prenez contact au :
✆ (021) 71 54 41
ad. : MIS S.A., case postale 538, 1110 Morges. 22657-36

SERVICE DE PUBLICITÉ FAN-L'EXPRESS
Tél. (038) 25 65 01

La publicité rapporte à ceux qui en font!

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

à la poissonnerie à

marin centre

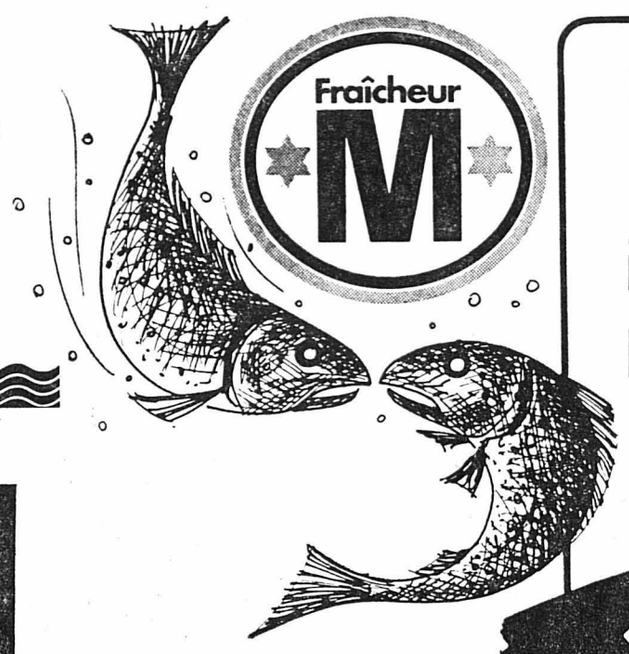

Truites
importées
pièces de 200-250 g
les 100 g **-.90**
(au lieu de 1.10)

Filets de perches
du Canada
les 100 g **3.-**

P 1300 places gratuites dont 400 places à l'ombre

Prix. Qualité. Choix. **MIGROS**

22362-10

«La Sapporo convient parfaitement à mon style personnel.»

Le fait que la Mitsubishi Sapporo GLS répond aux exigences les plus sévères est démontré par ses principales caractéristiques: Moteur 4 cylindres en ligne. 1997 ccm et une puissance de 82 kW (111 CV/DIN). Fonctionnement sans vibrations grâce à deux arbres compensateurs. Vitesse de pointe 187 km/h, de 0 à 100 km/h en 10,8. 7,3 l/100 km à 90 km/h et 9,5 l/100 km à 120 km/h. 5 vitesses. 4 freins à disques ventilés. Direction assistée. Suspension à 4 roues indépendantes. Vitres teintées en verre de sécurité. Volant réglable. Dossier arrière en deux parties rabattables séparément. Lave/essuie phares. En outre: lève-glaces électriques, toit ouvrant électrique, sièges du type sport et jantes alu. Et le légendaire équipement complet Mitsubishi comprenant notamment des phares halogènes, un compte-tours, une montre digitale, une radio stéréo avec lecteur de cassettes. Au prix de Fr. 19'990.– seulement.

La Mitsubishi Sapporo est la voiture à la ligne sportive, aérodynamique, dont l'intérieur est remarquablement luxueux. Un essai vous convaincra. Rendez-vous chez l'un des quelque 280 agents Mitsubishi. Tous gens de qualité pour des produits de qualité.

La Sapporo existe aussi avec une boîte automatique à 3 rapports. A partir de Fr. 16'490.– jusqu'à Fr. 21'190.–.

Veuillez me faire parvenir davantage d'informations concernant la Mitsubishi Sapporo.
Nom/prénom:
Rue/no:
Code postal/localité:
A envoyer à: MMC Automobile AG, Steigstrasse 26, 8401 Winterthur, tél. 052 23 57 31 FAN

MITSUBISHI MOTORS CORPORATION
A l'avant-garde de la technologie automobile japonaise

22464-10

Représentations officielles : **Neuchâtel :** Garage des Draizes S.A., rue des Draizes 51, (038) 31 24 15. **Bevaix :** Garage Max Dufey, rue Monchevaux, (038) 46 11 60. **Cornaux :** Roger Peter, Garage, Les Provins, (038) 47 17 64. **Neuchâtel :** D'Amico-Villanova, q. Suchard 18, (038) 25 22 87. **St-Sulpice :** G. Burri, Garage, (038) 61 37 73.

NOTRE FEUILLETON

Les invités du 24 décembre

par Ginette BRIANT

40 *PRESSE DE LA CITÉ*

Elle ne tergiversa pas. En quelques mots, elle eut exposé les raisons de sa visite.

— Il va sans dire, Monsieur Loumisse, que cette affaire doit rester strictement confidentielle.

— Si je comprends bien, vous avez tenté de jouer vous-même au détective privé amateur?

— Oui, car, au départ, il était impossible de faire appel à un étranger... Vous n'auriez pu vous introduire chez Mainaim sans être immédiatement repéré. Tandis qu'à présent, vous pouvez nous être très utile...

— Qui me paiera?

— Moi, dit Hélène sans sourciller. Je me ferai ensuite rembourser par Mme Santorelli.

— C'est donc vous qui menez les opérations?

— Sur la demande d'Armand Santorelli lui-même...

— Je pense que vous avez eu raison de venir me voir, Mademoiselle... L'élément que vous me fournissez n'est pas à négliger. Je vous promets de tout apprendre de cette «Lili» en moins d'une semaine. Mais il me semble qu'une surveillance discrète appliquée également à Cyril Drover ne pourrait que doubler nos chances de réussite... J'ai un correspondant à Londres. Voulez-vous que je me mette en rapport avec lui?

Ce fut à peine si Hélène hésita. Elle serait soulagée de se sentir épaulée...

— A trois, nous ferons du très bon travail, vous verrez... Une dernière question: quel est, selon vous, le rôle de Mr Mainaim là-dedans?

— Aucun! répondit la jeune fille avec une fougue caractéristique de l'estime qu'elle portait à son patron. Si nous coinçons Mr Drover, ce sera un rude coup pour lui!

— Je vois... Eh bien! J'aime mieux ça! Laissez-moi votre adresse, Mademoiselle. Mon collègue londonien pourrait avoir à vous parler. Avez-vous le téléphone?

— Non, hélas! Mais en dehors des heures de bureau, je suis en principe chez moi.

Hélène s'était munie d'argent liquide. Elle posa la somme demandée sur la table de travail du détective. Ce dernier lui fit un reçu en bonne et due forme.

— Eh bien! au revoir. Et ne vous tracassez pas... Vous aurez sous peu de mes nouvelles...

Dès qu'elle se retrouva dans la rue, la Française se sentit ragaillardie. Elle était sûre que Red Loumisse ne négligerait rien pour être à la hauteur de ses honoraires, exorbitants si l'on y réfléchissait bien... Mais Mme Santorelli, par l'intermédiaire de son fils, ne lui avait-elle pas donné carte blanche?

II

Le détective français ne négligea rien pour être à la hauteur de sa réputation. En un temps relativement court, il transmit à Hélène Gramont un dossier complet sur ladite Lili, connue à l'état civil sous le nom de Liliane Rouergue; un nom courant qui n'expliquait pas ses origines asiatiques, si on se fiait à son visage pointu aux pommettes hautes et à ses yeux bridés... En fait, Lili était née de père français et de mère hindoue.

L'Eurasienne vivait en France depuis dix ans, bien que son métier de danseuse l'eût conduite à se produire sur les scènes internationales au sein d'un ballet réputé. Depuis deux ans, elle était la maîtresse d'Armand Santorelli qui l'avait arrachée à sa carrière pour l'installer confortablement dans un appartement, rue du Parc de Montsouris. Le jeune homme lui rendait visite régulièrement, mais il ne la mêlait pas à sa vie mondaine.

En était-il jaloux au point de la soustraire aux regards envieux de ses amis, par crainte de la perdre? Il était peu probable qu'il la présenterait à sa mère dont il redoutait le regard critique et le jugement sans indulgence.

De temps à autre, la jolie Lili passait le week-end en dehors de Paris. Red Loumisse n'avait encore pu déterminer où, mais dans ses petites escapades, Armand Santorelli ne l'accompagnait jamais.

Plusieurs hommes avaient jalonné l'existence de l'Eurasienne. Fallait-il en conclure qu'elle n'était point aussi fidèle à son «fiancé» que celui-ci était en droit de l'espérer?

«Laissez-moi encore un peu de temps, Mademoiselle, concluait le détective dans sa lettre à Hélène, et je vous donnerai d'autres précisions quant aux relations de notre suspecte...»

Il terminait en annonçant la visite prochaine de son confrère londonien.

Ce dernier ne se fit pas attendre. Deux jours plus tard, il frappait à la porte de la jeune fille.

Elle venait de rentrer et se trouvait ce soir-là particulièrement fatiguée. Comme la plupart de ses collègues, elle avait été en butte aux caprices de Cyril dont on supportait mal les soudaines rages, toujours inexplicables. Et pourtant, la veille, lors de la présentation de collection qui avait réuni chez Mainaim le ban et l'arrière-ban de l'aristocratie et de la finance, en présence de la grande presse, les créations de Cyril avaient, une fois de plus, connu le triomphe... Qu'est-ce qui le tracassait donc tellement? Hélène se le demandait encore, quand elle alla ouvrir.

L'homme qui se tenait devant elle avait l'aspect d'un vieillard respectable. Quelque peu voûté, il portait une barbe moins blanche que ne l'étaient ses cheveux et ses sourcils touffus. Le manteau qui le vêtait paraissait deux fois trop ample pour sa silhouette. Il s'appuyait des deux mains sur une canne.

— Miss Gramont, Mr Loumisse a dû vous avertir de ma visite. J'espère que je ne vous dérange pas?

— Non, dit Hélène. Entrez...

Elle s'effaça pour le laisser pénétrer dans ce qu'elle nommait pompeusement sa «salle de séjour»... A suivre

127e année COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Travers a connu la Révolution et un gigantesque incendie

Il y a un siècle et demi, Travers fut le centre insurrectionnel du Pays neuchâtelois. Mais déjà à partir de 1814 plusieurs citoyens de ce village étaient acquis à l'idée républicaine. L'un d'entre eux, Henri Simon Jeanrenaud fourbit l'arme sans doute la plus cruelle pour saper, non sans succès, le régime en place. Il écrivit des chansons satiriques, connues bientôt dans toute la région.

Ayant obtenu, avec Montandon, une concession de 30 ans pour exploiter l'asphalte, sa mine était inextinguible dans le genre ironique. Ainsi sa célèbre «Neuchâteloise» commençait ainsi:

«Hermaphrodite politique assez longtemps raille, plume pour former une République le Neuchâtelois s'est armé».

En 1831, des arbres de liberté furent plantés au village à plusieurs reprises. En février déjà, la commune désapprouva cette pratique, prouvant «l'ignorance ou la corruption» de ses auteurs.

Les événements du 12 septembre un Traversin, Henri Jeanneret, les a décrits longuement car il y avait participé. Faisant partie du contingent d'Alphonse Bourquin il poursuivait ainsi: «Arrivés à la croix des chemins, assez près du château et à la portée de canons, nous vîmes un officier supérieur à cheval, un Pourtalès quelconque qui interpella notre commandant aux fins de connaître notre dessein d'arriver ainsi en armes à cette heure matinale.

«La réponse fut courte, ainsi qu'elle convenait dans les circonstances où nous nous trouvions: remise immédiate du château, de son contenu et de l'arsenal.

«L'officier disparut et revint au bout de quinze minutes apportant la décision du conseil de guerre: «je viens remplir la mission la plus pénible pour un homme d'honneur, celle de rendre la place sans l'avoir défendue».

A l'intérieur, ajoute Henri Jeanneret, ce dut être un sauve qui peut, car nous trouvâmes tables chargées de nourriture et bougies allumées.

L'occupation dura dix-sept jours et sur ordre de la Haute-Diète fédérale, le château fut remis aux troupes de la Confédération.

Le 17 décembre une seconde révolution faillit éclater et le 21 du même mois, le commissaire royal ordonnait l'arrestation d'un certain nombre de citoyens. Mais les plus notoires républicains avaient déjà passé la frontière.

Trente-quatre ans jours pour nuits après ce 12 septembre historique, finis étaient les jeux d'armes, l'euphorie d'une victoire à demi ratée. De bruit de bottes, seul celui des pompiers se faisait entendre.

D'est en ouest le village était en feu. Ce fut la plus grande tragédie de tous les temps, à Travers. L'espace d'une nuit et 150 maisons étaient réduites en cendre. Un désastre avec des conséquences sociales et familiales incalculables.

Les gens du lieu se mirent courageusement à l'ouvrage et en quelques années firent renaître plus belle qu'avant la cité à laquelle ils étaient attachés.

G. D.

Inscription des catéchumènes

(sp) Dimanche prochain aura lieu au culte du soir, à Travers, l'inscription des catéchumènes qui suivront ensuite l'instruction religieuse.

Au tribunal de police

Ce n'est pas une farce que de voler trois veaux dans une écurie !

De notre correspondant :
Composé de MM. Bernard Schneider président et Adrien Simon-Vermot, substitut greffier, le tribunal de police du Val-de-Travers a siégé hier après-midi à Môtiers. Une seule cause était inscrite au rôle mais elle avait du poids ! Car il était question de trois jeunes bovins et de trois lapins volés et aussi d'un nombre impressionnant d'infractions retenues par le procureur général contre le principal inculpé.

S'étant retrouvés dans un bistrot pendant la soirée, M.F. alors à Fleurier et D.B. qui résidait à Plancemont sur Couvet, décidèrent d'aller voler trois lapins dans l'écurie, située à Saint-Sulpice, d'un marchand de bétail de Fleurier. Arrivés sur place le 3 mars de l'année dernière, vers 2 h 30 de la nuit, ils firent bien main basse sur les lapins puis, le voyage étant le même, ils embarquèrent trois jeunes veaux. Ils les casèrent sur les sièges arrière – en première classe dira un avocat – de la voiture pour les amener et les dissimuler chez D.B. à Plancemont où ils furent nourris au lait.

Ne sachant que faire de ces bovins devenus encombrants, ils chargèrent alors R.F. de les transporter, toujours en voiture, dans la vallée de La Brévine, avec mission de les faire passer en France.

Les gardes frontière interceptèrent le convoi. Le marchand de bétail dut, lui-même aller retirer son bien mais l'un des veaux périt par la suite.

Les lapins ? D.B. en a fait passer un de vie à trépas mais comme personne n'en voulait manger – parce que cela leur serait peut-être resté sur l'estomac – il donna la viande, langue y compris, au chat. Les deux autres furent dispersés dans la nature par D.B., mais on parvint finalement à leur mettre la main au collet.

– Nous avons fait une imbécillité, avoueront les deux gaillards...

Et alors qu'il n'en avait jamais parlé lors de l'instruction, M.F. prétendait hier avoir agi sous l'influence de l'alcool.

TIMIDES ?

Pourquoi ne sont-ils pas allés rapporter les veaux ? Ils prétendent qu'ils n'ont pas osé le faire.

– IL est sans doute plus facile, observera le juge, de prendre que de restituer ce qui appartient à autrui...

De concert, les deux hommes allèrent aussi dormir dans la remise d'un chalet communal près de Noirvaux. Ayant froid, ils frappèrent à une vitre. N'obtenant pas de réponse, M.F. parvint à pousser un gond et la porte lui serait restée dans les mains. M.F. et D.B. filèrent quand l'un des locataires les poursuivit.

UN SACRÉ MIC-MAC

Seul cette fois, M.F. s'est livré à un sacré mic-mac avec des certificats et des laisser-passer pour le bétail. Bien qu'il ait promis, lors d'un précédent jugement de cesser son trafic, il continua de faire le marchand de bétail sans patente, celle-ci lui ayant été refusée par le canton.

Nous n'allons pas énumérer ici toutes les infractions dont il avait à répondre, la plupart d'entre elles étaient du reste admises. S'il n'a pas trait ses vaches – traitement cruel relèvera le juge – pendant deux jours au canton de Vaud, M.F. dira que c'est parce qu'il n'avait pas de voiture à sa disposition. Si les documents étaient faux, dans le trafic du bétail, il répondra que c'est parce qu'il n'examinait pas ces documents. Et ainsi de suite.

Il a même déplacé des vaches et un veau d'une écurie mise sous séquestre. Quand il fut sommé de traire ses vaches, le lendemain celles-ci n'étaient plus dans les pâturages vaudois mais étaient revenues à Fleurier. D'autres méfaits encore : au Vallon M.F. a conduit une voiture alors que son permis était retiré, que le véhicule n'avait pas de plaques et que le pilote n'était pas couvert par une assurance en responsabilité civile. A cela s'ajoutent des menaces contre son propre frère alors que sa mère, qui avait porté plainte, a retiré celle-ci dès le moment où M.F. s'est conformé aux exigences qu'elle avait posées.

ACTE D'ACCUSATION ET DÉFENSE

Absent aux débats, M.F. était prévenu de recel et une peine d'un mois d'emprisonnement a été requise. Contre D.B. pour vol et violation de domicile c'est une peine de deux mois d'emprisonnement qui a été proposée.

M.F. avait à répondre de vol, faux dans les titres ou les certificats, dommages à la propriété, violation de domicile, mauvais traitement envers les animaux, infractions à la Loi et à l'Ordonnance fédérale sur les épizooties, au Concordat intercantonal sur le commerce de bétail, à la Loi sur la circulation routière et à celle sur l'élimination des véhicules automobiles, ayant laissé traîner devant chez lui une dizaine de ces voitures malgré les mises en garde qu'il a reçues. Le substitut du procureur général a requis trois mois d'emprisonnement sans sursis, 2500 fr. d'amende et la révocation d'un sursis pour une peine de 40 jours de prison.

Si les débats ont été longs. les plaidoiries ont été brèves. L'avocat du marchand de bétail de Fleurier a relevé que les prévenus M.F. et D.B. ont agi en pensant ne pas être découverts et qu'il faut sanctionner leurs méfaits d'une façon exemplaire. Il a demandé l'attribution de dépens.

Pour le mandataire de D.B. il ne reste pas grand chose contre son client, lequel n'a pas agi par préméditation ; une peine d'emprisonnement ne serait pas justifiée mais une amende salée.

Enfin le mandataire de M.F, pense que celui-ci a agi dans l'ignorance de la culpabilité de ses actes et comme il a rompu avec son passé, elle a estimé qu'il fallait lui donner une dernière chance.

En raison des problèmes juridiques posés par cette affaire, le jugement sera rendu mercredi prochain. A cette occasion M.F. n'a pas été dispensé de comparaître comme cela se fait habituellement.

G.D.

NOIRAIGUE

Nouvelle institutrice

(sp) Mme Anne Sarti, ayant été contrainte pour raison de santé de quitter l'enseignement, elle a été remplacée par Mlle Claire-Lise Zollinger, de Boudry, à la tête de la classe du degré inférieur.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : 20 h 30, **James Bond 007 : rien que pour vos yeux** (12 ans).
Môtiers, château : exposition sur l'habitat.
Fleurier, l'Alambic bar-dancing : danse tous les soirs jusqu'à 2 h, sauf le lundi.
Couvet, bar-dancing du Pont : danse tous les soirs sauf le mardi.
Môtiers, Musée Rousseau : ouvert.
Môtiers, Musée d'histoire : ouvert.
Médecin, dentiste et pharmacien : habituels.
Hôpital et maternité de Couvet : tél. 63 25 25.
Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81.
Ambulance : tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.
Sage-femme : tél. 63 17 27.
Infirmière-visiteuse : tél. 61 38 48.
Matériel des samaritains en prêt : Fleurier, tél. 61 13 24 ou tél. 61 38 50, Couvet tél. 63 24 46.
Service d'aide familiale : tél. 61 16 72.
SOS alcoolisme : tél. 33 18 90.
Fleurier gare RVT, service d'information : tél. 61 10 78.
Les Verrières, bureau de renseignements : Banque cantonale.
Service du feu pour tout le Vallon : tél. 118.
Police cantonale : Môtiers tél. 61 14 23, Fleurier tél. 61 10 21.

Affaires communales devant le Conseil général de Boveresse

De notre correspondant :

Le Conseil général de Boveresse s'est réuni lundi dernier sous la présidence de M. **Marcel Pittet. Tous les membres étaient présents, ainsi que le conseil communal in corpore et l'administrateur.**

Chemin de montagne : un crédit de 20.000 fr. a été accordé au Conseil communal en vue de la réfection du chemin La-Croix-les Grands-Prés, soit la pose d'un enrobé bitumeux sur une distance de 700 m et 3 m de largeur.

Le montant indiqué plus haut représente la charge communale nette après déduction des subventions cantonale et fédérale qui sont de 40 à 30 % respectivement, le coût total des travaux envisagés étant de 65.000 francs.

En outre un crédit supplémentaire de 10.000 fr. a été consenti pour effectuer différents rhabillages sur le tronçon le Chablais-Monlesy-la Croix.

Aide à Saint-Sulpice : comme une décision favorable a déjà été prise par différentes communes du district en faveur de Saint-Sulpice pour le paiement d'une somme de 25.000 fr. au collège régional, le législatif a donné son accord sans enthousiasme il est vrai, la demande ayant été approuvée par sept voix contre quatre alors qu'il y a eu quatre abstentions. Il s'agit d'une dépense de 800 fr. pour la commune cette année et éventuellement l'année prochaine.

Dans les divers il a été question de l'enlèvement des déchets encombrants et de la pose éventuelle d'un miroir à la croisée de « La tranchée verte ».

N. S.

BUTTES

La fanfare sera là

(sp) Samedi soir, la fanfare « L'Ouvrière » de Fleurier sera présente à Buttes, à l'occasion du couronnement et de l'illumination des fontaines.

Sortie au Soliat

(sp) Dimanche prochain, les paroissiens réformés de Buttes et de Saint-Sulpice avec les enfants feront leur sortie d'automne au Soliat, sur Travers. En cas de mauvais temps, les cultes seront célébrés dans les deux villages aux heures que nous indiquerons dans notre numéro de samedi.

Rédaction FAN du Val-de-Travers
M. Georges Droz
11, avenue de la Gare
2114 FLEURIER
Tél. : 038 61 18 76
Télex : 35 280

Samedi, quelle journée ce sera à Môtiers !

De la remontée du coq sur le clocher à la fête des fontaines...

De l'un de nos correspondnts :

Journée historique, à deux titres, samedi 12 septembre à Môtiers : d'une part, le matin on remontera le coq au sommet du clocher ; d'autre part, le soir on célèbrera la fête des fontaines !

Oui, après un séjour d'un peu plus d'un mois au niveau du sol, le coq restauré regagnera son perchoir à la pointe de la flèche du clocher du temple, à 41 m 50 de hauteur. En effet, à l'occasion de la rénovation de la tour de l'église, le gallinacé de cuivre, supporté par une demi-sphère du même métal, a lui aussi subi une cure de rajeunissement, d'autant plus nécessaire qu'il avait été transpercé par deux balles tirées par un inconnu aussi habile que stupide... Malheureusement ces trous ont permis à l'eau de s'infiltrer dans le corps du volatile et les documents qui y avaient été scellés en 1871, lors de la construction du clocher actuel, ont passablement souffert de l'humidité au point de devenir, pour la plupart d'entre eux, illisibles.

NOUVEAUX DOCUMENTS

Vendredi passé, toutefois, de nouveaux documents, précautionneusement enfermés dans un coffret étanche, ont été déposés dans le coq ressoudé et repoli ; un jour, nos descendants y découvriront les objets suivants : une lettre à nos successeurs, signée par les cinq conseillers communaux aujourd'hui en fonction, soit MM. Pierre-André Delachaux, président ; René Calame, Jean-Pierre Bobillier, Willy Bovet et Jean-Pierre Barrelet ; un exemplaire de la FAN (page Val-de-Travers) et du Courrier-Hebdo du 4 septembre 1981 ; la liste des membres du Conseil communal, du Conseil général et des commissions en charge actuellement ; une photocopie du devis des travaux apportés au clocher ; 2 pièces de 5 c et de 5 fr. au millésime de 1981 ; une photo du village vu du haut de la tour du temple prise par M. Michel Vaucher, employé aux travaux publics ; un exemplaire de la plaquette de la LIM sur l'habitat au Val-de-Travers ; des extraits des registres de la paroisse et la liste des membres du Conseil de paroisse ; un autocollant des armoiries de Môtiers ; la liste des jeunes gens de moins de 20 ans habitant la commune ; et le rapport du Conseil communal au Conseil général à l'appui d'une demande de crédit de 170.000 fr. pour la restauration de la tour de l'église de Môtiers-Boveresse, datée du 20 mars 1981.

Par ailleurs, en plus de la plaquette fixée en 1871 par l'auteur du coq (Jakob Waelti, ferblantier, de Fleurier, 22 juin 1871), une seconde plaquette a été rivée contre le poitrail de l'oiseau, portant la mention : « Rénové par Jean-Marc Simonin, ferblantier, Couvet, août 1981 ». Il sera donc intéressant, samedi matin, d'assister à l'escalade du coq môtisan jusqu'au haut du bras supérieur de la croix métallique qui couronne la flèche du temple !

DE FONTAINE EN FONTAINE

Et le soir, entre chien et loup, commencera la fête des fontaines. Un cortège, conduit par le corps de musique « L'Harmonie », entraînera tous les enfants de l'école primaire et du jardin d'enfants à travers les rues et les places du village, de fontaine décorée en fontaine décorée. Chaque gosse portera un costume de Pierrot, ainsi qu'une torche, et participera à des rondes. Puis la fête se poursuivra dans la Grand-Rue, à la hauteur des Mascarons, où les jeunes de la localité tiendront une cantine et où le Musée régional d'histoire et d'artisanat vendra ses fameuses pâtisseries-maison, de même que ses pavés destinés à recouvrir la cour intérieure des Mascarons, au pied de la chambre de Rousseau.

Et simultanément, comme on a pu le lire dans ces colonnes lundi, une autre fête des fontaines se déroulera à Buttes, doublée de la 107me fête d'été de la Société d'histoire et d'archéologie du canton.

VAUD

SAINTE-CROIX

Voleurs identifiés

(sp) Durant la nuit, au début de cette semaine, deux jeunes gens âgés de 14 et 15 ans, ont fracturé la serrure d'une voiture à Sainte-Croix et ont volé un pistolet et une arme de chasse. De plus ils ont « visité » une trentaine d'autres autos qui n'avaient pas été fermées à clef par leur propriétaire. Tous les objets volés ont pu être restitués à leurs propriétaires et les coupables seront déférés à la Chambre des mineurs.

FLEURIER

Fausse alerte !

(sp) Avant-hier soir, les premiers secours de Fleurier se sont rendus avec leur matériel à la fabrique d'Ebauches. Quand ils sont arrivés sur place il n'ont pas eu à intervenir : il s'agissait d'une fausse alerte due à un détecteur de chaleur. Il valait mieux ainsi !

Les Verrières : drôle d'histoire dans une station d'essence...

De notre correspondant:

Dernièrement, alors que la gérante d'une station-service du quartier de Meudon, aux Verrières, distribuait de l'essence à un automobiliste français, un gosse de 14 ans s'introduisait dans l'appartement. Il réussit à faire main basse sur une somme de 300 fr. en disant à l'enfant, âgé de 7 ans, de la gérante de ne rien dire et en lui donnant 10 fr. français pour payer son silence.

Après le départ du chapardeur, l'enfant de la gérante, qui avait tout d'abord eu peur, avertit sa mère de ce qui s'était passé. Elle téléphona au poste de douane où le jeune et indélicat personnage fut appréhendé.

Entre-temps, il avait pu changer 100 fr. suisses contre de l'argent français dans une autre station d'essence.

Le garnement, qui habite le Vallon et était arrivé à Meudon en auto-stop, avait déjà subtilisé 70 fr. à son frère, argent qu'il avait changé contre des espèces françaises dans une banque. Après être rentrée en possession de son bien, la gérante a retiré sa plainte.

G. D.

Pourquoi pas?
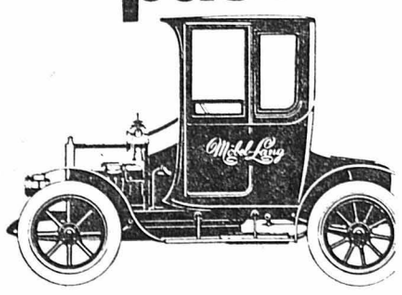
une petite balade au paradis de l'habitat
Chez Meubles-Lang à Bienne au City Centre l'exposition se présente encore plus attrayante et plus avantageuse.
22656-80
P res. à proximité

SPOTS VALLON

La maison qui meuble la vôtre
odac MEUBLES
2108 COUVET / NE 038 63 26 26
NOUS FÊTONS NOTRE JUBILÉ
VENEZ NOUS VOIR ! ET FÊTEZ AVEC NOUS !
130336-96

L'Audi 200.

GARAGE – CARROSSERIE
W. BRUGGER
AGENCE AUDI - VW - NSU
LA CÔTE-AUX-FÉES - TÉL. (038) 65 12 52
130335-96

FAVRE Excursions
Rochefort
POUR VOS VOYAGES EN PETITS GROUPES, SOCIÉTÉS, MARIAGES, ETC...
CAR DÈS 12 PASSAGERS
Pour réservations: (038) 45 11 61
130338-96

Husqvarna Husqvarna-Linnea
La machine à coudre aux avantages d'avenir
Unique au monde...
Husqvarna déjà à partir de 795.–
Location déjà à partir de 26.– par mois selon modèle
Reprise de toutes les marques

AGENCE OFFICIELLE A. GREZET
Seyon 24-24a - NEUCHÂTEL - Tél. (038) 25 50 31
DÉPOSITAIRES
FLEURIER : J. COTTET - Tél. (038) 61 11 87
COUVET : CHEZ MARCELINE - Tél. (038) 63 22 13
GARANTIE 5-10 ANS
130334-96

Agence officielle :
DAIHATSU

GARAGE-CARROSSERIE A. DÜRIG
Vente, entretien, réparations toutes marques – Prix forfaitaires
Plus de 25 ans d'expérience au service de la clientèle
MÔTIERS Tél. (038) 61 16 07
130337-96

annonces Suisses Schweizer annoncen
assa
Assa Annonces Suisses SA
2001 Neuchâtel
2, Faubourg du Lac
Tél. 038-24 40 00, Télex 35 372
Lecteurs, annonceurs, éditeurs ... tous solidaires via Assa.

Un nouveau monde de bien-être

Luxe, technique, confort: trois mots qui prennent tout leur sens, leur poids et leur vraie valeur avec la nouvelle Mazda 626.

Le luxe de la Mazda 626, c'est d'abord la pureté de ses lignes fonctionnelles. Les stylistes l'ont voulue belle et élancée pour qu'elle oppose un minimum de résistance à l'air. Pour qu'elle consomme moins de carburant.

Les techniques dont bénéficie la 626 sont nées du savoir-faire Mazda. Elle y a gagné cette suspension stable et douce à la fois, même sur mauvaise route; ce moteur souple, puissant, fiable.

Le confort de la Mazda 626 se conjugue au pluriel. Habitacle spacieux, conçu comme un espace protégé de bien-être et de silence. Intérieur raffiné, accueillant pour vos passagers. Equipements ingénieux et efficaces pour une conduite aisée et sûre. Car la sécurité, c'est aussi une part de bien-être.

Mazda 626 1600 (4 vitesses): Fr. 12.300.– ● 1600 GL (5 vitesses): Fr. 13.600.– ● 75 ch DIN (55 kW) ● Consommation ECE/DIN 1600/1600 GL: 7,4/6,8 l à 90 km/h., 9,5/8,8 l à 120 km/h., 9,4/9,4 l en ville.

Mazda 626 2000 GL (5 vitesses): Fr. 14.350.– ● 2000 GLS (5 vitesses): Fr. 15.850.– (Automatic + Fr. 1.000.–) ● 2000 GLS Hardtop (5 vitesses): Fr. 17.600.– (Automatic + Fr. 1.000.–) ● 90 ch DIN (66 kW) Consommation ECE/DIN: 7,2 l à 90 km/h., 9,5 l à 120 km/h., 10 l en ville.

mazda 626

L'avenir vous donnera raison

CSWH Univas

Mazda (Suisse) SA, 1217 Meyrin 1 (Groupe Blanc & Paiche)

Hauterive-Neuchâtel Garage Schenker + Cie, 038/33 13 45
Les Ponts-de-Martel Garage de la Prairie, 039/37 16 22
St-Martin Garage Michel Javet, 038/53 27 07
Colombier Garage du Vieux Moulin, 038/41 35 70
Lignières Albert Stauffer, 038/51 38 71
La Chaux-de-Fonds Garage de l'Avenir, rue du Progrès 90-92, 039/22 18 01
Le Locle Garage des Eroges, Giovanni Rustico, 039/31 10 90
Buttes Garage J.-M. Vaucher, 038/61 25 22

33221-10

147e7

OFFRES D'EMPLOIS

coop-city

Pour seconder efficacement le directeur de nos Grands Magasins Coop-City à La Chaux-de-Fonds, nous cherchons un

CHEF DE VENTE

Il s'agit d'un poste à responsabilité pouvant convenir à une personne ayant de l'expérience dans le domaine de la vente et plus particulièrement dans le secteur des produits non alimentaires.
Nous cherchons également un

CHEF DE GROUPE

3 responsable de nos rayons radio-photos, sport, jouets, articles de ménage et appareils électroménagers. Son activité principale consistera à collaborer étroitement avec les chefs de ces rayons dans le domaine de l'achat et de la vente.

Nous offrons :
- situation stable et bien rémunérée
- caisse de prévoyance
- 4 semaines de vacances
- nombreux autres avantages sociaux

Adresser offres de service manuscrites, avec curriculum vitae détaillé et références, à la Direction de COOP LA CHAUX-DE-FONDS, rue du Commerce 100, 2300 La Chaux-de-Fonds.

22269-36

Pour le service administratif de vente, nous engageons

employé de commerce

placé sous l'autorité directe du chef des ventes « Marché suisse ».

Fonctions :
1. Administration générale des ventes pour un rayon suisse alémanique.
2. Coordination d'action avec les autres services externes et internes de l'entreprise associés à l'exécution des offres et commandes.
3. Contacts directs avec la clientèle lors de visites à la fabrique (quelques voyages en Suisse sont également à envisager).

Qualités requises :

Formation :
- Diplôme d'employé de commerce ou formation équivalente.
- Quelques années dans la vente interne ou éventuellement dans la promotion des ventes et publicité.

Langues :
Allemand langue maternelle et français.

Profil idéal du candidat :
- Capacité d'organisation personnelle et d'autonomie du travail.
- Aptitude à collaborer au sein d'une équipe.
- Facilité de contact.
- Intérêt artistique.

Domicile :
Montagnes neuchâteloises de préférence.

Rémunération :
A convenir, en rapport avec la candidature.

Offres détaillées avec curriculum vitae et prétentions de salaire à faire parvenir à Claude Vermot, chef du personnel.

HUGUENIN MÉDAILLEURS S.A.
2400 Le Locle
Bellevue 32 Téléphone (039) 31 57 55

22652-36

SEULEMENT 70 CENTIMES LE MOT!

petite annonce au tarif réduit qui

- vous facilite la vente et l'achat de tous objets, meubles, vêtements, skis, chaussures, etc. (véhicules à moteur exceptés) :
- vous aide à trouver une femme de ménage, une garde d'enfants, etc. ;
- vous permet de trouver une chambre, un garage ou un appartement à louer ;
- vous procure un emploi à plein temps ou à temps partiel.

(Annonces commerciales exclues)

Plus de 100.000 lecteurs

lisent quotidiennement la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL-L'EXPRESS

Ces lecteurs lisent également votre publicité.

Ainsi, une annonce dans la FAN est remarquée et apporte du rendement.

LA CHAUX-DE-FONDS

Motocycliste blessé

Hier, vers 6 h 20, M. Marcel Guénot, des Bois, circulait sur la route de Biaufond à La Chaux-de-Fonds. Peu avant l'immeuble n° 6 des Côtes-du-Doubs, en voulant éviter une pierre sur la chaussée, il a perdu la maîtrise de sa moto qui tomba et prit feu aussitôt. Blessé, le conducteur a été transporté à l'hôpital par l'ambulance.

Collision

Hier, vers 13 h 30, M. S.V., de La Chaux-de-Fonds, circulait avenue Léopold-Robert en direction est. A la hauteur du n° 35, sa voiture a heurté l'arrière du bus conduit par M. A.T., de la Chaux-de-Fonds, qui était à l'arrêt dans une colonne. Dégâts.

Une riche saison en perspective pour la Société de musique

- Notre choix s'est porté sur un programme le plus équilibre possible. Dans une palette cosmopolite également, avec la présence d'artistes de différents continents, nous confiait M. Jean-Pierre Houriet, président de la Société de musique de La Chaux-de-Fonds, qu'entouraient pour l'occasion plusieurs membres du comité.

- De fait, la saison qui va s'ouvrir, avec douze concerts plus un concert d'orgue gratuit réservera au mélomane la surprise dans la stabilité, la qualité dans l'originalité, beaucoup de découvertes aussi. Un programme riche, solidement dosé, à même de combler les fidèles abonnés qu'une jeunesse que l'on souhaite plus dense à ces manifestations culturelles grâce à des tarifs préférentiels.

Le mardi 6 octobre, nous applaudirons l'Orchestre de la Philharmonie tchèque, sous la direction pour la première fois ici de Jiri Belohlavek, dans des oeuvres de Smetana, Pauer (avec comme soliste F. Hermann, basson) et Mahler. Autre rendez-vous important, ce mercredi 21 octobre, dédié à la mémoire de Georges Schwob à qui la Société de musique doit tant. En compagnie du pianiste Michel Dalberto, nous entendrons des pages de Beethoven, Schubert et Brahms, les trois compositeurs que préférait le disparu. A relever également une petite exposition dans le hall de la salle, pendant deux ou trois jours, évoquant la belle carrière de M. Schwob, président d'honneur, qui aurait eu cette année 90 ans.

Le mercredi 4 novembre, le Berliner Oktett interprètera Haydn, Boccherini et Schubert. Cet ensemble est formé des premiers pupitres des Sinfonier Berliner. On lui doit des enregistrements à la Radio romande.

UN CONCERT D'ORGUE

Titulaire des Grandes orgues de Saint-Eustache, à Paris, Jean Guillou sera à La Chaux-de-Fonds le mardi 17 novembre, avec des ouvrages notamment de Bach, Vivaldi et Mozart. Il est assez rare que la Société de musique inscrive un concert d'orgue à son abonnement, mais la personnalité même de l'interprète sera source d'enrichissement pour les auditeurs réguliers.

Le mercredi 25 novembre, l'Orchestre symphonique de Budapest, sous la direction de Gyorgy Lehel (que l'on a salué il y a deux ans à la tête de l'Orchestre de Bâle), donnera du Bartok, du Dvorak et le Concerto No 2 de Liszt (qui n'a jamais été joué ici). Le soliste en sera le jeune pianiste Jeno Jando.

Pour le jeudi 10 décembre, le Festival Strings de Lucerne dont la réputation n'est plus à faire. Sous la direction de Rudolf Baumgartner, avec deux solistes membres de l'orchestre Gunars Larsens (violoniste) et Peter Leisegang (violoncelliste), l'ensemble traduira des pages de Corelli, Purcell, C.Ph.E. Bach, Haydn et Rossini, voire une oeuvre moderne.

Fondé en 1970, avec comme directeur F. Gassmann, prix de virtuosité de Genève, et comme soliste Bruno Schneider, corniste chaux-de-fonnier, le Baroque Strings de Zurich sera l'invité de la Société de musique le mercredi 20 janvier (Mozart, Haydn, Cherubini et Dvorak.

UN DES PLUS GRANDS VIOLONISTE

Autre soirée de qualité, celle du mercredi 10 février, en compagnie des Solistes de Zagreb (Haendel, Quantz, Vivaldi et Tchaïkovsky). Un événement, le lundi 22 février: Shlomo Mintz, âgé de 23 ans, né en Russie qu'il quitta pour faire ses débuts en Israël. Considéré comme l'un des plus grands violonistes de notre temps, Mintz fait une carrière fulgurante. Il nous offrira Beethoven, Chostakovitch, Mozart et Ravel. Nous attendons avec impatience son passage sur la scène locale.

Premier prix de Genève, la pianiste Hanna Jaszik se produira le mercredi 17 mars (Haydn, Beethoven, Debussy et Chopin). Le Quatuor Koeckert, de Munich (le mercredi 21 avril) jouera Mozart, Wolf, Schubert et Beethoven. Il s'agit d'une formation d'excellente qualité.

Enfin, la saison s'achèvera avec le Requiem de Verdi que proposeront les Chorales Faller de Lausanne, du Locle et de La Chaux-de-Fonds ainsi que l'Orchestre symphonique de Berne. Quelque 250 exécutants placés sous la direction de Robert Faller. Les solistes en seront Evelyn Brunner (soprano), Glenys Linos (mezzo), Francisco Aranza (ténor) et Anton Diakov (basse).

Pour conclure: le dimanche 21 mars, un concert d'orgue gratuit avec la jeune Japonaise Kei Koito, organiste de Saint Luc à Lausanne et l'on n'aura qu'un trop bref aperçu d'une saison prometteuse. Ph. N.

AVIS

Les cours d'aquarelle de **PIERRE BECK** reprennent le lundi 14 septembre 81 à 20 h pour les débutants et le mercredi 16 septembre à 20 h pour les cours de perfectionnement.

Renseignements et inscriptions au magasin **BECK antiquaire, Seyon 9, tél. 25 87 77 (privé 25 23 63).** 22347-10

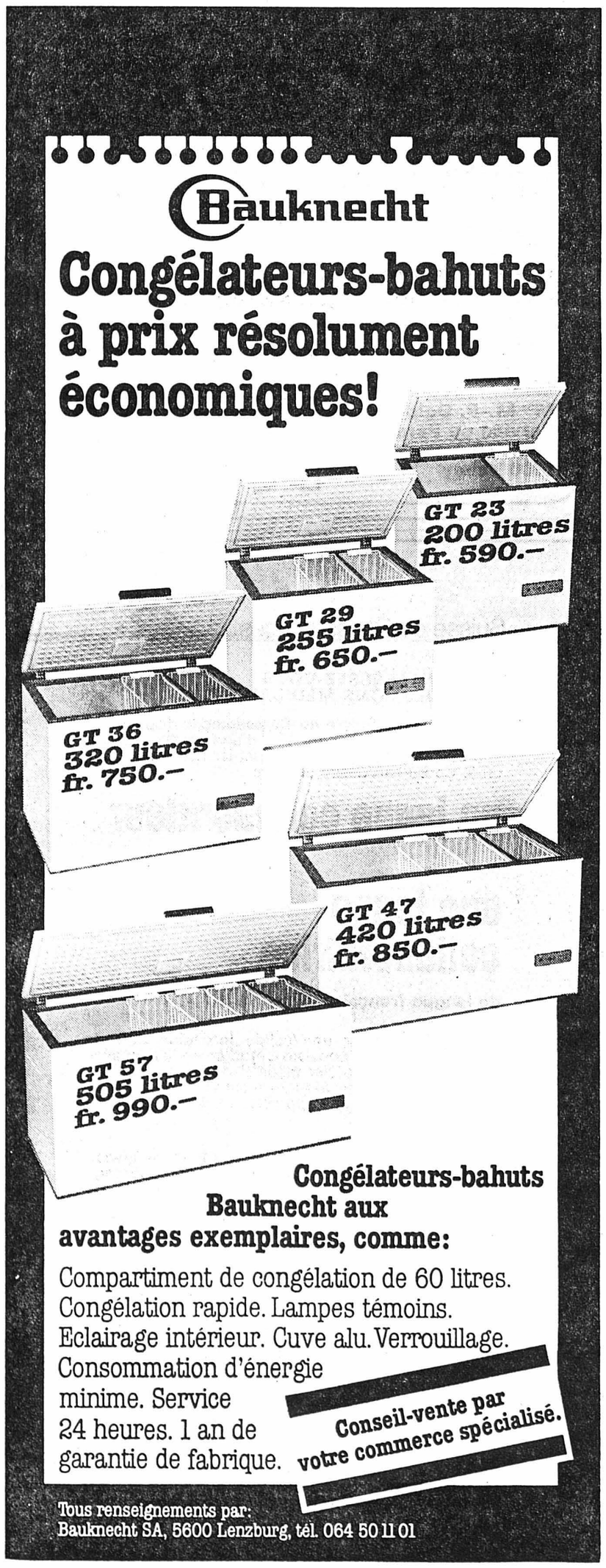

22350-10

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS
Eden : 20 h 15, **Les uns et les autres**.
Scala : 20 h 45, **Escalibur**, (14 ans).
TOURISME. — **Bureau officiel de renseignements :** 11, rue Neuve, tél. (039) 22 48 21.
DANSE ET ATTRACTIONS **Cabaret Rodéo :** 21 h 30-4 heures.
Le Scotch : 21 h 30-4 heures.
La Boule d'Or : 21 h 30-4 heures.
Cabaret 55 : 21 h 30-4 heures.
Le Domino : 21 h 30-4 heures.
EXPOSITIONS **Musée d'histoire:** fermé.
Musée international d'horlogerie: l'homme et le temps.
Musée d'histoire naturelle: taxidermie et autres techniques de conservation.
Musée des beaux-arts: les collections.
Musée paysan des Eplatures: construction d'une ferme au 17me siècle.
Vivarium (Jardinière 61): batraciens, reptiles et biotopes.
Galerie du Manoir: P. Chaboudez, peinture; B. Müller, dessins.
Bibliothèque de la ville: Livre Parcours, ou la lecture publique.
Galerie de l'Atelier: les frères Barraud.
Centre de rencontre: Martial Leiter.
Bibliothèque de la ville: archives d'Albert Béguin.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22.10.17.
Pharmacie d'office : Coop, 108 avenue Léopold-Robert, jusqu'à 21h, ensuite tél. 22.10.17.

Le Locle

EXPOSITIONS **Musée des beaux-arts:** les collections.
Château des Monts: musée d'horlogerie.
Ferme du Grand-Cachot-de-Vent: des champignons et des hommes.
TOURISME. — Bureau officiel de renseignements, 5 rue Henry-Grandjean, tél. (039) 31.22.43.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31.52.52.
Pharmacie d'office : Casino, 39 rue Daniel-JeanRichard. Ensuite le N° 117 renseigne.

LE LOCLE

Etat civil (21 août)

Mariage: Parel, Claude André et Pélissard, Dominique Michelle Marie Martine.
Promesse de mariage: Scherrer Yvan Paul Maurice et Boudeaux, Dominique Germaine Cécile.
Naissance: Matthey-de-L'Endroit, Ludovic, fils de Matthey-de-L'Endroit, Pierre-Alain et de Marilyne Andrée, née Golay.

(28 août)

Mariage: Panzera Ottavio et Morata, Isabel.

(27 août)

Naissances: Gerber, Frédéric Alain, fils de Gerber, Alain René et de Nicole née Jeanneret; Schafer, Emmanuel Michel, fils de Schafer, Lucien et de Annie Marie Suzanne, née Lambert.

(28 août)

Décès : Hennet née Mumenthaler, Nelly Madeleine, née le 16 janvier 1925, épouse de Hennet, Georges.

(30 août)

Décès : Humbert-Droz-Laurent née Vuillier, Nelly Lydie, née le 17 août 1918, épouse de Humbert-Droz-Laurent, André Henri.

(31 août)

Décès : Pellaton née Othenin-Girard, Nelly Eglantine, née le 7 septembre 1919, épouse de Pellaton, Henri Louis Albert.

LA BRÉVINE

Tamponnement

Hier vers 14 h, M. W.R., de La Brévine, circulait rue Courvoisier en direction ouest. A un certain moment, il s'est arrêté pour effectuer une marche arrière. Ce faisant, son véhicule a heurté l'avant de la voiture de M. G.P., de Neuchâtel, qui suivait. Dégâts.

Rédaction FAN des Montagnes
M. Philippe Nydegger
Case postale 611
2300 LA CHX-DE-FONDS
Tél.: 039 22 47 54
Télex: 952134

BULLETIN BOURSIER

NEUCHÂTEL	8 sept.	9 sept.
Banque nationale	700.— d	700.— d
Crédit Fonc. neuchât.	630.— d	640.— d
La Neuchâtel. ass. g	550.— d	550.— d
Gardy	54.— o	54.— o
Cortaillod	1400.— o	1400.— o
Cossonay	1400.— d	1400.— d
Chaux et ciments	680.— d	680.— d
Dubied nom.	240.— d	240.— d
Dubied bon.	245.— d	245.— d
Ciment Portland	2950.—	2950.— d
Interfood port.	5450.— d	5450.— d
Interfood nom.	1500.—	1500.— d
Interfood bon.	420.—	420.— d
Navigation N'tel priv.	65.— d	65.— d
Girard-Perregaux	150.— d	150.— d
Hermès port.	415.— d	415.— d
Hermès nom.	105.— d	105.— d

LAUSANNE		
Banq. cant. vaudoise	1155.—	1145.—
Bobst port.	1005.—	1000.—
Crédit Fonc. vaudois	875.—	850.—
Ateliers constr. Vevey	1030.— d	1020.— d
Editions Rencontre	1500.—	1450.— d
Innovation	345.— d	340.— d
Rinsoz & Ormond	350.—	350.—
La Suisse-vie ass.	3750.—	3700.—
Zyma	925.—	900.— d

GENÈVE		
Grand-Passage	362.— d	361.— d
Charmilles port.	565.—	—.—
Physique port.	210.—	170.—
Physique nom.	125.—	115.— d
Astra	—.31	—.31
Monte-Edison	—.31	—.30
Olivetti priv.	4.95	4.60 d
Fin. Paris Bas	68.50	71.—
Schlumberger	122.—	115.50
Swedish Match	43.25 d	41.— d
Elektrolux B	35.50	35.25
SKFB	48.25	48.25

BÂLE		
Pirelli Internat.	220.—	212.— d
Bâloise Holding port.	540.—	535.—
Bâloise Holding bon.	885.—	855.—
Ciba-Geigy port.	1080.—	1070.—
Ciba-Geigy nom.	528.—	523.—
Ciba-Geigy bon	880.—	865.—
Sandoz port.	4175.—	4050.— d
Sandoz nom.	1480.—	1480.—
Sandoz bon	525.—	523.—
Hoffmann-L.R. cap.	77250.—	76750.—
Hofmann-L.R. jce	68000.—	67000.—
Hoffmann-L.R. 1/10	6775.—	6725.—

ZURICH		
Swissair port.	650.—	645.—
Swissair nom.	625.—	615.—
Banque Leu port.	4275.—	4275.—
Banque Leu nom.	2620.—	2620.— d
Banque Leu bon	575.—	575.—
UBS port.	2855.—	2840.—
UBS nom.	483.—	480.—
UBS bon	98.50	97.50
SBS port.	316.—	314.—
SBS nom.	191.—	189.—
SBS bon	214.—	216.—
Crédit Suisse port.	2030.—	2045.—
Crédit Suisse nom.	360.—	360.—
Bque hyp. com. port.	400.—	405.— d
Bque hyp. com. nom.	450.— o	—.—
Banque pop. suisse	1300.—	1295.—
Banq. pop. suisse bon.	129.—	127.—
ADIA	2290.—	2300.—
Elektrowatt	2330.—	2330.—
Financière de presse	200.—	195.— d
Holderbank port.	578.—	573.—
Holderbank nom.	522.—	520.—
Landis & Gyr	1230.—	1200.—
Landis & Gyr bon	123.—	120.—
Motor Colombus	560.—	560.—
Moevenpick port.	3100.—	3025.—
Italo-Suisse	190.—	185.— d
Oerlikon-Buhrle port	1860.—	1860.—
Oerlikon-Buhrle nom.	390.—	390.—
Réassurance port.	6500.—	6500.—
Réassurance nom.	2820.—	2810.—
Réassurance bon.	1060.—	1100.—
Winterthour ass. port.	2560.—	2575.—
Winterthour ass. nom.	1400.—	1390.—
Winterthour ass. bon	2180.—	2050.—
Zurich ass. port.	14900.—	14450.—
Zurich ass. nom.	8250.—	8300.—
Zurich ass. bon	1180.—	1190.—
Atel	1350.—	1330.— d
Saurer	540.—	560.—
Brown Boveri	1260.—	1260.—
El. Laufenbourg	2250.—	2350.—
Fischer	540.—	540.—
Jelmoli	1160.—	1150.—
Hero	2250.— d	2550.— d
Nestlé port.	2975.—	3000.—
Nestlé nom.	1800.—	1800.—
Roco port.	1250.—	1200.— d
Alu Suisse port.	880.—	875.—
Alu Suisse nom.	355.—	350.—
Alu Suisse bon.	80.—	78.—
Sulzer nom.	2100.—	2090.—
Sulzer bon.	275.—	280.—
Von Roll	425.—	420.—

ZURICH (Etrangères)		
Alcan	52.50	52.25
Am. Metal Climax	110.50	105.50
Am. Tel & Tel	115.50	113.50
Beatrice Foods	41.50 d	40.50
Burroughs	70.50	69.—
Canadian Pacific	80.50	75.25
Caterp. Tractor	120.—	119.50 d
Chrysler	11.25	10.75
Coca Cola	66.25 d	64.50 d
Control Data	141.50	138.—
Corning Glass Works	116.— d	117.50 d
C.P.C. Int.	65.25	63.25
Dow Chemical	57.—	56.50
Du Pont	83.50	82.—
Eastman Kodak	135.50	135.50
EXXON	67.50	65.50
Fluor	75.—	74.50
Ford Motor Co	43.—	41.25
General Electric	115.50	115.—
General Foods	61.75	58.25
General Motors	98.—	97.50
General Tel. & Elec.	59.50 d	59.25
Goodyear	38.50	37.50
Homestake	114.50	113.50
Honeywell	174.—	172.50
IBM	111.—	113.—
Inco	35.—	33.75
Int Paper	88.25 d	88.50
Int. Tel. & Tel.	54.25	52.50
Kennecott	—.—	—.—
Litton	127.—	125.—
MMM	104.50	102.—
Mobil Oil	58.—	56.50
Monsanto	139.50	134.—
Nation. Cash Register	114.—	111.50 d
National Distillers	47.50	47.25
Philip Morris	97.25	96.25
Phillips Petroleum	81.75	79.75
Procter & Gamble	144.—	142.50
Sperry Rand	74.50	74.—
Texaco	75.—	73.50
Union Carbide	105.50	102.—
Uniroyal	16.—	16.—
US Steel	60.50	60.—
Warner-Lambert	38.50	37.75
Woglworth F.W.	42.—	40.75
Xerox	98.—	98.—
AKZO	17.—	17.—
Anglo Gold I	178.—	179.50
Anglo Americ. I	29.—	28.75
Machines Bull	14.50	15.25
Italo-Argentina	—.—	—.—
De Beers I	14.75	14.75
General Schopping	420.—	415.—
Imperial Chem. Ind.	10.25	10.— d
Péchiney-U.-K.	28.50	30.—
Philips	16.75	16.50
Royal Dutch	66.25	65.75
Unilever	115.50	115.—
B.A.S.F	125.—	120.50
Degussa	229.—	222.— d
Farben. Bayer	111.—	109.—
Hoechst. Farben.	108.—	107.—
Mannesmann	131.— d	128.—
R.W.E	144.— d	144.— d
Siemens	196.—	194.—
Thyssen-Hütte	55.—	53.50
Volkswagen	123.50	122.—

FRANCFORT		
A.E.G	—.—	—.—
B.A.S.F	142.90	140.80
B.M.W	188.— d	184.50
Daimler	339.—	333.50
Deutsche Bank	270.—	270.—
Dresdner Bank	143.—	140.50
Farben. Bayer	127.30	126.—
Hoechst. Farben.	125.20	125.—
Karstadt	206.—	208.—
Kaufhof	149.— d	149.—
Mannesmann	151.—	149.50
Mercèdes	309.50	307.—
Siemens	225.60	225.50
Volkswagen	143.10	142.—

MILAN		
Assic. Generali	141700.—	139250.—
Fiat	1690.—	1625.—
Finsider	41.50	41.75
Italcementi	42200.—	40600.—
Olivetti ord.	3349.—	3325.—
Pirelli	3150.—	3099.—
Rinascente	302.—	303—

AMSTERDAM		
Amrobank	52.30	52.40
AKZO	22.20	22.50
Amsterdam Rubber	4.05	4.10
Bols	60.—	61.50
Heineken	50.30	50.30
Hoogoven	16.30	16.—
K.L.M	98.—	94.20
Robeco	230.—	228.20

TOKYO		
Canon	1460.—	1430.—
Fuji Photo	1470.—	1420.—
Fujitsu	755.—	737.—
Hitachi	777.—	760.—
Honda	970.—	950.—
Kirin Brew	418.—	416.—
Komatsu	470.—	465.—
Matsushita E. Ind.	1500.—	1450.—
Sony	4040.—	4080.—
Sumi Bank	401.—	401.—
Takeda	945.—	922.—
Tokyo Marine	497.—	493.—
Toyota	1380.—	1330.—

PARIS		
Air liquide	490.50	501.—
Aquitaine	822.—	850.—
Carrefour	1699.—	1750.—
Cim. Lafarge	301.—	300.—
Fin. Paris Bas	195.50	—.—
Fr. des Pétroles	124.—	124.—
L'Oréal	760.—	780.—
Machines Bull	40.90	41.80
Matra	1215.—	—.—
Michelin	847.—	860.—
Péchiney-U.-K.	80.80	—.—
Perrier	180.80	183.—
Peugeot	161.90	169.—
Rhône-Poulenc	80.—	—.—
Saint-Gobain	108.—	—.—
Suez	268.—	—.—

LONDRES		
Anglo American	14.—	13.81
Brit. & Am. Tobacco	3.75	—.—
Brit. Petroleum	3.04	3.06
De Beers	7.—	6.95
Imperial Chem. Ind.	2.62	2.62
Imp. Tobacco	—.62	—.64
Rio Tinto	5.40	5.32
Shell Transp.	3.68	3.68

INDICES SUISSES		
SBS général	289.80	288.80
CS général	240.20	238.70
BNS rend. oblig.	6.06	6.16

Cours communiqués par le CRÉDIT SUISSE

NEW-YORK		
Alcan	24-⅝	24-¼
Amax	50-⅜	49-⅛
Atlantic Rich	44-¼	43-⅞
Boeing	23-½	23-⅜
Burroughs	32-⅝	32-¾
Canpac	36-⅛	35-⅞
Caterpillar	57-½	57-⅞
Coca-Cola		31-½
Control Data	66	66-⅜
Dow Chemical	26-¾	27-½
Du Pont	39	39-⅛
Eastman Kodak	64-½	64-½
Exxon	31-½	31-⅞
Fluor	35-⅛	34-⅛
General Electric	55	54-½
General Foods	28	28-½
General Motors	46-⅛	45-⅝
General Tel. & Elec.	28-½	28-⅞
Goodyear	18-⅛	17-⅞
Gulf Oil	35-⅛	34-⅞
Halliburton	56-¼	55-⅛
Honeywell	82-⅛	81-⅞
IBM	54	54-¼
Int. Paper	42-⅜	43
Int. Tel. & Tel.	25-¼	26
Kennecott		
Litton	59-¼	60-½
Nat. Distillers	22-¼	22-⅛
NCR	53-¼	53-⅜
Pepsico	31-½	31-¾
Sperry Rand	35	35-⅛
Standard Oil	52-¼	52-⅝
Texaco	35-¼	34-⅞
US Steel	28-¾	28-⅝
United Technologies	42-⅞	42-¾
Xerox	46-¾	46-⅞
Zenith	13-⅛	12-¾

Indice Dow Jones		
Services publics	104.38	104.57
Transports	351.55	353.87
Industries	851.12	853.88

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Cours des devises du 9. 9. 1981

	Achat	Vente
Etats-Unis	2.0850	2.1150
Angleterre	3.71	3.79
£/$	—.—	—.—
Allemagne	86.10	86.90
France	35.80	36.60
Belgique	5.24	5.32
Hollande	77.70	78.50
Italie	—.1690	—.1770
Suède	39.80	40.60
Danemark	27.20	28.—
Norvège	34.20	35.—
Portugal	3.10	3.30
Espagne	2.11	2.19
Canada	1.73	1.76
Japon	—.89	—.91

Cours des billets du 9. 9. 1981

	Achat	Vente
Angleterre (1£)	3.65	3.95
USA (1$)	2.06	2.16
Canada (1$ can.)	1.71	1.81
Allemagne (100 DM)	85.50	88.50
Autriche (100 sch.)	12.20	12.65
Belgique (100 fr.)	4.70	5.—
Espagne (100 ptas)	2.—	2.30
France (100 fr.)	35.25	37.75
Danemark (100 cr.d.)	26.75	29.25
Hollande (100 fl.)	76.75	79.75
Italie (100 lit.)	—.1625	—.1875
Norvège (100 cr.n.)	33.75	36.25
Portugal (100 esc.)	2.65	3.65
Suède (100 cr.s.)	39.25	41.75

Marché libre de l'or (Cours de 16 h)

Pièces:		
suisses (20 fr.)	223.—	238.—
françaises (20 fr.)	273.—	288.—
anglaises (1 souv.)	252.—	267.—
anglaises (1 souv. nouv.)	222.—	237.—
américaines (20 $)	1175.—	1275.—
Lingot (1 kg)	29400.—	29650.—
1 once en $	435.—	438.50

Marché libre de l'argent (Cours de 16 h)

Lingot (1 kg)	675.—	725.—
1 once en $	10.—	10.75

CONVENTION OR du 10.9.81

plage Fr. 29700.— achat Fr. 29370.—
base argent Fr. 720.—

FUMER AUTREMENT FUMER MIEUX

une question de bon goût

PETER STUYVESANT

EXTRA MILD*

...tellement plus agréable!

*=douce en arôme

Peter Stuyvesant EXTRA MILD 20 MILD CHOICE TOBACCOS KING SIZE

PSM 2/81

16386-10

AUCUNE OBLIGATION D'ACHAT!

famila FESTIVAL INTERNATIONAL mon amigo

20 VOYAGES à RIO

= 10 VOYAGES POUR 2 PERSONNES

GAINS D'UNE VALEUR DE 1'000'000.-

Maintenant 22 Prix-bas

Nescafé Classic 200 g	9.25 net
Kambly Petit-Beurre 160 g	1.50 net (100 g = –.938)
Chocoly Oulevay 250 g	1.95 net
Kägi-fret 4 x 50 g	2.10 net
Sucre aux herbes Ricola 100 g	1.25 net
Chocolat à l'Ovomaltine 100 g	1.40 net
Têtes de nègre Perrier Etui 4 pièces 120 g	1.50 net (100 g = 1.25)
Amselfelder Pinot noir 7/10 de Yougoslavie	4.90 net
Pois/Carottes moyens «Primera» 870 g	2.50 net (100 g = –.287)
Chalet Sandwich 200 g, 6 portions	2.10 net
Fondue Gerber 800 g	7.75 net (100 g = –.969)

... et encore 11 prix-bas!

22649-10

plus près... sympathique... avantageux...

OFFRES D'EMPLOIS

Notre **SERVICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS**

cherche une

téléphoniste qualifiée

- bénéficiant d'une formation PTT,
- désireuse de mettre en pratique son expérience du réseau international,
- souhaitant utiliser ses connaissances linguistiques de français, d'anglais et d'allemand,
- et trouver un horaire stable et adapté, ainsi que de nombreux avantages sociaux.
- Entrée immédiate ou à convenir.

Si notre offre vous intéresse, vous pouvez soumettre votre candidature avec curriculum vitae détaillé, photographie et copies de vos certificats à

22472-36

Mlle M.-P. Dolder
Service du Personnel
NESTLÉ
1800 Vevey

Nestlé

Suisse de Réassurances SR

VOUS INTÉRESSEZ-VOUS AUX QUESTIONS MÉDICALES ?

La Compagnie Suisse de Réassurances dispose, au sein de son département Vie, d'une section qui est spécialement chargée d'apprécier les risques à souscrire. Ce bureau désire engager

un jeune collaborateur

ou

une jeune collaboratrice

de langue française

afin de lui donner une solide formation dans la tarification Vie, qui consiste à étudier, en liaison avec les médecins, le dossier médical des personnes qui veulent souscrire une assurance sur la vie. Le tarificateur rédige ensuite une appréciation, qui est transmise à nos clients.

Il faudrait une formation de base se situant au niveau de l'Ecole de Commerce ou à celui de l'apprentissage commercial. Nous demandons d'être capable de rédiger convenablement en français et, si possible, d'avoir de bonnes connaissances en allemand et en anglais.

Si les problèmes d'ordre médical et la technique de l'assurance vous intéressent, la profession de tarificateur peut vous offrir chez nous un vaste champ d'activités intéressantes. Elle vous y réserve la possibilité d'effectuer des stages et d'avoir des contacts directs avec nos clients de l'étranger. Aucune expérience préalable de l'assurance n'est requise car l'initiation approfondie, que vous recevrez, vous mettra en mesure d'assumer votre tâche.

Nos conditions de travail sont celles d'une grande entreprise internationale. Monsieur U. Donatsch, de notre service du personnel, vous donnera tous les renseignements complémentaires que vous pourrez souhaiter obtenir. Voici comment le joindre :

Compagnie Suisse de Réassurances
Mythenquai 50/60, 8022 Zurich, tél. 01 / 208 21 21 interne 2179.

22355-36

VILLE DE BIENNE — Culture

« Intervalles » veut combler un vide

De notre rédaction biennoise :

Trop longtemps considérés comme un désert culturel, Bienne et le Jura bernois se sont mis à l'unisson pour combler ce vide. Il s'agit en l'occurrence de la création d'une activité culturelle de longue haleine dont la revue et l'association ont pour nom « Intervalles ». Celles-ci ont été présentées mardi soir à la presse. Le Jura bernois emportera, en outre, ce nouveau cahier dans ses bagages samedi prochain, pour la journée officielle du Comptoir suisse, puisque le canton de Berne y est l'invité d'honneur.

– La création de cette revue correspond à un réel besoin de la région, constate Claude Merazzi, directeur de l'Ecole normale française de Bienne et président de l'association « Intervalles ».

Depuis quelques mois en effet, des personnalités de tous les horizons travaillent à l'élaboration de la revue culturelle pour Bienne et le Jura bernois, « Intervalles ». Citons notamment Simone Oppliger, photographe, née à Renan, dans le Jura bernois, le professeur et poète biennois Eric Sandmeier, et l'instituteur et écrivain Francis Bourquin, lui aussi Biennois. C'est dire que les responsables sont tous liés, d'une manière ou d'une autre, à la vie de la région.

DANS UN ESPRIT D'OUVERTURE

Si la première édition d'« Intervalles » est littéraire – cinq textes inédits d'écrivains – la revue est et sera ouverte à toutes les formes de la pensée moderne. Le but de l'association est bien de traiter de tous les sujets : histoire, science, musique, voire même cinéma.

– Pas question non plus de ne s'adresser qu'à une petite élite, précisent les membres du comité, soucieux d'illustrer un particularisme ou tout au moins les particularités de la région, sans pour autant cultiver un régionalisme exacerbé.

L'origine du nom « Intervalles » le dit bien, un nom, qui, en latin, signifie notamment « entre les vallées ». C'est ainsi qu'« Intervalles » tente de rassembler et de faire rayonner nombre de témoignages sur la culture d'ici et d'ailleurs, comme le précise l'éditorial de la revue, « cette culture qu'il importe moins de définir que d'illustrer, qui s'élabore jour après jour en nous et par nous, et sans laquelle un pays ne saurait imposer de lui-même, à la conscience contemporaine et à la mémoire des historiens, qu'un portrait infidèle... »

TROIS FOIS PAR AN

La nouvelle revue culturelle du Jura bernois et de Bienne paraîtra trois fois par an, et le programme des parutions est d'ores et déjà établi jusqu'en 1983. En raison de l'abondance de la matière, le numéro deux sera également consacré à la littérature. Le numéro trois, déjà en chantier, sera réservé à l'histoire, les numéros quatre et cinq, respectivement aux sciences et aux beaux-arts. Si le premier cahier a été tiré à 5000 exemplaires, les suivants le seront en fonction de la demande, que les membres du comité espèrent importante.

Hormis quelques subsides de l'Office bernois des affaires culturelles, l'association compte essentiellement sur les abonnements (20 fr. par année) pour couvrir les frais d'édition. Ajoutons que le comité de l'association célèbre cette naissance d'« Intervalles » par une présentation et une qualité d'impression exceptionnelles, notamment avec la publication, sur une double page couleurs, de photographies d'Eric Sandmeier au verso desquelles le poète biennois écrit entre autres : « Il arrive parfois qu'une vague apporte l'infini dans son creux d'écume ». M. B.

CARNET DU JOUR

CONCERTS

Parc de la Ville : concert de la Musique des jeunes de Mâche et de la Société de musique de Mâche (seulement en cas de beau temps).

Salle Farel : 18h15, Jazz-rock avec le groupe Circus.

Pharmacie de service : pharmacie de Boujean, route de Boujean 118, tél. 41 19 21.

LIBRES OPINIONS

La Vieille-Ville, pomme de discorde

J'ai sous les yeux le quatrième numéro du « Ring », revue publiée par le groupe de travail « Vieille-Ville », et notamment par Daniel Andres, libraire et éditeur, inlassable animateur et propagateur d'idées.

Ce numéro contient entre autres une interview avec un M. Kiener, dont l'entreprise a rénové les deux immeubles 5 et 7 de la rue Basse. Il en résulte que, même en limitant cette rénovation au minimum, des augmentations de loyer seront inévitables. Un appartement de deux pièces reviendra entre 500 et 600 francs par mois. Un « duplex » entre 1100 et 1300. Les locataires actuels regrettent de n'avoir pas vraiment été consultés. D'aucuns auraient préféré par exemple se passer du chauffage central pourvu que le loyer n'augmente pas trop. Ils devront chercher autre chose. Dans un article rédactionnel, Daniel Andres regrette l'attitude de la police, qui ne réagit pas suffisamment contre le tapage nocturne, ferait même preuve de mauvaise volonté. (Récemment, dans « Biel-Bienne », Marlise Etienne s'élevait pour sa part contre le refus systématique des commerçants du quartier d'observer les interdictions de parcage, et contre le manque de réaction de la police à cet égard.)

Depuis plus d'un demi-siècle, les médecins se penchent sur cette grande malade qu'est la Vieille-Ville. Ils s'agitent beaucoup, se contredisent souvent, et l'on songe involontairement à un ballet moliéresque.

Il est vrai que, quoi qu'on fasse, on se heurte aussitôt à des intérêts qui s'opposent.

« Il faut conserver à notre Vieille-Ville sa beauté architecturale », disent les uns. « Avec quelques antiquaires et quelques auberges genre « bon vieux temps », et en réduisant la circulation automobile, on en fera un centre d'attraction de tout premier ordre pour les touristes ».

« Halte-là, Messieurs, « disent les autres. « Ce quartier ne doit pas devenir un site archéologique, mais une entité vivante. Il faut encourager les commerçants à venir s'y installer, mais aussi assurer aux locataires un minimum de confort. Rénover les façades, d'accord ; mais il s'agit aussi de remettre en état ce qui se cache derrière, et qui révèle parfois une véritable misère ».

« Ce que nous voulons », disent les commerçants, « c'est faire nos affaires. En interdisant de parquer, on chasse la clientèle, et nous n'aurons plus qu'à fermer boutique ».

ET POURTANT ELLE VIT

Il faut tout de même admettre que, notamment depuis les nombreuses interventions des représentants de l'Entente biennoise au Conseil de ville, le quartier historique de Bienne fait l'objet d'efforts constants ; même s'ils paraissent parfois incohérents, voire contradictoires, ils contribuent à la nouvelle animation du quartier. La Vieille-Ville reprend vie. Les fêtes qu'on y a organisées depuis quelques années ont attiré la grande foule ; le « marché aux puces » bimensuel suscite beaucoup d'intérêt ; et même les soirées ordinaires de ce bel été ont vu traîner dans les rues, les places et les ruelles une population parfois excentrique, mais toujours joyeuse, entreprenante, imaginative. Une fois le théâtre du Bourg et le bâtiment attenant remis à neuf, la Vieille-Ville constituera une attraction d'une qualité exceptionelle pour les visiteurs, qui devront évidemment être dûment informés.

En 1935, en pleine crise, Bienne organisait une « semaine biennoise », en vue de laquelle M. Hans Schöchlin, architecte et directeur du Technicum, avait incité les commerçants de la Vieille-Ville à arborer devant leurs magasins de telles enseignes de caractère ancien. En 1944, à l'instigation de M. Theo Mäder, architecte, je développais au Conseil de ville une motion sur l'assainissement de la Vieille-Ville. Ce ne sont là que deux détails dans la longue histoire des initiatives qui se succèdent depuis si longtemps.

Les artistes ne sont pas d'accord avec les commerçants, les politiciens ne sont pas d'accord avec l'Entente biennoise, et les amateurs de calme ne sont pas d'accord avec la police.

Et pourtant elle tourne, et pourtant elle vit... R. WALTER

Rédaction FAN-L'EXPRESS de Bienne
Bureau Cortési
Route de Neuchâtel 140
2505 BIENNE
Tél. : 032 22 09 11
Télex : 34 184

CANTON DE BERNE — Grand conseil

Toujours la coordination scolaire

Suite au dépôt de deux motions urgentes, le Grand conseil bernois s'est à nouveau occupé de coordination scolaire mercredi. Le Grand conseil a finalement décidé de recommander au Conseil exécutif d'attendre l'évolution de la situation dans le canton de Zurich et de fixer si possible la date de la votation populaire, auparavant prévue pour le 29 novembre prochain, en même temps qu'une éventuelle votation sur ce thème dans le canton de Zurich.

Le 5 mai dernier, le Grand conseil s'était prononcé définitivement pour le début de l'année scolaire après les vacances d'été par 81 voix contre 24 en adoptant les modifications législatives nécessaires. Le Conseil exécutif avait l'intention de consulter le peuple le 29 novembre. Mais le 10 août, le Grand conseil zuricois décidait par 68 voix contre 65 de ne pas entrer en matière sur un projet semblable. La coordination n'étant plus possible entre les deux cantons sur une votation populaire, le gouvernement bernois décidait d'ajourner la votation populaire du 29 novembre.

L'ajournement de la votation était précisément demandé par une motion de l'Union démocratique du centre (UDC), et il a été entériné par le Grand conseil. Une initiative étant pendante dans le canton de Zurich en vue de soumettre la question au peuple zuricois, le gouvernement bernois s'efforcera dans cette éventualité de fixer la date de la votation bernoise conjointement avec Zurich, ce qui ne sera sans doute guère possible avant 1982.

Le Grand conseil a d'autre part adopté comme postulat un point de la motion de l'UDC (l'autre motion demandait la même chose) demandant l'élaboration d'une solution particulière pour Bienne au cas où le début de l'année scolaire serait maintenu en avril.

PLUS DE POLICIERS

Le Grand conseil a également adopté mercredi par 87 voix contre 12 le décret concernant le corps de la police cantonale, dont les effectifs seront augmentés de 276 hommes pour atteindre un total de 1470 en 1990. La proportion de policiers sera donc de 1,6 pour mille de la population totale au lieu de 1,3 pour mille.

L'opposition est venue principalement des socialistes et du Groupe libre (extrême gauche bernoise et autonomistes jurassiens). Les opposants se sont notamment prononcés contre l'augmentation des effectifs du corps mobile d'intervention. Les socialistes y ont vu une tentative de réintroduire la police fédérale de sécurité refusée par le peuple suisse «par l'arrière-porte fédéraliste ». Ils ont également souligné que si l'on tenait compte des corps de police communaux, le total de la proportion de policiers par rapport à la population atteignait déjà actuellement 2 pour mille.

Enfin, les députés ont accepté à une grande majorité une motion visant l'augmentation des allocations pour enfants et, comme postulat, une motion du député André Ory (PS, Courtelary) demandant des mesures en faveur de l'économie de la région biennoise et du Jura bernois. André Ory souhaitait la mise sur pied dans ce but d'un organe consultatif extraparlementaire. Pour le Conseil exécutif, qui a par ailleurs souligné que l'on faisait déjà beaucoup pour le Jura bernois, ce n'était pas là la meilleure solution, mais il s'est déclaré d'accord avec le postulat, finalement voté à une grande majorité.

C'est avec cet objet que s'est terminée la session d'automne du Grand conseil, lequel n'est pas arrivé au bout de l'ordre du jour. La prochaine session pourrait bien durer quatre semaines. (ATS)

ROCHES

Fonctionnaires augmentés

(p) L'assemblée communale de Roches a été présidée par le maire Robert Chèvre et a réuni 24 citoyens et citoyennes. Le procès-verbal lu par M. Fritz Ingold a été accepté sans discussion. Il a été également accepté d'augmenter les salaires des fonctionnaires communaux de 50%. Enfin, un crédit de 32.000 fr. a été accepté après un exposé de M. René Joset, responsable des travaux publics, pour la construction de deux fosses à purin à la ferme de la Combe.

TAVANNES

Il y a 200 ans naissait le général Voirol

(P) En ce mois de septembre, la localité de Tavannes célèbre un anniversaire un peu particulier. C'est en effet le 200me anniversaire de la naissance d'un illustre ressortissant de la localité, le général Théophile Voirol. Une rue de Tavannes porte d'ailleurs le nom de ce général, qui est né à Tavannes. Il a passé sa jeunesse dans la maison qui abrite actuellement le siège des Chemins de fer du Jura (CJ), alors que son père tenait un hôtel dans la maison voisine, qui abrite aujourd'hui l'Hôtel de ville. Le général baron Théophile Voirol est mort à Besançon le 15 septembre 1853. Il fut officier de Napoléon, gouverneur d'Algérie, général et pair de France et a reçu la croix de la Légion d'honneur.

NODS

Trophée de tir

(c) C'est au stand de tir de Nods que s'est disputée dimanche dernier la coupe-challenge « Erismann-Schinz », rencontre amicale de fin de saison des tireurs des sociétés de tir du district de La Neuveville.

Elle a été remportée par la section de Diesse, avec 84,476 points ; 2. Lamboing, 82,350 ; 3. Prêles, 81,230 ; 4. Nods, 80,440 ; 5. La Neuveville, 75,716.

Sur le plan individuel, c'est le vétéran Robert Devaux, de Lamboing, qui l'a emporté avec 85 points. Il est suivi, avec 84 points, par André Gruetter, de Prêles, et Willy Léchot, de Diesse.

Les prêtres à Fribourg

(p) En cette fin de semaine, les prêtres du doyenné de Moutier, Saint-Imier et Bienne se retrouvent pour une session pastorale à Notre-Dame de la Route, à Fribourg.

De la piscine à la patinoire...

De notre correspondant :

De la piscine à la patinoire, il n'y a qu'un pas, et quelques semaines séparent la fermeture de l'une de l'ouverture de l'autre. A Moutier, cela est si vrai que les machines de la patinoire utilisent l'eau de la piscine pour leur refroidissement. Au cours de l'été, la patinoire couverte a rendu différents services, tant pour l'inauguration de la bannière du « Club montagne Jura » que pour des leçons de tennis. Dernière occupation en date, l'organisation d'un jardin de la circulation pour les écoliers du district. Ainsi, la semaine dernière 900 enfants ont pu déambuler sur leur bicyclette à travers une forêt de signaux. Deux agents veillaient sur leurs ébats.

La patinoire L'Erguel, à Saint-Imier, ouvre ses portes cette semaine déjà. A Moutier, il faudra patienter jusqu'au début du mois d'octobre. Les hockeyeurs par contre auront déjà la possibilité de s'entraîner à partir du 24 septembre. M. Buhler, le responsable, s'emploie à ce que tout soit prêt pour cette date. Au niveau des innovations apparentes, on note la fermeture des « ajourements » entre les marches constituant la tribune. Ceci devrait permettre d'éviter l'accumulation de déchets sous les gradins.

Retour à la piscine pour signaler que des objets trouvés s'y trouvent en nombre : avis aux baigneurs qui auraient égaré un objet cet été. Quant aux résultats de la saison 1981, ils devraient être publiés prochainement par la Municipalité. PZ

INFORMATIONS HORLOGÈRES

La mode horlogère suisse exposée à Monte-Carlo

Depuis jeudi et durant dix jours, dix-neuf entreprises suisses, spécialisées dans la production de bijoux et de montres de haute gamme, participeront à Monte-Carlo à la 51me exposition organisée par l'association « Montres et bijoux de Genève ». Cette exposition, qui se tient alternativement une année à Genève, l'autre dans une grande ville étrangère, est la plus importante manifestation suisse de l'année sur le plan de la mode horlogère et même la plus importante au monde en son genre, indique l'organisateur dans un communiqué. Ce dernier ajoute que les exposants présenteront au public des collections spécialement créées pour cette occasion. L'exposition fêtera l'an prochain son 40me anniversaire. (ATS).

CANTON DU JURA — DELÉMONT

Comptes communaux : un petit boni mais...

De notre correspondant: Les comptes communaux de l'exercice 1980, que le budget annonçait déficitaires de 330.000 fr., bouclent finalement avec un léger bénéfice de 2000 francs. Les recettes, en effet, s'élèvent à 24.686.000 fr., alors que les dépenses atteignent 24.684.000 francs. Les autorités de la capitale sont satisfaites, comme l'a fait savoir, hier matin, le maire Stadelmann lors de la conférence de presse hebdomadaire de la Municipalité, même si le résultat obtenu ne les comble pas entièrement d'aise.

En effet, l'amélioration par rapport au budget est en bonne partie due au fait qu'une somme de 150.000 fr., qui aurait dû être versée au fonds de la salle des spectacles, ne l'a pas été vu le résultat de l'exercice.

L'analyse de la situation financière de Delémont révèle que la première ville du Jura boucle tout juste ses comptes. C'est même la limite, et il ne sera pas possible d'assumer les dépenses nouvelles pour le centre sportif, les allocations de renchérissement du personnel communal et du corps enseignant, les augmentations des taux d'intérêts, par exemple, dans avoir recours à une augmentation de la quotité.

Il est plus que probable que le Conseil communal proposera pour 1982 une augmentation de quotité d'un dixième (actuellement 2,4). Deux dixièmes feraient certainement mieux l'affaire, mais il y a lieu de tenir compte de la volonté politique de conserver une ville la plus attractive possible.

La nécessité de recourir à une augmentation des impôts est d'autant plus pressante que, pour cette année 1981, le budget prévoit déjà un déficit de 416.000 fr., malgré une augmentation supposée de 8,5% des recettes fiscales.

Les Delémontains n'ont toutefois pas lieu de s'alarmer puisqu'avec une quotité de 2,5 ils seront au même niveau que Moutier, et au-dessous de Porrentruy qui est à 2,6, après avoir plafonné à 2,7.

C'est le 23 novembre que le Conseil de ville décidera de la quotité de l'impôt de 1982, et le 20 décembre que le corps électoral dira s'il est d'accord avec l'éventuelle augmentation de quotité. BÉVI

Des embarras de circulation à prévoir

(c) Du 14 au 24 septembre prochain, le service des ponts et chaussées du canton procédera à l'achèvement des travaux de construction du pont sur la Sorne, rue Auguste-Quiquerez. Cette dernière, par conséquent, sera fermée à toute circulation pendant cette période. Le trafic de Moutier en direction de Bâle devra emprunter la route de Moutier, l'avenue de la Gare et la route de Bâle, des artères qui, aux heures de pointe, sont déjà très engorgées en temps normal. Cette situation posera donc des problèmes à nombre d'automobilistes, en particulier aux employés et aux ouvriers d'usine.

Rédaction FAN-L'EXPRESS Canton du Jura
B. Willemin
2852 COURTÉTELLE
Tél. : 066 22 25 38
Télex : 3 45 63

Les évêques suisses au Musée jurassien

De notre correspondant :

Les évêques suisses, actuellement en conférence à Mariastein, se sont rendus hier après-midi au Musée jurassien à Delémont, pour y visiter l'exposition « Jura, treize siècles de civilisation chrétienne », et en particulier la pièce maîtresse de cette exposition : la Bible de Moutier-Grandval. Participaient à cette visite Mgr Haenggi, évêque de Bâle, Mgr Mamie, évêque de Fribourg, Genève et Lausanne, et son suppléant, Mgr Bullet, Mgr Vonderarch, évêque de Saint-Gall, Mgr Togni, évêque du Tessin, et Mgr Maeder, évêque de Coire. Ils ont été reçus par M. Helg, président de l'Association du Musée jurassien, par M. Jean-Louis Rais, conservateur, et M. Philippe, président du comité d'organisation de l'exposition.

A noter que le président Helg a fait part aux évêques de l'intention du Musée jurassien de Delémont de préparer une exposition consacrée aux crosses épiscopales. La pièce principale en sera évidemment la crosse de Saint-Germain, qui appartient à la paroisse de Delémont, et qui fait d'ailleurs déjà partie de la présente exposition. Autre crosse célèbre pour ne pas dire historique, qui appartient à la paroisse de Delémont, celle de Mgr Lachat.

« Jura, treize siècles de civilisation chrétienne » fermera ses portes le 20 septembre prochain. Cette exposition aura reçu plus de 25.000 visiteurs, alors que les organisateurs en attendaient quatre fois moins.

BÉVI

Les évêques à l'entrée du Musée jurassien. (Avipress-BEVI)

FRANCE VOISINE

87 licenciements à Delle

La direction de l'Usine des fils isolés et isolants de Delle (UDD-FIM) (territoire de Belfort), appartenant au groupe suisse « Isola », a annoncé mardi le licenciement de 87 employés pour des raisons de conjoncture économique. C'est la cinquième suppression d'emplois depuis 1977. Cette usine comptait à cette époque 1317 salariés, mais n'en comptera plus que 900 environ (AP).

Parlementaires de langue française : une mission spéciale dans le Jura

De notre correspondant :

Une mission spéciale de l'Association internationale des parlementaires de langue française est actuellement dans la République et canton du Jura pour l'installation de sa section jurassienne. La mission est conduite par le conseiller national Gilbert Baechtold. Elle est formée de parlementaires venus de Belgique, du Canada, de France, de la province du Québec, du Sénégal et de Suisse. Le secrétaire général parlementaire de l'association, M. Xavier Deniau, député du Loiret, participe à la mission.

Arrivée mercredi à Delémont, la mission visite jeudi matin une importante firme industrielle en Ajoie puis l'après-midi le Vieux-Porrentruy et Saint-Ursanne. En soirée, elle assistera à une soirée jurassienne organisée avec des chansonniers et des poètes, à Moutier.

Le lendemain, elle se rendra au Musée jurassien pour visiter l'exposition consacrée à la Bible de Moutier-Grandval et, en début d'après-midi, tiendra une séance de travail au cours de laquelle elle installera sa section jurassienne, que préside M. Roland Béguelin, député, ancien président du parlement, en la salle Saint-Georges à Delémont. Le gouvernement jurassien recevra officiellement la mission en fin de journée, réception qui sera suivie d'un repas offert par le parlement jurassien, à Bassecourt. Samedi soir, en la salle Saint-Georges, l'ordre de la Pléiade sera remis par la mission de l'Association internationale des parlementaires de langue française à des personnalités jurassiennes.

Chez Norbert
Hôtel-Restaurant
« au Boccalino »
2072 Saint-Blaise
tél. (038) 33 36 80

Chaque jour

Vos dîners d'affaires à Fr. 29.— et Fr. 39.— et notre grande carte

Dès le 30 septembre 1981

Festival gastronomique de la chasse

Fermeture hebdomadaire tous les dimanches

22702-10

CHASSE 1981

Préparée et désossée par nos soins.

(Découpage maison)

CHEVREUIL:
Selle - gigot - épaule - médaillon

LIÈVRE:
Râble - cuisse - épaule - entier, avec ou sans peau

LA PLUME:
Canard sauvage - faisan - perdreau - caille - bécasse

MARCASSIN:
Filets - gigot - côtelettes

ANTILOPE:
Selle - gigot

CIVETS:

NOS EXCELLENTS CIVETS MARINÉS SONT PESÉS ÉGOUTTÉS
préparation maison à base d'épices sélectionnées et d'un très bon vin.
Chevreuil, lièvre, marcassin, cerf, antilope

De notre préparation, vite et pratique, nos civets sont également précuits, un délice! Aussi, pour moins de travail, fond de **SAUCE GIBIER** très appréciée.

LEHNHERR COMESTIBLES
RUE FLEURY 7 NEUCHÂTEL

LE MAGASIN SPÉCIALISÉ DEPUIS 1917

Fermeture hebdomadaire le lundi

Tél. (038) 25 30 92.

21294-10

OFFRES D'EMPLOIS

Fondation Clos-Brochet
Home médicalisé pour personnes âgées NEUCHÂTEL

Nous cherchons une

ANIMATRICE
(poste à 50 %)

pour s'occuper des loisirs de nos pensionnaires (personnes handicapées). Nous demandons une personne désireuse de créer des relations authentiques avec des personnes âgées, ayant si possible de l'expérience, avec ou sans formation professionnelle.
Adresser votre candidature par écrit à la Direction de la Fondation Clos-Brochet, av. de Clos-Brochet 48, 2000 Neuchâtel.

22574-36

M
NEUCHATEL

désire engager pour son MM rue de l'HÔPITAL, à NEUCHÂTEL

VENDEUR-MAGASINIER

pour le secteur alimentaire, titulaire du certificat fédéral de capacité.
Après un stage de formation, ce collaborateur pourrait être nommé **responsable** du rayon des produits laitiers.

Nous offrons :
- place stable
- semaine de 42 heures
- 4 semaines de vacances au minimum
- nombreux avantages sociaux.

21173-36

M-PARTICIPATION

Remise d'un titre de Fr. 2500.— qui donne droit à une prime annuelle, basée sur le chiffre d'affaires

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS NEUCHATEL service du personnel, tél. 038 35 11 11, int. 241, case postale 228, 2002 NEUCHATEL.

Boîtes de montres
Entreprise horlogère cherche

un tourneur sur boîtes

ou petit atelier de prototypes, pour effectuer des montages de boîtes ou préséries, selon directives.

Ecrire sous chiffres P 28-130407 à PUBLICITAS, avenue L.-Robert 51, 2301 La Chaux-de-Fonds.

22653-36

ELECTRONA

fabrique des accumulateurs, des pièces industrielles en matières plastiques, des appareils de télécommunication.

Nous cherchons un

EMPLOYÉ DE COMMERCE

qui sera, après formation, appelé à travailler de manière indépendante dans le **service de publicité**.

Il s'agit d'un poste attractif où une large place est laissée à l'initiative personnelle. Les travaux à exécuter sont nombreux et variés; ils mettront notre futur collaborateur en contact avec la publicité, la mise sur pied d'expositions et tout ce qui a trait à l'impression de catalogues, prospectus.

Cette activité s'adresse à un candidat possédant quelques années d'expérience, si possible dans le domaine des arts graphiques, parlant et écrivant l'allemand et le français; des connaissances de l'anglais seraient appréciées.

Nous offrons des conditions d'engagement et sociales intéressantes. C'est volontiers que nous donnerons des détails complémentaires aux personnes intéressées à se créer une situation stable et indépendante.

Les offres de service, accompagnées des documents usuels sont à adresser à

ELECTRONA

Electrona S.A.
Service du personnel
2017 Boudry
Tél. (038) 44 21 21
interne 401

22421-36

ELECTRONA

22588-10

A vendre
Honda CG
125 cc. Etat de neuf. Prix Fr. 1750.—.
Tél. (038) 57 11 09, le matin. 35404-42

A vendre
Yamaha 125
route. Parfait état. Fr. 1500.—.
Tél. (038) 33 74 80. 35419-42

A vendre pour bricoleur voiture
Alfa Julio 1300
année 1976, pneus neufs + pneus d'été, légèrement accidentée. Aucune rouille.
Tél. 24 25 59, de 12-13 h et 18-20 heures. 35433-42

A vendre
VW Golf Leader 1980, gris métal., 38.000 km
Opel Ascona 19 SR 1976, verte, 4 portes
Ford Escort 1600 Sport 1976, rouge
Opel Ascona 1900 S 1974, blanche, Fr. 2200.—
Lancia Beta 2000 1980, gris métal., 38.000 km.
Véhicules expertisés, en parfait état.
Tél. (024) 73 15 22/ (038) 55 27 81. 22694-42

Baux à loyer
au bureau du journal

A vendre
pour bricoleur 404
moteur parfait état, compression de même. Pièces diverses neuves.
Tél. 41 37 74, le soir. 35342-42

A vendre
Lada Niva 404 Luxe
expertisée, Fr. 10.800.—.
Auto-Marché D. Benoit 3236 Gampelen
Tél. (032) 83 26 20. 22018-42

A vendre
Yamaha 125 DTMX 80
excellent état.
Tél. 25 01 18, le soir. 35425-42

Peugeot 104
très récente, excellent état. Expertisée.
Tél. 53 22 13. 35469-42

Scirocco GL
1978. Excellent état, 50.000 km. Expertisée.
Tél. (038) 25 23 33, heures de bureau. 35428-42

A vendre
Sunbeam 1250
pour bricoleur.
Tél. 45 13 09, midi et soir. 35461-42

EXCEPTIONNEL
BMW 323 i (juillet 81)
5 vitesses, pont auto-bloquant, vitres teintées. Ayant roulé 3 mois, environ 10.000 km. Disponible 25 septembre 81, garantie usine, cédée à Fr. 19.500.— comptant. Cause départ étranger.
Tél. (038) 36 17 48. 32548-42

OPEL

« Pour chacun ce qui convient »

MONZA 2800 AUTOMAT
11.79, 25.000 km, bleue

SENATOR 2800 AUTOMAT
1980, 39.000 km, silver

MONZA 2800 AUTOMAT
1980, 30.000 km, rouge agate

COMMODORE 1977 AUTOMAT
DIVERS REKORD 1974-1980
REKORD AUTOMAT 77-80
ASCONA SR AUTOMAT
1980, toit ouvrant, 10.000 km

ASCONA SPÉCIAL 76-80
ASCONA AUTOMAT 77-80
MANTA GTE/CC 79
MANTA GTE 1979
TAUNUS GHIA 2300
Auto. 1979, 16.000 km

TAUNUS 2300 S 1978
Kombi automat, 5 portes

TALBOT HORIZON GLS 1978
FIAT RITMO 75 CL 1979
RENAULT R6 33.000 km
PEUGEOT 305 GLS 1979
MINI 1000 1976
VOLVO 264 GL AUTOMAT 1979

...et beaucoup d'autres
ÉCHANGE, FINANCEMENT, GARANTIE

AUTO-BESCH S.A. OPEL-CENTER BIENNE
Route de Boujean 100
Tél. (032) 41 55 66

21179-42

Alfa Romeo Alfasud TI 1,5, 1979, rouge, 41.000 km

Peugeot 604 SL aut., cuir, 1977-1978, fumé métallisé, 93.000 km

Cadillac Séville, 1976, gris métallisé, 99.000 km

Peugeot 104 S, version sport 1980, noire, 24.000 km

Peugeot 305 SR, 1978, vert métallisé, 52.000 km

Garage du Château S.A.
M. Richard, La Neuveville
Tél. (038) 51 21 90. 21258-42

A vendre
PORSCHE 911 SC coupé, 1981
gris étain métallisé, 6500 km, avec garantie d'usine. Echange possible.
S. Salvi c/o AMAG BERNE
Tél. (031) 42 52 22. 21204-42

Occasions avantageuses

Mercedes 450, 6,9, 77
42.000 km

Ford Taunus GLS, 80
19.000 km

Opel Rekord 2000 S, 80
23.000 km

Talbot Horizon GLS,80
22.000 km

Peugeot 305 SR, 79
16.000 km

Volvo 244 DL, 78
48.000 km
Garantie 100 % – échange – paiement partiel

AMAG BIENNE
à la Nlle Rte de Berne
Tél. (032) 25 13 13. 22508-42

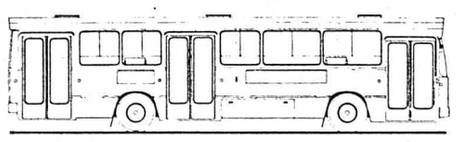

Si vous aimez conduire et le contact avec la clientèle, ainsi que le travail à horaires irréguliers, écrivez aux:

Transports publics genevois

Adresse: Case postale 237, 1211 Genève 8
Téléphone: (022) 21 08 44, int. 41 ou 17

Un poste de **conducteur/conductrice** m'intéresse, prière de m'envoyer documentation et formule d'inscription.

Nom, prénom: _____
Profession actuelle: _____
Rue, No: _____
NP, Localité: _____
Téléphone: _____
Né le: _____ Taille: _____ cm.

21083-36

La publicité rapporte à ceux qui en font!
Service de publicité FAN-L'EXPRESS Tél. (038) 25 65 01

VÉHICULES À MOTEUR

Occasion unique
ALFASUD SUPER 1300
1979, 40.000 km, parfait état, expertisée, Fr. 7800.—.
Tél. (038) 24 18 42. 22688-42

A vendre
Vespa 125 ETX
environ 7000 km. Prix à discuter.
Tél. 33 54 22 (soir) ou 33 45 88 (la journée). 35432-42

VW Golf L 1100
Expertisée, avec plaque + assurances. Prix à discuter.
Tél. (038) 33 73 56. 35450-42

A vendre
CAPRI 2.3 S
1979, expertisée, 27.000 km. Prix à discuter.
Tél. 42 45 30.

Voiture anglaise
expertisée, modèle 1973, 66.000 km. Radio-cassettes. Moteur en très bon état. Prix Fr. 1480.—.
Tél. (038) 31 78 28. 35391-42

AUTO-LOCATION 33 11 44
AUTO-LOCATION 33 11 44
AUTO-LOCATION 33 11 44
GARAGE DU ROC Hauterive (NE)

119282-V

Maculature en vente au bureau du journal

A vendre pour fin octobre, cause départ, splendide occasion, première main,
Autobianchi A 112
gris métallisé, modèle 1978, 24.000 km avec pneus d'hiver sur jantes. Radio. Prix à discuter.
Tél. (038) 31 47 29. 35161-42

Garage Waser La Côte

Limousine 4 portes

ROVER 3500 S
1re main. Expertisée. Radio. Pneus d'été et hiver. Prix Fr. 6800.—. Leasing dès Fr. 232.— par mois.
22610-42

Peseux
Rte de Neuchâtel 15
Tél. (038) 31 75 73

OCCASIONS GARANTIES

M. + J.-J. SEGESSEMANN & Cie
GARAGE DU LITTORAL **Pierre-à-Mazel 51**
CONCESSIONNAIRE DEPUIS 1931 **PEUGEOT**

PEUGEOT 104 GL	1974	Fr. 3.200.—
PEUGEOT 104 S sport	1980	25.000 km
PEUGEOT 304	1975	Fr. 4.800.—
PEUGEOT 304 GL break	1976	Fr. 5.800.—
PEUGEOT 304 SLS	1978	31.000 km
PEUGEOT 404 GL	1967	Fr. 3.800.—
PEUGEOT 504 TI	1974	Fr. 4.500.—
PEUGEOT 504 L	1977	57.000 km
PEUGEOT 504 Fam.	1978	Fr. 8.900.—
PEUGEOT 504 L	1980	32.000 km
PEUGEOT 505 GR vert mét.	1980/08	34.000 km
PEUGEOT 604 SL aut.	1976	Fr. 8.800.—
AUDI 80 L	1974	Fr. 3.300.—
CITROËN GS 1015	1974	Fr. 3.700.—
CITROËN 2400 inj. aut.	1979	Fr. 13.500.—
SIMCA 1000 GLS	1974	Fr. 3.400.—
VW SCIROCCO TS	1976	Fr. 7.800.—
MINI 1000	1975	Fr. 2.800.—
MINI 1000 JPS	1979	23.000 km

Livrables tout de suite - garanties - reprises ouvert le samedi de 9 h à 16 heures

226°42

25 99 91

ROMANDIE

HÔPITAL CANTONAL

LA VILLE DE FRIBOURG SE REBIFFE

Le Grand conseil contraindra-t-il la commune de Fribourg à payer 400.000 francs par an en couverture de l'utilisation de l'hôpital cantonal comme hôpital de district? Rien n'est moins sûr. Fribourg-Ville contre-attaque. La ville brandit une convention de 1974 qui la met à l'abri de toute contribution «sous réserve de la législation future concernant la politique hospitalière».

Le projet soumis aux députés n'est qu'un appendice riquiqui du plan hospitalier promis depuis belle lurette par le Conseil d'Etat.

Coup tordu de la commune de Fribourg? Pas si simple. Le texte, cette convention qui prend en compte les apports de la commune de Fribourg au regroupement sous un même toit des hôpitaux des Bourgeois et cantonal, est net. Comment le canton a-t-il pu passer outre? Hier, devant les journalistes, Ferdinand Masset, président du gouvernement, a dû venir à la rescousse du directeur de la santé publique Hans Baechler pour expliquer ce que le gouvernement a derrière la tête. Le Conseil d'Etat promet toujours d'établir le plan hospitalier cantonal. Mais il le fera en seconde étape, après avoir fait passer le district de la Sarine à la caisse. Car c'est le seul qui ne paie rien pour un hôpital.

ÇA PASSE ? ÇA CASSE...

«Nous avons pris le risque, malgré la convention» avoue M. Masset. Espoir du gouvernement: que ça passe. Aujourd'hui, ça casse: la commune de Fribourg nous livrera ses intentions ce soir, il y a fort à parier qu'elle a assez de biscuits pour porter le litige devant le Tribunal fédéral.

Hier, M. Baechler a révélé la tactique de toute l'affaire. D'abord, l'Etat a approché les communes de Sarine-Campagne. Elles étaient d'accord de verser une contribution, par convention. La Ville de Fribourg, elle, restait intraitable sur le texte signé en 1974. Le gouvernement n'a pas voulu infliger un régime que la ville refusait aux communes voisines. Devant la loi, en revanche, les communes seraient égales. Y a-t-il à cette loi une base légale suffisante? M. Masset concède que seule la loi de 1955, un texte suranné, qui régit les hôpitaux en l'absence de tout plan, assied le projet remis au Grand conseil.

BONNE FOI ?

La bonne foi n'a l'air d'étouffer ni la commune, ni le canton. Le canton se fonde sur une motion de 1979 pour présenter son projet de loi En réponse à cette motion, le conseil d'Etat, pourtant, reconnaissait lui-même qu'il «était incompétent pour prendre une décision contraignant les communes du district de la Sarine à participer au déficit des autres hôpitaux». La commune, elle, a fait un joli calcul en 1974. Le socialiste Denis Clerc cassait la baraque à la santé publique. Il préparait une loi hospitalière pour 1976. Ce qui devait arriver, arriva: Denis Clerc fut éjecté du gouvernement. La loi traina dans un tiroir. Aujourd'hui, comme en 1976, à quelques jours des élections, on ressort un projet de loi. La commune de Fribourg peut attendre la suite avec confiance: en sept ans, elle a économisé 2,8 millions de francs (valeur 1980). Avantageux, non? Le canton, lui, supporte tout le déficit de l'hôpital cantonal (19 millions en 1982). Pierre THOMAS

Barrage de Gletsch : bientôt le feu vert ?

De notre correspondant:

Depuis plus de trente ans, on parle en Valais de construire un barrage dans la région de Gletsch, aux sources mêmes du Rhône, dans cette région chantée par Victor Hugo et Goethe, et à laquelle les amis de la nature sont fortement attachés. Le projet séjourna durant des années dans les tiroirs, en raison des problèmes techniques, économiques, financiers et écologiques surtout qu'il présentait. Le dossier est plus actuel aujourd'hui que jamais, puisque les premiers travaux de sondage ont débuté cette semaine dans la région. Les perspectives de réalisation sont sérieuses. En raison de la forte opposition des écologistes, on envisage de préserver le romantique vallon de Gletsch, au pied du glacier du Rhône, et de construire plutôt le barrage dans le vallon voisin du Gérental, où les sondages de la roche ont lieu actuellement. Si tout va bien, c'est dans ce vallon, à l'altitude de 1650 mètres environ, que serait construit le barrage. Une dizaine de spécialistes se trouvent actuellement sur place. Les engins de forage vont, jusqu'à mi-octobre, sonder le décor. Les premières «carottes» de pierre ont été extraites et seront minutieusement examinées en laboratoires. Les premières constatations faites sont encourageantes. Il est question, si le feu vert devait être donné l'an prochain, d'ériger dans cette partie du Haut-Valais, un mur de 220 mètres de haut, retenant quelque cent millions de mètres cubes d'eau. Il serait possible de produire entre 100 et 200 millions de kWh par année. Un consortium comprenant l'Etat du Valais, les Forces motrices de Conches, Alusuisse et autres sociétés, entreprennent ces jours, à 65 mètres de fond et plus, les premiers sondages. Aucune décision ne sera prise avant l'an prochain.

Décès du professeur Paul Collart

GENÈVE / LAUSANNE (ATS).— L'historien et archéologue Paul Collart, professeur honoraire des universités de Genève et de Lausanne, ancien directeur de l'Institut suisse de Rome et docteur honoris de l'Université de Besançon, est mort mardi à Genève dans sa 80me année.

Né à Genève en 1902, Paul Collard fit ses études dans sa ville et Paris. Licencié ès lettres, il fut chargé de missions archéologiques en Grèce et en Syrie, avant de passer son doctorat en 1938. Il entra alors dans l'enseignement et mena une carrière parallèle à Genève et à Lausanne. A Genève, il devint privat-docent, puis professeur d'histoire de l'art à l'école d'architecture et chargé de cours à la faculté des lettres. Il fut appelé en 1948 à la chaire d'histoire ancienne de l'université, avec le titre de professeur extraordinaire. Promu à l'ordinariat en 1950, il devint deux ans plus tard doyen de la faculté des sciences. A Lausanne, Paul Collart fut chargé de cours d'archéologie classique et d'histoire ancienne à la faculté des lettres, puis professeur extraordinaire dès 1946 et enfin professeur ordinaire de 1959 à 1963.

Le professeur Collart se livra à de nombreux travaux et recherches scientifiques et fit maints voyages en Italie, en Grèce, en Turquie, au Proche-Orient, en Egypte et en Afrique du Nord. Il participa aux fouilles de Philippe, en Macédonie, dirigea une mission archéologique à Baalbek, au Liban, conduisit des missions de l'UNESCO et prit, en 1954, l'initiative d'une mission archéologique suisse à Palmyre, en Syrie. On lui doit aussi ses études sur les inscriptions latines d'Avenches, de Vidy-Lausanne, de Genève et du Valais.

Vingt et un morts en montagne en Valais en un mois

SION (ATS).— Il ressort de la statistique publiée mercredi par la police cantonale valaisanne que la montagne a fait dans le canton durant le seul mois d'août vingt et un morts. Au total une trentaine d'accidents graves se sont produits lors d'escalades diverses.

Cette statistique nous apprend d'autre part qu'il y eut en Valais en août plus de 160 vols, 4 alarmes à la bombe, 5 suicides ou tentatives de suicide, 4 évasions, 10 disparitions, 16 incendies, 2 accidents avec des ailes delta dont l'un fit un mort, 6 délits de chasse. Près de 200 personnes au total ont dû être appréhendées par les forces de l'ordre dont 26 pour des délits concernant la drogue-

INFORMATIONS SUISSES

Très faible radioactivité artificielle de l'air en Suisse l'année dernière

Berne, (ATS) — En 1980, jusqu'à la fin octobre, la radioactivité artificielle de l'air en Suisse a été très faible, annonce la Commission fédérale de surveillance de la radioactivité dans un rapport que le Conseil fédéral a approuvé mercredi. Par suite de l'explosion nucléaire chinoise du 16 octobre 1980 (200 à 1000 kilotonnes), une légère augmentation de la radioactivité de l'air a été observée en novembre et en décembre. Les produits de fission à vie longue provenant d'explosions antérieures occasionnent encore une dose de l'ordre de 4 millirems par an.

On peut déduire du rapport que l'irradiation artificielle de la population suisse, mise à part la contribution des applications médicales, a provoqué en 1980 une dose moyenne au corps entier inférieure à 10 millirems par an. Cette dose est de 10 fois plus faible que l'irradiation naturelle. La dose imputable aux examens diagnostiqués aux rayons X est du même ordre de grandeur que la dose naturelle.

INSTALLATIONS NUCLÉAIRES

La radioactivité pouvant provenir de centrales nucléaires n'est pas décelable. La dose hypothétique au corps entier, calculée à partir de rejets de radioactivité, atteint au maximum 0,1 millirem par an pour les effluents liquides et à 3 millirems par an pour les effluents gazeux. Le rejet d'iode-131 provenant de la production d'isotopes pour les applications médicales à l'Institut fédéral de recherche en matière de réacteurs à Wurenlingen aurait provoqué une dose de 4 millirems par an (admissible, 60 millirems par an) à la glande thyroïde de bébés qui auraient bu exclusivement du lait de vaches ayant pâturé au point critique.

Comme l'année précédente, les doses ambiantes accrues par rayonnement direct au voisinage immédiat des installations nucléaires se sont élevées en 1980 au maximum à 500 millirems par an près de la centrale nucléaire de Muhleberg et de l'Institut fédéral de recherche en matière de réacteurs, et à 400 millirems par an près de l'ancienne centrale nucléaire expérimentale de Lucens. On peut cependant admettre que, compte tenu de la courte durée de séjour en ces endroits inhabités, personne n'a reçu une dose supérieure à 20 millirems par an. En aucun endroit habité en permanence au voisinage des installations nucléaires, la dose ambiante par rayonnement direct n'a pas dépassé 2 millirems par an.

HOPITAUX ET ENTREPRISES INDUSTRIELLES

La plus forte concentration en iode-131, une radionucléide utilisée dans les hôpitaux, a été enregistrée à la sortie de la station d'épuration des eaux usées de Zurich/Werhœlzli. La teneur moyenne annuelle en iode-131 a baissé d'environ 40% par rapport à l'année précédente. L'utilisation permanente d'eau de la Limmat non traitée en aval de Zurich comme eau potable aurait occasionné une dose de 4 millirems par an à la glande thyroïde.

Dans l'industrie des peintures luminescentes, on traite principalement du tritium. Le tritium rejeté par les entreprises sises à La Chaux-de-Fonds passe par la station d'épuration des eaux usées et parvient dans le Doubs. L'utilisation exclusive d'eau du Doubs comme eau potable aurait occasionné une dose inférieure à 1 millirem par an.

Au voisinage de l'entreprise Radium-Chemie AG à Teufen (AR), des concentrations accrues en tritium ont été une fois de plus enregistrées dans l'humidité de l'air, les précipitations, l'eau interstitielle et de source comme dans la seconde moitié de 1979. Ces investigations, ainsi que des mesures d'échantillons d'urine d'habitants permettent de déduire que la part du tritium à la dose aux personnes du voisinage a été inférieure à 10 millirems par an (admissible au maximum 50 millirems par an selon l'ordonnance sur la radioprotection). L'eau potable de la commune n'est pas menacée par les rejets de tritium.

L'entreprise Merz et Benteli Nuklear AG a fabriqué des peintures luminescentes au radium jusqu'en 1964, au tritium jusqu'en 1974 à Berne-Buempliz et depuis lors à Niederwangen. Lors d'un contrôle ultérieur fait sur le terrain de Buempliz en 1980-81 par la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents des doses ambiantes accrues jusqu'à 1 millirem par heure ont été enregistrées en quelques points. Des mesures d'assainissement sont engagées.

Le parti socialiste zuricois s'en prend à la SRT

ZURICH (ATS). — Le parti socialiste du canton de Zurich s'en prend, dans un communiqué publié mercredi, à la Société suisse de radio et télévision (SRT). Il menace de faire recours à l'autorité de surveillance contre le changement d'horaire de l'émission «Kassensturz», une émission de défense du consommateur, dont le début a été avancé à 18 h 30.

Il s'élève également contre le fait que, depuis que M. Léo Schürmann est à la tête de la SRT, les émissions critiques ont tendance à être étouffées, et les journalistes de «gauche» ou engagés syndicalement, éliminés. Cette situation conduit le parti socialiste à revoir son attitude vis-à-vis de la SRT, indique encore le communiqué.

Fin des Semaines musicales de Lucerne

LUCERNE (ATS). — Les Semaines musicales de Lucerne se sont terminées, mardi soir, par le second concert de l'Orchestre philharmonique de Vienne, sous la direction de Lorin Maazel. 40 concerts, dont 13 symphoniques, ont été donnés durant ce festival ouvert le 15 août. Le prochain festival est placé sous le thème «La musique en Grande-Bretagne», et on y célébrera les 250 ans de la naissance de Joseph Haydn, les 25 ans de la mort de Othmar Schoeck et les cent ans de la naissance d'Igor Strawinsky.

Jeûne fédéral 1981 : un demi-million contre le désert

LAUSANNE (ATS).— Lutter contre la désertification, tel est l'objectif que se sont fixé quatre organisations d'entraide pour la 23me campagne de solidarité internationale qu'elles lancent en Suisse romande, à l'occasion du Jeûne fédéral. Avec les 500.000 francs qu'elles se proposent de récolter tant auprès des collectivités publiques et des paroisses que des particuliers, Swissaid, Helvetas, Pain pour le prochain et l'Action de Carême soutiennent quatre projets: fixation de dunes sur l'île de Boa Vista (Cap-Vert), construction de puits au sud-ouest du Tchad, développement de la forêt au Bhoutan, fourniture de pompes à pied et d'équipements fonctionnant à l'énergie solaire, pour éviter le recours au bois comme combustible, en Haute-Volta. Enfin, un cinquième objectif est une aide au développement de l'hôpital ophtalmologique de Saint-Jean, à Jérusalem.

L'an dernier, «Notre Jeûne fédéral» avait récolté 524.000 francs et les autorités des cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève et de cette dernière ville avaient contribué pour un montant de 70.000 francs, rappelle le service de presse protestant romand, à Lausanne.

Aide suisse au développement : un 20me anniversaire fêté à Lausanne

LAUSANNE (ATS).— Il y a vingt ans, le Conseil fédéral créait le service de la coopération technique, devenu par la suite la direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire (DDA), qui fait partie du département fédéral des affaires étrangères. Cet anniversaire sera marqué par une exposition de la DDA au Comptoir suisse de Lausanne, du 12 au 27 septembre. Dans les foyers du théâtre du Palais de Beaulieu, elle retracera de manière originale quelques événements qui ont marqué ces vingt dernières années sur plusieurs plans. Un journal «personnalisé» permettra aux visiteurs de la foire de faire plus ample connaissance avec la DDA et ses activités au service du tiers monde.

En vingt ans, les sommes versées annuellement par la Confédération pour la coopération au développement et l'aide humanitaire ont décuplé (mais quadruplé en valeur réelle), passant de 37 milions de francs en 1961 à 384 milions en 1981. Cependant, en dépit de cette progression et de la générosité de la population, la Suisse demeure «à la traîne» des pays industrialisés en ce qui concerne l'aide au développement.

TESSIN

Résolution pour la « Rumantschia »

LUGANO (ATS).— A la fin de la semaine dernière s'est déroulée à Lugano la «journée commémorative du 500me anniversaire de la diète de Stans». La redécouverte des racines de la Suisse a été une des principales préoccupations de cette journée. Dans cette perspective le pluralisme des langues de la Suisse a été reconnu comme étant un élément essentiel de la conception d'Etat de la Confédération.

D'autre part, la journée commémorative a mis l'accent sur le destin des Rétoromanches qui représente une mesure pour la réalisation de cette idée. Conscients de la menace qui pèse sur la culture romanche, les participants se sont déclarés solidaires de la défense des droits linguistiques romanches. Par une résolution, les personnes présentes à Lugano invitent les autorités du canton des Grisons et de la Confédération à prendre conscience de leurs propres devoirs et de leurs responsabilités vis-à-vis de la «Rumantschia», adoptant des mesures constitutionnelles aptes à garantir la survie des Rétoromanches.

NOUVELLES FINANCIÈRES

Bell S.A. ferme un département : 20 personnes touchées

KRIENS (LU), (ATS). — Filiale du groupe Sulzer, la fabrique de machines Bell S.A., à Kriens (LU), va fermer son département de développement de machines destinées à la préparation des matières synthétiques. Cette décision touchera 20 collaborateurs. Une partie d'entre eux devrait retouver des emplois à la faveur de mutations internes. Le nombre des personnes licenciées devrait par conséquent s'élever à dix au maximum.

La société Bell, qui occupe actuellement 540 collaborateurs et 90 apprentis, poursuivra son activité dans trois secteurs de produits. Les résultats financiers des deux dernières années se sont soldés par des pertes. En 1980, ces pertes se sont élevées à 529.000 francs pour un chiffre d'affaires de 58 millions de francs.

SUITE

LE DOSSIER EXCLUSIF DE LA N5

Il nous a semblé intéressant de tenter d'en savoir plus, de faire le point à propos de la N5. Les précisions qui suivent ont été recueillies au cours d'un long et très intéressant entretien qu'a bien voulu nous accorder le directeur de l'Office fédéral des routes, M. Jules Jakob.

La première question qu'il s'est agi d'élucider a été celle des diverses catégories de routes nationales. Ces catégories, nous l'avons vu, sont au nombre de trois. Voici ce qui les différencie. Tout d'abord, les routes nationales de 1re et de 2me classe présentent une caractéristique principale et commune, qui est celle d'être réservées l'une et l'autre au trafic motorisé seulement, alors que ce genre de restrictions n'existe pas pour les routes nationales de 3me classe, accessibles aussi bien aux autos et motos qu'aux véhicules agricoles, aux bicyclettes, aux piétons et autres usagers. Par ailleurs, la 1ère classe représente la catégorie des autoroutes classiques à deux fois deux voies (ou deux fois trois voies), séparées par une bande médiane, avec pistes de stationnement extérieures. En règle générale, la distance entre l'alignement et l'axe de la route est de 25 mètres. La pente ne doit pas dépasser 5%. Les bandes de roulement sont toujours séparées et n'ont pas de croisement au même niveau.

Divers types d'autoroutes peuvent appartenir à la catégorie des routes nationales de 2me classe. Suivant les cas, il s'agira d'une moitié d'autoroute de 1ère classe avec bande de stationnement, de deux voies de 7 m 5 mètres avec bande de stationnement, ou encore d'une route à trois ou quatre voies avec ou sans bande médiane. ou aussi d'une autoroute de dimensions réduites (largeurs des voies, de la bande médiane et des pistes de stationnement plus petites que ne le prévoient les normes fixées pour la 1ère classe), ce dernier cas étant par exemple celui de la N12 (Vevey-Fribourg-Berne). La pente maximum est de 7 %. En 2me classe, il n'y a en général pas, dit la loi fédérale de 1960 sur les routes nationales, de croisements au même niveau.

En 3me classe enfin, il peut y avoir deux, trois ou même parfois quatre voies, mais pas de bande médiane. Les croisements ne sont pas toujours dénivelés. Lorsque les circonstances le permettent, dit la loi, les traversées de localité et les croisements au même niveau doivent être évités. On y trouve des passages pour piétons, des bandes de présélection à droite et à gauche, la pente maximum étant de 8%.

DERNIÈRE CATÉGORIE

Une dernière catégorie est celle des routes express, prévue à l'époque de la conception du réseau des routes nationales, et qui concerne les axes autoroutiers passant en milieu urbain.

Effectivement, cette notion est aujourd'hui abandonnée au profit du principe du contournement, tel qu'il existe ou sera réalisé à Berne, Lucerne, Genève ou Neuchâtel.

Une autre question, importante à nos yeux, doit être éclairée: quelles sont les considérations qui ont présidé au choix du réseau des routes nationales ? Le premier critère retenu par la loi est celui du trafic. **Les routes nationales, lit-on au premier alinéa de l'article 5 de la loi, doivent satisfaire aux exigences supérieures de la technique en matière de circulation; elles doivent, en particulier, garantir un trafic sûr et économique. Mais, ajoute le deuxième alinéa, si ces exigences entrent en conflit avec d'autres intérêts importants, notamment de la Défense nationale, de l'utilisation économique du sol, de l'aménagement national ou de la protection des eaux, de la nature et des sites, il y aura lieu de déterminer ceux qui doivent l'emporter.**

Rappelons à ce propos que le choix du réseau (son implantation sur le territoire suisse et la détermination de la catégorie dans laquelle les diverses autoroutes doivent être réalisées) est de la compétence de l'Assemblée fédérale, qui s'est prononcée en ce qui concerne le plan d'ensemble en 1960, au moment de l'adoption de la loi.

C'est sur la base de l'arrêté à ce sujet que l'Office fédéral des routes établit les projets généraux, notamment après consultation des cantons intéressés. Mais en ce qui touche la sanction définitive, c'est au Conseil fédéral qu'il appartient d'approuver les projets généraux. Au niveau du projet définitif, c'est le chef du département fédéral de l'intérieur qui tranche, et à celui du projet de détail, l'Office fédéral des routes.

UN AVIS

Il vaut la peine, à propos des considérations présidant au choix du tracé des autoroutes, de reproduire l'avis de M. Jakob à propos du critère économique. La construction d'une autoroute, dit-il, ne représentera jamais la seule condition à remplir pour redresser l'économie d'une région en difficultés.

Le directeur de l'Office fédéral des routes, croyons-nous, a assurément raison en ce qui concerne le court et le moyen terme. A longue échéance, la situation est peut-être différente, comme le montrent les effets de la création des chemins de fer dans notre pays: on peut penser qu'au milieux du XIXe siècle, des localités vaudoises comme Moudon, Payerne et Yverdon par exemple, se trouvaient dans des positions et avaient des chances relativement semblables, mais que leur développement différent résulte de l'emplacement qui s'est trouvé être le leur sur les voies ferrées de Suisse romande, Yverdon sur le grand axe du pied du Jura, Payerne à l'intersection de la ligne secondaire de la Broye et de la transversale reliant Fribourg à Yverdon, et Moudon simple station sur la ligne de la Broye. Mais ici comme dans d'autres cas, comparaison n'est peut-être pas raison...

ÉVOLUTION DES CONCEPTIONS

Les conceptions, en matière de construction d'autoroutes, ont évolué ces dernières années - pour analyser encore un dernier aspect du problème général avant d'examiner le cas précis de la N5. Tout d'abord, la réalisation des autoroutes est influencée beaucoup plus aujourd'hui qu'à l'origine par l'apparition de dispositions inédites, dans la constitution et à l'échelle de la législation d'exécution, dans un certain nombre de domaines parfois nouveaux, en particulier ceux de la protection de la nature et du paysage, des eaux, de l'environnement.

D'autre part (le «Journal de la construction en Suisse romande» du 15 août dernier a publié à ce sujet un article détaillé de M. Jakob), la tendance est à un certain redimensionnement des projets.

Le réseau suisse d'autoroutes a été conçu en partant de l'idée qu'en l'An 2000, le pays aurait une population de 10 millions d'habitants: or on estime maintenant qu'il n'en comptera, à la fin du siècle, que 6,7 millions, soit une réduction de l'ordre de 33%.

Il n'en faut pas moins - c'est en particulier l'idée de la commission qui a défini la conception globale suisse des transports - que le réseau des routes nationales soit achevé, dans l'ensemble, conformément au projet fixé en 1960 par l'Assemblée fédérale.

Les travaux, au reste, approchent de leur terme. A la fin de l'an dernier, sur un total de 1836 km, 1170,6 km étaient achevés et 280,8 km sont en construction. Les travaux n'ont pas encore débuté sur les 385 km restants, dont 137 font l'objet d'un réexamen par une commission extraparlementaire dite «commission Biel» (nous y reviendrons), instituée par le département fédéral de l'intérieur.

E. JEANNERET

Prochain article :
LA N5 AUJOURD'HUI

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir, un

traducteur

capable de traduire de façon indépendante, d'allemand en français, des règlements, des prescriptions techniques, des directives et de la correspondance. Formation de traducteur ou longue expérience de la traduction souhaitables. Connaissance approfondie de l'allemand.

Nous offrons une situation bien rétribuée et des prestations sociales étendues. En cas de convenance, le titulaire sera appelé à reprendre la direction du service dans quelques années.

Adresser des offres détaillées, avec curriculum vitae et copies de certificats à l'Office fédéral du génie et des fortifications, Rodtmattstrasse 110, 3003 Berne. Tél. (031) 67 30 26.

22382-36

M

NEUCHATEL

cherche

pour sa centrale de distribution à Marin

boucher-désosseur

Nous offrons :
- place stable
- horaire hebdomadaire de 42 heures, réparties du **lundi au vendredi**
- 4 semaines de vacances au minimum
- nombreux avantages sociaux

22488-36

M-PARTICIPATION

Remise d'un titre de Fr. 2500.— qui donne droit à une prime annuelle, basée sur le chiffre d'affaires.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS NEUCHATEL service du personnel, tél. 038 35 11 11, int. 241, case postale 228, 2002 NEUCHATEL.

MEDIA

engage personnel pour l'industrie et le bâtiment pour travaux en Suisse et à l'étranger.
Conditions exceptionnelles.
Tél.
Lausanne : (021) 20 40 77
Bienne : (032) 23 66 33

50513-36

Nous cherchons

mécanicien sur automobiles

avec expérience, capable de travailler seul.

Téléphoner pour prendre rendez-vous au (038) 33 33 15 Garage Touring Saint-Blaise.

22706-36

Baux à loyer
au bureau du journal

AUTORAMA

OPEL GM

à Panespo, Neuchâtel

Vendredi **11 septembre** de 18 h à 21 h
Samedi **12 septembre** de 9 h à 21 h
Dimanche **13 septembre** de 9 h à 19 h

Nouveau : Commodore Voyage

Le break «6-cylindres» d'Opel.
(avec moteur 2,5-l à injection et direction assistée)

Opel Commodore Voyage

OPEL GRAND PRIX 81

VOUS ÊTES INVITÉS PAR :

GARAGE DU ROC, HAUTERIVE, tél. 33 11 44

GARAGE J. WUTHRICH BEVAIX

GARAGE P. PUGIN DOMBRESSON

GARAGE GOLAY ROCHEFORT

NATIONALE SUISSE ASSURANCES
PARTOUT POUR TOUT PARTOUT POUR TOUT PARTOUT POUR TOUT PARTOUT

Agence générale de Neuchâtel
Marino Locarnini
fbg de l'Hôpital 9
cherche, pour le 2 novembre 1981,

EMPLOYÉE DE BUREAU

qui sera chargée de différents travaux de correspondance, sténodactylo, guichet, classement, téléphone, etc.
Nous demandons un esprit de collaboration, un travail rapide et soigné, une grande précision, ainsi qu'un excellent caractère.
Nous offrons une place stable, caisse de retraite et avantages sociaux d'une grande entreprise.

Si vous êtes attirée par un travail varié, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos offres écrites, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une photo.
Prière de ne pas téléphoner.

50213-36

REPRÉSENTANT BÂTIMENT

Très bonne société touchant les maîtres d'état, désire trouver tout de suite ou pour date à convenir, une personne désirant devenir représentant. Elle devra avoir un goût pour la technique. Sa mission est plus de garder le contact et de conseiller notre clientèle que de vendre à tout prix. Le candidat ne doit pas avoir plus de 44 ans. Très bonne situation stable dans un poste apportant une rémunération au-dessus de la moyenne. Tous frais remboursés ainsi que voiture de l'entreprise à disposition.

Veuillez écrire sous chiffres 28-900167 à Publicitas, Treille 9, 2001 Neuchâtel.

21151-36

Nous cherchons tout de suite ou pour date à convenir

BOULANGER OU BOULANGER-PÂTISSIER

S'adresser :
Hauser Frères
chemin Fleuri 10-1723 Marly.
Tél. (037) 46 16 26. 22408-36

Café-restaurant
MANOIR DU VIGNERON
1891 Vionnaz
Centre de dégustation des vins et produits du Valais

cherche

3 serveuses
1 fille de cuisine

Travail en équipe. Bon salaire.

Tél. (025) 81 15 16. 22654-36

Fondation Clos-Brochet

Home médicalisé pour personnes âgées **NEUCHÂTEL**

cherche pour date à convenir

infirmier (ère) diplômé (e) SG

Nous demandons une personne
- apte à animer une équipe soignante
- désireuse de créer des relations authentiques avec des personnes âgées
- aimant donner les soins de base.

Adresser offres écrites ou se présenter à la Direction de la Fondation Clos-Brochet, Clos-Brochet 48, 2000 Neuchâtel. (Demander Mme Fallet, infirmière-chef). Tél. 21 21 81. 22317-36

Fraîcheur M

***fraîcheur* MIGROS**

fraîcheur proverbiale

22707-10

Raisin « Italia » 1.80 le kilo

Prix. Qualité. Choix. MIGROS

---

serviTorre

(A suivre)

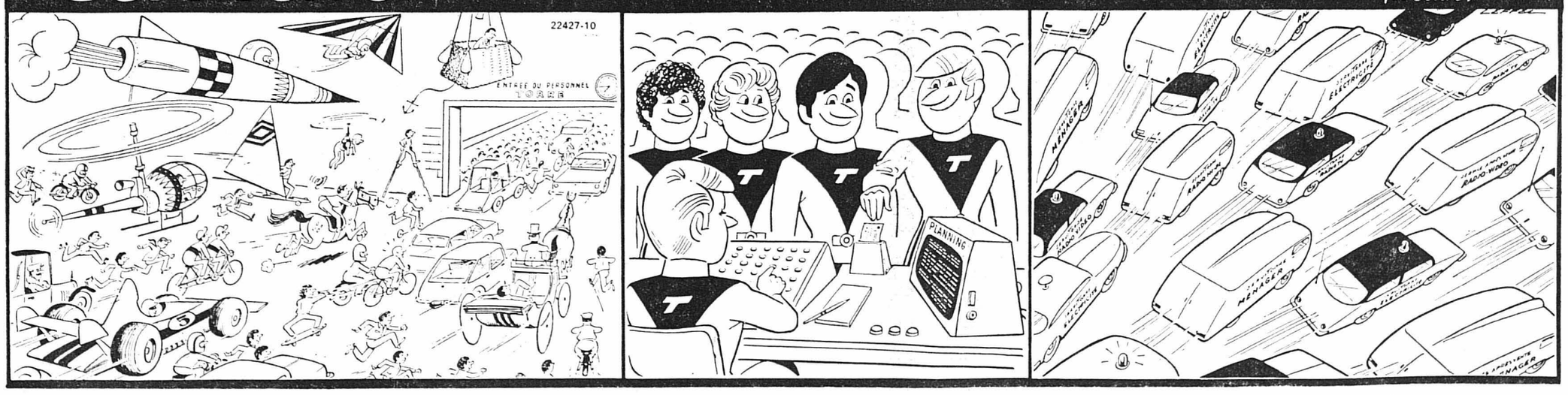

Hôtel de la Couronne
Avenches
à la Rôtisserie **« LA MARMITE »**
Ouverture de la saison

CHASSE
CHEVREUIL
MARCASSIN
FAISAN
PERDREAUX
CAILLES

Bar-Discothèque « LA CAVALE »
Ouvert tous les jours

Famille J.-P. Schwab
Tél. (037) 75 11 43

22509-10

football

LIGUE A : un programme bien mélangé pour la cinquième journée du championnat

Grasshopper-Zurich en tête d'affiche

Ce début de championnat fou-fou prend plaisir à s'entourer de mystères. Il lâche ses vérités au compte-gouttes. Une seule chose est connue de façon péremptoire : les quatre derniers ne seront pas... champions et, parmi eux, il y a Lausanne, déjà presque battu pour un siège UEFA. « Durr » à avaler... Grasshopper et l'affreux Konietzka ayant raté la sortie aux Charmilles, les voici à quatre points de Servette, qui pourrait bien, dès maintenant, écraser le championnat. Pour peu qu'il batte Bâle à Genève dans huit jours, l'affaire sera réglée, ou presque. Un souvenir récent pousse à la prudence.

Samedi, un bon mélange, où chacun trouvera son compte, mélange dominé par le derby zuricois.

Grasshopper-Zurich (1-1, 0-1)

Une fourmilière d'internationaux, deux clubs aux sentiments différents, mais aussi vacillant l'un que l'autre. Grasshopper subit Konietzka l'incapable, Zurich a perdu la boussole menant aux buts.

Alors ? Ce n'est pas l'atroce défense de Grasshopper qui arrangera les affaires de Zurich, même si ce dernier recouvrait ses esprits. En résumé, le résultat normal devrait être de 0-0. Mais qu'y a-t-il de normal dans le football ?

Bellinzone-Neuchâtel Xamax (1-0, 0-3)

On croyait Bellinzone affaibli par le départ de Pestoni, suivi de l'absence de Parini pour cause de blessure. Il n'en est rien, car si Bellinzone a perdu d'entrée contre Servette, depuis, il a battu Chiasso et pris un point à Zurich et à Nordstern.

Les Neuchâtelois en sont encore à devoir prouver leur capacité de s'imposer à l'extérieur. Chaude empoignade en vue !

Aarau-Chiasso

Aarau n'a joué qu'une fois chez lui où il battit Lucerne 5-1, en s'appuyant sur 10.800 spectateurs. Que va-t-il se passer ? Simple à deviner. Averti, Chiasso ne viendra pas en malabar, mais, selon sa bonne vieille habitude, se contentera d'un point en se massant devant Noseda. Face à un néo-promu, c'est le monde à l'envers...

Bâle-Nordstern (1-1, 2-1)

Ce derby sera, pour Bâle, ou l'occasion du déclic, c'est-à-dire de marquer des buts, ou celui de la vergogne, face au « petit ».

Aujourd'hui, j'aurais plutôt la furieuse envie de miser sur Nordstern, qui semble plus volontaire et moins complexé. En tout cas, les chances sont mieux réparties qu'en d'autres occasions. Accroché aux basques servettiennes, Bâle est conscient de la valeur de l'enjeu.

Bulle-Servette

Comme Aarau, Bulle n'a joué qu'une fois devant son public, auquel il a offert la victoire, contre Aarau justement. La grande sensation viendra-t-elle de Bulle ? Servette est-il déjà mûr pour le premier faux pas ? Le doute est de rigueur.

La machine à broyer genevoise tourne à un régime que la concurence aura du mal à diminuer. Puisque l'augmentation du nombre des équipes à seize doit, paraît-il, aider à la promotion du « foot » dans les régions reculées, espérons que Servette fera le nécessaire.

Lausanne-Young Boys (0-1, 4-2)

Il est temps pour Lausanne de se mettre la moindre sous la dent. Avec ses trois défaites de suite, la contre-propagande pour son match contre Kalmar joue à plein. Comme l'ours n'est pas commode, ce serait une surprise que Lausanne gagne. Il en aurait pourtant besoin. Vraiment étrange son passage à vide. Le départ de Burgener n'explique rien, Milani étant l'un des meilleurs.

Lucerne-Vevey

Bienheureux Lucerne, qui, de par le passage de Bulle et maintenant de Vevey, peut se refaire une santé à bon compte. 5-1 contre Bulle, combien contre Vevey, qui encaisse trois buts en moyenne à chaque sortie ? Ayant tenu en échec Aarau, qui, lui, a passé cinq buts à Lucerne, il y trouvera un peu de réconfort. Un zeste d'insouciance lucernoise, un brin de réussite veveysanne, allez savoir !

Saint-Gall-Sion (2-1, 1-4)

Deuxième voyage sédunois, le premier s'étant terminé par une défaite à la Maladière. Chez lui, Saint-Gall a marqué quatre buts à Chiasso et cinq à Vevey. C'est dire qu'on y va joyeusement. Sion sera très sérieusement accroché. La prise d'un point serait presque une victoire.

A.E.-M.

LE BULLETIN DE SANTÉ

Aarau. 11me. Trois points. Deuxième absence de Fritsch. A déjà joué trois fois à l'extérieur.

Bâle. 2me. Sept points. Zéro but au passif, quatre à l'actif, soit moins que Bulle ou Vevey. Première défection de Mullis.

Bellinzone. 7me. Quatre points. Imbattu lors des trois dernières rencontres.

Bulle. 13me. Deux points. La plus faible défense avec celle de Vevey. Comme Aarau a joué trois fois chez l'adversaire.

Chiasso. Dernier. Un point. La plus faible ligne d'avants. Deuxième défection de Pavicevic.

Grasshopper. 7me. Quatre points. Première absence de Sulser, troisième de Bauer et débuts de Meyer.

Lausanne. 13me. Deux points. Troisième défaite d'affilée. Tachet remplaçant. Diserens titulaire. Mauron encore sans but.

Lucerne. 7me. Quatre points. Vœgeli au rencart. Premier but pour Meyer, Kaufmann, Hitzfeld et Goldmann.

Neuchâtel Xamax. 3me. Six points. Déjà trois matches à la Maladière. Pas moins de dix joueurs ont participé à tous les matches.

Nordstern. 11me. Trois points. Imbattu chez lui, mais perd en voyage.

Saint-Gall. 4me. Cinq points. Partage au Letzigrund, alors qu'il a perdu par 4-1, aux Charmilles. Baromètre du déclin de Zurich ?

Servette. Premier. Huit points. Meilleure ligne d'avants. Deuxième absence de Coutaz.

Sion. 7me. Quatre points. Première absence de Cernicky ; débuts de Karlen. A joué trois fois à domicile.

Vevey. Dernier. Un point. Première défection de Kung et de Karlen. Retour de Michaud, débuts de Marchi.

Young Boys. 4me. Cinq points. Deuxième absence de Brechbuhl. A fait quatre points au Wankdorf.

Zurich. 4me. Cinq points. N'a marqué qu'un but en quatre matches.

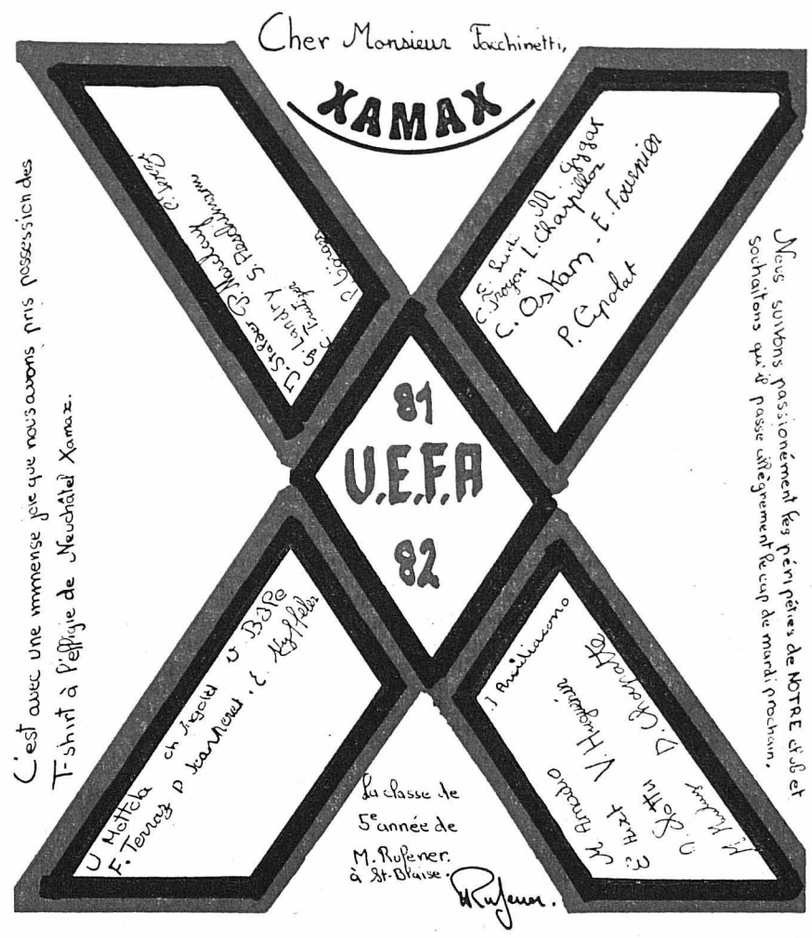

Enthousiasme juvénile

Les enfants sont les premiers à se réjouir des succès de Neuchâtel Xamax. Il n'est que de voir leur joie, lors des matches à la Maladière, pour s'en convaincre! La proximité du match de Coupe de l'UEFA attise encore leur ferveur à l'égard d'un club que certains aiment « à la folie », si l'on en croit le message envoyé par une classe de Saint-Blaise à Gilbert Facchinetti, président de Xamax. Puisse l'engouement de la jeunesse déteindre mardi sur le public tout entier, afin que l'équipe neuchâteloise fasse en Coupe UEFA une entrée remarquée!

pronostics SPORT-TOTO pronostics

La liste des tendances

			1	X	2
1.	Aarau	– Chiasso	5	3	2
2.	Bâle	– Nordstern	7	2	1
3.	Bellinzone	– Neuchâtel Xamax	3	4	3
4.	Bulle	– Servette	2	2	6
5.	Grasshopper	– Zurich	4	3	3
6.	Lausanne	– Young Boys	4	4	2
7.	Lucerne	– Vevey	6	2	2
8.	St.-Gall	– Sion	5	4	1
9.	Berne	– Winterthour	4	4	2
10.	Bienne	– Aurore	4	4	2
11.	La Chaux-de-Fonds	– Locarno	6	2	2
12.	Lugano	– Wettingen	5	3	2
13.	Monthey	– Granges	3	4	3

Ligue A

1.	Servette	4	4	0	0	15 - 4	8
2.	Bâle	4	3	1	0	4 - 0	7
3.	Neuchâtel X.	4	3	0	1	10 - 4	6
4.	Young Boys	4	2	1	1	8 - 4	5
5.	Saint-Gall	4	2	1	1	10 - 8	5
6.	Zurich	4	1	3	0	3 - 2	5
7.	Grasshopper	4	2	0	2	8 - 5	4
8.	Lucerne	4	2	0	2	7 - 7	4
	Sion	4	1	2	1	7 - 7	4
10.	Bellinzone	4	1	2	1	4 - 7	4
11.	Aarau	4	1	1	2	7 - 6	3
12.	Nordstern	4	1	1	2	4 - 8	3
13.	Lausanne	4	1	0	3	3 - 8	2
14.	Bulle	4	1	0	3	5 - 12	2
15.	Chiasso	4	0	1	3	2 - 8	1
16.	Vevey	4	0	1	3	5 - 12	1

Les marqueurs

4 buts : Schnyder (Servette).
3 buts : Elia et Pleimelding (Servette), Franz (Vevey), Peterhans (Young Boys), Ritter (Saint-Gall).
2 buts : pas moins de 18 joueurs.

La saison dernière

1.	Lucerne	4	3	1	0	10 - 6	7
2.	Young Boys	4	3	0	1	11 - 5	6
3.	Grasshopper	4	2	2	0	7 - 4	6
4.	Zurich	4	3	0	1	8 - 5	6
5.	NE Xamax	4	2	1	1	9 - 3	5
6.	Bâle	4	2	1	1	5 - 4	5
7.	Sion	4	2	1	1	4 - 4	5
8.	Nordstern	4	1	1	2	3 - 4	3
9.	Servette	4	1	1	2	2 - 6	3
10.	Chênois	4	0	3	1	1 - 5	3
11.	Chiasso	4	0	2	2	3 - 5	2
12.	Saint-Gall	4	0	2	2	3 - 6	2
13.	Lausanne	4	1	0	3	3 - 7	2
14.	Bellinzone	4	0	1	3	2 - 7	1

Ligue B

1.	Chênois	4	3	1	0	8 - 2	7
2.	Granges	4	2	2	0	8 - 3	6
3.	Fribourg	4	1	3	0	7 - 3	5
4.	Bienne	4	2	1	1	8 - 5	5
5.	Chx-de-Fds	4	2	1	1	5 - 3	5
	Wettingen	4	1	3	0	5 - 3	5
7.	Mendrisiostar	4	2	1	1	5 - 4	5
8.	Locarno	4	2	0	2	6 - 6	4
	Lugano	4	2	0	2	6 - 6	4
	Winterthur	4	1	2	1	4 - 4	4
11.	Ibach	4	1	2	1	3 - 6	4
12.	Berne	4	1	1	2	8 - 10	3
13.	Frauenfeld	4	1	1	2	4 - 6	3
14.	Aurore	4	0	2	2	2 - 8	2
15.	Monthey	4	0	1	3	2 - 6	1
16.	Altstaetten	4	0	1	3	1 - 7	1

Les marqueurs

5 buts : Vœhringer (Bienne).
3 buts : G. Dietrich (Fribourg), Nussing (Granges), Vergères (La Chaux-de-Fonds) et Weber (Chênois).
2 buts : onze joueurs.

LIGUE B

Derby à Bienne

Journée sans grande surprise que la quatrième de ligue B. Remarquons cependant le net succès de Fribourg (5-1) contre Ibach et celui également confortable (2-0) de Bienne à Altstaetten. C'est également l'occasion de s'apercevoir que les néo-promus ont tous mordu la poussière, à l'exception de Locarno, qui recevait un de ses collègues d'ascension, Monthey.

Les nouveaux venus dans la catégorie ne brillent pas, il faut bien le dire, depuis le début de la compétition. Malgré sa lourde défaite de samedi à Saint-Léonard, Ibach est le mieux placé avec Locarno, les trois autres, qui n'ont encore jamais goûté aux joies de la victoire, fermant la marche... Et ce n'est pas ce week-end qu'ils pourront améliorer sensiblement leur situation. Qu'on en juge plutôt: Locarno monte à la Chaux-de-Fonds, Ibach se rend à Frauenfeld, Altstaetten à Mendrisio, Monthey reçoit Granges, alors qu'Aurore se prépare à son premier derby! Combien de points tomberont-ils dans les poches des «benjamins»?

Derby à la Gurzelen

Pour notre région, le match excitant le plus la curiosité est évidemment le derby biennois. L'ascension d'Aurore semble avoir émoustillé l'ancien, le FC Bienne, qui, en tout cas, a pris un départ beaucoup plus positif que la saison dernière. La tâche des hommes d'Egli ne sera cependant pas facile, dimanche après-midi, sur la Gurzelen. Les gars d'Aurore sont certes en mauvaise posture mais ils font toujours assez bonne figure dans leurs matches. Face à Chênois encore, la semaine passée, ils ne se sont inclinés qu'en fin de partie. Leur principal défaut réside dans le manque de réalisation offensive. Face aux Biennois, il risque, une fois de plus, de leur être fatal. La logique donne le FC Bienne vainqueur mais que fait la logique dans un derby? Réponse dimanche soir...

La Chaux-de-Fonds, après sa défaite plus ou moins prévisible à Winterthour, est allée réussir un exploit en Copet, mardi, pour le compte de la Coupe de la ligue. Si mince soit-elle (1-0), cette victoire devrait relancer la troupe de Blaise Richard qui part donc avec les faveurs de la cote face à Locarno. Le néo-promu tessinois, très redoutable chez lui, perd une grande part de ses moyens lorsqu'il voyage. Un insuccès chaux-de-fonnier constituerait une grosse surprise.

Fribourg s'affirme

Un derby romand est à l'affiche: Chênois-Fribourg. Après un départ hésitant, Fribourg semble avoir trouvé son rythme de croisière. Deux points seulement le séparent du chef de file, c'est dire que la lutte s'annonce serrée. Il ne serait pas étonnant que Chênois doive, à cette occasion, céder son premier point... à moins que l'un des deux antangonistes subisse là sa première défaite de la saison! Tout peut arriver.

Pour Monthey, la vie est dure. A vues humaines, ce n'est pas dimanche qu'il va enregistrer sa première victoire. Attentif, Granges évitera le faux pas, mais il se contentera peut-être d'un partage. Une possibilité à envisager pour les Valaisans.

Le solde du programme comprend les duels suivants: Berne-Winterthour, Lugano-Wettingen, Frauenfeld-Ibach et Mendrisiostar-Altstaetten.

Place à l'arbitre

Préambule

Cette chronique sera bi-mensuelle et, je l'espère, de très longue durée, grâce à la participation de tous (journalistes, entraîneurs, footballeurs, spectateurs et évidemment arbitres).

Nous essaierons chaque quinzaine de vous rapporter le plus d'informations, d'anecdotes ou simplement la narration d'un fait qui se sera passé dans notre monde si méconnu, l'arbitrage. Nous espérons que les articles ne prêteront pas à confusion, à des critiques personnelles, ou à des polémiques, mais que ces derniers inciteront bon nombre de sportifs ou non d'adhérer à notre association en tant que pratiquants. C'est notre but.

On a consacré beaucoup d'articles ou de livres à des clubs, à des vedettes du football, à des entraîneurs. L'arbitre, ce pelé, ce galeux, qui s'en préoccupe ? Il est ignoré, pour ne pas dire méconnu. Il en a l'habitude. Doit-il pour autant, rester dans l'ombre ? On le sait tous, le meilleur arbitre est celui qui passe inaperçu.

Pourquoi arbitre-t-on ? Le virus vous entre dans le sang sans qu'on y prenne garde. Fait-on un complexe d'autorité ? Veut-on être sur le terrain « quelqu'un », bien qu'on soit éventuellement médiocre footballeur ? On naît arbitre. On le devient difficilement. C'est pourquoi les anciens joueurs ne sont pas nécessairement les meilleurs.

Ces différents articles consacrés aux arbitres vous permettront de mieux les connaître, de peut-être mieux les comprendre et un jour arrivera, je l'espère, où, dans certaines occasions, vous prendrez leur défense.

Honneur donc à ces champions que les sarcasmes ne désarment pas... Mais à travers eux, honneur surtout à ces... hommes qui, chaque semaine, leur petite valise à la main, s'en vont, en Suisse, – pour une indemnité dérisoire, qui ne paie pas leurs frais – diriger des équipes de toutes ligues, partent à l'aube, reviennent la nuit tombée. Nul ne parlera d'eux.

Leur nom, tout au plus, figurera dans le journal local.

Ne les plaignez pas. Nul ne les force. Ils aiment cela.

G. Sandoz

1. Aarau (11me rang) — Chiasso (15.).— Peu convaincants jusqu'à maintenant, les Tessinois pourront s'estimer satisfaits s'ils ramènent un point de leur déplacement à Aarau. 1 1 X

2. Bâle (2.) — Nordstern (12.).— Dans ce derby local, Bâle n'aura probablement aucune peine à défendre sa position de favori. 1 1 1

3. Bellinzone (10.) — Neuchâtel Xamax (3.).— Match nul probable. X X X

4. Bulle (14.) — Servette (1er).— Bulle a peu de chance contre Servette, le favori. 2 2 2

5. Grasshopper (7.) — Zurich (6.).— Tout est possible dans ce match vedette, très ouvert. X 1 2

6. Lausanne (13.) — Young Boys (4.).— Les Vaudois sont instables; ils n'ont pas encore trouvé la bonne carburation. X 2 1

7. Lucerne (8.) — Vevey (16.).— Lucerne, qui est à son affaire chez lui, se gardera de sous-estimer son adversaire. 1 1 1

8. St.-Gall (5.) — Sion (8.).— Les maîtres de céans devraient profiter de l'avantage du terrain pour empocher les deux points. 1 1 X

9. Berne (12.) — Winterthour (8.).— Après leur faible début de saison, les «Lions» ont ici l'occasion d'empocher un point. X X 1

10. Bienne (4.) — Aurore (14.).— Les deux équipes vont-elles se partager solidairement l'enjeu de cette rencontre? X 1 X

11. La Chaux-de-Fonds (5.) — Locarno (8.).— Logiquement, les Montagnards devraient s'imposer. 1 1 1

12. Lugano (8.) — Wettingen (5.).— Après sa cuisante défaite contre locarno, le maître de céans a appris que le chemin de la promotion est ardu. 1 1 X

13. Monthey (15.) — Granges (2.).— Le néo-promu s'est acclimaté à la ligue B; Granges fera bien de se tenir sur ses gardes. 2 X 2

lutte

Bons résultats neuchâtelois à la Fête vaudoise

Quatre lutteurs neuchâtelois se sont rendus dimanche, à la Fête cantonale vaudoise de lutte libre, style suisse, qui se déroulait à Valeyres-sous-Rances. Cette manifestation a obtenu une grande participation, puisque plus de 130 concurrents s'y sont alignés dans les diverses catégories.

Chez les écoliers jusqu'à 35 kg, Yvan Saam (Vignoble) a décroché la 3me place avec palme. Chez les moins de 50 kg, son frère Pierre-Alain, a été classé 4me. En catégorie juniors jusqu'à 60 kg belle 2me place du Loclois Philippe Nicolet. Enfin en seniors jusqu'à 68 kg. Richard Rubeli (Vignoble) s'est lui aussi honorablement comporté en enlevant le 8me rang.

basketball

Plus que 2 clubs neuchâtelois en première ligue

La reprise... sans Neuchâtel-Sports !

Après une longue pause estivale, les différentes compétitions de basketball vont reprendre leurs droits durant le mois de septembre. Malgré quelques défauts de jeunesse (notamment la longueur de son tour final), la formule adoptée l'an dernier (8 groupes éliminatoires et un four final) sera reconduite. Elle a l'avantage d'être très sélective puisque seules deux formations sur les 35 inscrites cette année pourront accéder à la ligue B en fin de saison.

La principale innovation introduite cette année en 1re ligue sera l'interdiction de jouer avec des «mercenaires» étrangers. Cette décision prise lors de la dernière assemblée des clubs redonne donc un espoir de participer aux finales d'ascension à des clubs moins huppés que ceux des villes. Mais cela donnera surtout l'occasion de jouer à des joueurs suisses traditionnellement évincés au profit de «l'Américain de service». Et ce n'est pas en faisant du banc que l'on peut s'aguerrir!

Alors que 40 équipes étaient initialement prévues, ce ne sont finalement que 35 formations qui se sont annoncées. Porrentruy. St-Imier (champion bernois de 2me ligue) et St-Otmar se sont retirés. Meyrin reste donc en ligue B à la place de Neuchâtel-Sports qui n'a même pas jugé bon de donner de ses nouvelles à la commission de 1re ligue chargée de l'établissement du calendrier. Le club neuchâtelois a donc pratiquement cessé d'exister puisqu'il n'est plus représenté dans les compétitions que par Neuchâtel 50, en troisième ligue.

La formation de Panespo renaîtra-t-elle un jour de ses cendres ? On le lui souhaite.

Abeille ayant annoncé son retrait avant les vacances (fusion avec Olympic). Fleurier ayant été relégué, le basket neuchâtelois ne sera plus représenté que par Union Neuchâtel et Auvernier en ligue nationale.

La formation dirigée par Jean-Pierre Bucher s'entraîne déjà depuis un certain temps à Panespo et son comité espère réconcilier le public neuchâtelois avec le basket en attirant de nombreux spectateurs ver les Jeunes-Rives. Avec des transferts de Neuchâtel-Sports. Abeille et Auvernier. Union Neuchâtel a incontestablement belle allure et devrait accéder sans trop de problèmes aux finales d'ascension, d'autant plus qu'il n'y aura plus d'Américains dans le coup.

Afin d'éviter que le groupe D (celui dans lequel évolue Union Neuchâtel) ne se dispute qu'avec trois équipes, la commission de 1re ligue a dû modifier sa répartition au dernier moment. Les groupes se répartissent finalement comme suit:

Groupe A : Perly, Lausanne-Ville, Renens, Yvonand et Bulle.

Groupe B : St-Paul Lausanne, Chêne, Marly, Bernex et Bagnes.

Groupe C : Tiger's Lancy, Cossonay, Versoix et AUVERNIER.

Groupe D : Yverdon, UNION NEUCHÂTEL, Beauregard et Blonay.

Groupe E : Uni Berne, Birsfelden, Pratteln et Oberwil.

Groupe F : Uni Bâle, Bienne, Baden. Zug et Iberia (ZH).

Groupe G : Massagno, Vacado, Wattwil et Jean's West (TI).

Groupe H : Castagnola, Wetzikon, Barbengo et Frauenfeld.

CALENDRIER DES CLUBS NEUCHÂTELOIS

18.9.81 : Cossonay-Auvernier. — **2.10.:** Union Neuchâtel-Beauregard. — **9.10. :** Union Neuchâtel-Yverdon. — **17.10.:** Tiger's-Auvernier. **24.10. :** Auvernier-Versoix. — **31.10. :** Blonay-Union Neuchâtel. — **31.10. :** Auvernier Tiger's. — **13.11. :** Yverdon-Union Neuchâtel. — **20.11. :** Union Neuchâtel-Blonay. — **26.11. :** Beauregard-Union Neuchâtel. **28.11. :** Auvernier-Cossonay. — **5.12. :** Versoix-Auvernier.

Les 6 et 7 novembres seront réservés aux 32me de finale de la Coupe de Suisse.

A.Be.

Dames : une sévère sélection

En ligue B, des chambardements pointent à l'horizon, et dire que les décisions viennent d'être prises.

Il a été décidé que:

1. La formule de deux groupes de douze équipes prévues pour cette saison sera déjà ramenée en un seul groupe de douze la saison 82/83, cela afin d'éliminer les équipes «folkloriques», d'éviter la dispersion des forces et d'améliorer le niveau.

2. La promotion et la relégation seront dorénavant automatiques.

3. Seul une étrangère sera autorisée par équipe.

4. Une modique somme de 5 francs sera perçue à chaque équipe lors de toutes les rencontres, pour la formation des jeunes arbitres sur le plan suisse.

En effet, la CFA (commission fédérale des arbitres) a dû se retourner auprès des clubs de ligue nationale vu que le comité directeur de la FSBA a restreint sa participation financière!

La décision de réduire les équipes incitera les clubs neuchâtelois (Université, La Chaux-de-Fonds) à s'entraîner durement, à s'accrocher.

Cependant, les objectifs seront légèrement différents. Abeille et Olympic, qui ont fusionné, peuvent prétendre à une place d'honneur. Quant à Université, elle cherchera à se maintenir. Bourquin est à la recherche d'éléments de valeur vu que de nombreuses joueuses expérimentées ont cherché fortune ailleurs.

Le verdict sera extrêmement sévère, en fin de saison: les six derniers de chaque groupe tomberont dans les ligues régionales.

G.S.

football

Sur le front des matches de qualification pour le « Mundial »

La Belgique se joue de la France

BELGIQUE - FRANCE 2-0 (1-0)

MARQUEURS : Czerniatinski 24me ; Vanden Bergh 83me.

BELGIQUE : Pfaff ; Renquin ; L. Millecamps, Mesuws, Baecke ; Coeck, van Moer (51me, M. Millecamps), Vercauteren ; Vanden Bergh, Ceulemans, Czerniatinski.

FRANCE : Hiard ; Lopez ; Janvion, Mahut, Bossis ; Moizan (60me, Stopyra), Giresse, Larios ; Zimako, Platini, Six.

ARBITRE : M. Palotai (Hongrie).

NOTES : Stade du Heysel. 60.000 spectateurs. Pelouse légèrement glissante. Avertissements à Baecke (58me) et Coeck (74me).

Au stade du Heysel à Bruxelles, devant 60.000 spectateurs, la Belgique a pratiquement assuré sa qualification pour le «Mundial» 82 en battant la France. La victoire des Belges ne souffre d'aucune discussion. Grâce à une organisation tactique supérieure et à un engagement de tous les instants, les Belges ont étouffé toute velléité française. Battue, l'équipe de France est loin d'avoir perdu toutes ses chances de qualification dans ce groupe 2. Avec son voyage en Irlande et la venue de la Hollande au parc des princes, elle a encore deux cartes à abattre.

Pendant les nonante minutes de la rencontre, les Français se sont montrés incapables d'inquiéter véritablement la défense belge. La contre-performance des deux ailiers (Jacques Zimako et Didier Six) a facilité la tâche des défenseurs adverses. Comme dans son club à Saint-Etienne, Michel Platini n'a pas été à l'aise dans son rôle de centre-avant. Le stratège stéphanois ne possédait pas un bagage physique suffisant pour rivaliser avec la charnière centrale Millecamps-Meeuws. De plus, les «poulains» de Michel Hidalgo ne sont jamais parvenus à déjouer le piège du hors-jeu habilement tendu par les Belges.

La présence de Franky Vercauteren sur le flanc gauche de l'attaque tout au long de la première période a représenté le meilleur atout offensif des Belges. Les permutations incessantes des trois attaquants ont favorisé la tâche de Vercauteren, qui a toujours bénéficié de l'effet de surprise. C'est d'ailleurs sur un de ses débordements que la Belgique ouvrait le «score» à la 24me minute: lancé par le vétéran van Moer, Vercauteren adressait un centre très travaillé qui semait le trouble dans les seize mètres tricolores; Hiard était devancé par une déviation habile de Vanden Bergh et le néophyte Alex Czerniatinski pouvait donner l'avantage à ses couleurs.

Après ce but, les Belges n'ont pris plus aucun risque. Très disciplinés en défense, ils laissaient le soin aux Français de faire le jeu. Mais, malgré l'entrée de Stopyra et le recul de Platini en ligne médiane, les Français ne se sont créés aucune occasion de but valable. Sur des «contres», la Belgique mettait très souvent à l'épreuve le portier de Bastia Pierrick Hiard. Ce dernier a démontré des hésitations coupables sur les balles aériennes. Et, en toute logique, les Belges assuraient leur succès à la 83me minute. En supériorité numérique à la suite d'une balle perdue par Six, les Belges amorçaient un mouvement d'ensemble admirable. Meeuws réceptionnait un centre de Czerniatinski pour servir dans des conditions idéales Vanden Bergh. La frappe très sèche de ce dernier ne laissait aucune chance à Hiard.

L'Angleterre se casse le nez en Norvège

NORVÈGE - ANGLETERRE 2-1 (2-1)

MARQUEURS : Robson 15me ; Albertsen 35me ; Thoresen 41me.

NORVÈGE : Antonsen ; Berntsen ; Hareide, Aas, Broendalen ; Giske, Albertsen, Thoresen ; Lund (Dokken, 75me), Larsen (Pedersen, 86me), Eklund, Jacobsen.

ANGLETERRE : Clemence ; Neal ; Osman, Thompson, Mills ; McDermott, Robson, Hoddle (Barnes, 63me) ; Francis, Mariner (Withe, 77me), Keegan.

ARBITRE : M. Kacpryak (Pologne).

NOTES : stade de l'Ullevaal. 23.000 spectateurs.

Les chances de participer à nouveau au tour final de la Coupe du monde sont quelque peu compromises pour l'Angleterre absente depuis 1970: à l'Ullevaal stadion à Oslo, devant 23.000 spectateurs, l'équipe à la rose a été battue par la Norvège.

Pourtant, tout avait bien commencé pour les Britanniques. Brian Robson (West Bromwich) ouvrait la marque. Les Norvégiens répliquaient par deux buts de leurs «légionnaires» Albertsen à la 35me (Winterslag en Belgique) et Thoresen à la 41me (PSV Eindhoven). La seconde mi-temps n'apportait aucun changement. L'intérêt se déplaçait sur les gradins où les «supporters» anglais se livraient à leurs tristes et habituels débordements. La police devait intervenir.

Ainsi l'Angleterre a échoué sur le terrain même où la Suisse obtint un point (1-1) en juin dernier. L'équipe de Ron Greenwood demeure en tête du groupe 4, mais la Hongrie (-3), la Roumanie (-5) et même la Suisse (-6) se prennent à espérer.

La situation

● **Groupe 2 :** Belgique - France 2-0 (1-0); Hollande - Eire 2-2 (1-1). — **Classement :** 1. Belgique 7/11 (12-6); 2. Eire 8/9 (14-9); 3. Hollande 7/8 (8-5); 4. France 5/6 (12-5); 5. Chypre 7/0 (4-25).

● **Groupe 3 :** Tchécoslovaquie - Pays de Galles 2-0 (1-0); Islande - Turquie 2-0. — **Classement :** 1. Pays de Galles, 6/9 (10-2); 2. Tchécoslovaquie, 5/8 (13-2); 3. URSS, 3/5 (7-1); 4. Islande, 6/4 (7-18); 5. Turquie, 6/0 (1-15).

● Groupe 4: Norvège - Angleterre 2-1 (2-1). — **Classement :** 1. Angleterre, 7 matches / 7 points (12-8); 2. Roumanie, 5/6 (4-3); 3. Norvège, 7/6 (7-11); 4. Hongrie, 4/5 (6-6); 5. Suisse, 5/4 (7-8).

● **Groupe 5 :** Danemark - Yougoslavie 1-2 (0-0). — **Classement :** 1. Yougoslavie, 5/8 (15-5); 2. Italie, 5/8 (9-3); 3. Grèce, 5/6 (6-7); 4. Danemark, 7/6 (11-9); 5. Luxembourg, 6/0 (1-17). — Prochain match: Grèce - Danemark le 14 octobre.

● Groupe 6: Ecosse - Suède 2-0 (1-0). — **Classement :** 1. Ecosse, 6 matches / 10 points (8-2); 2. Irlande du Nord, 6/6 (5-3); 3. Suède, 7/6 (5-7); 4. Portugal, 5/5 (4-4); 5. Israël, 6/3 (2-8). — Prochains matches: Portugal - Suède et Irlande du Nord - Ecosse le 14 octobre.

● **RFA**, championnat de «Bundesliga»: Bayern Munich - Karlsruhe 4-1. **Classement (5 tours) :** 1. Bayern Munich 10; 2. Hambourg 8; 3. Bochum 8; 4. Stuttgart 6; 5. Borussia Moenchengladbach 6; 6. Cologne 6.

● **Edimbourg**, championnat d'Europe espoirs: Ecosse - Suède 4-0 (1-0).

● **Match amical :** AC Milan - Boca Juniors 1-2 (1-1).

● **La Suisse** a pris le cinquième rang au tournoi juniors des huit nations, organisé à Pula en Yougoslavie. En match de classement, la sélection helvétique a battu l'Autriche 2-1 (mi-temps 0-1). Les finales pour la 1re place et la 3me auront lieu aujourd'hui.

Coupe neuchâteloise

Hier soir, en Coupe neuchâteloise, Cortaillod s'est aisément qualifié pour le tour suivant en battant Le Parc par 4-2 (2-2).

Coupe de la Ligue : Cucinotta expulsé

FRAUENFELD-LUCERNE 1-3 (1-1)

Petit Allmend. — 1000 spectateurs. — **Arbitre :** M. Jaus (Feldmeilen). — **Marqueurs :** Meyer (13me 0-1); Vergani (25me 1-1); Hitzfeld (58me 1-2); Meyer (90me 1-3).

Lucerne : Waser; Rahmen; Goldmann, Martinelli, Heinz Risi; Bachmann, Kaufmann (Fischer 66me), Tanner; Meyer, Hitzfeld (Bauhofer 80me), Peter Risi.

GRANGES-BÂLE 1-2 (0-1)

Bruchl. — 2400 spectateurs. — **Arbitre :** M. Haeni (Cugy). — **Marqueurs :** Stohler (3me 0-1); Nussing (62me 1-1); Hasler (73me 1-2).

Bâle : Kung; Stohler; Geisser (Seitzinger 70me) Hasler, Maradan; Luethi (von Wartburg, 70me Gaisser, Maissen; Demarmels, Suter, Nickel.

NORSTERN-SION 3-1 (0-0)

Saint-Jacques. — 700 spectateurs. — **Arbitre :** M. Martino (Neukirch).

Marqueurs : Kaelin (50me 1-0); Zbinden (82me 2-0); Cina (83me 2-1); Schnell (85me 3-1).

Nordstern : Manger; Hiller; Zeender, Moser, Kaufmann (Feigenwinter 16me); Luedi, Erlachner (Sprunger 46me); Schnell; Grimm, Kaelin, Zbinden.

Sion : Pittier; Gacesa; Karlen, Balet (Moulin 69me); Schnydrig; Isoz, Fournier, Cucinotta; Yerli, Brigger (Cina 56me) Perrier.

Expulsion de Cucinotta pour coups à la 89me minute.

WINTERTHOUR-LUGANO 1-0 (1-0)

Schuetzenwiese. — 1200 spectateurs. **Arbitre :** M. Pfister (Bâle).

Marqueur : Rapolder (38me 1-0).

SAINT-GALL - MENDRISIOSTAR 4-2 (0-1 2-2) après prolongations

Espenmoos. — 1800 spectateurs. **Arbitre :** M. Buerki (Zurich).

Marqueurs : Rodigari (32me 0-1); Ambroggi (69me Autogoal 1-1); Ritter (75me penalty 2-1); Moghini (81me 2-2); Schlegel (101me 3-2); Frei (116me 4-2).

Saint-Gall : Boeckli; Gorgon; Gisinger, Senn, Birschofberger; Frei, Ritter, Germann; Corminbœuf (Bauer 62me), Friberg (Schlegel, 37me), Sengoer.

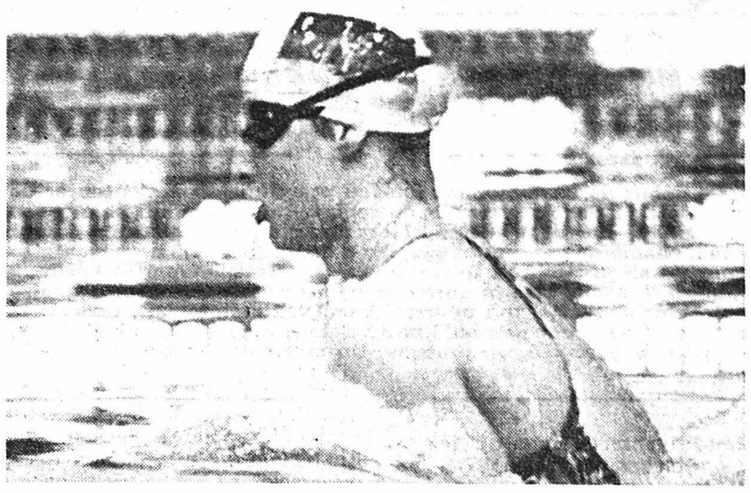

UTE GEWENIGER. — Une parmi ces impressionnantes Allemande de l'Est... (Téléphoto AP)

natation

Championnats d'Europe

Mainmise des Soviétiques et des Allemandes de l'Est

Record suisse du 100 mètres pour Volery

Allemandes de l'Est et Soviétiques se sont une nouvelle fois distinguées en remportant toutes les courses qui leur étaient proposées mercredi, troisième journée des championnats d'Europe à Split.

Seuls les nageurs suédois ont magnifiquement résisté au rouleau compresseur. Deux records d'Europe ont été battus: 400 m nage libre dames par Ines Diers (4'08"58) et par le relais soviétique du 4 × 100 m nage libre (3'21"48).

La fête continue pour les deux meilleures natations européennes avec un avantage pour la RDA dont les filles ont réalisé le doublé dans toutes les courses depuis le début des compétitions. Il est heureux pour certains que le règlement limite le nombre des concurrents à deux par nation...

Ines Diers, championne olympique à Moscou, a lancé très vite son 400 m libre. Une seule nageuse lui résistait: sa compatriote Carmela Schmidt. A l'arrivée, 13 centièmes de seconde seulement séparaient les deux Allemandes de l'Est: 4'08"58 contre 4'08"71, l'ancien record de Diers (4'08"76) était battu par les deux nageuses.

Pas de record en revanche au 100 m brasse papillon féminin mais le titre est revenu à Ute Geweniger (1'00"40) qui la veille avait pulvérisé le record du monde du 100 m brasse et pourtant elle n'avait pas sa grenouille fétiche. On la lui a volée. Ines Geissler, championne olympique de la spécialité, n'a rien pu faire (1'00"97) contre le rush de sa cadette.

Serge Kopliakov de son côté a donné des sueurs froides le matin à son entraîneur Vaitchekowski: en série, le «recordman» d'Europe ne s'était qualifié qu'avec le 8me et dernier temps. Il s'est racheté en remportant le titre, quelques heures plus tard, en 1'51"23 malgré une mauvaise ligne d'eau, précédant le Suédois Soderlund qui a résisté jusqu'au bout (1'51"62).

Encore un Soviétique champion d'Europe au 100 m papillon: Alexei Markovski (54"39) qui a précédé le Suédois champion olympique Par Arvidsson (54"60). Pour la troisième place, l'Allemand de l'Ouest Michael Gross (54"71) a été disqualifié pour arrivée incorrecte.

Enfin, le relais 4 × 100 m libre fut de toute beauté, les Soviétiques s'imposant finalement en 3'21"48 nouveau record d'Europe (ancien 3'21"69 par l'URSS) devant la Suède 3'22"48. A l'issue de cette course, six records nationaux sur 8 équipes engagées étaient améliorés.

A nouveau, la délégation suisse a eu de bonnes raisons de se réjouir. Premier relayeur du 4 × 100 m nage libre, Volery a battu le record de Suisse du 100 m en 52"21. Il a pris du même coup une part importante à la chute du record de ce relais 4 × 100 m en 3'28"56. La formation helvétique a terminé au septième rang de la finale.

Carole Brook, décidément en grande forme, a réussi un nouveau record sur le 100 m brasse papillon. Onzième au classement final de cette discipline, elle signa un «chrono» de 1'03"08.

Résultats

MESSIEURS

● **200 m nage libre :** 1. Kopliakov (URSS) 1'51"23; 2. Soederlund (SU) 1'51"62; 3. Lejdstroem (Su) 1'52"11.

● **100 m brasse papillon :** 1. Markowski (URSS) 54"39; 2. Arvidsson (Su) 54"60; 3. Dombrowski (URSS) 55". - **Finale B :** 1. Savin (Fr) 56"23; 2. Lowe (GB) 56"38. Puis: 5. Halsall (S) 56"74.

● **Relais 4 × 100 m nage libre :** 1. URSS (Krassiouk, Kopliakov, Markovski, Smiriagine) 3'21"48 (record d'Europe, ancien record 3'21"69 par l'URSS); 2. Suède, 3'22"48 (record national); 3. RFA, 3'22"67 (r.n.). Puis: 7. Suisse (Volery, Halsall, David, Birrer) 3'28"56 (record de Suisse, ancien record 3'30"34).

● **Plongeon de haut-vol :** 1. Ambartsumian (URSS) 606,96 points; 2. Aleynik (URSS) 601,92; 3. Waskow (RDA) 550,20.

DAMES

● **100 m brasse papillon :** 1. U. Geweniger (RDA) 1'00"40; 2. I. Geissler (RDA) 1'00"97; 3. K. Seick (RFA) 1'01"37. - **Finale B :** 1. J. Osgerby (GB) 1'03"05; 2. Pokas (URSS) 1'03"06; 3. C. Brook (S) 1'03"08 (record de Suisse, ancien record Brook 1'03"55 en série).

● **400 m nage libre :** 1. I. Diers (RDA) 4'08"58 (record d'Europe, ancien record Diers 4'08"86); 2. C. Schmidt (RDA) 4'08"71; 3. J. Wilmott (GB) 4'15"23.

Barcelone prêt à verser dix millions de dollars pour l'Argentin Maradona

Le FC Barcelone serait prêt à payer jusqu'à 10 millions de dollars pour s'assurer les services du jeune prodige argentin Diego Maradona, selon le quotidien madrilène «Diaro 16».

Pour réussir dans son entreprise, le grand club catalan serait même disposé à prendre, à sa charge, les sommes que doit encore le club argentin de Boca juniors au premier club de Maradona, Argentinos Juniors. Maradona serait laissé à la disposition de Boca et de la sélection argentine jusqu'au «Mundial» qui doit justement se dérouler en Espagne l'an prochain. Ceci afin de respecter l'interdiction de transfert à l'étranger émise par la Fédération argentine envers les internationaux dans le but de défendre avec les meilleures chances le titre conquis en 1978.

Maradona, qui fait actuellement une tournée européenne avec Boca Juniors, a déclaré à «Diaro 16» que **Jouer à Barcelone me plairait, parce que c'est un grand club, mais j'accepterais aussi une offre du Real Madrid si elle est meilleure. De toute manière, pour le moment je dois seulement penser à Boca et à la sélection argentine. Après le « Mundial », je penserai à d'autres choses.**

Maradona doit affronter, à Barcelone, une sélection catalane avec son club de Boca Juniors.

hippisme

Championnat d'Europe

Des Suisses pour brouiller les cartes

Les championnats d'Europe de sauts d'obstacle, qui se dérouleront d'aujourd'hui à dimanche au stade équestre olympique de Munich, s'annoncent comme très ouverts, aussi bien sur le plan individuel que par équipes.

Quatre épreuves sont inscrites au programme de ces championnats d'Europe, au terme desquels seront connus les successeurs de l'Allemand Gerd Wiltfang et de la Grande-Bretagne, vainqueurs en 1979, à Rotterdam.

Dans le concours individuel, Gerd Wiltfang, qui est également l'actuel champion du monde, pourra toujours compter sur «Roman» pour défendre son titre. Il aura certes l'avantage de concourir chez lui, sur des parcours aux gros obstacles comme les affectionne sa monture, mais la concurrence sera énorme.

Sur les cinquante-huit cavaliers représentant seize nations, ils seront en effet une dizaine à pouvoir espérer endosser dimanche soir le titre européen. C'est le cas notamment de ses compatriotes Paul Schockemoehle (second en 1979), Peter Luther et Franke Sloothaak.

L'Autrichien Hugo Simon, qui «flirte» avec les titres depuis plusieurs saisons (il a tout de même remporté une Coupe du monde), tentera de leur ravir le succès, tout comme son jeune compatriote Thomas Fruehmann, les Britanniques David Broome, Liz Edgar, Malcolm Pyrah et John Whitaker, les Hollandais Johan Heins (champion d'Europe en 1977) et Henk Nooren.

Bonne chance également aussi pour les Français Gilles Bertran de Balanda et Frédéric Cottier, ou encore pour le champion olympique, le Polonais Jan Kowalezyk et son second, le Soviétique Nikolai Korolkov, qui auront à cœur de «valider» les résultats de Moscou.

Les Suisses Walter Gabathuler, Bruno Candrian, Thomas Fuchs et Willi Melliger seront également de sérieux prétendants si ce n'est au titre européen à tout le moins aux autres médailles. Walter Gabathuler particulièrement, qui a démontré son retour en forme à St.-Gall en s'imposant à deux reprises devant Gerd Wiltfang.

Par équipes, la Grande-Bretagne semble bien armée pour conserver son titre. Sur les dix équipes en concours, l'opposition viendra en premier lieu des Allemands de l'Ouest. Mais les équipes de France, de Hollande, d'Irlande et de Suisse auront également leur mot à dire.

PROGRAMME

Jeudi 10 septembre (12 h 30): épreuve No 1 (facultative), barème a au chronomètre. - **Vendredi 11 septembre (13 h):** épreuve No 2 barème c (parcours de chasse). - **Samedi 12 (11 h et 14 h 30):** épreuve No 3 (finale par équipes). Barème a, sans chronomètre et sans barrage, en deux manches. Le classement par équipes s'établira sur les trois meilleurs cavaliers de chaque équipe dans le épreuves 2 et 3. - **Dimanche 13 (13 h et 16 h 45):** épreuve No 4 (finale individuelle) en deux parcours différents disputés au barème a sans «chrono». 20 concurrents seront autorisés à prendre le départ du 2me parcours.

athlétisme

Steve Ovett battu

L'Allemand de l'Est Hans Jorg Kunze a battu, à Rieti (Latium) le record d'Europe du 5000 m en réalisant 13'10"43 lors de la réunion internationale. Kunze avait terminé deuxième du 5000 m de la Coupe du monde, à Rome.

Au cours de la réunion, l'Américain d'origine sud-africaine Sidney Maree a réalisé une grande performance sur le mile, avec 3'48"83 en battant l'Anglais Steve Ovett.

Sport dernière

CYCLISME

Tour de Catalogne

6me étape (Lerida - Salou : 181 km) : 1. Janisewsky (Hol) 4 h 38'42" (moyenne 39 km 700); 2. Suniga (Esp) à 1"; 3. Van de Velde (Hol) à 8'21", suivi du peloton dans le même temps.

Classement général : 1. Ruperez (Esp) 30 h 39'20"; 2. Demierre (S) à 6'22"; 3. Munoz (Esp) à 13'34"; 4. van de Velde à 13'41"; 5. M. Lejarreta (Esp) à 13'54".

cyclisme

Les amateurs marquent un point au Tour de l'Avenir « open »

Le « coup de gueule » de Ferebaer (Tch) - Gavillet quatrième

Statu quo en tête du classement général à l'issue de la première étape du Tour de l'Avenir «open», courue sur 178 kilomètres avec départ et arrivée à Saint-Etienne. Si les professionnels conservent le maillot jaune de «leader» avec le Français Pascal Poisson, vainqueur du prologue, les amateurs ont marqué un point avec la victoire d'étape du Tchécoslovaque Vladislas Ferebaer. L'Européen de l'Est s'est détaché dans l'ultime kilomètre pour triompher en solitaire avec une poignée de secondes d'avance sur le peloton dont le sprint a été remporté par le Français Bonnet devant Novak et le Suisse Bernard Gavillet. Au général, Ferebauer progresse de la 7me à la 3me place.

Si, au départ, Poisson possédait encore 7 secondes d'avance sur son second, le Soviétique Youri Barinov, au retour à Saint-Etienne, son avantage s'était réduit à une marge infime de quelques millièmes de seconde sur son compatriote Patrick Bonnet, qui a réussi cette opération d'approche grâce aux bonifications des sprints volants.

Cette première étape a été marquée par une chute collective survenue après une demi-heure de course. Parmi les principales victimes figuraient le Soviétique Barinov, le professionnel français Villemiane et le Suisse Gilbert Glaus. Sévèrement touché au poignet gauche, le chef de file de l'équipe «Renault» abandonna d'ailleurs peu après. Conjuguant leurs efforts, les deux autres malchanceux réussirent à recoller au peloton, au prix d'une poursuite rondement menée.

Sur une attaque du vétéran Serguei Morozov (31 ans), qui glanait les points du Grand prix de la montagne au sommet du col de la Croix de l'homme mort, une première échappée sérieuse se dessina au 70me kilomètre. Ce peloton de tête de 19 coureurs compta comme seuls amateurs Néant, Jimenez et le Suisse Ferretti, si l'on fait abstraction des Soviétiques. A l'arrière, la réaction fut immédiate et le regroupement général s'opéra, une dizaine de kilomètres plus avant. Mais l'alerte avait été sérieuse pour les amateurs.

L'Italien Montella tenta sa chance à une soixantaine de kilomètres de la conclusion. Son avantage stagna aux alentours de la minute lorsqu'un trio avec le Suisse Marcel Summermatter le prit en chasse. Un nouveau regroupement général s'ensuivait. A 20 km du but, le Soviétique Serguei Soukhoroutchenkov plaça un violent démarrage qui en disait long sur ses capacités. Rejoint par vagues successives, le double vainqueur du Tour de l'Avenir récidiva en compagnie d'un petit groupe avec notamment le Suisse Bernard Gavillet, très actif en fin de course. La tête du peloton revint sur les hommes de tête, d'où émergea Ferebauer, qui alla au-devant d'une belle victoire. A l'arrière de la course, Glaus, marqué par sa chute, et le Genevois Siegfried Hekimi, souffrant de crampes, firent les frais de cette accélération finale.

Classements

1re étape (Saint-Etienne - Saint-Etienne : 168 km) : 1. Ferebauer (Tch) 4 h 20'12"; 2. Bonnet (Fra/pro), à 9"; 3. Novak (Tch); 4. Gavillet (Sui); 5. van Brabant (Bel/pro); 6. Roche (Irl/pro); 7. Rui (Ita); 8. Summermatter (Sui/pro); 9. Pineau (Fra); 10. Vedernikov (URSS); 11. Seiz (Sui). **Puis :** 18. Maechler (Sui), tous m.t. que Bonnet; 42. Muller (Sui), m.t.; 59. Glaus (Sui) à 2'; 67. Hekimi (Sui), à 3'35".

Classement général : 1. Poisson (Fr/pro) 4 h 26'45"02; 2. Bonnet (Fr/pro) 4 h 26'45"75; 3. Ferebauer (Tch) 4 h 26'49"; 4. Madiot (Fr/pro) 4 h 26'54"; 5. Vedernikov (URSS) 4 h 26'55"; 6. Roche (Irl/pro) 4 h 26'56"; 7. Martinez (Fr/pro) 4 h 26'56"; 8. Gavillet (S) 4 h 26'56"; 9. Skoda (Tch) 4 h 26'58"; 10. Guyot (Fr/pro) 4 h 26'59"; 11. Maechler (S) 4 h 27'oo". **Puis :** Seiz 4 h 27'03"; 25. Ferretti 4 h 27'11"; 27. Muller 4 h 27'12"; 28. Summermatter 4 h 27'12"; 55. Glaus 4 h 29'03"; 67. Hekimi 4 h 31'32".

La publicité rapporte à ceux qui en font!

Service de publicité FAN-L'EXPRESS Tel (038) 25 65 01

tennis

« Open » des Etats-Unis

Connors : une facilité dérisoire

Jimmy Connors abordera reposé son quart de finale de «l'Open» des Etats-Unis. Le plus populaire des joueurs américains s'est qualifié avec une facilité dérisoire, battant en trois sets son compatriote Mike Cahill, 6-3 6-3 6-1.

Le vaincu avait provoqué une surprise en éliminant une tête de série, le Sud-Africain Johan Kriek. Agé de 29 ans, Cahill, qui habite Memphis, compte déjà à son palmarès une victoire sur McEnroe. Contre Connors, il livra un combat perdu d'avance. A l'issue de la partie, le vainqueur déclarait: **« J'ai été content de ne pas jouer hier. J'ai pu m'entraîner et je n'ai pas eu de problème aujourd'hui. Les conditions étaient pourtant difficiles. J'ai dû jouer au tennis en tenant compte du vent. Et je n'ai donc pas frappé trop fort... »**

La pluie n'a pas permis de connaître le futur adversaire de Connors. Prévue en nocturne, la rencontre entre Eliot Teltscher et Brian Gottfried, dernier huitième de finale du simple messieurs, a été renvoyée.

Parlant de son match contre Tanner, Bjorn Borg devait déclarer: **« Tout dépendra de lui et de son service, qui est l'essentiel de son jeu. Je veux dire que s'il manque ses premières balles, il pourrait être en difficulté ».**

Quant à Tanner, il confiait: **« Bjorn Borg et moi avons tous les deux notre chance dans ce match. Les quarts de finale des internationaux des Etats-Unis se suivent et se ressemblent. Nous en avons déjà fait deux avec Borg. Et ce fut chaque fois très serré, comme en finale de Wimbledon (1979). La clé de notre match sera une nouvelle fois ma première balle de service. Il m'importe peu de jouer de jour ou de nuit. En fait, je préférerais même jouer de jour... »**

L'ordre des quarts de finale (du haut en bas du tableau) John McEnroe (E-U/N° 1/tenant) - Ramesh Krishnan (Inde/non classé tête de série); Vitas Gerulaitis (E-U/ N° 15) - Bruce Manson (E-U/non classé); Eliot Teltscher (E-U/N° 8) ou Brian Gottfried (E-U/N° 16) - Jimmy Connors (E-U/N° 4); Roscoe Tanner (E-U/N° 9) - Bjorn Borg (Su/N° 2).

Championnats de Suisse

DuPasquier éliminé en double

Le Neuchâtelois Ivan DuPasquier, associé au Zuricois Hansueli Ritschard, après avoir passé le premier tour (victoire 6-1 6-1 sur la paire Stussy / Epstein) a échoué au stade des quarts de finale devant les Zuricois Blatter / Hurlimann qui s'imposèrent en deux sets (7-6 6-3).

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons

1 radio électricien

ou

1 électronicien en radio-TV

Entrée immédiate ou pour date à convenir.

Pour tous renseignements, s'adresser à

télé Montagne

RADIO - TÉLÉVISION - HI-FI
MONTFAUCON, tél. (039) 55 15 50
SAIGNELÉGIER, tél. (039) 51 22 30

Claude Schaffter
Maîtrise fédérale 22697-36

Grand garage de Neuchâtel

engage tout de suite ou pour date à convenir :

un chef d'atelier

Nous demandons :

- maîtrise fédéral (ou candidat à la maîtrise fédérale)
- personne dynamique ayant le sens de l'organisation et un contact facile avec la clientèle

Nous offrons :

- une place stable
- un bon salaire
- des prestations sociales modernes

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, photographie, prétentions de salaire et références sous chiffres FP 1750 au bureau du journal. 35387-36

JOLIAT - INTÉRIM
NEUCHATEL

PERSONNEL SERVICE
cherche

URGENT

MENUISIERS
MONTEURS-ÉLECTRICIENS

maintenant 13me salaire.

038 24 21 88

22571-36

Do it yourself

Rayon du mois

Rayon du mois

Do it yourself

Coop-informations:

Studio Coop du mercredi — chaque mercredi entre 19.15–19.25

Hits «weekend» du jeudi 10 septembre au samedi 12 septembre 1981

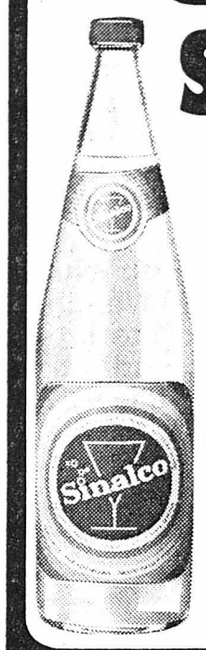

Sinalco

boisson de table avec jus de fruits, gazéifiée

1 litre (+ consigne)

au lieu de 1.35 **-.95**

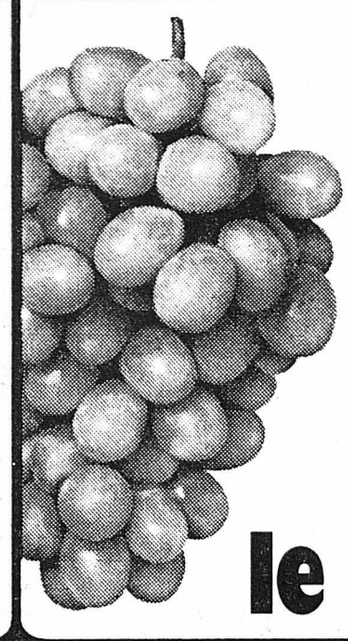

Raisins «uva Italia»

l'excellent raisin blanc d'Italie

le kg **1.80**

Prix choc

Chaussettes pour messieurs

60% laine/ 40% polyamide, 6 coloris unis, Grandeurs: 10–11 et 11½–12

2 paires **4.90**

W 37/81/TP

Actions de vins

...avec recommandation du maître de chais

jusqu'à épuisement du stock

Vino da pasto

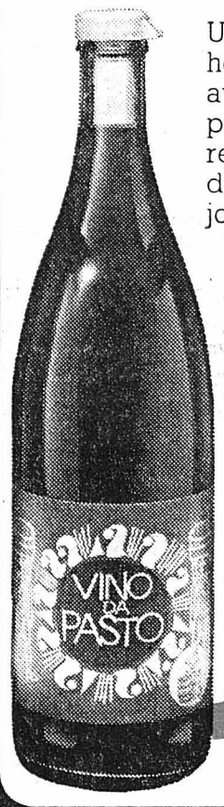

Un vin rouge honnête et avantageux pour vos repas de tous les jours.

1 litre **1.90** (+ dépôt)

Pinot Noir hongrois «Herzogsfeld»

Ce vin rouge et puissant est apprécié comme vin de table de tous les jours. Il accompagne aussi bien les plats de viande et de gibier que les plats de fromage.

7dl **3.30**

Hits hebdo 9.–15.9.1981

Suchard Express

boisson instantanée au cacao

1 kg **6.90** au lieu de 7.95

Ananas Mondial

4 tranches par boîte

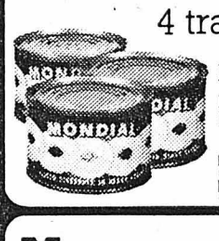

Boîte de 234 g poids égoutté: 140 g

3 boîtes **2.20** au lieu de 2.70

Moutarde Pic douce

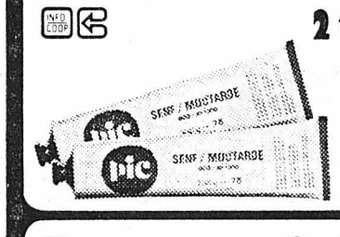

2 tubes de 200 g **1.20** au lieu de 1.50

Mayonnaise Coop

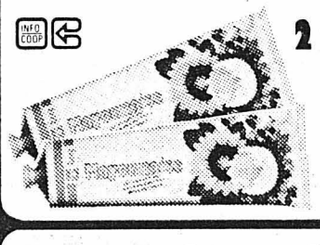

2 tubes de 265 g **2.80** au lieu de 3.30

Pommes frites GOLD STAR surgelées

400 g **1.75** au lieu de 2.25

Crème à café stérilisée

(+ consigne)

Bouteille de 5 dl **2.30** au lieu de 2.65

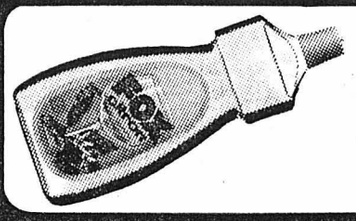

Produit à vaisselle

Fox citron

2 bouteilles de 690 g **3.–** au lieu de 4.–

coop

22549-10

10% à nos sociétaires sur présentation de leur carte de membre

De notre nouvel assortiment automne 1981...

Prêtez une attention particulière à notre offre très avantageuse pour les produits d'isolation VETROFLEX en rouleaux ou panneaux

- **Peinture à dispersion 100 blanche, lavable** le bidon de 7 kg (pour 20 à 25 m²) **9.90**
- **Masse à spatuler Malan blanche** 1 kg **2.30**
- **Peinture sol Malan pour l'intérieur et l'extérieur** Contient pour sols en ciment et carreaux, dalles de terrasses, escaliers, caves et garages. A l'épreuve des intempéries, de l'essence, des huiles et des graisses. Classe de toxicité 5S
  - Bidon de 750 ml env. 2/3 m² **8.–**
  - Bidon de 2 litres env. 6/8 m² **18.–**
- **Mélange de béton léger isolant** sac de 5 kg **7.30**
- **Moltofill 2000 masse universelle** à spatuler pour l'intérieur et l'extérieur. Prête à l'emploi 600 g **5.90**
- **Ciment Molto « Nouveau »** prêt à l'emploi pour petites réparations et pour le bricolage tube de 350 g **4.90**

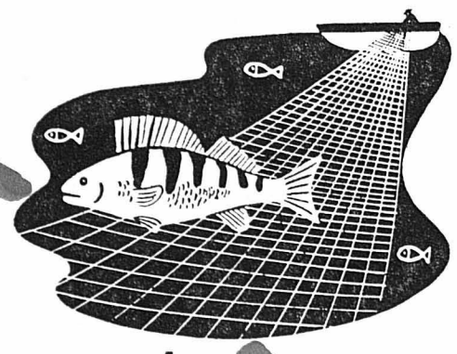

A la poissonnerie du Super-Centre...

4 arrivages par semaine
des prix de bataille
un choix extraordinaire

Notre force : la garantie fraîcheur

22551-10

coop P GRATUIT

Nos actions...

- Lapin frais français 100 g **1.10**
- Ragoût de bœuf 100 g **1.40**
- Langues de porc salées 100 g **-.85**

coop

Super-Centre
Centres COOP + principaux magasins

22550-10

Super-Centre Portes-Rouges

40 FENÊTRES SUR LE LAC ● UNE OUVERTURE SUR LE MONDE

Mille huit cent mètres carrés
Sur sept niveaux
Un foyer avec cafétéria
Une terrasse au bord de l'eau
Vingt-trois salles de cours
Un laboratoire de langues
Trois cent cinquante m² d'ateliers polyvalents.
Plus de cent septante cours...
... mais pas de raton-laveur !

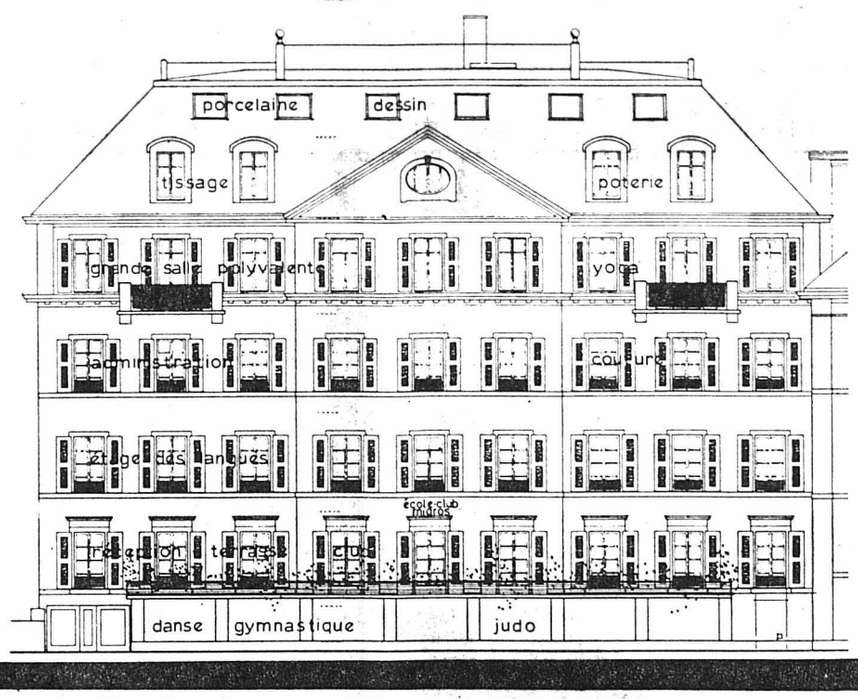

NOUVEAU PROGRAMME :
dès maintenant, cours le matin l'après-midi et le soir

école-club migros

Rue du Musée 3
2000 Neuchâtel - Tél. (038) 25 83 48
Secrétariat ouvert
du lundi au vendredi
de 10 h à 12 h
et de 14 h à 21 heures.

22708-10

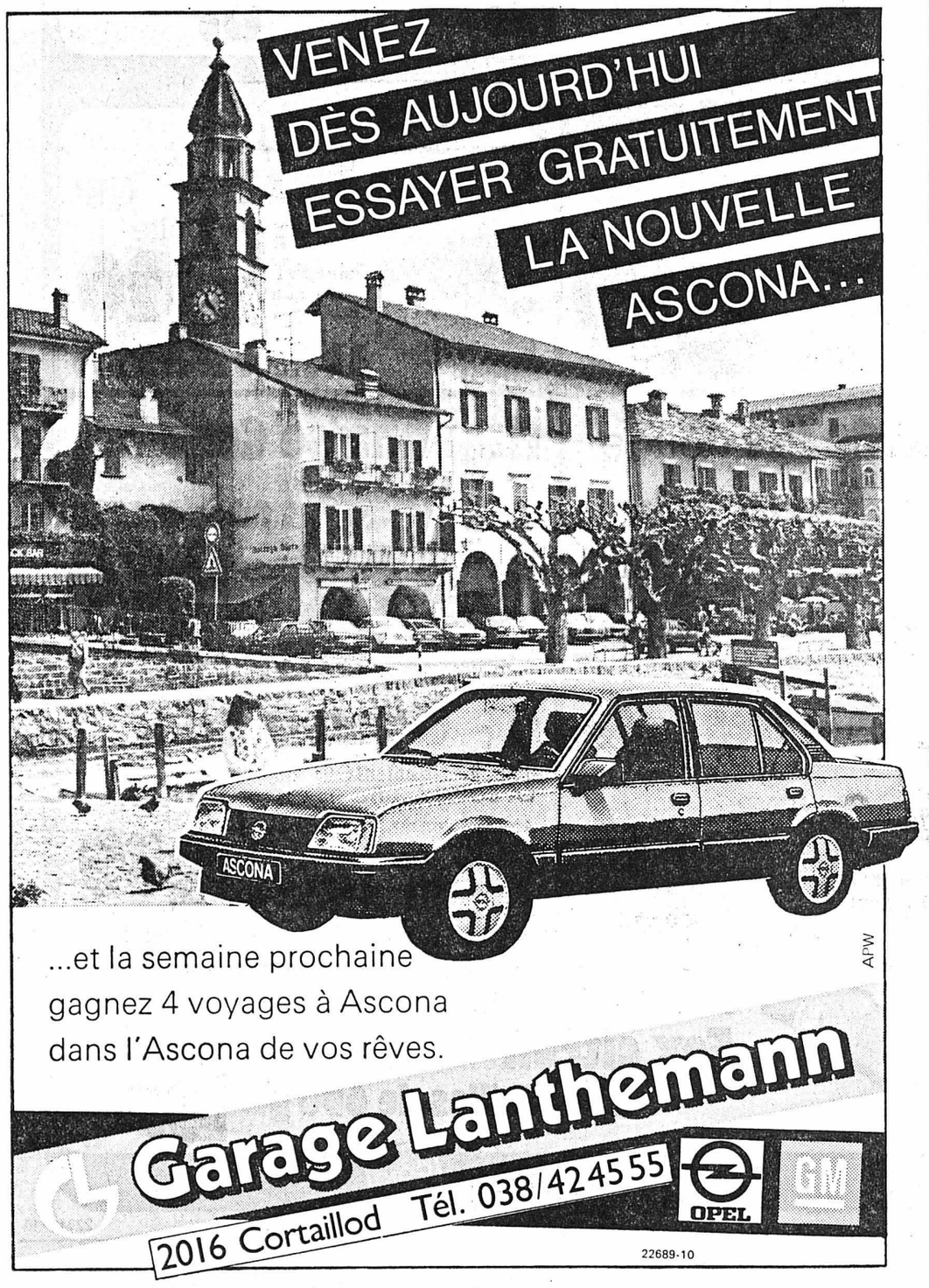

22689-10

SEULEMENT 70 CENTIMES LE MOT !

C'est le prix d'une

petite annonce au tarif réduit qui

- vous facilite la vente et l'achat de tous objets, meubles, vêtements, skis, chaussures, etc. (véhicules à moteur exceptés) ;
- vous permet de trouver une chambre, un garage ou un appartement à louer ;
- vous aide à trouver une femme de ménage, une garde d'enfants, etc. ;
- vous procure un emploi à plein temps ou à temps partiel.

(Annonces commerciales exclues)

OFFRES D'EMPLOIS

Gagnez votre vie en travaillant 4 heures par jour

Si vous avez le goût du contact téléphonique et le désir d'utiliser des méthodes nouvelles, téléphonez au (038) 25 90 66.
Nous ferons de vous des spécialistes de la communication.
Notre rémunération est composée d'un fixe + commission. 35411-36

Je cherche

jeune fille

pour aider au magasin et au ménage.

Boulangerie Huguenin
2117 La Côte-aux-Fées
Tél. (038) 65 11 22. 22030-36

On demande pour environ 2 mois et 3 heures par jour,

femme de ménage

pour tenir l'appartement d'une convalescente et préparer un repas pour 2 personnes.

Tél. 25 41 19. 22648-36

Dame disponible
du lundi au vendredi, le matin de 6 h à 10 h est cherchée pour s'occuper de l'entretien et du service d'un bar à café de la ville.
Tél. 24 66 24. 22665-65

Maculature en vente au bureau du journal

L'institut de beauté Vénus
engagerait une
ESTHÉTICIENNE
Tél. 25 78 74 ou 24 47 66. 35463-36

Cherche tout de suite
sommelière
horaire 8 h 30 - 18 h 30. Congé dimanche-lundi. Nourrie, éventuellement logée.
Tél. 55 17 81. 35406-36

GAIN ACCESSOIRE

intéressant est offert à :
- **PERSONNALITÉ DE CARACTÈRE**
- **AYANT LE CONTACT HUMAIN FACILE**
- habitant : Neuchâtel - Hauterive - Saint-Blaise - Marin - Auvernier - Travers - Couvet - Môtiers
- disposant de 1 à 3 soirs par semaine.

Travail indépendant.
Aide efficace par notre organisation (pas de porte à porte).
Gain à la mesure de l'effort fourni.

Pour un premier contact, sans engagement, retourner le coupon ci-dessous à
Case postale 1050 - 2001 Neuchâtel.

Nom : Prénom :
Rue : Lieu :
Profession : Tél.

22664-36

MAGASINIER

est demandé par entreprise de construction, région Neuchâtel. Préférence serait donnée à serrurier ou mécanicien.

Faire offres sous chiffres DN 1748 au bureau du journal. 21452-36

Jeune fille

sérieuse, aimant les enfants, est cherchée par famille romande, habitant la campagne genevoise.
Surveillance et soins à 2 enfants de 8 et 12 ans. Permis de conduire obligatoire. Voiture à disposition. Nourrie, logée.

Tél. (022) 52 35 33 entre 8 h et 10 h - 17 h et 20 heures. 22660-36

Association neuchâteloise pour le bien des aveugles cherche

assistante sociale

Temps de travail 75 % - Activité : travail social et animation.

Ecrire à ANBA, rue de Corcelles 3, 2034 Peseux. 35390-36

Bureau d'architecture de la place de Neuchâtel

cherche jeune

ARCHITECTE ETS

DESSINATEUR ARCHITECTE

Ecrire sous chiffres MY 1757 au bureau du journal avec curriculum vitae et prétentions de salaire. 22698-36

Serrurier-soudeur

serait engagé tout de suite ou pour époque à convenir, par usine du Littoral neuchâtelois, pour différents travaux, entretiens immeubles, usinages et soudages de pièces simples.

Horaire libre ou ½ journée.

Faire offres sous chiffres 28-900179 à Publicitas, Treille 9, 2001 Neuchâtel. 22666-36

Hôtel des Trois Rois
2400 Le Locle, tél. (039) 31 65 55

Nous cherchons :

BARMAID

Se présenter ou téléphoner.
Entrée immédiate ou à convenir. 22639-36

Bonne

coiffeuse dames

demandée ; jeudi, vendredi, samedi. Brushing exigé.

Tél. 42 11 39. 35399-36

Hôtel du Vaisseau
Famille G. Ducommun
PETIT-CORTAILLOD
Tél. 42 10 92

On engagerait tout de suite

1 garçon ou fille de salle

connaissance du service de .able indispensable.
Bon gain assuré. 22033-36

Dernière grande

BROCANTE

de la saison 81

samedi 12 septembre

Morat - Murten

9 h - 16 h

Antiquités et artisanat

22637-10

JOLIAT-INTÉRIM
EMPLOIS
ENGAGE
personnel qualifié toute branche du bâtiment et de l'industrie mécanique. Suisse ou permis valable.
Fausses-Brayes 19
Neuchâtel
038/24 21 88
26688-10

LES TEMPS CHANGENT...

LES CONCEPTS PUBLICITAIRES AUSSI PLUS QUE JAMAIS la publicité est l'affaire de spécialistes

SERVICE DE PUBLICITÉ FAN-L'EXPRESS
Tél. (038) 25 65 01

Fraîcheur M

fraîcheur MIGROS

fraîcheur proverbiale

22363-10

MIGROS, votre boucher de confiance vous propose :

Agneau frais du pays

Gigot, avec os les 100 g **1.70**

Ragoût les 100 g **-.80**

Côtelettes les 100 g **1.80** (au lieu de 2.10)

Prix. Qualité. Choix. MIGROS

PORTES OUVERTES SUR LA NEUVEVILLE

Restaurant de la Gare
Nos spécialités
Entrecôte aux « Tri-Bolets »
Filets de perches aux morilles
LA NEUVEVILLE
Tél. (038) 51 23 98
Famille J.-P. Tribolet-Vuignier
Fermé le jeudi
21449-96

NOS PRIX DISCOUNT À L'ÉGAL DES PLUS GRANDS...
électricité sa Jaggi la neuveville
ÉLECTRICITÉ RADIO TÉLÉPHONE TÉLÉVISION
...SERVICE PERSONNALISÉ EN PLUS!
33142-96

PAPETERIE
de l'écolier jusqu'au bureau...
...TOUT CE QU'IL VOUS FAUT !
LIBRAIRIE
Tous vos livres du stock ou sur commande
Vitrine spéciale sur le vin
W. GENTIL
LA NEUVEVILLE Téléphone (038) 51 31 67
LE LANDERON Téléphone (038) 51 45 23
22552-96

PHARMACIE CENTRALE
Droguerie Parfumerie
2520 LA NEUVEVILLE
Rue du Marché 10
Tél. (038) 51 46 61
Envois postaux
Service rapide
Herboristerie - Articles de droguerie
Parfumerie - Cosmétiques
33141-96

MEPHISTO
J. KURTH SA
LA NEUVEVILLE
LE LANDERON
NEUCHÂTEL
21450-96

La bonne adresse:
BAR À CAFÉ - GLACIER
Canard Doré
LA NEUVEVILLE
Croissants - glaces - pâtisseries «maison»
Famille Jean Dick - Tél. (038) 51 13 14
33140-96

Banque Cantonale de Berne
Garantie de l'Etat
LA NEUVEVILLE
Notre équipe de spécialistes aura à cœur d'agir à l'égard de tous comme un partenaire loyal et un conseiller efficace
33139-96

J-J. FISCHER
rue du Collège 20
2520 La Neuveville
038 51 27 77
la maison spécialisée du «2 roues»
CRÉDIT
SERVICE GARANTIE
Agence cyclomoteurs et bicyclettes
Cilo-Puch-Rixe-Velosolex-Kreidler
33138-96

Demain la Fête ! Et samedi et dimanche !

La Neuveville vivra, les 11, 12 et 13 septembre prochains, une nouvelle Fête du vin.

Le comité d'organisation s'est efforcé de mettre sur pied un programme à la fois original et varié, destiné à toutes les classes d'âges. Ce sera donc la fête de tout le monde !

Animation particulière

La version 1981 révèlera une animation toute particulière dans les rues du Collège, du Marché et de Beauregard. En effet, divers orchestres, du genre folklorique au jazz, se produiront. La fanfare municipale sera également de la partie. Durant trois jours, la vieille ville sera en liesse.

Parmi les divers centres d'attraction, relevons celui de la ludothèque qui invitera, samedi dès 10 heures, les enfants à participer à de nombreux jeux et ceci gratuitement.

Dimanche après-midi, le traditionnel cortège de la Fête du vin traversera la cité.

Enfin, le journal satirique, le « OOUH », toujours très prisé, distillera l'actualité locale.

Présentation de l'affiche « Fête du vin 1981 » signée Michel Tschampion, par les membres du comité à l'occasion de la conférence de presse tenue chez un vigneron-encaveur, M. J. J. Grossenbacher, de Chavannes. A genoux, de gauche à droite : Mme S. Hänni, MM. M. Tschampion et E. Carrel. Debout : MM. F. Marolf, T. Gutmann et C. Félix. (Avipress E. Erismann)

Rendez-vous donc à La Neuveville, dès demain et jusqu'à dimanche !

E. E.

Présentation du comité d'organisation

Président :	Michel Tschampion
Vice-président :	Eric Carrel
Caissier :	Sylviane Hänni
Secrétaire :	Danielle Grage
Assesseurs :	Toni Gutmann
	François Marolf
	Camille Félix
	Heinz Teutsch

Où se procurer les billets d'entrée ?

Un billet spécial, valable pour les 3 jours, de même que pour la danse et le cortège, est mis en vente jusqu'au 11 septembre à 18 heures, dans les magasins suivants :

Moeschler, confection
R. Kaiser, laiterie
Winkelmann, papeterie
Gentil, papeterie
Docourt, tabac
Félix, alimentation
Schneeberger, alimentation
Loeb Grands magasins, Bienne
J. Kurth SA, Le Landeron

au prix de Fr. 7.–

Prix d'entrée à la fête :
Vendredi Fr. 3.–
Samedi Fr. 5.–
Dimanche Fr. 3.–

Restrictions à la circulation

Pour permettre les installations nécessaires, seront fermées à la circulation et au stationnement des véhicules à moteur, jusqu'au 15 septembre 1981 et depuis le mardi 8 septembre, les places de la Liberté et du Marché, ainsi que les rues Beauregard, Marché, Collège et Hôpital.

Durant les heures de fête, la Grand-Rue sera également fermée à la circulation. En temps et lieu, une signalisation adéquate sera placée.

Les usagers de la route voudront bien faire preuve de compréhension.

Un aperçu des festivités 1980. (Arch.)

DEMANDEZ LE PROGRAMME !

Vendredi 11 :

19 h 30	Ouverture officielle de la Fête du vin Réception à la cave de Berne
20 h 15 à 2 h	**RUE DU MARCHÉ** Danse avec l'orchestre folklorique **« ECHO VOM OBERTHAL »** **RUE DU COLLÈGE** **NICOLE ET JACKY** **RUE BEAUREGARD** **STRIKE, GUILLON BENTLEY'S CLUB, BONZO'S STRING BAND** Fermeture des carnotzets à **2 heures**

Samedi 12 :

11 h	Journée des enfants **LA BOÎTE À RIRE**, jeux, concours
14 h	Animation dans les rues par la **BANDELLE** du Landeron **RUE BEAUREGARD** Théâtre VILLA RITTER
20 h 15 à 3 h	**RUE DU MARCHÉ** **ECHO VOM OBERTHAL** **RUE DU COLLÈGE** **LOS RENALDOS, NEW-ORLEANS SHOK HOT STOMPERS** **RUE BEAUREGARD** **STÉPHANE MARTINI ET LUCKY VANDERVELDE** Vin de IV Groupe **NEW-ORLEANS SHOK HOT STOMPERS** **NIMBUS** Nuit libre

Dimanche 13 :

11 h	Concert apéritif par la Fanfare municipale de La Neuveville
14 h 30 16 h	Cortège de la Fête du vin Animation dans toutes les rues par les Fanfares de Plagne, Péry-Reuchenette, La Neuveville, SAMBAFADA, les Majorettes de La Chaux-de-Fonds
17 h 30	**RUE DU MARCHÉ :** « ECHO VOM OBERTHAL » **RUE DU COLLÈGE :** NICOLE ET JACKY **RUE DE BEAUREGARD :** MARTINI-VANDERVELDE, STRIKE Fermeture des carnotzets : 23 h 30 Vente du journal : Le « OOUH » dès le vendredi Tombola officielle : Place de la Liberté

CENTRE DU BÂTIMENT Rue du Marché 12

WIRZ S.A., entreprise de construction, La Neuveville.	Tél. (038) 51 41 71
ALFRED HARSCH, ferblanterie-sanitaire, La Neuveville.	Tél. (038) 51 24 32
MARTI FRÈRES, sanitaire-chauffage, La Neuveville.	Tél. (038) 51 21 76
WALTER LEUTHARDT, chauffage au sol, Evilard.	Tél. (032) 22 45 66
JAGGI S.A., installations électriques, La Neuveville.	Tél. (038) 51 38 38
PIERRE HENCHOZ, carrelage-Startex, Colombier - La Neuveville.	Tél. (038) 41 27 28
MAREX S.A., bain-cuisine-carrelage, Bienne.	Tél. (032) 42 32 41
LES FILS SAMBIAGIO, cheminées de salon, Lignières.	Tél. (038) 51 24 81
MULTIBOIS S.A., bois et matériaux, Tavannes.	Tél. (032) 91 28 38
ALAIN LIEFFROY, paysagiste, La Neuveville.	Tél. (038) 51 34 08
ATB, INGÉNIEURS-CONSEILS SIA, Moutier.	Tél. (032) 93 23 31
JEAN-CLAUDE PETIGNAT, architecture, La Neuveville.	Tél. (038) 51 16 56
HANS-UELI ZMOSS, imprég. de charpentes, La Neuveville	Tél. (038) 51 19 47

OUVERTURES tous les jours ouvrables de 15 h à 17 h et deux samedis par mois de 9 h à 12 h
33144-96

Commerçants et Artisans de La Neuveville
Notre page mensuelle «Portes ouvertes sur La Neuveville» est réservée à **votre publicité**
Le service de publicité «FAN-L'EXPRESS» se tient à votre entière disposition pour tous renseignements, conseils ou offres sur la partie publicitaire de cette page.
Tél. (038) 25 65 01 (interne 249). 82955-6

La Bâloise Compagnie d'Assurances
51 31 31
(si non-réponse, 51 31 67)
Votre expert pour le district de La Neuveville :
Willy Gentil rue de la Gare 6
22553-96

La toute nouvelle
OPEL ASCONA
traction avant peut s'essayer dès ce jour au
Garage Belcar
Reto Gabriel
La Neuveville
(038) 51 25 59
21448-96

PHOTO-CINÉ
Josmar
STUDIO PHOTOGRAPHIQUE J. ORTEGA
Atelier photographique - Grand-Rue 3 - (038) 51 21 34
33143-96

marché Diga
DISCOUNT ALIMENTAIRE

Tranches de porc jambon 100 g 1.70
Ragoût de bœuf 100 g 1.35
Huile à friture litre 3.30
Yoghourts « Milco » Arômes et fruits gob. 180 g -.45
VodkaWyborowa 40° bout. 7 dl 18.50

Coca-Cola litre -.75

Fendant 80 R. Bonvin bout. 7 dl 5.90
Goron 80 R. Bonvin bout. 7 dl 5.90
St Georges d'Orques 80 bout. 7 dl 2.80
Pastis 45° «Le Véritable» litre 17.80

Dish lav box 4 kg 13.50
Ambra box 1,5 kg 6.90
Mollo bidon 5 l 6.50
Maya - Protector Multi-Niaxa box 5 kg 14.50

EN VEDETTE :
Nescafé Gold bocal 200 g 9.80
Elmex tube 94 g 2.15

CERNIER Tél. (038) 53 11 44
marin centre Tél. (038) 33 73 33
LE LANDERON Tél. (038) 51 46 46
22703-10

Une chance à saisir

JEANS * JEANS * JEANS
à des prix calculés au plus juste

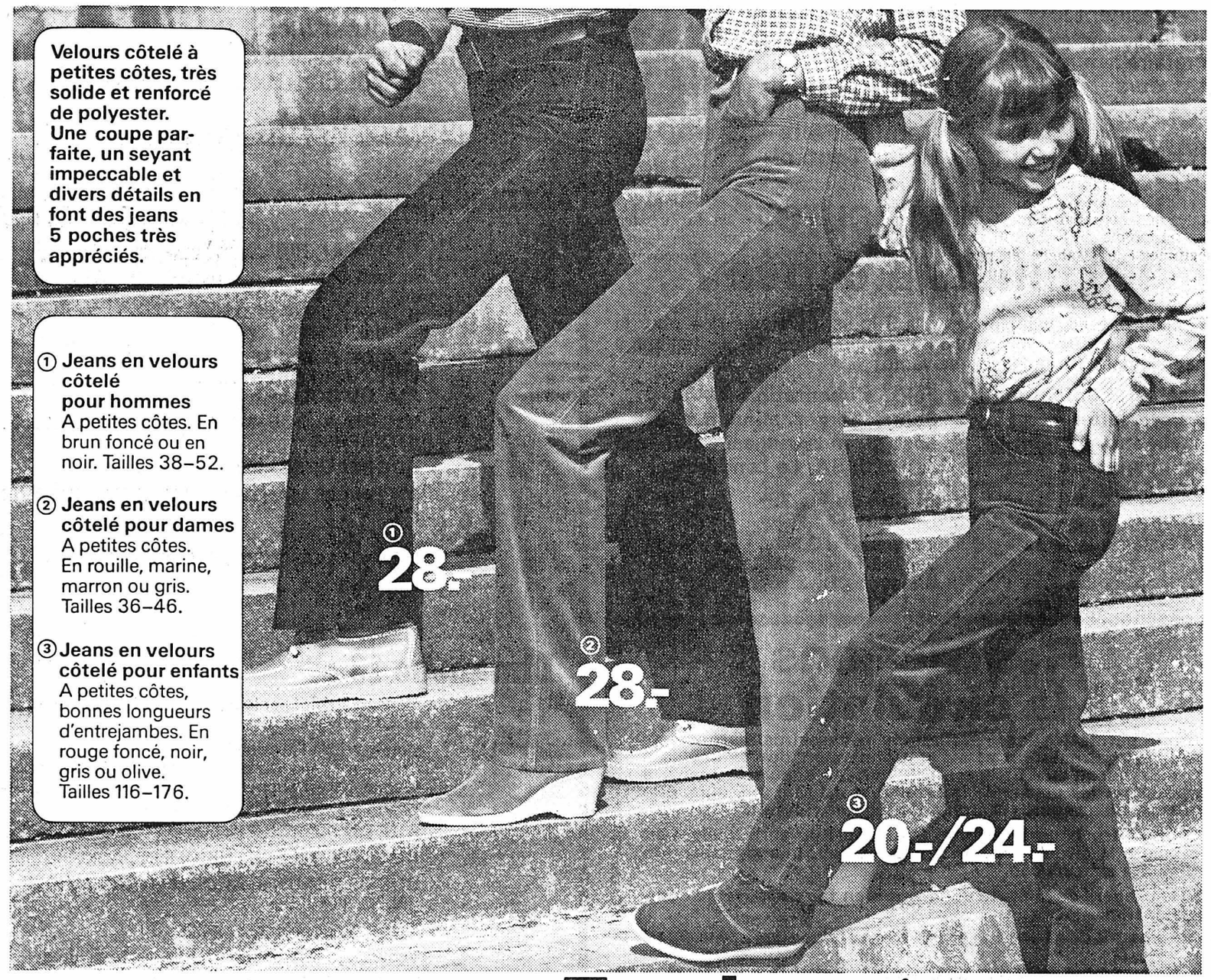

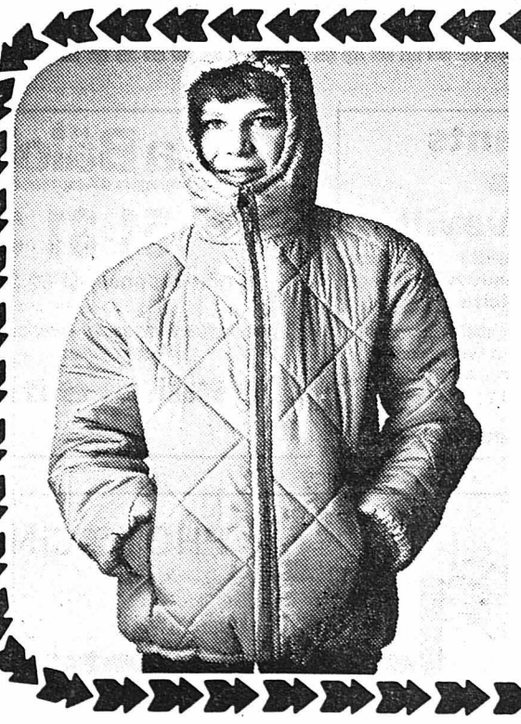

5.– de moins par anorak (7 tailles)

Anorak matelassé, chaud et léger
En taffetas de polyamide, solide et facile à entretenir. Imperméabilisé. En rouge, bleu roi ou marine.

Taille 92 21.– au lieu de 26.–
Taille 104 23.– au lieu de 28.–
Taille 116 25.– au lieu de 30.–
Taille 128 27.– au lieu de 32.–
Taille 140 29.– au lieu de 34.–
Taille 152 31.– au lieu de 36.–
Taille 164 33.– au lieu de 38.–

MIGROS
Prix. Qualité. Choix.

22364-10

L.-E. Bardet, jardinier
Service d'entretien
Création
Vergers
2013 Colombier.
Tél. (038) 41 36 59,
heures des repas. 35465-10

Ecriteaux en vente au bureau du journal

Action spéciale
Echelles à glissières ALU en 2 parties
10 m, liste des prix Fr. 548.—, maintenant Fr. 338.—
8 m, liste des prix Fr. 438.—, maintenant Fr. 268.—
Standardisée selon DIN, 3 ans de garantie.
Livraison franco domicile.
Interal SA, tél. (039) 31 72 59. 22293-10

FORMATION
professionnelle en
SOPHROLOGIE
non médicale débouchant sur une activité lucrative accessoire ou principale.
S'adresse à toute personne intéressée par la psychologie.
Ecrire sous chiffres W 320.309-18 à Publicitas, 1211 Genève 3. 22474-10

A vendre ou à louer plus de 100 partl. occ.
pianos
dès frs. 45.- par mois
pianos à queue
Steinway + Sons, Bechstein, Bösendorfer, Blüthner, Petrof etc.
épinettes / avantageux
(accord. + rép. service).
Jeudi: vente au soir.
Téléphone 031/44 10 81
Heutschi-Gigon Berne.
Plus de 30 ans au service du client.

Seul le
prêt Procrédit
est un
Procrédit
Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»
vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»
rapide simple discret
Veuillez me verser Fr. .....
Je rembourserai par mois Fr. .....
Nom .....
Prénom .....
Rue ..... No. .....
NP/localité .....
à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, Avenue Rousseau 5
Tél. 038-24 63 63
50645-10 82 M3

DEMANDES D'EMPLOIS

HOMME
toute moralité, bonne présentation, cherche place de chauffeur-livreur ou chauffeur particulier.
Travail à plein temps ou à temps partiel.
Adresser offres écrites à HS 1752 au bureau du journal. 35454-38

SOMMELIER
Permis de résidence cherche place.
Horaire suivi.
Tél. (038) 31 78 28. 35392-38

Ecriteaux
en vente au bureau du journal

Chef de groupe
dans horlogerie électronique, 4 ans d'expérience, cherche emploi dans fabrique. Possibilités de recyclage dans une autre branche.
Entrée à convenir.
Adresser offres écrites à GE 1608 au bureau du journal. 32573-38

EUROPE + AMÉRIQUE LATINE
Economiste
chef de marché met à disposition d'une entreprise de préférence dans région neuchâteloise
- sa très bonne connaissance des pays
- ses excellentes relations
- son aptitude aux fréquents voyages
- la possession de 5 langues.

Faire offres sous chiffres 28-300476 à Publicitas, Treille 9, 2000 Neuchâtel. 22507-38

Dame 58 ans, présentant bien, cherche
OCCUPATION
Adresser offres écrites à NT 1700 au bureau du journal. 35098-38

DEMANDES À ACHETER

Nous achetons et payons comptant
VIEIL OR
Toutes sortes de bijoux anciens et d'occasion, brillants, objets en argent, dents en or, ainsi que montres avec boitier en or et anciennes montres de poche en argent ou en or.
Antiquités et également anciennes cartes postales.
Dès réception de votre envoi, nous vous faisons une offre par écrit ou par téléphone.
En cas de non-accord, objets renvoyés immédiatement.
Gloor-Zwingli, horlogerie-bijouterie, Zöpfli 100, 6004 Lucerne. 13841-44

BAUX À LOYER
à vendre à l'imprimerie de ce journal.

APPRENTISSAGES

Etude d'avocats et notaire désire engager dès le mois d'août 1982
APPRENTIE
employée de commerce, ayant suivi l'Ecole secondaire.
Faire offres écrites sous chiffres EO 1749 au bureau du journal. 22466-40

Comptoir des Métaux Précieux, Peseux
Achat comptant or - argent
(au mieux bijoux, lingots, couronnes dentaires, boîtes de montres, pièces.)
Tél. 31 42 03. 35020-44

COMMERCES

A remettre
épicerie de quartier
Prix à discuter.
Adresser offres écrites à BG 1688 au bureau du journal. 35033-52

COLOMBIER - BÔLE - ROCHEFORT EN ZIG-ZAG

CYCLES
ZANETTA COLOMBIER
SPORTS
41 19 41
TENNIS
22329-96

La
Bijouterie du Château
2013 COLOMBIER - (038) 41 38 38
et
Photo-Boutique
FLAMMY
Av. Gare 8
2013 COLOMBIER – (038) 41 35 35
UN SERVICE PERSONNALISÉ DANS NOS 2 MAGASINS
22332-96

Mme Anne-Marie KRAMER – 2013 COLOMBIER
Rue Haute 2 – Tél. 41 36 31
LA BOUTIQUE DU JOUET
Notre spécialité:
TRAINS ÉLECTRIQUES ET À VAPEUR
ACHAT – VENTE – ÉCHANGE – RÉPARATIONS
22333-96

Une bonne adresse!
G. Lagnaz Nettoyages
Immeubles – Appartements – Bureaux
Traitement anti-poussière des sols en béton
Nettoyage de tapis par injection-extraction
Nettoyage de meubles rembourrés
Nettoyage chimique d'intérieurs de voitures
Shampooing à sec
COLLINE 9, 2013 COLOMBIER
Tél. (038) 41 26 18
22330-96

TAPIS E. GANS-RUEDIN S.A.
NEUCHÂTEL – Grand-Rue 2
Tapis d'Orient – Tapis mur à mur –
Boutique orientale

TAPIS E. GANS-RUEDIN S.A.
BÔLE – chemin des Vignes
Tapis d'Orient – Tapis mur à mur –
Tapis d'occasion – Coupons –
Atelier de réparation
22328-96

UN CHOIX!
DES PRIX
EXCEPTIONNELS!
TISSUS BOUTIQUE
Rue Haute 15, 2013 COLOMBIER, tél. 41 19 56
22331-96

Une histoire mouvementée

Le château de Rochefort

Le village de Rochefort est situé au pied des escarpements de la Tourne, et deux vallées y aboutissent à gauche et à droite. A environ vingt minutes de là, du côté du couchant et presque à l'entrée de la gorge qui conduit au Val-de-Travers, on remarque une éminence conique très apparente. La situation est triste et sauvage, et au midi l'Areuse bouillonne tout au fond d'un ravin. De sombres sapins et quelques hêtres rabougris poussent sur un sol rocailleux, tandis que des fleurs croissent sur des rochers. La vue y est splendide; on découvre le vignoble vers le levant, le lac, le Vully et, dans le lointain, les Alpes. Au sommet de cette colline s'élevait jadis le château de Rochefort. Situé à l'entrée d'un défilé, commandant la route de Franche-Comté et de Bourgogne, cette forteresse faisait partie de cette suite de châteaux-brigands.

Y séjourner ne présentait rien d'attrayant, mais le domaine qui dépendait du château était fort étendu. Depuis les limites du Vignoble, il montait vers les montagnes, traversait les vallées des Ponts-de-Martel, puis de La Chaux-du-Milieu, descendait vers Le Locle et passait par les Calame et les Combes. C'étaient des champs fertiles et des pâturages excellents.

Aujourd'hui, quelques pierres au milieu des arbres... (Avipress – P. Treuthardt)

Faux dans les titres

Rochefort avait ses seigneurs depuis 1370 et, sous le règne du comte Louis, il faisait partie du domaine de Neuchâtel.

Louis, comte de Neuchâtel et bienfaiteur de nos régions, n'avait plus de fils légitime, le dernier de ceux-ci étant mort prisonnier dans un donjon. S'étant attaché à la femme d'un gentilhomme de Bâle, il en avait eu trois enfants naturels: Jean, Marguerite et Vauthier. Jean entra dans les ordres et mourut à Cerlier. Marguerite et Vauthier furent les acteurs du drame sanglant que nous allons raconter.

Vauthier avait reçu du comte Louis des dons considérables, et possédait entre autres la seigneurie de Rochefort et celle des Verrières. Un jour la comtesse Isabelle, qui avait succédé à son père en 1373, fit venir Marguerite auprès d'elle et brûla les titres de propriété de ses fiefs de la Côte.

Après cela, Marguerite incita son frère à fabriquer de fausses chartes, et les actes détruits reparurent.

Conrad, comte de Fribourg, succéda légitimement à Isabelle, et, par ses manières hautaines et ses habitudes de commandement, il s'aliéna le cœur de ses sujets. Vauthier, dans son château de Rochefort, ne manqua pas d'apprécier toutes ces circonstances, et fonda des espérances de s'emparer de nombreux biens. Nourrissant une féroce antipathie pour Conrad, Vauthier se mit en tête de placer le comte et le pays tout entier sous la dépendance des ducs de Bourgogne, alors très puissants. Survenait-il un différend, on en appelait aussitôt à la régalie de Besançon, qui intimait à Conrad l'ordre de respecter les volontés de ses ancêtres. Sachant intéresser de la sorte le duc, toutes les causes étaient jugées en Bourgogne, et défendirent Vauthier de la soi-disant tyrannie de Conrad.

Deux expéditions

A l'intérieur du pays même, le châtelain de Rochefort travaillait à ruiner l'autorité du comte de Neuchâtel, en aigrissant les esprits et en fabriquant une foule de chartes en faveur des villes ou des particuliers. Une clause même stipulait que si les successeurs de Louis ne respectaient pas les donations aux bâtards, ceux-ci pouvaient en appeler au souverain et reprendre leurs fiefs.

Conrad n'était pas homme à s'en laisser conter par un faussaire, et un jour il fit assiéger le château de Rochefort et s'en empara. Vauthier interjeta immédiatement appel et implora le secours de la Bourgogne. Le tribunal prononça le lendemain que Conrad devait remettre à Vauthier les terres de Rochefort et que le testament devait être suivi.

La réconciliation parut pourtant sincère et, pendant une année, rien ne se passa. Mais Conrad avait recueilli des témoignages accablants sur les fausses chartes que Vauthier avait fabriquées en grand nombre. Il entreprit une expédition à Rochefort et ramena le châtelain chargé de chaînes qui fut jeté en prison. Il n'y resta pas longtemps et, pendant que se déroulait une émeute en ville, le prisonnier s'échappait et se réfugiait en Bourgogne.

Pas de pitié

Un procès s'ouvrit, qui dura des années, car cette fois Conrad avait des preuves. Finalement, il pardonna, de guerre lasse, et Vauthier regagna son château de Rochefort.

Les mêmes événements se reproduisirent quelques années plus tard, et Vauthier réussit de nouveau à échapper à Conrad.

Le faussaire, acculé, fut découvert, ses chartes furent déclarées nulles, biffées et rendues au comte de Neuchâtel pour les détruire. Le baron de Rochefort, dépouillé de ses biens, fut poursuivi par son ennemi implacable et fut enfin arrêté à Neuchâtel. Le 19 février 1412, il eut la tête tranchée sous un arbre au bord du lac.

En visitant le monticule où jadis s'élevait le donjon de Rochefort, on ne peut pas s'empêcher de s'asseoir un moment sur ces ruines et de penser à l'étrange destinée que les hommes se préparent parfois. Vauthier, doué d'une volonté et d'une force peu communes, riche, illustre, aurait pu, n'est-il pas vrai, jouer dans notre contrée un rôle brillant? Victime de ses propres passions et de ses vices, il fut livré à la main du bourreau.

W. Si.

Comment donc se présentait Colombier il y a un peu moins de trois siècles ? Extraites de La description de la principauté de Neuchâtel et de Valangin, rédigée par Abraham Amiest des « Hauts Geneveis sur Coffrane » en 1692, voici quelques éléments de réponse qui, sans prétendre à l'exhaustivité ni même à l'exactitude scientifique, rappellent au moins pourquoi il est, depuis si longtemps, tellement agréable de se promener entre le château et le lac...

LA MAIRIE DE COLLOMBIER.

Collombier étoit autre-fois une Seigneurie, poſſedée par des Seigneurs de Berne de la Maiſon de Vathville, entre leſquels étoit Jean-Jacques de Vathville Avoyer de Berne, mort l'an 1606. Ce Village eſt ſitué ſur un petit Ruiſſeau, qui l'aroſe agreablement. Au deſſous duquel ſont des bâtimens proche du Lac, où l'on blanchit les Toilles & le Sel marin de France, qu'on apporte en Suiſſe. L'air y eſt fort temperé, la Terre y donne toutes ſortes de grains : il y croit d'excellent Vin, des Figuiers & des Meuriers, pour nourrir les Vers à Soye, que les François refugiez y ont aportés : il y a un Jardin, dont les ſeillons ſont ſi bien comparti, qu'il ſemble que la nature y ait étallé le plus beau de ſes beautés. L'on voit une Fontaine à la Baſſe-cour du Château, dont l'eau monte par un Poirier, qui produit des Poires d'une extrême groſſeur. Henry d'Orleans, Duc de Longueville, Prince Souverain de Neuchatel & Vallengin, quitta à la Commune, l'an 1657. ſoixante & dix mil écus qu'elle luy devoit, à condition, de faire ſeulement deux Allées d'Arbres, depuis le Château, juſques au bord du Lac de Neuchatel ; ce qu'ils ont executé d'une maniere ſi agreable, qu'elles ſont à preſent, l'un des Ornemens de cette Mairie.

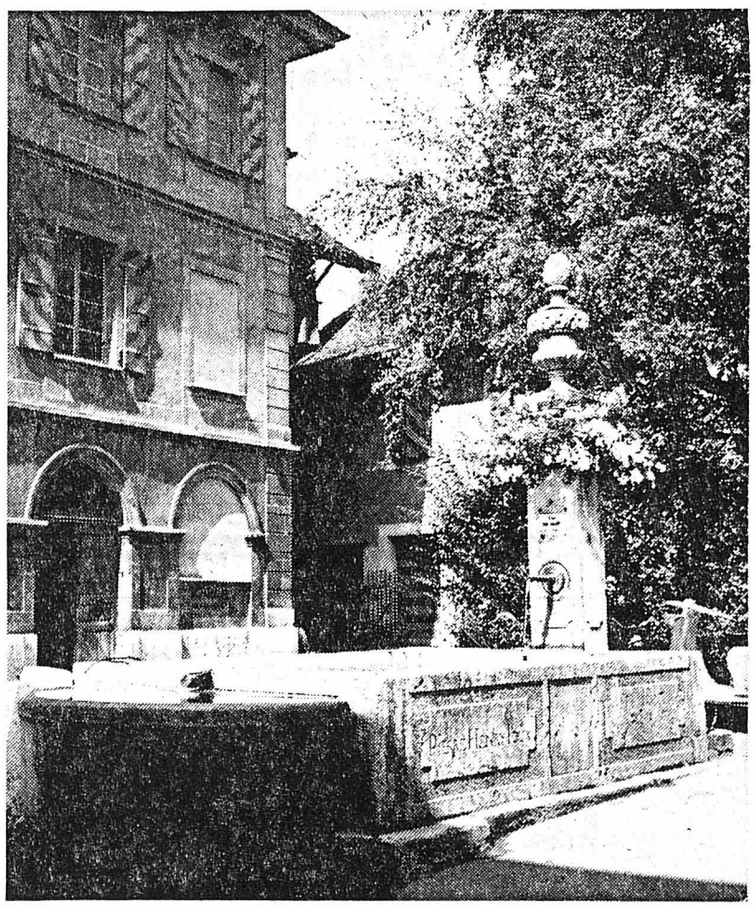

Un autre témoignage du passé à la rue Haute. (Arc.)

cacharel
VOUS HABILLE CHIC
Tosalli
NEUCHÂTEL 24 00 40
Promenade-Noire - Coq-d'Inde

Tosalli SPORTS
G. DUVANEL, succ.
COLOMBIER 41 23 12
NEUCHÂTEL 24 00 40
Promenade-Noire - Coq-d'Inde
Raichle une classe à part!
choix en chaussures de marche et de montagne
en vente exclusive à notre magasin de Neuchâtel

Tosalli SPORTS G. DUVANEL, succ.
COLOMBIER 41 23 12
NEUCHÂTEL 24 00 40
Promenade-Noire - Coq-d'Inde
MEPHISTO
la chaussure de vos loisirs
souple, confortable et durable
pour dames et messieurs
à nos magasins de Neuchâtel et Colombier
LA CHAUSSURE A TOUT FAIRE
MEPHISTO
22327-92

NEW MAN
vous habille sport
Dames-Messieurs
140656-80
Tosalli
NEUCHÂTEL 24 00 40
Promenade-Noire - Coq-d'Inde

McCann

Nouveau: Opel Commodore 2,5-l-E

(à injection électronique et direction assistée)

Hautes performances, consommation raisonnable.

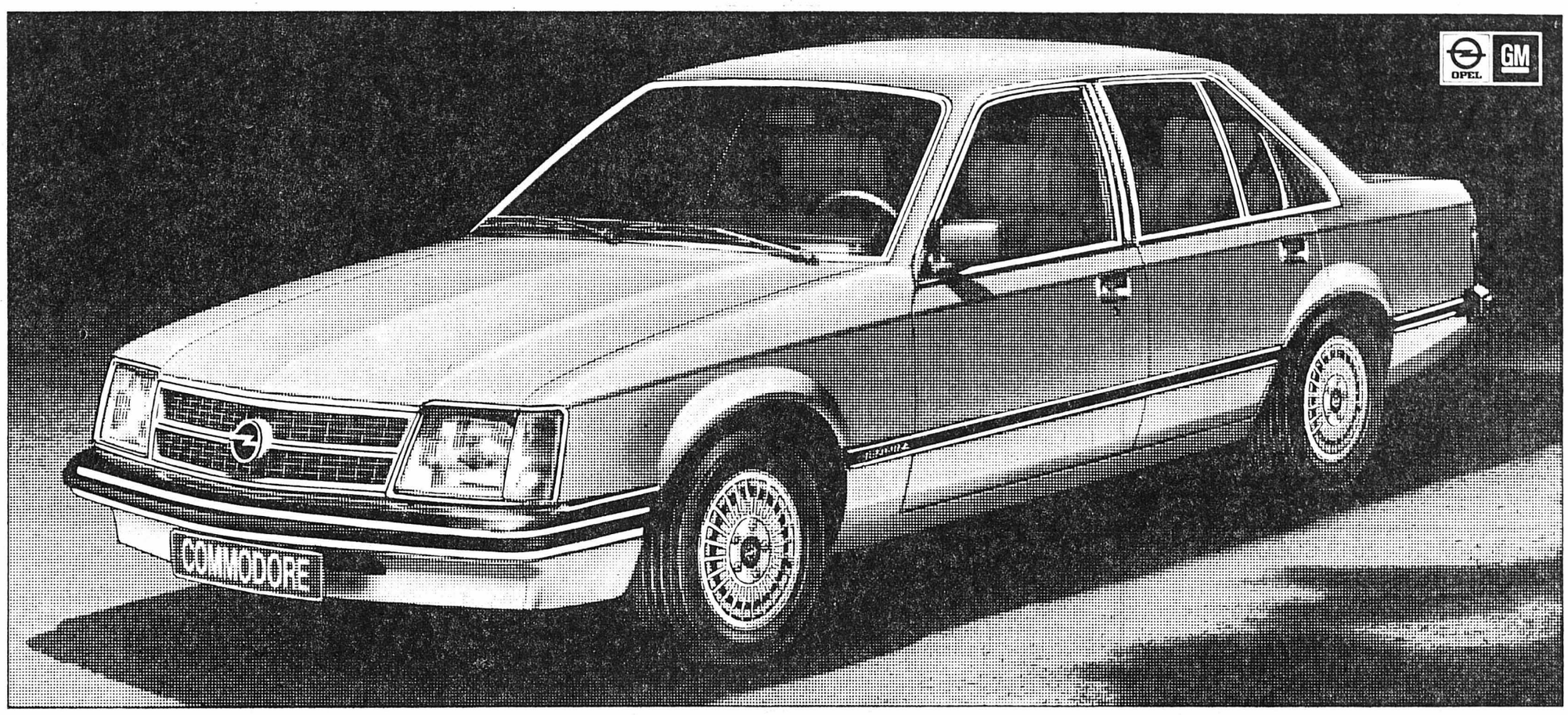

L'initiative Opel rend la classe des 6-cylindres encore plus séduisante.

Totalement nouveau, le moteur 2,5-l à injection fait de la Commodore l'un des modèles les plus séduisants de la catégorie des 6-cylindres. Econome comme il se doit, le nouveau moteur surprend par son brio et sa vitalité : 96 kW/140 CV-DIN. De 0 à 100 km/h en 11,0 sec. Vitesse de pointe : 190 km/h. Autre particularité de la technique avancée de la Commodore : l'allumage transistorisé sans entretien qui assure des démarrages parfaits même par temps froid.

Un nouvel intérieur plus luxueux, plus confortable confère à la Commodore une élégance raffinée.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que la Commodore est équipée en série de la direction assistée et du verrouillage central des portières. Mais désormais, son confort déjà remarquable s'enrichit de nombreuses nouveautés. Des tissus plaisants, aux couleurs assorties à l'intérieur. Des sièges avant remodelés pour un maintien optimal. Un nouveau volant à 4 branches. Un nouveau tableau de bord, remarquablement instrumenté, avec compte-tours et sur Berlina un économètre. Et, parmi d'autres aménagements, un nouveau système de chauffage et d'aération encore plus efficace. Avec la Commodore, confort, plaisir et économie vont vraiment de pair. Venez vous en convaincre par un essai sur route, chez votre concessionnaire Opel.

Commodore 2500 Deluxe	Fr. 18.250.–
Commodore 2500 Deluxe E	Fr. 19.850.–
Commodore Berlina 2500 E	Fr. 21.950.–

Consommation d'essence selon DIN 70030: Commodore 2,5-l-E		
90 km/h	120 km/h	en ville
8,4 l	10,7 l	14,0 l

L'initiative Opel. Pour le plaisir de conduire.

Opel Commodore

22462-10

LA NATATION / Les pommes de terre, aliments du sportif ? 75

© Chancerel Editions 1976

Fust

Reprise maximale pour votre **machine à laver** usagée à l'achat d'un appareil neuf

Demandez nos **offres d'échange SUPER.**

Seulement des marques connues, telles que MIELE, UNIMATIC, AEG, NOVAMATIC, BAUKNECHT, HOOVER, SIEMENS, SCHULTHESS, etc.

Location – Vente – Crédit ou net à 10 jours.

Marin, Marin-Centre	038/33 48 48
Bienne, 36, Rue Centrale	032/22 85 25
Chaux-de-Fonds, Jumbo	039/26 68 65
Villars s. Glâne, Jumbo Moncor	037/24 54 14

et 43 succursales

Electro-Ménager · Cuisines Fust

50418-10

PETITS TRANSPORTS DÉMÉNAGEMENTS GARDE-MEUBLES

D. NOIRAT BOUDRY - YVERDON

Tél. (038) 42 30 61

13639-10

COURS DE SAMARITAINS

Phase I Cours de sauveteurs (permis de conduire) 5 × 2 h = 10 h
du LUNDI 14 au vendredi 18 septembre de 19 h à 21 h.

Phase II Cours de samaritains 8 × 2 h = 16 h
mardi et jeudi, du 22 septembre au 15 octobre.
Samaritains mixtes, rue de la Place d'Armes 3, Neuchâtel.

Renseignements : tél. 24 07 07 ou 53 22 13. 35353-10

Toujours gagnantes,
elles jouent décontractées ...
elles ont un dépôt de titres
géré par nos spécialistes

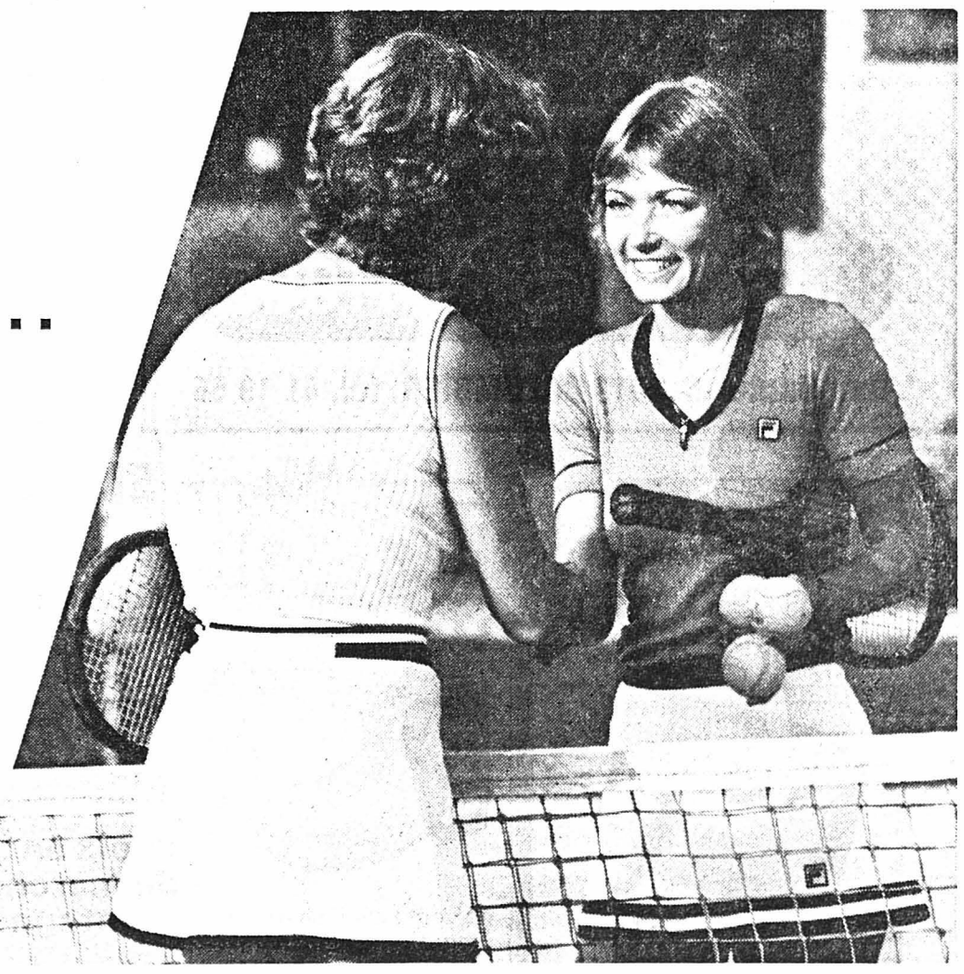

BANQUE CANTONALE NEUCHATELOISE

13382-10

McCann

CON 691/81 He

Nouveau: Commodore Voyage. Le break "6-cylindres" d'Opel.

(avec moteur 2,5-l à injection et direction assistée)

22463-10

Alliance de confort, de place et d'économie.

Remarquable, la Commodore Voyage: elle allie une impressionnante capacité de chargement aux performances exceptionnelles et à la sobriété de son nouveau moteur 2,5-l à injection: 96 kW/130 CV-DIN. De 0 à 100 km/h en 12,0 sec. Un allumage transistorisé sans entretien, qui assure des démarrages parfaits, même par temps froid. La Commodore Voyage prouve que puissance et consommation raisonnable peuvent faire bon ménage.

La Commodore Voyage. Un break aussi luxueux qu'une limousine exclusive.

D'une part, la Commodore vous offre énormément de place. Et d'un autre côté, un confort que seules les limousines les plus raffinées peuvent proposer. Direction assistée. Verrouillage central des portières. Intérieur confortablement conçu et élégamment assorti dans les teintes. Sièges plus accueillants parce qu'anatomiquement redessinés. Et en plus, de nombreux autres agréments; un tableau de bord parfaitement ordonné et instrumenté, avec un compte-tours et, sur Berlina un économètre. La Commodore allie harmonieusement l'utile à l'agréable. Venez vous en convaincre, volant en main chez votre concessionnaire Opel.

Commodore Voyage Deluxe 2,5-S	Fr. 19.700.–
Commodore Voyage Deluxe E 2,5-E	Fr. 21.300.–
Commodore Voyage Berlina 2,5-E	Fr. 23.600.–

Consommation d'essence selon DIN 70030: Commodore Voyage 2,5-l-E		
90 km/h	120 km/h	en ville
8,9 l	11,4 l	14,0 l

L'initiative Opel. Pour le plaisir de condu

Opel Commodore Voyage

COMMERÇANTS

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

JUPES SUR MESURE
Tissu et façon Fr. 115.—
Grand choix de tissus.
R. Poffet, tailleur
Ecluse 10, Neuchâtel
Tél. (038) 25 90 17.
124440-10

L'ASSIETTE DU JOUR
au
PAVILLON DES FALAISES
Tél. 25 84 98
19121-10

BCG
BANQUE HYPOTHECAIRE DU CANTON DE GENEVE

Banque hypothécaire du canton de Genève

Etablissement de droit public institué par la Constitution genevoise de 1847. Membre de l'Union des Banques Cantonales Suisses

6 1/4 % Emprunt série 42 1981-91 de fr. 20000000

destiné au financement des opérations de prêts et de crédit. Le montant nominal de l'emprunt peut être augmenté jusqu'à 25 millions de francs.

Modalités — Durée 10 ans au maximum
Titres au porteur de fr. 5000 et fr. 100000
Coupons annuels au 15 octobre
Cotation aux bourses suisses

Prix d'émission — **99,75%**
Libération des titres attribués valeur 15 octobre 1981

Délai d'émission — **du 10 au 16 septembre 1981, à midi**

Les **souscriptions** sont reçues sans frais par le siège et les agences de la Banque hypothécaire du canton de Genève ainsi que par les autres établissements bancaires à Genève et en Suisse.

22451-10 **Banque hypothécaire du canton de Genève**

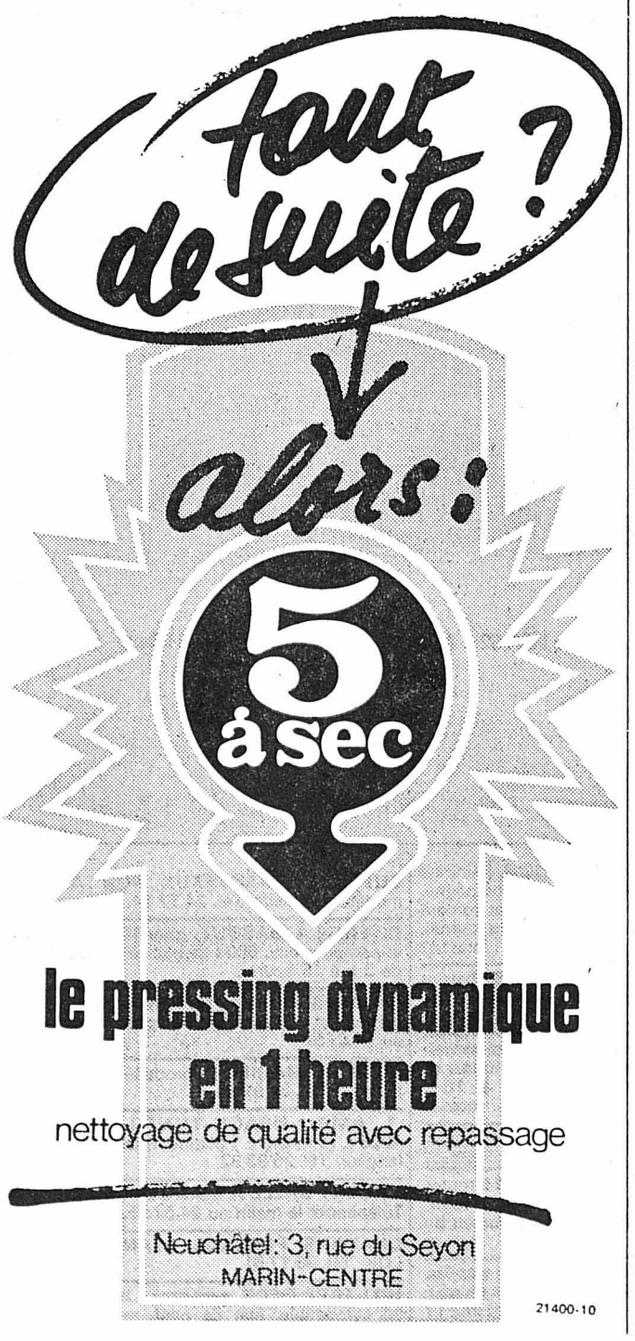

21400-10

8—12 septembre 1981

büfa

Halles d'exposition Zurich-Oerlikon

La foire professionnelle complète sur les techniques de bureau et le traitement des informations

mardi	8 septembre	10.00–19.00
mercredi	9 septembre	9.00–22.00
jeudi	10 septembre	9.00–19.00
vendredi	11 septembre	9.00–19.00
samedi	12 septembre	9.00–16.00

50057-10

Nouveau: Train direct supplémentaire Berne-büfa!

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 70 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A LOUER

À CORCELLES dès le 5 octobre, studio meublé ou non, 300 fr., charges comprises. Tél. (038) 55 11 61. 35078-63

MAGNIFIQUE STUDIO MEUBLÉ AVEC BALCON, libre le 1er octobre. Loyer mensuel 440 fr. charges comprises. Tél. (038) 24 37 74. 35468-63

GARAGE POUR L'HIVER. Tél. 36 11 92. 35478-63

1er DÉCEMBRE OU DATE À CONVENIR studio meublé, cuisinette, douche, cave. Tél. (038) 25 87 70 (heures des repas). 35410-63

CHAMBRE INDÉPENDANTE centre ville, douche, lavabo, W.-C. Tél. 24 78 12. 35430-63

À PESEUX QUARTIER PRALAZ dans villa locative, appartement 4 ½ pièces, living 7,5 × 4 m, confort, balcon, pour le 20 décembre 1981. Tél. 31 49 38, le matin ou depuis 18 heures. 35394-63

5 KM EST NEUCHÂTEL 4 ½ pièces dans villa locative, magnifique situation, grand séjour avec cheminée, cuisine agencée habitable, balcon, cave, galetas. Adresser offres écrites à JV 1754 au bureau du journal. 35458-63

VACANCES À VERBIER encore libre septembre - décembre, joli 3 pièces, très avantageux. Tél. 24 78 05. 35462-63

DEMANDES A ACHETER

JE CHERCHE POUR UNE FAMILLE VIETNAMIENNE bibliothèque ou rayonnages ; machine à écrire. Tél. 25 31 48. 35455-62

DEMANDES A LOUER

JEUNE FILLE cherche studio immédiatement ou date à convenir. Tél. (038) 25 79 14. 35028-64

CHERCHE À LOUER APPARTEMENT 3 PIÈCES (éventuellement 2), à Peseux. Tél. 31 25 09, heures des repas. 35102-64

JEUNE ENSEIGNANTE CHERCHE DÉSESPÉRÉMENT 2-3 pièces région neuchâteloise ou solution momentanée. Tél. 24 38 74. 35172-64

COUPLE COMMERÇANTS, SÉRIEUX, sans enfants, cherche appartement 3 pièces, 3 ½ pièces, confort. Région Neuchâtel-Littoral. Tél. 24 39 52, de 9 h à 15 heures. 35365-64

COUPLE CHERCHE 3-3 ½ PIÈCES à Neuchâtel ou environs. Téléphoner aux heures de bureau 21 21 41, interne 90/122 ou le soir. Tél. 25 10 43. 32964-64

DÈS LE 1er OCTOBRE et pour une année, cherchons appartement meublé 3 à 4 pièces. Tél. 24 55 66. 35438-64

URGENT CHERCHE APPARTEMENT 2-3 PIÈCES même vieux, Colombier - Auvernier. Tél. 24 34 57, dès 18 heures. 35447-64

APPARTEMENT OU STUDIO loyer maximum 350 fr. Tél. 24 02 09, dès 20 heures. 35405-64

2 ½ - 3 PIÈCES Neuchâtel-est - Saint-Blaise. Tél. 25 01 89, heures des repas. 35423-64

JE CHERCHE D'URGENCE UN STUDIO en ville. Tél. 57 17 51. 35429-64

STUDIO PRÈS DE LA GARE ou centre ville. Tél. 33 23 55, entre 8 h et 11 h. 35467-64

NEUCHÂTEL APPARTEMENT 2 PIÈCES, confort, prix max. 400 fr. Tél. 25 25 78, la journée / 61 35 20 dès 20 heures. 35480-64

JEUNE FEMME CHERCHE STUDIO ou appartement 2 pièces, tout de suite ou à convenir. Tél. 25 10 36, dès 19 heures. 35436-64

OFFRES D'EMPLOIS

JE CHERCHE ÉCOLIER 14-15 ANS pour nettoyages. Tél. 24 34 57, dès 18 heures. 35446-65

FEMME DE MÉNAGE 3 heures par semaine. Tél. 25 03 83. 35403-65

DAME POUVANT FAIRE TRICOT à la machine. Adresser offres écrites à BL 1746 au bureau du journal. 35442-65

QUI GARDERAIT 2 ENFANTS (2, 4) + ménage pendant 5 jours par semaine ? Tél. 25 76 04, le soir. 35443-65

DAME OU DEMOISELLE pour tenir le ménage de 3 adolescents pendant 3 semaines en novembre. Tél. 24 16 88. 35415-65

MÉNAGE ET REPASSAGE 2 x 2 heures par semaine, quartier Chavannes. Tél. 24 74 52, à partir de 20 heures. 35441-65

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE HOMME, consciencieux, honnête, cherche un emploi de 19 à 23 h, sauf vendredi soir. Tél. (038) 51 29 65, le soir. 22020-66

JEUNE FILLE CHERCHE PLACE D'APPRENTISSAGE d'assistante dentaire. Tél. 33 16 00, heures des repas. 35485-66

EMPLOYÉE D'ADMINISTRATION travaillerait le samedi ou dimanche ; contact souhaité. Tél. 24 49 40. 35444-66

COIFFEUSE DAMES EXPÉRIMENTÉE cherche place dans région Neuchâtel. Tél. (038) 25 02 57, le soir. 35473-66

TÉLÉPHONISTE EXPÉRIMENTÉE avec certificat PTT cherche emploi dès le 1er octobre 1981. Tél. (037) 67 16 84. 35424-66

MAÇON SUISSE avec certificat de capacité, cherche emploi comme maçon d'entretien, entretien d'immeubles ou concierge avec entretien. Adresser offres écrites à IT 1753 au bureau du journal. 35449-66

DAME CHERCHE EMPLOI DE BARMAID OU SOMMELIÈRE dans local nocturne. Date à convenir. Adresser offres écrites à FD 1607 au bureau du journal. 32572-66

DIVERS

DIVORCÉ, 33 ANS, 1,65 m, désire rencontrer jeune femme avec enfants. Adresser offres écrites à AI 1724 au bureau du journal. 35162-67

DAME VEUVE CINQUANTAINE désire rencontrer monsieur loyal, 52 à 55 ans. Ecrire à BF 1678 au bureau du journal. 32957-67

NAVIGATEUR SOLITAIRE 40 ANS très sympa, cherche coéquipière gaie et tolérante. Ecrire à case 34, 2005 Neuchâtel 5. 35466-67

SAMARITAINS MIXTES. Le prochain cours de samaritains commence lundi. Tél. 53 22 13 - 24 07 07. 35355-67

QUI CHERCHE TENDRESSE auprès d'une jeune femme de 32 ans ? Ecrire à AK 1745 au bureau du journal. 35398-67

QUI GARDERAIT ENFANT 1 AN, 4 matins par semaine ? Tél. 25 70 66. 35479-67

Venez boire un verre:

L'IKEA nouveau est arrivé!

82 sera une très grande année chez IKEA. Hors de prix, si vous ne les fouliez au pied en venant grapiller vous-même en self-service et si vous ne pressiez pas vous-même sur les coûts en vous chargeant du transport et du montage. Des années et des années de terribles tests möbelfakta de l'Institut Suédois du meuble, nous ont appris comment garantir à nos productions une qualité supérieure. Les échantillons pris au hasard, et que nous avons examinés avec la dernière rigueur, nous prouvent que notre confiance dans l'ensemble de notre production est bien placée. Venez déguster le nouveau millésime et partager dès mercredi et jusqu'à samedi le verre de l'amitié.

FLODA. möbelfakta Canapé 3 places. Larg. 199 cm, haut. 82 cm, prof. 80 cm. Siège à 43 cm du sol. Revêtement Boksta 100% coton gris/bleu. Rembourrage en polylon. Tissu de soutien sur cadre de bois.

Châssis en pin massif naturel, vernis incolore. **860.–.**
Canapé 2 places. Larg. 141 cm. **670.–.**
Fauteuil. Larg. 86 cm. **465.–.**
Création: Tord Björklund

Demandez le catalogue IKEA 82 à Aubonne ou au Comptoir Suisse Halle 6 Stand 600

Garderie d'enfants · Boutique dames et enfants · Livraison à domicile · Restaurant

IKEA

Heures d'ouverture:
Lundi-vendredi 10 h. à 19 h.
Samedi 8 h. à 17 h.
IKEA SA
1170 Aubonne
Téléphone: 021/76 38 11
à une minute de la gare d'Allaman
570 places de parc

L'impossible maison de meubles de Suède.

TRIO

21358-10

VEUF RETRAITÉ, BONNE FAÇON, jeune de caractère, franc et sérieux, cherche compagne, veuve ou divorcée pour vie à deux et rompre solitude. Ecrire à GR 1751 au bureau du journal. 35457-67

À DONNER CONTRE BONS SOINS chats et chatons. Protection des animaux, tél. 31 37 75. 35452-67

PARENTS-INFORMATION écoute et renseigne sur tous problèmes éducatifs, les lundis de 20 à 22 h et les jeudis de 14 à 18 h, tél. 25 56 46. 32665-67

A VENDRE

COLLECTION 5500 TIMBRES-POSTE toutes provenances, dès avant 1900, en trois albums. Adresser offres écrites à LX 1756 au bureau du journal. 35481-61

CHAMBRE À COUCHER : 2 lits avec matelas, 1 commode, 1 armoire 4 portes, 2 tables de nuit, état neuf, 1800 fr. Tél. 25 63 63, interne 17 (heures de bureau). 35459-61

SUPERBES MANTEAUX PUR ALPAGA modèles exclusifs. Tél. 24 77 14. 35158-61

CITERNE À MAZOUT, acier 1000 l, avec bac et pompe + env. 600 l de mazout. Tél. 24 39 52 de 9 h à 15 heures. 35366-61

UN DRESSOIR NAPOLÉON III, 1 lit gigogne complet et objets divers. Téléphonez après 18 h au 24 67 85. 22029-61

ROBE DE MARIÉE en broderie de Saint-Gall, taille 40. Tél. 31 91 53. 35426-61

1 AMPLI-DEACH-TUNER MARANTZ 4025 L (3 mois) + 1 platine Mitsubishi + 1 mélangeur. Tél. 25 93 32. 35434-61

URGENT SALLE À MANGER style espagnol. Téléphoner le matin au 24 57 55. 35397-61

CHATONS PERSANS BLANCS, pedigree LOH. Tél. 36 17 51. 35407-61

HIFI-TAPE DECK semi-prof., JVC-KD/8, métal compatible, état de neuf, prix 800 fr. Tél. (038) 41 14 75. 35445-61

TV NOIR-BLANC neuve, 500 fr. Tél. 33 60 68. 35396-61

TABLE AVEC RALLONGE, 4 chaises, buffet de service, prix 400 fr. Tél. (038) 25 83 64. 35395-61

TABLE MIXAGE MI 22 entrées. Au plus offrant. Tél. 42 45 30. 35471-61

CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE 4 plaques, très bon état. Tél. 24 18 84. 35421-61

PUCH VELUX rouge métallisé, état neuf, 870 fr. Tél. (038) 33 25 42. 35422-61

BON DE FR. 200.– pour voyages en car Fischer. Tél. 25 51 73. 35344-61

BEAU BUFFET, bon état. Tél. 24 57 81 (soir). 35414-61

HARICOTS À CUEILLIR 1 fr. 50. Engel frères, Saint-Blaise. 35409-61

ORGUE HAMMOND X5.Combo transportable sans leslie. Prix 3900 fr. Tél. (038) 24 29 29, à partir de 19 heures. 32765-61

BUREAU NOYER 2 CORPS, 1 tiroir avec serrure, 450 fr. ; poussette de poupée ; matelas + duvet de berceau 120 × 60. Tél. 31 71 33. 35380-61

1 TV NOIR-BLANC ∅ 56 cm, 150 fr. ; 1 table cuisine rouge-blanc 64 cm × 100 cm, 2 tabourets + 2 chaises, 120 fr. ; 1 divan en osier 2 places + 1 fauteuil, 170 fr. ; 1 pousse-pousse-poussette rouge 70 fr. Tél. 55 27 83. 35093-61

DEUX FAUTEUILS CUIR ESPAGNOLS, lot de livres, robe de mariée 38-40, robes de grossesse 40-42, interphone, lit d'enfant, matelas, literie. Tél. (038) 55 16 93. 35416-61

CAMÉRA-VIDEO-UHS HITACHI neuve, cause double emploi, avec sacoche. Bas prix. Tél. 31 77 61. 35435-61

VIEUX FUMIER. Tél. 36 11 92. 35476-61

MEUBLES ANCIENS : armoires sapin 1 porte, commodes cerisier et ronce noyer, bahuts chêne et sapin, table de jeu marquetée, 1 lot de presses bois. Tél. 31 38 03. 35343-61

FLÛTE TRAVERSIÈRE YAMAHA neuve, 600 fr. Tél. 24 10 71. 35460-61

SALON MODERNE, DIVAN TRANSFORMABLE, fauteuils pivotants, table en marbre, armoire combinée, rideaux, le tout en parfait état. Tél. 51 29 42 (repas). 35437-61

CAMÉRA VIDEO COULEUR neuve, modèle VK 750 Hitachi. Prix magasin 1150 fr., cédée à 900 fr. Tél. 25 28 12. 35484-61

SALON COMPRENANT 3 FAUTEUILS, 1 divan style 1900 en parfait état, prix 2000 fr. Tél. 42 33 15, dès 18 heures. 35417-61

POUR HOMME, VESTE MOUTON RETOURNÉ «Pilote», taille 48 ; blouson cuir noir, même taille, 80 fr. Le tout très peu porté. Tél. 31 54 30 matin et dès 19 heures. 35362-61

PERDUS-TROUVÉS

TROUVÉ 3 CHATTES d'environ 6 mois : 1 tigrée grise, 1 grise et brune, 1 tricolore. Protection des animaux, tél. 31 82 23. 35451-68

10 -PACK

10 x 33 cl.

NOUVEAU !

La bonne mesure

Enfin,
le pack le plus pratique sur le marché suisse (pack avec poignée, bouteilles avec capsules à vis):
En une fois à l'emporter: 10 bouteilles de 33 cl, verre perdu.

Une bière authentique

La Cardinal LAGER est une bière authentique. Brassée pour votre plaisir, la Cardinal LAGER crée, en maintes circonstances, joie et amitié.

Emportez un 10-pack CARDINAL LAGER !

17399-10

REDIFFUSION-No 1 en VIDEO.

Maintenant avec nouvelles offres de jubilé...

... et grande présentation-vidéo!

Nous vous présentons les appareils-vidéo les plus récents, des caméras couleur et des accessoires. En tant que première maison de la branche, nous fêtons notre jubilé en vous offrant des prestations spéciales: ● Bourse de reprise TV ● Nombreuses offres de jubilé ● Les plus bas prix de cassettes.

Le tuyau secret pour les enregistreurs vidéo: **Thompson 307,** VHS. Possibilités de commande uniques en leur genre. Télécommande pour 32 programmes. Image fixe, image par image, enregistrement automatique d'image et son etc. Préprogrammable 14 jours à l'avance. Location p.m. 90.– + 20.– pour service total. Net **2990.–**

TV couleur ultramoderne **Telefunken 8916.** Grand écran.Télécommande pour 32 programmes. Livrable avec adaptateur SECAM. Location p.m. 71.– + 11.– pour service total. Net 2365.–

Pour «filmer» et à emporter partout **Panasonic 3000.** VHS. Cet enregistreur portable ne pèse plus que 5.8 kg. Image fixe/image par image et ralenti. Location p.m. 70.– + 20.– pour service total. Net **2300.–**

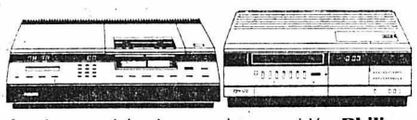

Le plus populaire des enregistreurs vidéo: **Philips 2020** à 2 x 4 h de durée d'enregistrement. Location p.m. 96.70, service total inclus. **2550.–,** télécommande comprise.

Avantageux – de maniement facile: **Sharp 7300,** VHS. Equipable ultérieurement PAL/SECAM. Location p.m. 80.–, service total inclus. **1998.–** seulement.

Tuner/timer assorti pour la réception des émissions à la maison. Préprogrammable 14 jours à l'avance. Locaction p.m. 26.– + 11.– pour service total. Net **845.–**

Excellente caméra couleur pour de remarquables prises de vues et de son. Sextuple zoom. Location p.m. 66.– + 20.– pour service total. Net **2195.–**

Visitez maintenant notre grande présentation-vidéo dans le magasin spécialisé Redi le plus proche.

Neuchâtel
Marin-Centre

POUR IMAGE ET SON
REDIFFUSION

Conseil à domicile, service + réparations
038 33 32 62

50477-10

A une heure de vol, les plus belles villes d'Europe

22475-10

Nice dès **Fr. 254.–**
Rome dès **Fr. 465.–**
Paris dès **Fr. 236.–**
Madrid dès **Fr. 490.–**
Vienne dès **Fr. 520.–**
Barcelone dès **Fr. 430.–**

- Départs hebdomadaires par avions de ligne
- Hôtels sélectionnés dans toutes les catégories
- Transferts compris

Réservations et renseignements auprès de **votre agence de voyages** ou chez

+ Fr. 10.– de supplément carburant

Week-end spécial JEÛNE FÉDÉRAL 18-21 septembre
Nous avons encore quelques places disponibles

DANZAS

Genève : 5, rue du Mont-Blanc – 52, route des Acacias – 35, rue du Rhône – 3, place du Petit-Saconnex, tél. 32 07 17
Lausanne : 32, rue du Petit-Chêne, tél. 20 23 33
Bienne : 41, rue de la Gare, tél. 22 41 11. Brigue : Bahnhofplatz, tél. 23 68 23

LES NOUVELLES DAIHATSU

compactes, séduisantes, originales, étonnantes, pratiques, solides, élégantes, sportives, ingénieuses, raffinées, confortables, jeunes, super super économiques...

DAIHATSU

Plus de 110 agences DAIHATSU en Suisse sont à votre service.

SIDA SA, DAIHATSU IMPORT, 1964 CONTHEY Tél. 027/36.12.24 – télex 38 658

22471-10

CHERCHEZ LE MOT CACHÉ

I	O	F	S	N	Y	H	C	I	L	C	S	T	O	N
E	T	U	O	R	I	S	E	N	F	O	A	E	E	C
B	L	C	E	R	O	R	E	L	N	O	U	C	H	R
P	I	S	O	R	M	L	E	D	B	Q	R	A	H	C
O	U	E	T	N	B	I	A	I	E	A	R	U	I	E
R	I	I	N	I	F	G	D	H	L	L	T	D	M	N
T	E	N	S	E	E	O	T	A	E	A	R	R	A	N
E	V	S	O	S	L	O	R	S	B	E	V	T	A	T
S	O	E	O	I	I	U	P	T	L	L	A	E	O	C
P	I	N	C	L	S	I	C	B	A	T	E	U	H	C
P	G	N	B	N	T	S	A	S	I	B	R	E	A	C
E	I	I	G	R	E	I	I	O	U	B	L	U	C	C
T	B	Q	E	E	N	L	N	M	E	N	S	E	H	A
I	R	O	U	A	G	E	I	I	E	E	I	O	E	L
T	A	S	M	E	U	S	E	S	D	D	U	M	I	E

Pour trouver le mot caché, rayez dans la grille les mots de la liste en commençant par les plus longs. Il vous restera alors six lettres inutilisées avec lesquelles vous formerez le nom d'une ville historique sur le Tibre. Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche ou de gauche à droite, de haut en bas ou de bas en haut.

Bibliothèque - Bien - Cache - Cidre - Charles - Confortable - Clichy - Cause - Chevalier - Cartable - Chou - Cale - Démission - Erin - Forum - Formidable - Foi - Hache - Minuscule - Maniable - Meuse - Natation - Nid - Pitre - Pique - Porte - Petit - Possible - Plus - Ruser - Rouage - Route - Singe - Sondage - Songe - Silence - Sortie - Tourbe - Ter - Tas - Ton.

(Solution en page radio)

DE VOTRE BOULANGER

LE PAIN

Aujourd'hui chez votre boulanger

DÉGUSTATION GRATUITE

de pains spéciaux

Société des patrons boulangers-pâtissiers de Neuchâtel et environs.

21158-10

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

Boudry : du délire durant trois jours : 11.12.13 septembre

Guinguettes, bals, marchés, expositions-cortèges, caveau de dégustation

BOUDRYSIA

BUSCHINI - BROCCARD
LIBRAIRIE - PAPETERIE DU VIGNOBLE
2017 BOUDRY
PLACE SBS ✆ 42 10 78
LPV
- VAISSELLE PLASTIQUE
- DRAPEAUX
- ARTICLES DE FÊTES
21430-93

Café-Restaurant
La Pinte du Buisson
« CHEZ MARINETTE »
SPÉCIALITÉS AUX MORILLES
Rue Pierre-Beau 13
Areuse. Tél. 42 24 06
Fermé le mardi
21427-93

SIEBER
MOTEURS QUARTIER CH-2017 BOUDRY
Tél. (038) 42 12 66
Rebobinage moteurs électriques
Constructions électro-mécaniques
Moteurs - Pompes - Ventilateurs
Génératrices
Convertisseurs de fréquences
Vente et réparation
21426-93

Le Centre COOP de Boudry
21428-93

Pierre Duckert sa
2015 Areuse-Boudry
Tél. 038 42 22 33
Travaux publics
routes
canalisations
terrassements
drainages
maçonnerie
429-93

Un programme alléchant !

Vendredi 11, samedi 12, dimanche 13 septembre
Durant 3 jours, la ville de Boudry sera en liesse, animée par les Sociétés locales, les commerçants et groupements divers – encouragés par un comité central particulièrement efficace – et qui ont, comme à l'accoutumée, rivalisé d'ingéniosité pour monter des stands sympathiques et accueillants ou pour se présenter de façon originale aux cortèges, afin d'offrir la fête la plus joyeuse à toute la population de Boudry et d'ailleurs.

Vendredi 11 septembre

Ouverture des guinguettes à 18 heures
Animation dans les guinguettes et dans les rues par :
la fanfare « La Lyre » de La Chaux-de-Fonds
l'orchestre de jazz « Les Dutschies »
L'orchestre « Les Pathilus »

Samedi 12 septembre

Ouverture des guinguettes à 10 heures
Dès 8 heures, à la rue Oscar-Huguenin : GRAND MARCHÉ organisé et animé par de nombreux commerçants, groupements divers et les dames paysannes de Boudry.
Produits du terroir (fruits et légumes de saison) – Fromage – Viandes – Fleurs – Tresses – Taillaules – Pâtisseries – Objets divers (poterie, autocollants, vannerie), etc.
Production de la Chanson tessinoise.

Samedi 12 septembre à 14 h 30

Grand cortège de la Jeunesse, avec la participation des enfants des écoles et animé par :
la fanfare « L'Avenir » de Bevaix
L'Union Instrumentale de Cortaillod
la musique « Les Armourins » de Neuchâtel
la Fanfare de Boudry
Dès la fin du cortège et durant toute la soirée, animation dans les guinguettes et dans les rues par :
la bandelle « La Guillerette » de Boudry
l'orchestre « Les Joyeux Boqueneuillots » de Voujeaucourt
l'orchestre POP « Nexus-Eratic »
l'orchestre de jazz « Black Gilet's Stompers »
l'orchestre « Les Pathilus »

Dimanche 13 septembre

Ouverture des guinguettes à 10 heures.
A 14 h 30, GRAND CORTÈGE FOLKLORIQUE avec la participation des Sociétés locales de Boudry, du groupe des paysans, du groupe des viticulteurs, des sociétés représentant les communes viticoles invitées, des lanceurs de drapeaux et des représentants du Tessin, invité d'honneur en 1983.
Animation par :
la Batterie-Fanfare St-Michel de Voujeaucourt
la Musique Militaire de Colombier
Le Club d'accordéonistes « Le Rossignol des Gorges » de Boudry
la Chanson tessinoise
la Fanfare de Boudry

A la Salle de spectacles

Vendredi de 18 à 22 heures, samedi de 10 à 22 heures, dimanche de 10 à 18 heures EXPOSITION « LA VIGNE »
organisée par le Groupement des artisans de Boudry, avec la participation de la Confrérie des Vignolants, de la Confrérie des Olifants et des Chevaliers de la Cave de Bevaix.
Présentation de documents, outils anciens ou récents, objets divers
Diapositives originales de Tristan Davernis
Concours de dégustation
Vente d'un verre souvenir portant l'illustration de la Tour de Pierre.
Devant la Salle de spectacles, durant les 3 jours
LE VILLAGE DU VIGNOBLE animé par les communes viticoles du district, invitées d'honneur de Boudrysia'81. Chaque commune présentera les vins de sa ville, de son village ou de sa région.
Grands parcs gratuits aux abords immédiats de la fête.
Vente de cocardes au prix de Fr. 2.–, au profit d'œuvres de bienfaisance.
Tram spécial le dimanche matin à 2 heures, en direction de Neuchâtel.
Restrictions de circulation. Se conformer aux ordres de la police et de la signalisation mise en place.

Sur la place de fête
BIERE FELDSCHLÖSSCHEN
Distribuée par:
21432-93 BRASSERIE MULLER S.A. NEUCHATEL

C'est reparti !

C'est reparti pour la 6me édition de Boudrysia ! Et que s'anime la ville et que le plus de monde possible découvre la vingtaine de sociétés locales de l'endroit, ses commerçants, ses artisans, mais aussi ses vins et surtout ! Certes dit-on là-bas, ce n'est ni du Cressier ni du Cortaillod, mais il est tout aussi bon ! A peine un peu plus sec : un vrai Neuchâtel !

On pourra d'ailleurs s'en convaincre sur place, au Caveau de dégustation de la tour de Pierre où neuf vignerons encaveurs de la ville ont choisi pour la deuxième saison de prouver les vertus de leur crû.

Mais Boudrysia c'est avant tout cette fête qu'il faut honorer puisqu'elle doit rapporter le maximum d'argent aux sociétés locales dont la dernière née arbore au masculin l'appellation « Club de pétanque ». Et l'on a cette année choisi la nouveauté. Rompant en effet avec la tradition, Boudrysia cette fois n'a pas invité une région mais les communes viticoles de son district. Ainsi dès vendredi et jusqu'à dimanche, chaque commune se présentera sous la forme d'un mini-village où il sera possible de déguster les vins que chacune produit.

Trois attractions de taille marqueront en outre cette fête dont les Boudrysans sont fiers. Samedi matin en effet le marché sera particulièrement coloré, avec les dames paysannes, les commerçants du bas de la ville et venus de toutes parts, les artisans et leurs merveilles. Et si l'après-midi Boudry verra se dérouler avec la participation des enfants des écoles une petite fête de la Jeunesse, la ville assistera dimanche et dans la liesse à un cortège folklorique. Outre les sociétés locales, les groupements des paysans et des vignerons, on y verra et bien sûr en fanfares, des lanceurs de drapeaux et des représentants du Tessin, invité d'honneur de Boudrysia version... 1983 ! Boudry on s'en rend compte, n'hésite pas à distribuer de larges avant-goûts de ses nectars...

Une fois de plus, on peut se fier au président de Boudrysia, M. Jean-Claude Buschini qui a redoublé d'astuces et de trouvailles afin que triomphe cette sixième édition de Boudrysia ! Il y aura même à la salle de spectacle de la ville une remarquable exposition mise sur pied par le groupement des artisans de Boudry. Le thème : la vigne bien sûr et durant trois jours, aussi...

Mo.J.

Le président Jean-Claude Buschini, à la veille de « Boudrysia 81 », a accueilli la presse dans un lieu idéal : le superbe caveau de dégustation des vins de Boudry. Notre photographe Pierre Treuthardt n'a pas manqué de « croquer » cette rencontre.

MIKRON

MIKRON HAESLER S.A. se consacre à la fabrication de machines-transferts d'usinage et d'assemblage de renommée mondiale. Ces machines permettent la fabrication en série de pièces nécessitant de multiples opérations. Les pièces sont transférées d'une station de travail à une autre et sont usinées ou assemblées simultanément.
Si vous êtes ingénieur, constructeur, dessinateur, mécanicien, monteur en machines, prenez contact avec notre entreprise.
Mikron Haesler S.A. CH-2017 Boudry
Tél. (038) 44 21 41
21431-93

Ernest Käslin
Maîtrise fédérale
Boudry
Rue Oscar-Huguenin
Tél. 038 42 11 46
Ferblanterie — Appareillage
Installations sanitaires
Bureau d'étude
21434-93

H. Carcani & Cie
Electricite generale
Appareils menagers
Boudry
42 12 50
21433-93

ELECTRONA
Electrona S.A.
2017 Boudry (NE)
Tél. (038) 44 21 21,

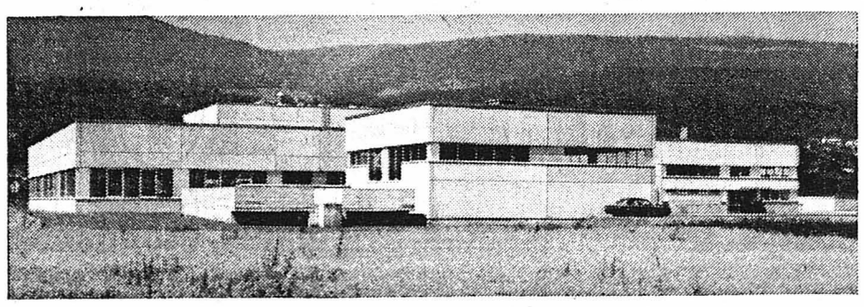

Accus : nous fabriquons des batteries d'autos, des batteries de traction pour véhicules électriques, des batteries stationnaires pour les alimentations de secours destinées aux ordinateurs, centraux téléphoniques, usines électriques, tunnels, etc.
Plastique : nous moulons et injectons une grande variété d'articles en matières plastiques, en particulier des pièces techniques de haute précision. Les outils pour le moulage et l'injection sont fabriqués dans notre atelier de mécanique.
Electronique : nous produisons des centraux téléphoniques électroniques, ainsi que divers dispositifs de commande.
21055-93

Prestigieux Etains
PLUS DE 1300 PIÈCES en exposition
B.-C. RUBI
rue Félix-Bovet 32
AREUSE. Tél. 42 24 69
FERMÉ LE MERCREDI APRÈS-MIDI
21435-93

TV DERNIÈRE

AVEC LES ULTIMES MODIFICATIONS DE PROGRAMMES

SUISSE ROMANDE

15.15 Point de mire
pour la Radio romande
15.25 Vision 2
A revoir : finale
des Jeux sans frontières -
Escapades avec Pierre Lang
17.35 Aventures de Lassie
La défaite du Mustang (1)
18.00 Téléjournal
18.10 Le dur métier de frère
Un document rare :
pendant un an,
un gosse de 9 ans
s'apprivoise au nouveau
bébé de la famille.
Un événement qui n'avait
jamais été filmé.
TV canadienne
18.35 Lauréat
Du chant avec un prix
du concours international
de Genève
18.55 Un jour, une heure
19.30 Téléjournal
19.50 Mister Magoo
Magoo et la ruée vers l'or

20.05 Temps présent
Quelques histoires d'hommes jeunes rendus vieux trop tôt
Reportage de Daniel Karlin

21.10 Pierrot le fou
film de Jean-Luc Godard
avec Jean-Paul Belmondo
et Anna Karina

22.55 Téléjournal
23.05 L'antenne est à vous
Le groupe Sentinelle
(reprise)

FRANCE 1

12.05 Réponse à tout
12.25 Minutes pour les femmes
12.30 Midi première
13.00 T F 1 actualités
13.35 Télévision régionale
13.50 Objectif «santé»
14.00 Fin
16.25 Croque Vacances
Pour les jeunes
18.00 C'est à vous
18.25 L'île aux enfants
18.50 Avis de recherche
19.20 Actualités régionales
19.45 Les formations politiques
20.00 T F 1 actualités

20.30 Frère Martin
scénario d'Alexandre Astruc
réalisé par Jean Delannoy
2. La justice du pape
L'an 1507, en Allemagne
Orientale, contraint
de donner l'absolution
à un supplicié dont le seul
crime est d'avoir braconné
sur les terres du Duc
frère Martin se décide
à la révolte contre
la morale traditionnelle
de l'église

22.00 Cyclisme
Le Tour de l'Avenir
22.05 La rage de lire
Georges Suffert propose :
– Ecrits sur la mémoire
– Kiosque, quoi de nouveau
à la rentrée littéraire ?
23.05 T F 1 dernière

FRANCE 2

10.30 Antiope Antenne 2
11.15 Antiope reprise
12.05 Passez donc me voir
12.30 Ascension de Catherine Sarrazin
9me épisode
12.45 Antenne 2 première
13.35 Magazine régional
13.50 Face à vous
14.00 Aujourd'hui Madame
Jean-Claude Pascal,
15.05 L'aigle et le vautour
2. Dave, l'ami de Sam est tué
sur le front.
15.55 L'invitée du jeudi
Françoise Mallet-Joris
17.20 Fenêtre sur...
Série Phantasmes :
17.50 Récré Antenne 2
18.30 C'est la vie en été
18.50 Chiffres et lettres
19.20 Actualités régionales
19.45 Les gens d'ici
Entretiens inattendus
20.00 Antenne 2 journal

20.35 L'examen
film de Jean-Daniel Simon

22.00 L'enfant et la guerre
proposé
par François Ribadeau
I. Malka Welsker
22.55 Coups de théâtre
Magazine du spectacle
23.35 Natation
Championnats d'Europe
23.45 Antenne 2 dernière

FRANCE 3

18.30 F R 3 jeunesse
18.55 Tribune libre
19.10 Soir 3 première
19.20 Actualités régionales
19.40 Télévision régionale
19.55 Dessin animé
20.00 Les jeux à Pithiviers
20.30 Le nouveau vendredi
Magazine d'actualité

21.30 Le pays de la violence
film de John Frankenheimer

22.20 Soir 3 dernière
22.45 Agenda 3

SVIZZERA ITALIANA

18.25 Nuoto a Spolata
Campionati europei
18.30 Telegiornale
nell'intervallo
19.30 Agricoltura nel 2000
Scacco matto al parassiti
19.55 Il regionale
20.15 Telegiornale

20.40 L'amore senza ma...
film di Claude Lelouch

22.00 La finta giardiniera
opera di W.-A. Mozart
3. Atto (replica)
22.40 Telegiornale
22.50 Nuoto a Spolata
Campionati europei

SUISSE ALEMANIQUE

16.00 Rendez-vous
avec Eva Mezger
16.45 Pour les enfants
17.45 Gschichte-Chischte
17.55 Téléjournal
18.00 Carrousel
Musique et informations
18.40 Point de vue
19.00 Les amies
Le 12 septembre
19.30 Téléjournal
et Sports en bref

20.00 Der Fall Mautizius
d'après Karl Wittlinger
réalisé par Theodor Kotulla
1er épisode

21.25 Schauplatz
Regards sur la vie culturelle
22.15 Téléjournal
22.25 Kassensturz
Pour les consommateurs
22.50 Les sports du jeudi
23.30 Téléjournal

ALLEMAGNE 1

10.00 Tagesschau/Tagesthemen. 10.23 Der König und sein Narr. 12.10 ZDF-Magazin. 12.55 Presseschau. 13.00 Tagesschau. 16.00 Tagesschau. 16.05 Live aus Berlin : Ich wollt' ich wär... – Was sich Zeitgenossen wünschen. 17.50 Tagesschau. 18.00 Abendschau. 18.30 Sandmännchen. 18.45 Münchner Geschichten – Maulhelden. 19.45 Landesschau. 20.00 Tagesschau. 20.15 Schlag auf Schlag. Wer Beherrscht wen ? – Politiker im Fernsehen. 21.15 Int. Funkausstellung 1981 Berlin : Musikladen. TV-Diskotheque-International. 22.30 Tagesthemen. 23.00 ARD-Sport extra : Split :Schwimm-EM. 23.15 Die Leidenschaft des Isaac Bashevis Singer. Themen und Thesen des juddischen Schriftstellers. 0.00 Tagesschau.

ALLEMAGNE 2

10.00 Tagesschau/Tagesthemen. 10.23 Der König und sein Narr. 12.10 ZDF-Magazin. 12.55 Presseschau. 13.00 Tagesschau. 15.00 Der Junge mit der Brille. Sowjetischer Film. 15.40 Ferienkalender. 15.50 Die kleine Seejungfrau. Zeichentrickfilm. 16.15 Int. Funkausstellung 1981 Berlin : Musikarena. 17.15 Heute. 17.30 Aus der Halle V : Hitparade im ZDF. 18.00 Halle V um 6. 18.57 ZDF – Ihr Programm. 19.00 Heute. 19.30 Aus der Deutschlandhalle : Show-Express. Aktuelle Musikrevue mit Michael Schanze. 21.00 Heute-Journal. 21.20 Aus der Halle V : Œsterreich – ein europäisches Modell ? Bundeskanzler Bruno Kreisky im Gespräch mit Bürgen in Berlin. 22.35 Des Broadways liebstes Kind – Ein Amerikaner in Paris. Musik von George Gershwin – Regie : Vincente Minnelli. 0.25 Heute.

AUTRICHE 1

9.00 Nachrichten. 9.05 Am, dam, des. 9.30 Land und Leute. 10.00 Altstadtpromenade in Graz. 10.30 Tod an Bord. Spielfilm. 12.05 Spass an der Freud. 12.13 Ich, Hugo Wolf – Zum. 75. Todestag. 13.00 Mittagsredaktion. 15.00 Die Brüder Löwenherz. Spielfilm nach Astrid Lindgren. Regie : Olle Hellbom. 16.40 Spotlight – Ausschnitte. 17.00 Am, dam, des. 17.30 Marco. 17.55 Betthupferl. 18.00 Bitte zu Tisch. 18.25 ORF heute. 18.30 Wir. 19.00 Œsterreichbild. 19.30 Zeit im Bild. 20.15 Rebecca (3). 4teil. Fernsehfilm. 21.10 Das Abenteuer : Der heilige Berg. Reinhold Messners Expedition zum Ama Dablam im Sherpa-Land. 21.55 Abendsport. 23.25 Nachrichten.

Pierrot le Fou

film de Jean-Luc Godard
Suisse romande : 21 h 05

C'est en 1965 que fut tourné « Pierrot le Fou », à Paris et à Hyères. Pour son auteur, le controversé Jean-Luc Godard, « Pierrot n'est pas un film, plutôt un essai de film ». Diversement accueilli par le public, il enregistra néanmoins 128.019 spectateurs en exclusivité parisienne, à sa sortie. Soit haï, soit adoré – Aragon en disait : « Je pense que ce film est d'une beauté sublime » – il alla même jusqu'à provoquer des bagarres dans les salles de proince, et à Venise, par exemple, il fait presque scandale.

Souvent repris, « Pierrot le Fou » remplit cependant toujours les salles, devenant une valeur commerciale sûre. C'est à Jean-Baul Belmondo que revient l'interprétation de Pierrot, entouré de Anna Karina, une des inteprètes favorites de Godard, et de Raymond Devos.

Ainsi commence l'histoire *– Fernand Griffon se rend avec sa femme à une réception. Il s'y ennuie et s'en va, puis passe la nuit avec Marianne qui gardait les enfants.*

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Inf. toutes les heures, de **6.00** à **21.00** et à **12.30, 22.30** et **23.55**. Stop-service à **10.00, 14.00, 15.00** et **16.00**. **6.00** Journal du matin, avec à : **6.00, 7.00, 8.00** Editions principales. **6.30** Actualités régionales. **6.40** Sports. **6.58** Minute œcuménique. **7.30** Titres. **8.10** Revue de la presse romande. **8.15** Bulletin routier. **8.25** Mémento des spectacles et des concerts. **8.30** Sur demande (tél. 021 ou 022 - 21 75 77). **9.30** Saute-mouton. **10.30** L'oreille fine, concours organisé avec la collaboration des quotidiens romands. Indice : Mexique. **11.30** Chaque jour est un grand jour, avec à : **12.20** Le croquis. **12.30** Journal de midi, avec à : **12.45** env. Magazine d'actualité. **13.30** La pluie et le beau temps.

16.00 Le violon et le rossignol. **17.00** Spectacles-premières. **18.00** Journal du soir, avec à : **18.15** Actualités régionales. **18.25** Sports. **18.30** Le Petit Alcazar. **19.00** Titres de l'actualité. **19.05** env. Au jour le jour – Revue de la presse suisse alémanique. **19.30** Le Petit Alcazar (suite). **20.00** Lettres ouvertes. **21.00** Transit. **22.30** Journal de nuit. **22.40** Petit théâtre de nuit : Buzz, de Jill Hyem. **22.55** Blues in the night. **24.00** Hymne national.

RADIO ROMANDE 2

7.00 RSR 2 présente... **7.05** (S) Suissemusique. **9.00** Informations. **9.05** Le temps d'apprendre, avec à **9.05** Chronique permanente sur l'éducation en Suisse. **9.15** Sélection jeunesse. **9.35** Cours de langues par la radio : allemand. **10.00** Portes ouvertes sur la vie. **10.58** Minute œcuménique. **11.00** Culte protestant pour le Jeûne genevois. **12.00** (S) Vient de paraître. **12.50** Les concerts du jour. **13.00** Formule 2. **13.30** (S) Stéréo-balade. **14.00** Réalités. **15.00** (S) Suisse-musique. **17.00** Informations. **17.05** (S) Hot line, avec à : **17.05** Rock line. **17.50** Jazz line. **18.30** Sciences au quotidien. **18.50** Per i lavoratori italiani in Svizzera. **19.20** Novitads. **19.30** RSR 2 présente... **19.35** La librairie des ondes. **20.00** (S) A propos de Charles Gounod. **20.05** (S) Soirée musicale interrégionale : Mireille, de Gounod, en direct du Grand-Théâtre de Genève. Pendant l'entracte : **21.40** env. Concours lyrique. **23.10** env. Informations. **23.15** env. Hymne national.

ALÉMANIQUE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Inf. : **5.30, 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 24.00. 5.30** Club de nuit. **6.00** Bonjour. **9.00** Agenda. **12.00** Semaine économique. **12.15** Félicitations. **12.40** Rendez-vous de midi. **14.05** Pages d'Offenbach, Vieuxtemps, Saint-Saëns, Fibich et Donizetti. **15.00** Hans Gmür au Studio 7. **16.05** Théâtre. **17.00** Tandem. **18.30** Sport. **18.45** Actualités. **19.30** Magie de l'opérette. **20.30** Passepartout. **21.30** La littérature féminine. **22.05** Nouvelles du jazz. **23.05** Country & Western. **24.00** Club de nuit.

DESTINS HORS SÉRIE — MANDRIN

par Anne et Serge Golon

RÉSUMÉ : Après le désastreux combat de La Sauvetat, les Argoulets cherchent un blessé que Mandrin a confié à des paysans. Ils se déguisent en contrebandiers, et les langues se délient...

UNE SIGNATURE

1) Pour une surprise, c'en est une, en effet, et Jeanne Labouche n'en a jamais éprouvé d'aussi forte dans sa morne existence. En quelques jours, l'aventure a frappé chez elle, bien plus qu'en trente ans de séjour dans sa modeste demeure. D'abord, Mandrin, en personne. Puis ce blessé, qui dort tout son saoul derrière le placard. Et voici que d'autres contrebandiers, que personne n'attendait, se prétendent chargés d'une mission dont la brave femme n'a jamais eu vent. « Entrez, dit-elle au capitaine Diturbide. Etes-vous seul ? » – « Que non, répond le chef des Argoulets. Croyez-vous qu'il soit prudent de se promener sans défense dans le pays, après ce qui s'est passé à La Sauvetat ? »

2) « Il s'en est fallu de peu que mes hommes et moi-même soient pris entre deux feux, reprend Diturbide qui flaire une révélation d'importance. Les brigands ! Pardon... Je veux parler des soldats que les Fermiers généraux paient avec l'argent de la gabelle et des impôts dont vous êtes accablés ! Nous devions être à La Sauvetat la nuit de la bataille, pour remettre ce chargement de tabac au patron. Mais nous avons entendu un de ces vacarmes ! Quand nous sommes arrivés, il n'y avait plus âme qui vive dans le village. Rien qu'un solitaire, un courageux qui ne voulait pas abandonner ses lapins. Il nous a remis ce message... »

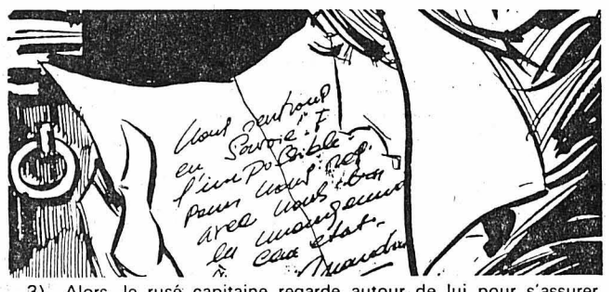

3) Alors, le rusé capitaine regarde autour de lui pour s'assurer qu'aucun témoin ne se trouve dans la salle commune. Puis il met sous les yeux de Jeanne Labouche la pièce à conviction qu'il considère comme le triomphe de sa subtilité : « Nous rentrons en Savoie. Faites l'impossible pour nous rejoindre. Ramenez le blessé avec vous, avec tous les ménagements dus à son état. Signé : Mandrin. » Cette signature, Diturbide l'a copiée sur un des reçus que Mandrin a l'habitude de délivrer à ses victimes. Le directeur de l'entrepôt en possédait un, en provenance de Rodez. « Un moment », dit Jeanne Labouche. Elle se dirige vers un meuble, y prend un portefeuille au cuir craquelé, en tire une feuille pliée en quatre et la contemple avec attention.

4) Pour le capitaine Diturbide, les secondes qui s'écoulent sont assez pénibles. Il comprend que la femme est en train de comparer la fausse signature avec une autre, probablement authentique. « Je reconnais l'écriture, dit Jeanne Labouche. C'est qu'il faut se méfier... » – « Vous avez raison, et je ne vous en veux pas. Vous possédiez un billet, écrit de la main de notre chef ? » – « Il nous a laissé une lettre attestant de notre dévouement. » – « Il prévoit tout, le grand homme ! s'extasie Diturbide. Mais il ne sera pas déçu, car je lui ramènerai son compagnon. Où est-il ? »

Prochain épisode : L'enlèvement

LE MOT CACHÉ — MOTS CROISÉS

SOLUTION : Le mot à former avec les lettres inutilisées est :

NINIVE

Problème N° 920

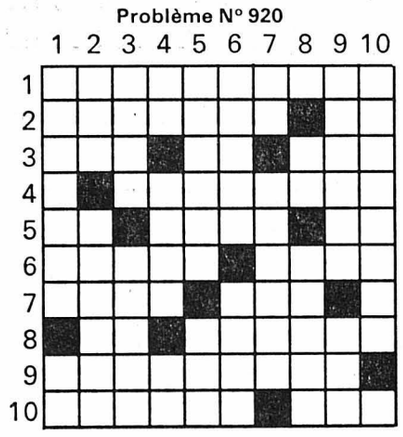

HORIZONTALEMENT

1. Préserve de toute atteinte. 2. Ouvrage historique. Conjonction. 3. Rouge brun. Pronom. A des fleurs jaunes. 4. Dessous de skis. 5. Article. Titre donné à des religieux. Négation. 6. Mène une action énergique. Destiné. 7. Roi légendaire d'Athènes. Le vent lui donne des rides. 8. Pronom. Criards. 9. Sans emploi. 10. Souhaits. Fourrage qui n'est plus frais.

VERTICALEMENT

1. Ver marin. Abréviation. 2. Recueil de bons mots. Nom de papes. 3. Tels les doigts de la main. De très petites dimensions. 4. Avance. Affluent de la Seine. Note. 5. Usée par frottement. Simple apparence. 6. Souffrir du froid. Couches. 7. Unité des Romains. Gonflement d'une pâte en fermentation. 8. Pronom. La terre de Sienne en fait partie. 9. Passé d'un état à un autre. Sur la rose des vents. 10. Se dit de vents méditerranéens.

Solution du N° 919

HORIZONTALEMENT : 1. Pâtisserie. - 2. Election. - 3. Rose. Io. St. - 4. Apt. Fêle. - 5. Siège. Epie. - 6. En. Ara. Une. - 7. Illustres. - 8. Voie. Pied. - 9. Introït. Id. - 10. Es. Escorte.

VERTICALEMENT : 1. Phrase. Vie. - 2. Opinions. - 3. Teste. Lit. - 4. Ile. Galère. - 5. Se. Féru. Os. - 6. Scie. Aspic. - 7. Etole. Tito. - 8. Ri. Epure. - 9. Ios. Inédit. - 10. Entrées. Dé.

POUR VOUS MADAME

Un menu :

Viande séchée
Chou-fleur à la crème
Pain rôti
Biscuit au citron

LE PLAT DU JOUR :

Chou-fleur à la crème

1 gros chou-fleur, 4 œufs, 1 ½ dl de crème, 1 cuillère à soupe d'huile, le jus et râpure d'un citron, 1 cuillère à soupe de fines herbes, moutarde, sel, poivre, condiments.

Laver le chou-fleur et le cuire dans de l'eau salée légèrement vinaigrée. Le laisser refroidir. Bien mélanger crème, huile, citron, moutarde, assaisonnement et condiments pour obtenir une sauce onctueuse et l'enrichir avec les fines herbes. Napper le chou-fleur de cette sauce. Garnir avec les œufs coupés en rondelles. Servir froid (rafraîchissant).

Santé

Les amis de l'œil

Bien avant de connaître l'existence et le rôle des vitamines et notamment la vitamine A, la plus importante pour l'œil, on savait que certains aliments contribuent à rendre la vue claire.

Quinze siècles avant J.-C., les médecins de l'ancienne Egypte prescrivaient à leurs patients de consommer du foie pour combattre la cécité nocturne. La science médicale chinoise connaissait depuis toujours les vertus du foie dans ce domaine particulier.

Il y a bien longtemps aussi que pour renforcer une vue fatiguée on recommandait – sans parler à l'époque de vitamine A – le lait, le jaune d'œuf, les légumes à feuilles vert foncé (épinards, brocolis), de préférence aux légumes à feuilles claires (choux) ou aux légumes des pays tempérés (navets, radis).

Entre nous

A quand le téléphone de demain ?

Le visiophone ? On parle depuis longtemps de ce téléphone de rêve qui permet de voir devant soi le correspondant qui vous parle bien loin au bout du fil, et d'être vu par lui. Certains privilégiés en sont déjà pourvus, mais il ne sera pas pour nous avant un certain temps. Il revient en effet très cher et il accapare à lui seul quelques dizaines de lignes.

Il se compose d'une petite télévision et d'un poste de commande gros comme un poste téléphonique qui permet de cacher sa propre image, de régler les contrastes et le son. On parle les mains libres devant la petite caméra, un œil dans le haut de l'appareil. On a tout prévu, même la faculté de ne pas envoyer sa propre image (le jour où l'on se trouve mal coiffé).

A méditer :

Ne savez-vous pas que je suis femme ?
Quand je pense, il faut que je parle.
SHAKESPEARE

HOROSCOPE

NAISSANCES : *Les enfants nés ce jour seront sérieux, combatifs, difficiles à diriger et plus spécialement attirés par les arts.*

BÉLIER *(21-3 au 20-4)*
Travail : Découragement injustifié, réagissez avec patience, il faut consolider votre situation. **Amour :** Vous n'aurez pas à craindre de voir vos amours s'assombrir, car votre compagnon et vous rayonnerez d'enthousiasme. **Santé :** La forme laisse à désirer. Mais il y a de l'amélioration dans l'air. Si vous êtes prudent, tout ira bien.

TAUREAU *(21-4 au 21-5)*
Travail : Bonnes idées à traduire en pratique, mais pourquoi tant de hâte ? Ne jetez pas votre argent par les fenêtres. **Amour :** Vie sentimentale favorisée. Nouveaux ou de longue date, tous les liens sont solides et durables. **Santé :** Bonne forme, mais ce n'est pas une raison pour faire des abus. Programmez repos et travail.

GÈMEAUX *(22-5 au 21-6)*
Travail : Avec un peu d'énergie et de bonne volonté, vous viendrez à bout des éventuelles difficultés. Argent : pas d'engagement ! **Amour :** Petits problèmes, petits malentendus, mais vos rapports sont solides. Discussions constructives avec les amis. **Santé :** Rien à craindre dans ce domaine si vous êtes prudent ! Couchez-vous de bonne heure et menez une vie régulière.

CANCER *(22-6 au 23-7)*
Travail : Soyez diligent et précis, ne vous laissez pas distraire de votre travail. Les affaires urgentes sont favorisées. **Amour :** Amours heureuses à condition d'être un peu moins ultrasensible. Recherchez la compagnie d'amis sincères. **Santé :** Pas de souci dans ce domaine, mais soyez raisonnable dans cette période, pour conserver votre équilibre.

LION *(24-7 au 23-8)*
Travail : Soyez correct et diplomate avec vos supérieurs, ne leur présentez pas trop de requêtes. Evitez les gros frais. **Amour :** Les amours seront très favorisées. Harmonieux seront les rapports familiaux et avec les amis. **Santé :** De légères indispositions ne sont pas exclues. Surtout si vous ne surveillez pas votre régime alimentaire.

VIERGE *(24-8 au 23-9)*
Travail : Si tout ne va pas assez vite à votre gré, ne vous faites pas de souci, vous réaliserez vos projets plus tard. **Amour :** Nouvelles espérances, nouvelles perspectives, entourez-vous de personnes avec lesquelles vous avez des affinités. **Santé :** Ne vous agitez pas trop et gardez le moral. Faites des promenades à cheval si vous en avez la possibilité.

BALANCE *(24-9 au 23-10)*
Travail : Les astres vous sourient : profitez-en pour régler le maximum de questions en suspens. **Amour :** Elan, entrain, esprit d'entreprise, vous serez irrésistible, idées, inspiration à faire fructifier. **Santé :** Ne vous fatiguez pas inutilement, surveillez les voies respiratoires et le système nerveux.

SCORPION *(24-10 au 22-11)*
Travail : Revoyez avec attention tous les problèmes de travail avant de prendre des décisions ou de nouveaux engagements. **Amour :** Caprices, idées saugrenues, impulsions baroques, risques de changer votre comportement habituel. **Santé :** Votre dynamisme sera meilleur que de coutume. Ne le mettez pas en péril par des écarts alimentaires.

SAGITTAIRE *(23-11 au 22-12)*
Travail : Réglez les petites questions quotidiennes, mettez à jour votre courrier, évitez les frais inutiles. **Amour :** Vie sentimentale favorisée. Vos rapports seront empreints de sérénité, sauf si vous êtes seul. **Santé :** Fatigue, nervosité. Ménagez-vous. Prenez de l'exercice au grand air, buvez de l'eau minérale.

CAPRICORNE *(23-12 au 20-1)*
Travail : Progrès rapides, vous aurez les idées plus claires et saurez vous adapter à toutes les situations. **Amour :** Vie sentimentale favorisée. Consolidation des liens, nouvelles rencontres si vous êtes encore seul. **Santé :** Vous avez besoin de calme et de sommeil. Quelques jours de congé vous remettraient d'aplomb.

VERSEAU *(21-1 au 19-2)*
Travail : Vous réglerez facilement les problèmes argent et vous stabiliserez votre situation. Petites divergences avec vos collègues. **Amour :** Bouillonnement, sentiments passionnés et égoïstes... Mais les liens valables sont solides. Soyez conciliant. **Santé :** Ce n'est pas une très grande forme, mais vous avez de l'allant et une bonne résistance.

POISSONS *(20-2 au 20.3)*
Travail : Atmosphère enjouée et chaleureuse. Des soucis risquent de marquer un ralentissement sensible pendant un certain temps. **Amour :** Consolidez vos liens afin qu'ils puissent résister aux éventuelles tempêtes qui s'annoncent. **Santé :** Vous avez besoin de calme et de repos et de beaucoup d'heures de sommeil. Ralentissez le rythme.

PALACE

16 ans

tél. 25 56 66

3me SEMAINE

ALAIN SARDE présente :

YVES MONTAND — GÉRARD DEPARDIEU — CATHERINE DENEUVE

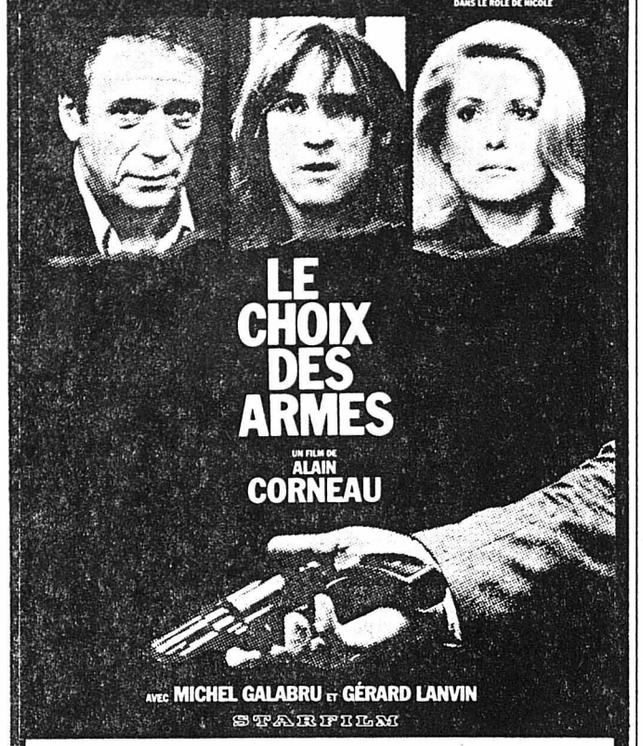

LE CHOIX DES ARMES

UN FILM DE ALAIN CORNEAU

AVEC MICHEL GALABRU ET GÉRARD LANVIN

STARFILM

Scénario ALAIN CORNEAU et MICHEL GRISOLIA
Musique de PHILIPPE SARDE

Un film pareil, ça fait des années et des années qu'on en avait pas vu.
(PREMIÈRE)

TOUS LES JOURS
à **15 h** et **20 h 45**
SAMEDI-DIMANCHE
SÉANCES SUPPLÉMENTAIRES à **17 h 30**

PALACE 20 ANS PALACE

VENDREDI-SAMEDI à 23 h 15
ainsi que
JEUDI-VENDREDI
LUNDI-MARDI-MERCREDI à **18 h 30**

TOUS LES SLIPS S'ENVOLENT
(SLIP UP)

STRICTEMENT POUR PUBLIC AVERTI

22668-10

APOLLO ✆ 25 21 12 — CHAQUE JOUR 15 h et 20 h 30 — 16 ans — **APOLLO** ✆ 25 21 12

1re VISION COULEURS

FESTIVAL DE CANNES 81 EN COMPÉTITION

Michael Cimino
LA PORTE DU PARADIS
HEAVEN'S GATE

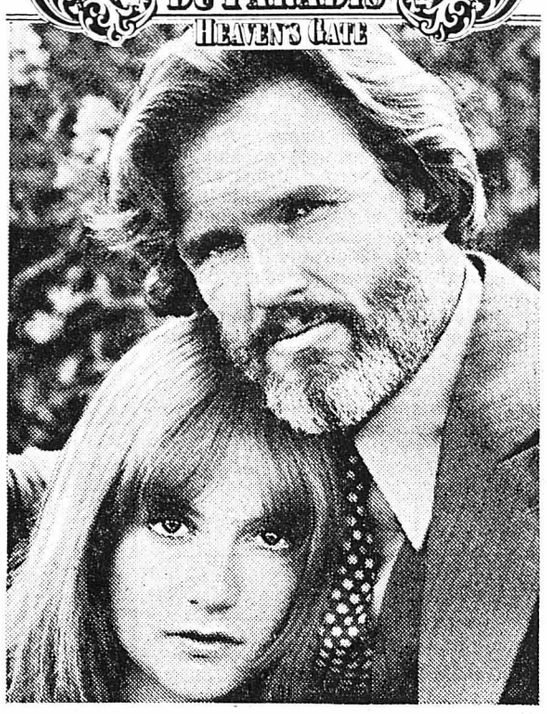

Une grande histoire d'amour et aussi un western sur fond de violence, d'aventure et de passion. Une jeune tenancière de maison close déchirée entre un shérif et un tueur...

United Artists
A Transamerica Company

KRIS KRISTOFFERSON IN MICHAEL CIMINO'S HEAVEN'S GATE
CO-STARRING CHRISTOPHER WALKEN JOHN HURT SAM WATERSTON BRAD DOURIF
ALSO STARRING ISABELLE HUPPERT AS ELLA JOSEPH COTTEN AS THE REVEREND IVAN TOR JEFF BRIDGES
DIRECTOR OF PHOTOGRAPHY VILMOS ZSIGMOND A.S.C. PRODUCED BY JOANN CARELLI WRITTEN AND DIRECTED BY MICHAEL CIMINO
PANAVISION® TECHNICOLOR®

CHAQUE JOUR 17 h 45
2me SEMAINE
V.O. texte français
14 ans

LE TROUPEAU (SÜRÜ)

Une épopée - Une histoire d'amour - Un exode
La vraie histoire d'un pays

22617-10

Même un piano d'étude gagne à être bien accordé. Et encore plus un piano de grande marque.

Si vous n'êtes pas content de votre piano, confiez-le à un de nos accordeurs pour qu'il lui rende sa sonorité. Si ce n'est pas possible, il vous en expliquera la raison et les remèdes. Nos accordeurs connaissent leur métier et cela se remarque aux instruments qu'ils accordent.

Hug Musique

Service d'accordages et de réparations de tout premier ordre dans toute la Suisse.

Neuchâtel, en face de la Poste,
tél. 038 25 72 12

21153-10

D'ACCORD... PAS D'ACCORD...

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Enfin une simplification administrative !

Grâce au bordereau unique, le contribuable de Neuchâtel n'aura plus affaire qu'à une unique instance fiscale. Seuls les socialistes n'ont pas voulu de cette économie de temps et d'argent.

Lundi soir, au Conseil général, ils ont fait part d'autres préoccupations. Voulant toujours plus d'Etat, ils ont tenté d'introduire le principe d'une mensualisation de l'impôt qui mène tout droit à la perception à la source.

Genève connaît un tel système, avec pour résultat la création d'un service des réclamations fortement doté en personnel.

Reconnaissons au moins que les socialistes sont cohérents avec eux-mêmes : plus d'Etat, toujours plus d'Etat !

Le contribuable appréciera.

Qu'en pensez-vous ? Ecrivez-nous :

Parti radical de Neuchâtel
Case postale 7
2002 Neuchâtel

22704-10

PARTI RADICAL

ANGLETERRE

Petite école privée, enseignement personnalisé. Logement et pension dans familles. Situation, Bexhill-on-Sea.
Dès le 15.09.81,
tél. 0044 424 21 39 38.
Renseignements en Suisse le soir, tél. (038) 24 73 62.

32970-10

Une bonne nouvelle pour nos amis suisses, le

RESTAURANT DU GRAND HÔTEL DE LA POSTE

à Pontarlier est rouvert.

22575-10

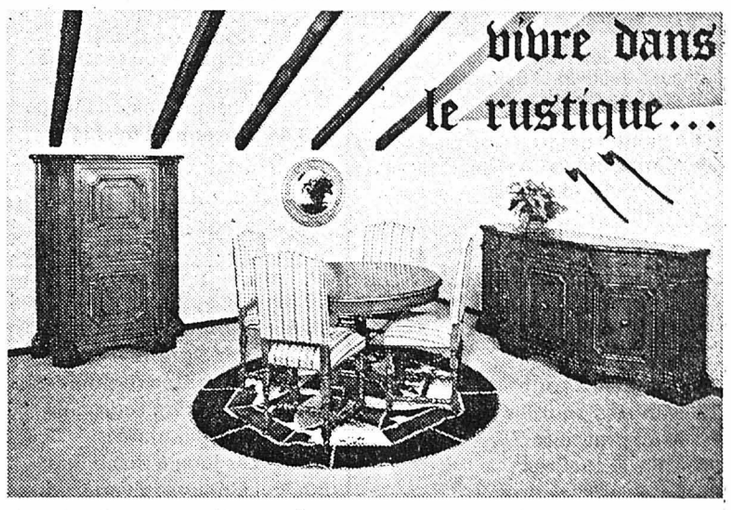

Un grand choix de mobiliers rustiques vieillis, patinés antique vous est présenté dans notre ferme transformée :
TABLES, DRESSOIRS, VAISSELIERS, BAHUTS, SALONS, toutes dimensions.
BIBLIOTHEQUES sur mesure.
Collections de pièces uniques reconstituées en bois anciens.

Attention : notre exposition se trouve dans une villa sans vitrines. Une équipe de conseillers en décoration vous fera visiter notre ferme et vous donnera mille idées pour réussir l'arrangement de votre intérieur. Livaison franco domicile dans toute la Suisse.

Ouverture : tous les jours, sauf le dimanche ; le samedi sans interruption.

21238-10

GOBET
Fabrique de meubles de style S.A.
1630 BULLE
Rue du Vieux-Pont 1
Tél. (029) 2 90 25

BON pour recevoir une documentation sans engagement :
Nom et prénom :
Rue :
Localité :
Je m'intéresse à :

Nous exposons au COMPTOIR SUISSE à Lausanne
Halle 7 - Stand 754

MAZOUT
Termoplan
produits Shell
24 32 32

10429-10

Restaurant de la Grappe
La Coudre
Neuchâtel

pour les fins gourmets !...
de la pizza au foie de veau à la vénitienne
de

VÉRITABLES SPÉCIALITÉS ITALIENNES

21152-10

L. Marini ✆ 33 26 26.

AUBERGE DU GRAND PIN PESEUX

Ouverture de la chasse

Vendredi 11 septembre

SELLE DE CHEVREUIL
CIVET DE CHEVREUIL
LIÈVRE, FAISAN
SANGLIER, ETC.

Tél. 31 77 07

22609-10

TRANSPORTS -
DÉMÉNAGEMENTS
Débarras de caves et galetas
Michel PELLET
Neuchâtel - Tél. (038) 24 00 33 - 25 95 34

30829-10

REX

Tél. 25 55 55 — 1re VISION
TOUS LES SOIRS **20 h 45**
samedi-dimanche mercredi **15 h** — **12 ans**

en français

DES AVENTURES PLUS ROCAMBOLESQUES LES UNES QUE LES AUTRES

BUD SPENCER

On m'appelle **MALABAR**

Réalisation Michele Lupo
Interprètes Joe Bugner Amidou
Musique Ennio Morricone

22650-10

Restaurant Le Jura

Actuellement toutes nos spécialités
LES TRIPES À LA NEUCHÂTELOISE
TÊTE DE VEAU VINAIGRETTE
et toujours notre carte renommée.
Tél. (038) 25 14 10.

21250-10

22651-10

bio

27, faubourg du Lac
Téléphone 25 88 88

2me semaine en français dès 16 ans

TOUS LES JOURS 18 h 30 - 20 h 45
sauf samedi-dimanche 17 h 30 20 h 45
samedi-dimanche, mercredi 15 h

XXXe SALON DES 3 DIMANCHES

du samedi 5 au dimanche 20 septembre 1981

Maison Vallier - CRESSIER (NE)

HUMBERT MARTINET

(peintre neuchâtelois)

organisé par :
l'Association pour le développement de Cressier
et la compagnie des vignolans
du vignoble neuchâtelois

Ouvert tous les jours de 16 h à 21 h.
Les samedis et dimanches dès 14 heures.
Entrée libre.

22393-10

Maculature en vente au bureau du journal

ARCADES 25 78 78

TOUS LES SOIRS À 20 h 30 ● EN PREMIÈRE ● ● 12 ANS ●
JEUDI, SAMEDI, DIMANCHE, LUNDI, MERCREDI : Matinée à 15 h

LE FILM LE PLUS IMPORTANT DE FRANCESCO ROSI

avec
CHARLES VANEL dans **PHILIPPE NOIRET**

TROIS FRERES

UN ÉVÉNEMENT DRAMATIQUE LES A RÉUNIS
ET LES AMÈNE À S'INTERROGER
SUR LEUR EXISTENCE ET LE MONDE ACTUEL

UN FILM GRAVE ET NOBLE QUI NOUS EMPOIGNE

22486-10

STUDIO 25 30 00

TOUS LES SOIRS À 21 H ● EN PREMIÈRE ● ● 12 ANS ●
TOUS LES JOURS, SAUF MARDI, Matinée à 15 h

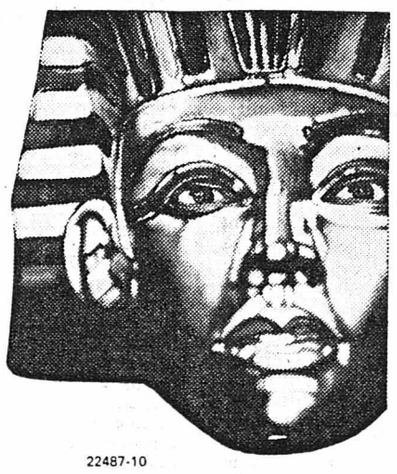

22487-10

LA PLUS GRANDE ÉNIGME DE TOUS LES TEMPS

dans un film de
FRANKLIN J. SCHAFFNER

SPHINX

BEAUCOUP SONT MORTS
POUR GARDER SON SECRET

UN VOYAGE FASCINANT AU CŒUR DES MYSTÈRES DE L'HISTOIRE

BON pour 1 catalogue gratuit

22696-10

Vous recevrez gratuitement votre catalogue d'oignons à fleurs, d'automne, si vous retournez ce bon avec votre adresse

Nom :
Adresse :
NP :

blank GRAINES MONTREUX

NEUCHÂTEL
Pl. des Halles 13
Tél. 25 48 22
Mme M. Hirschi

NANT/VULLY
M. Schmutz
Tél. 037/73 14 06

INFORMATIONS SUISSES

Conférence de presse de M. Honegger

Renchérissement : ennemi public N° 1

BERNE (ATS).– Bien que la situation économique intérieure de la Suisse soit plutôt favorable, le renchérissement demeure la première préoccupation du Conseil fédéral. Hier, notre gouvernement a eu un long échange de vues à ce propos. Au cours de la conférence de presse à l'issue de la séance, M. Fritz Honegger, chef du département fédéral de l'économie publique, a déclaré que le Conseil fédéral comptait sur la collaboration des partenaires sociaux pour enrayer l'inflation.

Les carnets de commandes de l'industrie suisse sont bien remplis, a expliqué le conseiller fédéral Fritz Honegger. On note, certes, un ralentissement de la conjoncture intérieure, mais les exporations, grâce notamment au cours avantageux du franc suisse, augmentent en particulier vers les États-Unis et les pays producteurs de pétrole.

On peut prévoir dès maintenant que le déficit de la balance commerciale sera plus petit en 1981 qu'en 1980. Grâce aux excellents résultats dans le secteur touristique, la balance des revenus sera même fortement excédentaire, une situation, a dit M. Honegger, que tous les pays voisins nous envient.

La situation est bonne également sur le marché du travail : 4200 chômeurs complets et 1400 chômeurs partiels s'opposent 11.000 places de travail vacantes (c'est là le nombre de places annoncées aux offices du travail, en réalité il y en a plus de 50.000.

MOINS RÉJOUISSANT

Les perspectives économiques annoncées par M. Fritz Honegger sont en revanche moins réjouissantes : montée du protectionnisme, difficultés financières des partenaires commerciaux (surtout du tiers monde) et, le plus important, inflation.

A cause du renchérissement – 7,4 % entre les mois d'août 1980 et 1981 – les entreprises doivent faire face à une importante augmentation des frais de salaires et de capitaux. Si une hausse du franc suisse devait s'y ajouter, les industries d'exportation pourraient connaître de sérieuses difficultés.

GRANDS RISQUES

Concernant l'adaptation des salaires au renchérissement, M. Fritz Honegger espère « que les partenaires sociaux se montrent, comme par le passé, raisonnables ». L'adaptation automatique, a-t-il dit, présente de grands risques lorsque l'inflation atteint des taux élevés.

A ce propos, M. Honegger a rappelé qu'un cinquième seulement des conventions collectives fixent une adaptation automatique alors que les autres prévoient des négociations de cas en cas.

Ces discussions risquent cependant d'être ardues en raison des difficultés actuelles de trouver de la main-d'œuvre, a dit M. Honegger.

Réunion des partis gouvernementaux

BERNE (ATS). – Comme de coutume avant une session des Chambres fédérales, les dirigeants des quatre partis gouvernementaux – les partis radical, socialiste, démocrate-chrétien et démocratique du centre – se sont rencontrés mardi à Berne. Ils ont notamment évoqué les votations fédérales du 29 novembre prochain sur la prorogation du régime financier de la Confédération.

Bien que les quatre partis soutiennent le projet, ils ne formeront pas de comité commun. Les formations «bourgeoises» d'un côté et le parti socialiste de l'autre animeront séparément la campagne. Jeudi, les dirigeants de ces quatre partis rencontreront le Conseil fédéral. Il s'agit là encore d'entretiens réguliers.

Nouvelle augmentation du prix de la tomate

SION (ATS). – Depuis le début de cette semaine le prix de la tomate a augmenté en raison notamment de la baisse de la production et des changements climatiques. Le prix au départ du Valais est désormais de 1 fr.60. Le calibre minimum exigé pour le marché frais est de 55 mm. Des appels ont été lancés mercredi en Valais afin que seule une marchandise de qualité soit réceptionnée pour le premier choix.

Journée romande pour le président autrichien

GENÈVE (ATS). – Mercredi, troisième jour de sa visite d'Etat en Suisse, le président autrichien Rudolf Kirchschlaeger est parti de Berne sous un ciel gris pour se rendre en Suisse romande en compagnie du conseiller fédéral Chevallaz. Si la matinée a plutôt consisté en un voyage d'agrément, avec une halte à Romainmôtier et un apéritif dans Lavaux, suivis d'une croisière sur le Léman, M. Kirchschlaeger s'est rendu dans l'après-midi à Genève pour y rencontrer le président du CICR, M. Alexander Haig, et le directeur de l'OMS, M. Halfdan Mahler. Dans la soirée, les hôtes de la Suisse devaient dîner au parc des Eaux-Vives avec les conseillers fédéraux Chevallaz et Aubert; le président de la Confédération Kurt Furgler retenu par la séance hebdomadaire du Conseil fédéral, n'a pu se joindre à ses invités que pour le déjeuner, qui a eu lieu sur le lac à bord du bateau «Savoie» entre Cully et Nyon. Le président autrichien quitte la Suisse aujourd'hui.

Des perspectives économiques peu réjouissantes

(De notre rédacteur parlementaire à Berne) :

Manifestement préoccupé par le caractère sérieux des perspectives économiques en cette fin d'été, reconnaissant certes que la Suisse s'en est bien tirée jusqu'ici par rapport à d'autres pays, mais insistant sur les menaces potentielles que la situation comporte comme sur le fait que nous sommes moins bien armés aujourd'hui — voir à cet égard la position actuelle du franc suisse — que lors de crises ou de récessions précédentes, tel est apparu M. Fritz Honegger, au cours de la conférence de presse qui a suivi, hier, la séance hebdomadaire du Conseil fédéral.

On sait à quel point un ministre de l'économie doit surveiller chacune de ses paroles, tant leurs répercussions psychologiques peuvent être importantes. Il doit en aller de même du chroniqueur chargé de reproduire leurs propos. Après avoir entendu M. Honegger, les mots qui viennent sous la plume ne sont pas ceux d'inquiétude et de pessimisme, mais bien plutôt de lucidité, de courage et de volonté de faire face.Mais il reste aussi que le Conseil fédéral souhaitant disposer dès l'an prochain, dans les conditions que l'on sait, de l'instrument de politique conjoncturelle que représente la surveillance des prix, montre qu'il est loin, très loin, de prendre la situation présente à la légère.

Etienne JEANNERET

Surveillance des prix

Les deux textes en lice

BERNE (ATS).– Voici le libellé de l'initiative et du contre-projet proposé par le Conseil fédéral :

INITIATIVE : article 31 sexies (nouveau). Pour empêcher des abus dans la formation des prix, la Confédération édicte des dispositions sur la surveillance des prix et des prix recommandés s'appliquant aux biens et aux services offerts par des entreprises et organisations qui occupent une position dominante sur le marché, notamment par les cartels et organisations analogues de droit public ou de droit privé. Lorsque le but à atteindre l'exige, ces prix peuvent être abaissés.

CONTRE-PROJET : article 31 quinquies, alinéa 2 bis (nouveau). « Si les moyens visés aux 1er et 2me alinéas ne suffisent pas, la Confédération a le droit d'ordonner une surveillance des prix et l'abaissement des prix injustifiés, notamment pour les cartels et les groupements analogues. Ces mesures doivent être limitées dans le temps et levées lorsque la hausse des prix redevient supportable ».

(NDLR : les alinéas 1 et 2 permettent au Conseil fédéral de prendre des mesures pour équilibrer la conjoncture. L'alinéa 2 l'autorise même à déroger au principe de la liberté du commerce et de l'industrie pour atteindre ce but).

Un calendrier très serré

Le Conseil fédéral est très pressé de pouvoir disposer de l'instrument que constitue la surveillance des prix. La semaine prochaine, il proposera à la conférence des présidents de groupe – organe responsable du programme des Chambres fédérales – de faire constituer, dès septembre et dans les deux conseils, des commissions pour examiner les propositions du Conseil fédéral.

Ainsi, le Conseil national comme le Conseil des Etats pourront en discuter durant la séance de décembre. En cas d'accord, la votation populaire pourrait avoir lieu en mars 1982. C'est ce qu'a expliqué hier le conseiller fédéral Fritz Honegger, chef du département de l'économie publique, durant la conférence de presse qui a suivi la séance hebdomadaire du Conseil fédéral.

M. Honegger espère que les auteurs de l'initiative retirent leur projet de sorte à donner davantage de chances à cette réforme devant le souverain. Le contre-projet du Conseil fédéral, a-t-il dit, va même plus loin que l'initiative car il ne limite pas la surveillance des prix aux seuls cartels et organisations analogues. En outre, si un double non devait résulter du vote populaire, il serait très difficile par la suite d'instituer une surveillance des prix fondée sur le droit d'urgence (comme en 1972 et 1975).

Déjà six ans d'expérience

BERNE (ATS).– La surveillance des prix n'est pas une institution nouvelle pour la Suisse. Entre 1973 et 1978, notre pays a connu deux « Messieurs Prix » : d'abord M. Léo Schuermann, puis l'actuel conseiller fédéral Léon Schlumpf.

Le 20 décembre 1972, le Conseil fédéral, en se fondant sur le droit d'urgence, a décrété un arrêté fédéral sur la surveillance des prix, des salaires et des bénéfices. limité jusqu'à la fin 1975, cet arrêté a été accepté en votation populaire le 2 décembre 1973 par 751.000 contre 506.000 voix ainsi que 17 + 6 demis cantons contre deux.

Il donnait au Conseil fédéral la compétence de surveiller l'évolution dans ces trois domaines, de faire des enquêtes et, si nécessaire, de négocier. De surcroît, le gouvernement avait le droit d'abaisser des prix augmentés de manière injustifiée.

Le 19 décembre 1975, le Conseil fédéral adopte — en usant une nouvelle fois du droit d'urgence — l'arrêt sur la surveillance des prix. Tous les cantons, de même que le peuple dans une proportion de 4 contre 1, approuvent le 5 décembre 1976 l'arrêté qui doit arriver à échéance fin 1978. La surveillance se limite aux prix, excluant les salaires et bénéfices.

En revanche, le Conseil fédéral peut aussi intervenir lorsque des entreprises n'abaissent pas leurs prix alors qu'en raison des conditions du marché une réduction paraît justifiée.

Les réactions

BERNE (ATS).– L'adoption mercredi par le Conseil fédéral du contre-projet à l'initiative populaire « tendant à empêcher des abus dans la formation des prix » a suscité des réactions auprès des associations de consommatrices. Estimant le contre-projet par trop édulcoré, ces dernières ont annoncé qu'elles maintenaient leur initiative.

Répondant aux questions de l'Agence télégraphique suisse, Mme Monika Weber, présidente du Forum des consommatrices de la Suisse alémanique, l'une des trois associations de consommatrices, a déclaré que la proposition du Conseil fédéral constituait une solution « totalement insuffisante ». Cette solution, a-t-elle dit, a le désavantage de ne s'appliquer que lorsque l'inflation a déjà atteint un certain niveau, soit lorsqu'il est, dans la plupart des cas, déjà trop tard. Mme Weber a regretté aussi que le Conseil fédéral entende baser la surveillance sur des considérations conjoncturelles.

Compte tenu de la portée limitée du contre-projet ainsi que des 133.000 signatures récoltées par l'initiative, Mme Weber a déclaré qu'il n'y avait pas de motif de retirer l'initiative.

La secrétaire générale de la Fédération romande des consommatrices, Mme Marie-Hélène Giroud, quant à elle, a souligné que la dernière phrase du contre-projet prévoyant la suppression de la surveillance lorsque la hausse des prix redevient supportable laisse la porte ouverte aux interprétations les plus diverses et apparaît pour la Fédération « d'un flou insupportable ». « Il est donc évident que nous maintenons notre initiative », a indiqué Mme Giroud.

Pour l'Union syndicale suisse, le Conseil fédéral admet dans le contre-projet l'opportunité d'une surveillance temporaire des prix, motivée par une situation conjoncturelle donnée. C'est dire, estime l'USS, que le Conseil fédéral préfère un « système à éclipse » difficillement applicable et d'une efficacité douteuse à une surveillance continue des prix cartellisés.

FRIBOURG

Braconniers en fuite

Coup de feu mortel

(c) Mardi soir, un braconnier, un homme de 40 ans, habitant Châtel-Saint-Denis, est mort d'un coup de feu tiré par son propre fusil, près du chef-lieu veveysan. Il avait été surpris par quatre gardes-chasse et un gendarme, vers 21 h et, en compagnie d'un autre braconnier, il fuyait à travers un pré, lorsqu'en franchissant un ruisseau, un coup de feu partit de l'arme qu'il tenait à la main et, l'atteignant à la gorge, le tua sur le coup.

La surveillance se faisait, à quelques jours de l'ouverture de la chasse, dans une forêt qui, autrefois, était une réserve de chasse. La forêt est connue dans la région pour son gibier. Les surveillants entendirent du bruit et virent deux ombres. Mardi soir, le temps était couvert et la nuit commençait à tomber. Une poursuite eut lieu dans la forêt. Il semble que le second braconnier prit une autre direction que le premier. Soudain, un coup de feu fut entendu par les poursuivants. Ils retrouvèrent un des deux fuyards, mortellement blessé dans le lit d'un ruisseau. Ce ruisseau, traversant un pré entre l'autoroute N 12 et la forêt, a été récemment canalisé. L'accident s'expliquerait donc par un faux mouvement. D'autre part, l'arme de chasse semble d'un modèle assez ancien. La victime est M. Henri Genoud, fils de Joseph, 40 ans, de Châtel-Saint-Denis. Marié, il était père de deux enfants, âgés de 12 et 20 ans. Il était employé comme chauffeur à Châtel-Saint-Denis. Le juge d'instruction de la Veveyse enquête.

Candidat au Conseil d'Etat rédacteur en chef suspendu

(c) M. Erich Camenzind, candidat au Conseil d'Etat sur la liste chrétienne-sociale, n'assumera pas la rédaction en chef du seul quotidien alémanique du canton, les «Freiburger Nachrichten», pour tout ce qui touche à la campagne électorale. Le conseil d'administration du journal, présidé par l'ancien conseiller d'Etat Max Aebischer, le communique dans les «FN». Un comité de rédaction («Redaktion Gremium») suivra la campagne électorale de cet automne.

Impôts: initiative menacée

Va-t-elle aboutir, l'initiative populaire lancée par la Fédération fribourgeoise immobilière (FFI) pour atténuer l'imposition de la valeur locative des immeubles? Rien n'est moins sûr. Sur 6000 signatures requises, 2500 seulement sont rentrées au secrétariat de la FFI. Mais les «récoltants» ont jusqu'au 11 septembre pour amener leur «cueillette».

La FFI s'est inquiétée de ce qui peut passer aujourd'hui pour un insuccès: la semaine dernière, elle a relancé les milieux qui lui sont proches. Au total, 4000 listes de 40 signatures – vierges – étaient parties au début de l'été. Il y a quelques jours, ce sont encore 4000 listes qui ont été adressées, d'abord aux membres de la FFI (1200) et aux affiliés fribourgeois de l'Union suisse des arts et métiers (2000 membres).

M. Albert de Steiger, membre du comité de la Fédération et un des signataires habilités à retirer éventuellement l'initiative, commente la situation: «il est difficile de faire un bilan. Souvenez-vous de l'initiative sur la valeur officielle des immeubles, combattue en 1976 par le comité du 26 mai. En cinq jours, les cinq derniers jours, ce sont 10.000 signatures qui sont parvenues au comité du 26 mai. Pour la FFI, le comité du 26 mai a fait des promesses». Reste qu'une initiative socialiste pour des allégements fiscaux des plus défavorisés a totalisé plus de 10.000 signatures, il y a quelques semaines, avons-nous fait remarquer à M. de Steiger. Il répond: «Nous voulons faire bonne figure, à côté des socialistes. Mais nous n'avons pas de méthodes des socialistes de récolte de signatures, sur la rue. De surcroît, il n'est pas sûr que l'initiative socialiste soit recevable. Elle ne respecte pas l'unité de matière» prétend M. de Steiger.

Deux morts dans le tunnel du Gothard et trafic dévié

(c) Quatre jours seulement après le premier anniversaire du tunnel routier du Saint-Gothard, le plus long tunnel du monde, on a déploré les premières victimes. Mercredi, en début d'après-midi, un accident coûtait la vie à deux usagers de la route. A la suite de cet accident, le tunnel routier a dû être fermé à toute circulation pendant près de deux heures, les usagers devant emprunter l'ancienne route.

L'accident qui, en plus de deux morts, a encore fait cinq blessés, reste inexplicable. Une voiture, immatriculée à Bâle-Ville, roulait en direction du sud. Ce véhicule, qui était occupé par deux personnes, est entré en collision avec une voiture française, roulant correctement dans l'autre sens.

« Nous ne savons pas encore comment cet accident a pu se produire », nous déclarait un agent de police. Le conducteur s'est-il endormi ? Toujours est-il que la collision a été d'une rare violence, les deux voitures étant détruites. Le conducteur de la voiture française et un enfant, se trouvant dans le même véhicule, ont été tués sur le coup, trois autres occupants de ce véhicule, comme ceux de la voiture bâloise, ont été grièvement blessés et hospitalisés à Altdorf. Un enfant a été transporté en hélicoptère à l'hôpital universitaire de Zurich.

L'identité des victimes sera communiquée ultérieurement, les parents n'ayant pas encore pu être alertés.

E. E.

Approvisionnement du pays : le projet de loi est prêt

BERNE (ATS). – Le projet de loi sur l'approvisionnement du pays est prêt. Le Conseil fédéral a adopté mercredi le message qu'il adresse à ce propos au parlement. Ce texte permet à la Confédération d'assurer le mieux possible – en dérogeant, s'il le faut, au principe de la liberté du commerce et de l'industrie – l'approvisionnement en cas de danger de guerre ou de blocus économique.

Cette loi réalise les objectifs définis par la disposition constitutionnelle que le peuple a acceptée le 2 mars 1980. Le Conseil fédéral aura ainsi la compétence de garantir l'approvisionnement du pays en biens et services d'importance vitale aussi bien en cas de danger de guerre ou d'autres menaces découlant d'une politique de puissance qu'en présence de graves pénuries auxquelles l'économie ne peut pas faire face par ses propres moyens. Ce projet de loi réunit des mesures qui, pour la plupart, existent déjà dans la législation en vigueur. Il s'agit essentiellement d'entretenir des réserves de marchandises d'importance vitale, d'assurer leur distribution en temps de crise et de pourvoir aux prestations de service indispensables, principalement dans le domaine des transports.

EN BREF...

– Fruits à pépins: les prix à la production pour les pommes à cidre et les prix d'achat de l'eau-de-vie de fruits à pépins ont été augmentés. On peut s'attendre à quelques effets sur les prix à la consommation.

– Sites à protéger: la Confédération établira, d'entente avec les cantons, des inventaires d'objets d'importance nationale. Le Conseil fédéral a approuvé l'ISOS, l'inventaire des sites construits à protéger en Suisse.

VAUD

Grand conseil : une initiative en panne

LAUSANNE (ATS). – Le Grand conseil vaudois a décidé, mercredi matin, de prolonger d'un an le délai légal de deux ans pour soumettre au peuple l'initiative fiscale du parti libéral «pour l'encouragement de la propriété familiale et la suppression de l'impôt locatif». Le délai normal courait jusqu'au 5 décembre prochain. Le Conseil d'Etat a justifié sa demande par la durée des travaux préparatoires et des études, de manière à apprécier les incidences financières pour l'Etat et les contribuables (la moins-value pour le canton pourrait se situer entre 35 et 40 millions de francs, selon le chef du département des finances). Le parti libéral, qui a obtenu plus de 36.000 signatures pour son initiative, n'a pas apprécié la durée de la prolongation demandée et a proposé – mais en vain – sept mois seulement. Quant au gouvernement, il proposera au printemps 1982 un projet de loi allant partiellement dans le sens des initiants, mais ne constituant pas un contre-projet.

Le Grand conseil a d'autre part accepté une participation vaudoise de 3,6 millions de francs pour le financement de quatre locomotives-fourgons destinées au chemin de fer Montreux-Oberland bernois (la septième convention de rénovation technique prévoit une aide globale de 13,5 millions).

Une garantie d'emprunt à la Fondation de l'asile des aveugles de Lausanne (la transformation de l'hôpital et de la clinique ophtalmologiques coûtera au total 12,2 millions).

Des garanties d'emprunts jusqu'à concurrence de 13,7 et 1,2 millions de francs en faveur de l'Hôpital du Samaritain, à Vevey, et de l'Hôpital de Montreux, pour des travaux correspondant à la nouvelle organisation sanitaire de l'Est vaudois.

Pour remplacer M. Jean Koelliker, élu député au Grand conseil, le législatif a désigné un nouveau juge cantonal suppléant en la personne de M. Jacques Morier-Genoud, socialiste lui aussi, ancien conseiller aux Etats.

INITIATIVE WEBER III

Après plus d'une heure et demie de discussion, mercredi, le Grand conseil vaudois a décidé à une très forte majorité de recommander au peuple le rejet, en vote, de la troisième initiative de «l'équipe Franz Weber» portant sur le droit d'initiative cantonal. Il s'agit d'une initiative constitutionnelle proposant que le peuple puisse exercer le droit d'initiative cantonal selon l'article 93 de la Constitution fédérale. Le but visé, comme lors du lancement des deux initiatives précédentes sur cet objet, est la suppression de la bretelle de l'autoroute N9 allant de Corsy au carrefour de la Perraudettaz, à l'entrée est de Lausanne.

La première initiative, qui avait largement abouti, fut soumise au peuple en 1979 et rejetée par 50.089 voix contre 45.723. La deuxième (qui portait directement sur la décision fédérale concernant la fameuse «bretelle») fut déclarée nulle, puisque la première avait été rejetée. Franz Weber recourut deux fois au Tribunal fédéral mais fut débouté. Ne s'avouant pas battu, il lança alors la troisième initiative, revenant à la charge sur le droit d'initiative cantonal et c'est sur celle-ci que le peuple vaudois devra se prononcer.

La majorité du Grand conseil, suivant en cela le Conseil d'Etat, a estimé que la première décision populaire devait être respectée et qu'au surplus, si elle aboutissait devant le peuple, l'initiative n'offrirait pratiquement que des illusions en matière d'exercice des droits populaires. Un amendement proposant de remplacer la proposition gouvernementale de rejet par celle d'acceptation avait été repoussé par 91 voix contre 51 avant le vote sur la proposition de rejet elle-même.

GENÈVE

Malaise confirmé à la clinique psychiatrique de Bel-Air

GENÈVE (ATS). – Un malaise existe à la clinique psychiatrique de Bel-Air et il convient d'y remédier. Telles sont les conclusions d'une commission d'enquête instituée il y a un an par le conseiller d'Etat Willy Donzé, directeur de la prévoyance sociale et de la santé publique du canton de Genève, et dont le rapport de 46 pages a été présenté mercredi à la presse par son successeur, le conseiller d'Etat Aloys Werner. Ce dernier a toutefois mis en garde contre des généralisations hâtives. Le Conseil d'Etat s'est d'ailleurs donné un délai de réflexion de deux semaines pour étudier ce rapport. Il entreprendra ensuite les démarches qui s'imposent. D'une manière générale, la commission se défend d'être pessimiste. Certes, dit-elle à la fin de son rapport, nous avons décelé des imperfections qui appellent des réformes, mais nous pouvons affirmer aussi que la grande majorité des soignants remplissent avec conscience et dévouement leur devoir.

La commission, composée de quatre médecins et d'un haut fonctionnaire, met surtout l'accent sur l'échec de la sectorisation à Genève, c'est-à-dire d'une organisation visant à assurer la continuité des soins en milieu hospitalier et en traitement ambulatoire. C'est ici que des réformes seront nécessaires pour modifier les structures mises en place lorsque le professeur Ajuriaguerra prit sa retraite en 1977. D'autre part, la commission constate un malaise certain parmi le personnel infirmier de la clinique Bel-Air, où s'est installée une «loi du silence» pour taire des incidents allant parfois jusqu'à des violences envers les malades ou à des relations sexuelles entre soignants et patients. De telles pratiques existent aussi ailleurs, affirme M. Aloys Werner. Mais il faut qu'elles soient connues pour qu'on puisse prendre des sanctions.

Nous devons, a conclu M. Werner, remettre de l'ordre dans cette maison, pour que la population reprenne confiance dans les soins donnés à Bel-Air. La commission, dont la composition était excellente, a fait du travail très utile, a-t-il ajouté: son rapport fera des remous.

VALAIS

Un ouvrage qui fait du bruit...

(c) On introduit ces jours dans certaines classes de la première année du cycle d'orientation en Valais un nouvel ouvrage de sciences naturelles quifait froncer le sourcil à d'aucuns. Ce livre destiné à des filles et garçons de quinze ans consacre tout un chapitre à la sexualité et publie par la même occasion diverses photos taxées de perverses par un petit noyau de récalcitrants. Un professeur d'Orsières se demande même si le département de l'instruction publique de l'Etat du Valais ne deviendrait pas le... département des images pornographiques. L'ouvrage montre plusieurs animaux à l'heure de l'accouplement et présente deux adolescents entièrement nus. C'est cette photo couleur surtout qui a choqué certains membres du personnel enseignant et certains parents. Il semble cependant que ce soit une infime minorité qui ait trouvé à redire au sujet de la mise à disposition des élèves de ce nouvel ouvrage. Au département de l'instruction publique on n'a enregistré aucune remarque, aucune critique et l'on taxe certaines réactions isolées de ridicules. Du côté des associations de parents, aucune remarque négative à l'endroit de ce nouveau livre n'a été enregistrée.

DERNIÈRE MINUTE

Washington - Jérusalem

WASHINGTON (AP). – MM. Begin et Reagan ont eu un entretien de deux heures au cours duquel ils ont discuté « par le détail » de l'affaire des avions-radar « Awacs », qui doivent être vendus à l'Arabie séoudite.

M. Begin a fait valoir auprès du président américain que la vente de ces avions à l'Arabie séoudite ferait d'Israël « un pays en quelque sorte transparent, et que cela créerait de graves préoccupations militaires ».

Pour sa part, M. Reagan a déclaré que cette vente était importante pour la politique proche-orientale américaine dans son ensemble. M. Reagan a indiqué qu'il « s'attendait à ce que le Congrès approuve la vente des « Awacs » ».

Conseil des ministres à Paris

Nationalisations : l'Elysée a tranché

PARIS (AP). – Le Conseil des ministres a adopté hier à Paris les dispositions essentielles du projet de loi sur les nationalisations et a entendu une communication du ministre du budget, M. Laurent Fabius, qui traduit une volonté de stabiliser la pression fiscale dans le projet de loi des finances pour 1982.

S'agissant des nationalisations, M. Beregovoy, secrétaire général de la présidence de la République, a indiqué que cinq groupes industriels sont visés par cette mesure: la Compagnie générale d'électricité, la compagnie Saint-Gobain, Pechiney-Ugine-Kuhlmann, Rhône Poulenc et Thomson-Brandt.

Des discussions sont en cours avec les actionnaires étrangers de Roussel-Uclaf, ITT-France et CII-Honeywell-Bull. Ces négociations, a dit le secrétaire général de la présidence, sont en bonne voie.

Deux autres entreprises font également l'objet des mesures gouvernementales. Avec le groupe Dassault, des négociations ont été engagées pour aboutir dans l'immédiat à la prise de participation majoritaire de l'Etat d'un taux de 51%, étant entendu qu'une nationalisation intégrale interviendra dans un délai de cinq ans.

S'agissant de Matra, c'est le secteur armement et espace qui fait l'objet d'une négociation pour assurer à l'Etat le contrôle du groupe à hauteur de 51%, ce qui permettra, a souligné M. Beregovoy, à ce groupe de conserver son unité industrielle.

Dans les entreprises sidérurgiques, la nationalisation se fera par la conversion des créances de l'Etat en actions.

CRÉDIT

A propos du crédit, M. Beregovoy a déclaré que la nationalisation sera large. Mais n'en feront pas partie, entre autres, les banques sous contrôle étranger, les organismes à caractère mutualiste et les banques dont les dépôts n'excèdent pas un milliard de francs français au 1er janvier 1980.

Sont nationalisées à 100% 36 grandes banques représentant 95% des montants.

Le projet prévoit que les participations industrielles détenues par ces banques ne sont pas nationalisables. Elles seront rétrocédées par voie du marché, les obligations reçues à titre d'indemnité pouvant servir au rachat.

Le secrétaire général a indiqué que ce projet marquait la volonté d'une indemnisation équilibrée grâce à l'échange d'actions ou de parts sociales contre des obligations. Il respecte les intérêts étrangers des filiales des groupes nationalisés installés hors de France (Réd. - Attendons!) Les conseils d'administration seront composés de représentants de l'Etat, de représentants du personnel et de représentants de l'activité publique ou privée.

AUTRE DÉCISION

Une autre décision importante a été arrêtée: les tranches du barème de l'impôt sur le revenu seront intégralement revalorisées en fonction de la hausse des prix. Quant au quotient familial, il sera plafonné à 7500 francs français par part et ne concernera donc que les salaires supérieurs à trois millions de francs français, soit 130.000 personnes.

Coup de théâtre à la bourse

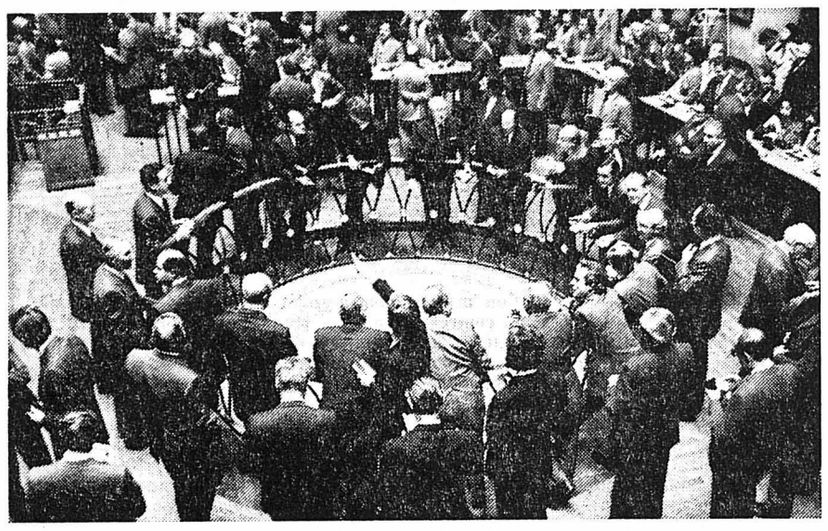

Une atmosphère très spéciale hier autour de la corbeille parisienne. (AGIP)

PARIS (AFP). — Coup de théâtre à la Bourse de Paris : à la demande du ministère de l'économie, la Chambre syndicale a décidé de suspendre, jusqu'à nouvel avis, la cotation des actions des sociétés industrielles ou bancaires nationalisables.

Cette décision, attendue dans les allées du palais Brongniart depuis quelques jours, a néanmoins suscité une grande surprise dans les milieux boursiers. En effet, ceux-ci ne s'attendaient pas à une liste aussi longue, notamment dans le secteur bancaire, et à la suspension des cotations sur le marché au comptant des titres des banques déjà nationalisées, comme la Société générale, la Banque nationale de Paris ou le Crédit lyonnais.

La décision concernant ces trois banques tendrait à prouver, selon les professionnels, que le pouvoir a l'intention de nationaliser à cent pour cent les établissements bancaires.

La suspension des cotations des « nationalisables » a, d'autre part, provoqué une hausse sensible des valeurs françaises. L'indicateur de tendance affichait en fin de séance une hausse de l'ordre de 30 %. Toutefois, faisaient remarquer les observateurs, cet indice revêt aujourd'hui peu de signification car la cote a été amputée d'un cinquième environ.

En effet, la capitalisation boursière des valeurs « suspendues » représente selon les spécialistes, 35 à 40 milliards de francs français.

L'emprunt d'Etat

PARIS (AP).– L'emprunt d'Etat, qui sera officiellement lancé aujourd'hui, a été porté à 15 milliards de francs français au lieu des huit milliards initialement annoncés, a annoncé le ministère des finances.

Cette augmentation, conséquence du succès de cet emprunt, est plus forte que ce que les spécialistes attendaient généralement.

Le succès de ce premier emprunt d'Etat du gouvernement socialiste est principalement dû à son taux actuarial record (16,75 %) et sa date d'échéance (six ans), estiment les spécialistes.

« Scandale du siècle » à Vienne : un premier responsable entendu

Adolf Winter, au banc des accusés. Il risque 15 ans de prison. (Téléphoto AP)

VIENNE, (AFP). — Le « procès de l'hôpital général de Vienne » s'est ouvert au Palais de Justice de la capitale autrichienne.

Douze personnes sont au banc des accusés pour répondre des irrégularités auxquelles a donné lieu la construction de cet hôpital, qui sera achevé en 1987 et dont le coût total sera, estime-t-on, de l'ordre d'une cinquantaine de milliards de schillings (environ 6 milliards de nos francs).

L'accusé principal, Adolf Winter, 41 ans, ancien haut fonctionnaire municipal, premier responsable des travaux, est inculpé d'abus de pouvoirs, d'escroquerie, de corruption, de prévarication et de gaspillage de fonds publics. Il risque une peine de 15 ans de prison.

Les onze autres accusés sont des cadres supérieurs de maisons ayant versé à l'occasion de marchés, des pots-de-vin à Winter en Suisse et au Liechtenstein.

Le montant des « commissions » varie, selon les estimations, de 30 à 50 millions de schillings.

La première audience a été essentiellement consacrée à la lecture de l'acte d'accusation. Le procès devrait durer environ dix semaines.

Nous vous proposons pour le
début de la chasse
- Terrine de gibier
- Pâté de ramier
- Civet de chevreuil
- Noisette de chevreuil Maître Louis
- Selle de chevreuil Belle-Fruitière
- Cuisse de lièvre
- Escalope de cerf à l'échalote

et d'autres mets de chasse pour flatter votre palais. 22325-82
Lucien Gétaz Tél. 038 / 25 48 53
Buffet de la Gare Neuchâtel

Khomeiny absent pour tout le monde

TÉHÉRAN (AFP).– Pour la première fois, mercredi, un journal iranien a fait état d'une manifestation d'opposants à Téhéran, tandis que l'ayatollah Khomeiny a réaffirmé les liens très étroits de la religion et de la politique.

Celui-ci, qui a reçu hier matin les imams de la province de Khorassan (est de l'Iran), ne recevra plus personne pendant 15 jours à compter du 12 septembre, selon un communiqué du bureau de l'imam, cité par Radio-Téhéran.

Le communiqué ne donne aucune précision sur les raisons de cette décision. Mais les observateurs à Téhéran notent que le «guide de la Révolution» a reçu beaucoup de gens et a fait de nombreux discours depuis l'attentat mortel contre le président et le premier ministre iraniens, le 30 août dernier. Par le passé, l'ayatollah Khomeiny avait annulé plusieurs fois tous ses rendez-vous de la même façon, sans plus d'explications.

Hier matin, l'imam Khomeiny a déclaré qu'il ne suffisait pas de prier et de se conformer aux enseignements des ulemas (docteurs en théologie) pour défendre la cause des musulmans. «L'intervention dans les affaires politiques est un des plus importants problèmes pour lesquels les prophètes sont venus», a-t-il déclaré aux imams du Khorassan.

«Si l'Amérique avait l'assurance que les ulemas n'interviennent plus dans les affaires politiques, elle laisserait tranquille ce peuple et ce pays», a ajouté le «guide de la Révolution».

Mardi, l'hodjatoleslam Khamenesi, secrétaire du parti de la République islamique (PRI), avait indiqué que l'iman Khomeiny avait eu connaissance de la doctrine du parti et de ses statuts avant même qu'ils ne soient imprimés. L'hodjatoleslam Khamenei a précisé que le conseil central du PRI comptait trente membres, dont dix avaient trouvé la mort dans des attentats et ont été remplacés depuis.

Censure et attaques contre « Solidarité »

GDANSK (AP).– Les 896 délégués du syndicat « Solidarité » se sont retrouvés hier à Gdansk pour la cinquième journée de leur premier congrès national.

Les débats ont notamment porté sur la question d'un éventuel retrait, de la charte du syndicat, d'une mention réaffirmant le rôle premier du Parti ouvrier unifié polonais (POUP).

CRUCIALE

M. Lech Sobieszak, de Gdansk, avait proposé que cette mention sur la suprématie du POUP soit retirée d'une annexe au statut de « Solidarité ». Cette question, cruciale pour le gouvernement, avait provoqué des retards dans l'enregistrement du syndicat l'automne dernier.

Les délégués ayant refusé de discuter cette proposition de M. Sobieszak, celui-ci a obtenu un vote secret, affirmant que le fait de ne pas discuter cette question était une « manipulation ».

Selon certains observateurs, des délégués opposés à cette proposition de M. Sobieszak ont tout fait pour « l'enterrer », et son adoption pourrait être interprétée comme un nouveau défi aux autorités.

DÉFI

La journée de mardi avait déjà été marquée par le vote de résolutions semblant défier le gouvernement. Les délégués avaient appelé à un référendum sur les syndicats et sur les réformes gouvernementales, et avaient exprimé leur soutien aux activités syndicales « libres » dans les autres pays de l'Est. Dans le même temps, le projet de loi sur l'autogestion avait été adopté.

Un porte-parole de « Solidarité » a précisé que le syndicat n'avait eu aucun contact officiel avec des mouvements de syndicats libres dans les autres pays de l'Est, mais seulement des « contacts personnels ».

A propos de cet appel, la presse polonaise d'hier portait la marque de la censure : « Glos Wybrzeza », le quotidien du POUP à Gdansk, est paru avec un « blanc », et l'agence PAP n'a fait état que d'un message de soutien envoyé aux travailleurs des pays socialistes.

La presse a continué ses attaques contre « Solidarité ». L'agence PAP a estimé que l'appel à un référendum « pouvait devenir un sujet de grave conflit ». L'organe central du POUP, « Trybuna Ludu », a accusé le syndicat de bloquer les tentatives gouvernementales destinées à trouver « des solutions constructives » aux problèmes du pays.

« Malheureusement, les débats de mardi ont révélé qu'une méthode de négation, essayée plus d'une fois par certains activistes de « Solidarité », est devenue un programme. Arrêter, renverser, boycotter sont les mots qui ont souvent été prononcés », a rapporté le journal.

Ils exigent !

BERLIN (AP). – Dans leur lutte pour s'emparer du pouvoir, les dirigeants de «Solidarité» ont lancé une «nouvelle déclaration de guerre» au gouvernement polonais, a annoncé l'agence ADN.

Citant des «observateurs polonais et étrangers», l'agence écrit: «Solidarité» exige non seulement le droit d'embaucher ou de limoger à son gré les directeurs d'entreprise mais il veut également «travailler sans entraves» dans les installations militaires, au ministère de l'intérieur et dans les autres institutions de la défense nationale».

Les dirigeants de «Solidarité» réclament selon ADN le libre accès à la presse et au système d'éducation.

Cours de l'or en 1987 : 1000 dollars l'once ?

LONDRES (AFP). – Les cours de l'or dépasseront probablement les 1000 dollars l'once d'ici à 1987 étant donné une forte demande mondiale de la part des investisseurs et de l'industrie et une stabilisation de la production, selon une étude approfondie sur le marché. L'once pèse 30,594 grammes.

Faite à la demande des producteurs aurifères sud-africains « Anglo American Corporation », l'étude est le résultat de douze mois d'enquête effectuée par le Dr « Woody » Brock, président de « Strategic Economic Decisions of California » et spécialiste de l'étude de l'incertitude en matière économique.

Selon lui, une probabilité de 24 % existe pour que le cours de ce métal s'inscrive entre 1024 et 1073 dollars dans six ans (l'or cotait mardi après-midi 439 dollars). D'autre part, il existe une chance de 22,5 % que les cours atteignent alors la fourchette des 1074 à 1124 dollars, et il est probable à 12,5 % qu'ils se situent entre 1125 et 1174 dollars.

CEE : un ultimatum

BRUXELLES (AP). – La commission européenne a estimé hier que les restrictions d'importations françaises sur le vin et britanniques sur le poulet sont illégales, et a ouvert une procédure qui pourrait conduire à une comparution des deux pays devant la Cour européenne de justice.

Un porte-parole de la commission a précisé que les deux pays avaient été informés par lettres que leurs restrictions « violaient la nécessité de maintenir la libre circulation des marchandises, qui constitue la base de la CEE ».

La France a dix jours pour répondre à l'accusation selon laquelle ses restrictions d'importations de vin italien sont illégales. La Grande-Bretagne a 15 jours pour répondre à propos de ses restrictions d'importations de poulets, dindes et œufs, imposées à cause de normes sanitaires.

Si les deux pays refusent de changer de politiques, après ce que le porte-parole a qualifié de « très court délai », les traités de Rome de 1958 permettront de les faire comparaître devant la Cour européenne de justice.

En souvenir du « grand Timonier »

PÉKIN (Reuter). – Une simple couronne déposée sur la place Tien-An men de Pékin a marqué hier le cinquième anniversaire de la mort de Mao.

«Notre grand chef président vit éternellement dans le cœur de notre peuple», peut-on lire sur cette couronne. Deux noms figurent au bas de ce message, Sun-Yuhua et Zhang-Guangyu, qui, selon le garde de fonction, sont deux ouvriers ordinaires de Pékin.

Les célébrations se sont arrêtées là. Fermé il y a déjà plusieurs semaines, le mausolée où repose le corps du «grand Timonier», est resté portes closes.

De nombreux aspects de la politique de Mao ont été condamnés depuis sa mort, notamment dans le domaine économique. Toutefois, un document publié le 1er juillet indiquait qu'il fallait avant tout considérer ses succès, et que ses erreurs étaient secondaires.

Mao, au temps de son règne. (Téléphoto AP)

Begin-Reagan : sécurité avant tout

WASHINGTON (AFP).– Le président Ronald Reagan et le premier ministre israélien Begin ont tous deux abordé de front hier matin les problèmes de sécurité au Proche-Orient, lors de leurs allocutions, au début de leurs entretiens à la Maison-Blanche.

« Les Etats-Unis, travaillant avec tous leurs amis au Proche-Orient, a déclaré M. Reagan, cherchent à renforcer la sécurité de la région dans son ensemble. Soyez certains, a-t-il ajouté, que l'un des principaux objectifs de ce gouvernement vis-à-vis d'Israël est la sécurité d'Israël, que nous considérons comme un allié dans notre recherche de la stabilité régionale ».

M. Begin, de son côté, a mis l'accent sur le fait qu'Israël est un « allié stable » des Etats-Unis, prêt à « prendre sa part de la défense des libertés humaines » face à ce qu'il a appelé « l'expansionnisme soviétique ».

Ni M. Reagan, ni son hôte n'ont parlé directement de la volonté américaine de vendre à l'Arabie séoudite du matériel militaire ultra-moderne, dont 5 avions radars « Awacs », projet contre lequel le gouvernement israélien s'oppose vigoureusement.

M. Begin n'a pas hésité en revanche à proclamer bien haut devant M. Reagan qu'Israël considère Jérusalem comme sa « capitale ».

Les deux hommes ont ensuite commencé leurs entretiens dans le bureau du président américain.

Un fait par jour

La crainte

Ils ont déjà réussi l'impossible : bâtir un syndicat indépendant dans un pays dit socialiste. Ils ont aussi remporté cette stupéfiante victoire d'une année d'existence. Sur le chemin de la liberté et de leur libération, ils pressent toujours le pas, malgré les dangers, les bruits de bottes et les menaces du Kremlin.

Ces neuf millions d'hommes et de femmes nés sous le régime de la dictature sont pour la plupart préoccupés de faire l'Histoire et non de la refaire. Ils poursuivent donc inlassablement leur offensive. Au soir du congrès de Gdansk, « Solidarité » a bel et bien déclaré la guerre à l'appareil communiste. L'enjeu n'est plus rien d'autre, maintenant, que le pouvoir, non pas formel, mais réel.

Bien plus qu'un souffle de nouveauté, qu'un mouvement de contestation, qu'une force docile et matée d'opposition, « Solidarité » est, depuis hier, un véritable parti politique en Pologne. Avec un vrai programme et deux objectifs bien précis : assurer une bonne condition de vie à tous les Polonais et « démocratiser » l'Etat et ses structures. Ainsi, après quelques jours où les délégués cherchaient leurs marques, ce premier congrès s'est animé de beaucoup de passion et d'authenticité.

A main levée et à l'unanimité, « Solidarité » a donc approuvé un projet de loi sur l'entreprise autogérée. En clair, ce projet entend confier la gestion des usines à un conseil de travailleurs élus par l'ensemble des salariés. Les directeurs seraient alors nommés par ce conseil et les ouvriers deviendraient en quelque sorte les gérants d'un bien qui resterait évidemment propriété nationale.

Il est bien sûr impensable que l'autogestion à la polonaise, promue à Gdansk comme une voie de salut, passe la rampe des salons du Kremlin. D'un seul coup alors, le PC perdrait de fait son monopole politique et d'embauche aux postes de responsabilités économiques. L'épreuve de force paraît toujours plus inévitable parce que, cette fois, il est impossible que le gouvernement consente à perdre son emprise absolue sur la société marquée au fer et au totalitarisme. Et puis, comment l'URSS si proche, à portée de canons, pourrait-elle ne pas réagir avec tout son poids alors que la rumeur gronde en Pologne, que l'état d'exception risque d'être décrété ?

L'An II de « Solidarité » a commencé. Avec la plus folle des audaces et dans une discipline démocratique sans faille. Mais on devine la riposte. Et l'on craint le pire, parce que le PC ne pourra plus, désormais, user de stratagèmes et de subterfuges, comme il l'a fait trop souvent. Il faudra qu'il dise non aux élans nouveaux. Non à l'été de Gdansk. Qu'il brise les espoirs, qu'il étouffe ou qu'il étrangle, qu'il resserre l'étau de la fermeté à coup de marteau et de faucille.

Aujourd'hui, il ne reste guère qu'une inconnue : à quelle heure les 100.000 soldats soviétiques postés le long de la frontière polonaise recevront-ils l'ordre de revêtir leur tenue d'assaut ? Seul un miracle pourrait éviter le pire.

J.-Cl. BAUDOIN